

REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple - Un But - Une Foi

MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES
INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE (INSTAT)
BUREAU CENTRAL DU RECENSEMENT (BCR)



CINQUIEME RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT
(RGPH5)



**RAPPORT D'ANALYSE DES DONNEES DU RGPH5
THÈME : SCOLARISATION, INSTRUCTION
ET ALPHABÉTISATION**

Rédigé par : Salah Mahamane DIALLO, Ingénieur statisticien-économiste, INSTAT
Alpha Faguimba KONE, Démographe, Université de Ségou
Mèma CISSE, Ingénieure informaticienne, CPS/SDR

Janvier 2025

RGPH5
2022

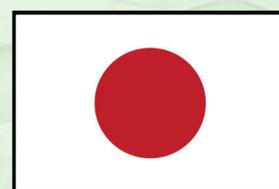
LES PARTENAIRES DU RGPH5



Allemagne



Banque Mondiale



Japon



Norvège



PARIS21



Pays-Bas



Suède



Suisse



UNFPA



UNICEF

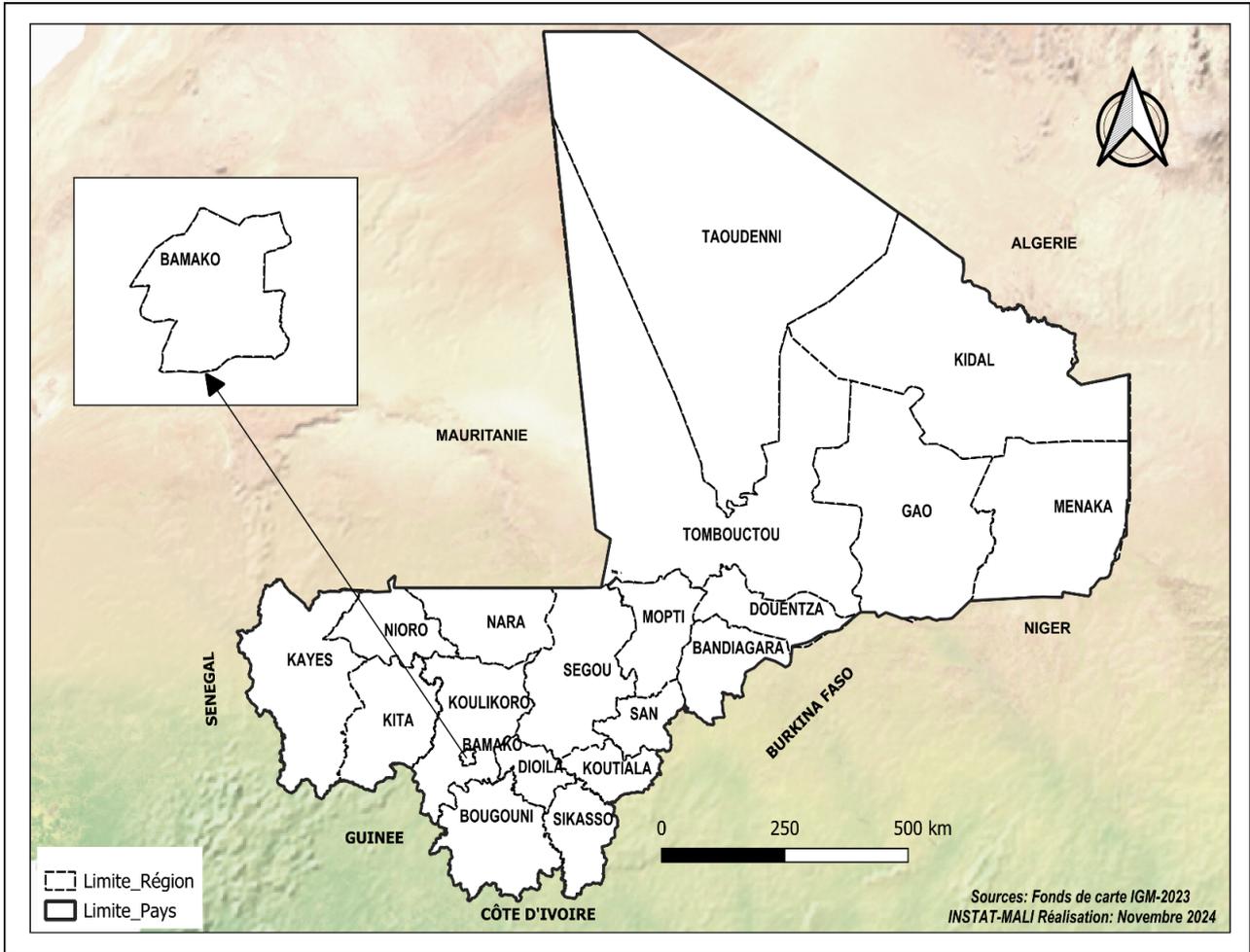


UNHCR



USAID

CARTE DES REGIONS ADMINISTRATIVES DU MALI



DEFINITION DES SIGLES ET ABREVIATIONS

Sigle/abréviation	Définition
ANSD	Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie
BAC	Baccalauréat
BCEAO	Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest
BCR	Bureau Central du Recensement
BUCREP	Bureau Central des Recensements et des Etudes de Population
CAP	Centre d'Animation Pédagogique
CAP	Certificat d'Aptitude professionnelle
CED	Centre d'Education pour le Développement
CEP	Certificat d'Etudes Primaires
CGS	Comité de Gestion Scolaire
CIPD	Conférence internationale sur la population et le développement
CPS/Education	Cellule de Planification et de Statistique du secteur de l'Education
CREDD	Cadre stratégique pour la Relance économique et le Développement durable
DEF	Diplôme d'Etudes Fondamentales
DRE	Direction Régionale de l'Education
EDS	Enquête Démographique et de Santé
EMOP	Enquête Modulaire et Permanente auprès des Ménages
ENSEC	Enseignement Normal Secondaire
EVS	Espérance de vie scolaire
FMI	Fonds Monétaire International
IDH	Indice de Développement Humain
IEF	Inspection de l'Enseignement Fondamental
IFM	Institut de Formation des Maîtres
IFORD	Institut de Formation et de Recherche Démographiques
INSTAT	Institut National de la Statistique
IPEG	Institut Pédagogique d'Enseignement Général
JICA	Agence japonaise de coopération internationale
NEF	Nouvelle Ecole Fondamentale
OCHA	Bureau des Nations Unies pour la Coordination des Affaires Humanitaires
ODD	Objectif de Développement Durable
PAS	Programme d'Ajustement Structurel
PIB	Produit Intérieur Brut
PISE	Programme d'Investissement Sectoriel de l'Education
PRODEC	Programme Décennal de Développement de l'Education
PTF	Partenaire Technique et Financier
RGPH	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
SARPE	Stratégie Alternative de Recrutement du Personnel Enseignant
SPU	Scolarisation Primaire Universelle
TBS	Taux Brut de Scolarisation
TIC	Technologies de l'Information et de la Communication
TNS	Taux Net de Scolarisation
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
UNHCR	Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés
UNFPA	Fonds des Nations Unies pour la Population

TABLE DES MATIERES

CARTE DES REGIONS ADMINISTRATIVES DU MALI	I
DEFINITION DES SIGLES ET ABREVIATIONS	II
TABLE DES MATIERES	III
LISTE DES TABLEAUX	VI
LISTE DES TABLEAUX EN ANNEXES	X
LISTE DES GRAPHIQUES	XI
AVANT PROPOS	XII
RESUME	XIV
TABLEAU SYNOPTIQUE	XV
INTRODUCTION	1
CHAPITRE 1. CONTEXTE ET ASPECTS METHODOLOGIQUES	3
1.1. Contexte	3
1.1.1. Contexte géographique	3
1.1.2. Contexte historique	4
1.1.3. Contexte démographique	4
1.1.4. Contexte économique	5
1.1.5. Contexte socioculturel	6
1.1.6. Contexte sécuritaire	6
1.1.7. Contexte politique et programmatique	8
1.1.8. Organisation du système éducatif	9
1.1.9. Structures et infrastructures éducatives	9
1.2. Aspects méthodologiques	10
1.2.1. Rappel des variables du questionnaire ménage ordinaire	10
1.2.2. Définition des concepts clés	11
1.2.3. Définitions et mesures des indicateurs	12
1.2.4. Évaluation de la qualité des données	15
1.3. Vue d'ensemble	18
CHAPITRE 2. MESURE DE LA FREQUENTATION SCOLAIRE ET PRESOLAIRE	19
2.1. Analyse de la fréquentation préscolaire	19
2.2. Analyse de la fréquentation scolaire	20
2.2.1. Analyse de la situation nationale de la fréquentation scolaire	20
2.2.2. Analyse de la fréquentation scolaire selon la région	22
2.2.3. Analyse de la fréquentation scolaire selon le type de population selon qu'elle soit nomade ou sédentaire	26
2.2.4. Analyse de la structure de la population scolaire selon le statut de l'établissement (privé ou public)	27
2.3. Variations de la fréquentation scolaire de la population d'âge de scolarisation obligatoire selon le niveau de vie du ménage	28

2.3.1.	Analyse de la situation nationale de la relation entre la pauvreté et la scolarisation	29
2.3.2.	Analyse de la relation entre la pauvreté et la scolarisation selon la région	29
2.4.	Analyse du profil des enfants en âge de scolarisation obligatoire n'ayant jamais fréquenté l'école	31
2.4.1.	Profil des enfants en âge de scolarisation obligatoire n'ayant jamais fréquenté l'école en fonction du niveau de vie	31
2.4.2.	Profil des enfants en âge de scolarisation obligatoire n'ayant jamais fréquenté l'école en fonction du sexe du chef de ménage	31
2.4.3.	Profil des enfants en âge de scolarisation obligatoire n'ayant jamais fréquenté l'école en fonction de l'état matrimonial du chef de ménage	32
2.4.4.	Profil des enfants en âge de scolarisation obligatoire n'ayant jamais fréquenté l'école en fonction du niveau d'instruction du chef de ménage.....	32
2.5.	Fréquentation scolaire des populations vulnérables	33
2.5.1.	Fréquentation scolaire des orphelins	33
2.5.2.	Fréquentation scolaire des enfants vivant avec un handicap	37
2.5.3.	Fréquentation scolaire des enfants déplacés suite à l'insécurité	39
2.6.	Vue d'ensemble	40
CHAPITRE 3. ANALYSE DIFFÉRENTIELLE DE LA SCOLARISATION		42
3.1.	Structure démographique de la population scolaire	42
3.2.	Structure de la population scolaire et préscolaire selon le niveau d'instruction.....	44
3.2.1.	Situation nationale de la structure de la population scolaire et préscolaire selon le niveau d'instruction.....	44
3.2.2.	Situation de la structure de la population scolaire et préscolaire par niveau d'instruction selon la région	47
3.3.	Analyse de la préscolarisation	48
3.4.	Scolarisation au fondamental 1	51
3.4.1.	Niveau de la scolarisation au fondamental 1	51
3.4.2.	Précocité et retard scolaires au fondamental 1.....	56
3.4.3.	Achèvement au fondamental 1	59
3.4.4.	Évolution de la scolarisation au fondamental 1.....	62
3.5.	Scolarisation au fondamental 2	62
3.5.1.	Niveau de la scolarisation au fondamental 2	62
3.5.2.	Précocité et retard scolaires au fondamental 2.....	67
3.5.3.	Analyse de l'évolution du taux net de scolarisation au fondamental 2.....	69
3.6.	Scolarisation au secondaire	70
3.6.1.	Niveau de la scolarisation au secondaire	70
3.6.2.	Précocité et retard scolaires au secondaire.....	74
3.6.3.	Évolution de la scolarisation au secondaire.....	77

4.1.1.	Niveau d'alphabétisation de la population âgée de 15 ans et plus	81
4.1.2.	Niveau d'alphabétisation des jeunes âgés de 15-34 ans.....	83
4.2.	Alphabétisation selon l'âge et le sexe	84
4.3.	Pauvreté et alphabétisation	85
4.3.1.	Analyse de la situation nationale de la relation entre la pauvreté et l'alphabétisation	85
4.3.2.	Analyse par région de la relation entre la pauvreté et l'alphabétisation.....	85
4.4.	Disparités et parité dans l'alphabétisation	86
4.5.	Évolution de l'alphabétisation	87
4.5.1.	Évolution des taux d'alphabétisation selon le sexe.....	87
4.5.2.	Évolution des taux d'alphabétisation par âge	87
4.6.	Connaissance des langues	88
4.7.	Vue d'ensemble	88
CHAPITRE 5.	NIVEAU D'INSTRUCTION DE LA POPULATION	89
5.1.	Importance des groupes d'âges spécifiques à l'analyse des données sur le niveau d'instruction	89
5.2.	Niveau d'instruction de la population	89
5.2.1.	Analyse de la situation nationale du niveau d'instruction de la population de 6 ans et plus	89
5.2.2.	Analyse du niveau d'instruction de la population de 6 ans et plus selon la région	90
5.3.	Diplôme le plus élevé obtenu	92
5.4.	Vue d'ensemble	93
CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS		94
BIBLIOGRAPHIE		XVI
ANNEXES		XVII

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1.1. Nombre d'écoles du fondamental au secondaire selon les normes.....	10
Tableau 1.2. Non réponses des variables utilisées.....	15
Tableau 1.3. Effectifs des élèves/étudiants par classe/cycle d'études et sexe selon le recensement de 2022 et les statistiques scolaires de 2021/2022.....	17
Tableau 1.4. Taux brut de scolarisation (en %) au Fondamental 1 par région selon le sexe	18
Tableau 2.1. Taux de fréquentation préscolaire (en %) selon la région, le milieu de résidence et le sexe	20
Tableau 2.2. Répartition (en %) de la population par fréquentation scolaire selon le groupe d'âges, le milieu de résidence et le sexe	21
Tableau 2.3. Répartition (en %) de la population âgée de 7 à 12 ans par fréquentation scolaire selon la région de résidence et le sexe.	23
Tableau 2.4. Répartition (en %) de la population âgée de 13 à 15 ans par fréquentation scolaire selon la région de résidence et le sexe.	24
Tableau 2.5. Répartition (en %) de la population âgée de 16 à 18 ans par fréquentation scolaire selon la région de résidence et le sexe.	25
Tableau 2.6. Répartition (en %) de la population âgée de 19 à 24 ans par fréquentation scolaire selon la région de résidence et le sexe.	26
Tableau 2.7. Répartition (en %) de la population âgée de 7 à 24 ans et plus par fréquentation scolaire selon le type de population, la région et le sexe.....	27
Tableau 2.8. Répartition (en %) de la population âgée de 7 à 24 ans par statut de l'établissement fréquenté au moment du recensement selon la région	28
Tableau 2.9. Taux de fréquentation scolaire (en %) selon le milieu de résidence, le sexe des enfants âgés de 7 à 12 ans et 13 à 15 ans et le niveau de vie de leur ménage	29
Tableau 2.10. Taux de fréquentation scolaire (en %) des enfants âgés de 7 à 12 ans selon la région et le niveau de vie.....	30
Tableau 2.11. Taux de fréquentation scolaire (en %) des enfants âgés de 13 à 15 ans selon la région et le niveau de vie	30
Tableau 2.12. Proportion (en %) des enfants en âge de scolarisation obligatoire n'ayant jamais fréquenté l'école selon le milieu de résidence, le sexe et le niveau de vie du ménage.	31
Tableau 2.13. Taux (en %) des enfants en âge de scolarisation obligatoire n'ayant jamais fréquenté l'école selon le milieu de résidence, le sexe de l'enfant et le sexe du chef de ménage.	32
Tableau 2.14. Taux (en %) des enfants en âge de scolarisation obligatoire n'ayant jamais fréquenté l'école selon le milieu de résidence, le sexe et le statut matrimonial du chef de ménage.	32
Tableau 2.15. Proportion (en %) des enfants en âge de scolarisation obligatoire n'ayant jamais fréquenté l'école selon le milieu de résidence, le sexe et le niveau d'instruction du chef de ménage.	33
Tableau 2.16. Répartition par statut d'orphelin des enfants en âge de scolarisation obligatoire selon le milieu de résidence et le sexe (en %)	34
Tableau 2.17. Taux de fréquentation scolaire (en %) des enfants âgés de 7 à 12 ans et 13 à 15 ans selon le milieu de résidence, le sexe et la survie des parents.....	35
Tableau 2.18. Taux de fréquentation scolaire (en %) des enfants âgés de 7 à 15 ans selon la région et le statut d'orphelin	35

Tableau 2.19. Taux de fréquentation scolaire (en %) des enfants âgés de 7 à 12 ans selon la région et le statut d'orphelin	36
Tableau 2.20. Taux de fréquentation scolaire (en %) des enfants âgés de 13 à 15 ans selon la région et le statut d'orphelin.....	37
Tableau 2.21. Taux de fréquentation scolaire (en %) selon le milieu de résidence, le sexe et le statut par rapport au handicap des enfants de 7 à 15 ans.....	38
Tableau 2.22. Taux de fréquentation scolaire (en %) des enfants âgés de 7 à 12 ans et 13 à 15 ans selon la région et le statut par rapport au handicap	38
Tableau 2.23. Taux de fréquentation scolaire (en %) selon le milieu de résidence, le sexe et le statut de déplacement suite à l'insécurité des enfants âgés de 7 à 15 ans.....	39
Tableau 2.24. Taux de fréquentation scolaire (en %) des enfants âgés de 7 à 12 ans et 13 à 15 ans selon la région et le statut de déplacement suite à l'insécurité	40
Tableau 3.1. Répartition (en %) de la population préscolaire et scolaire par niveau d'instruction selon le milieu de résidence et le sexe.....	45
Tableau 3.2. Répartition (en %) de la population scolaire et préscolaire par niveau d'instruction selon la région	47
Tableau 3.3. Répartition (en %) de la population scolaire au fondamental 1 par la dernière classe suivie selon la région	48
Tableau 3.4. Taux brut de préscolarisation (en %) selon la région, le milieu de résidence et le sexe....	49
Tableau 3.5. Indices de parité des taux bruts de préscolarisation selon la région entre les milieux de résidence et entre les sexes.....	49
Tableau 3.6. Taux brut de préscolarisation (en %) selon la région et le niveau de vie.....	50
Tableau 3.7. Taux brut de scolarisation (en %) au fondamental 1 selon la région, le milieu de résidence et le sexe.	51
Tableau 3.8. Indices de parité du taux brut de scolarisation au fondamental 1 selon la région entre les milieux de résidence et le sexe	52
Tableau 3.9. Taux brut de scolarisation (en %) au fondamental 1 selon la région et le niveau de vie.	53
Tableau 3.10. Taux net de scolarisation (en %) au fondamental 1 selon la région, le milieu de résidence et le sexe (en %).....	54
Tableau 3.11. Indices de parité du taux net de scolarisation au fondamental 1 entre les deux milieux de résidence et entre les deux sexes selon la région.....	54
Tableau 3.12. Taux net de scolarisation (en %) au fondamental 1 selon la région et le niveau de vie. .	55
Tableau 3.13. Écarts entre taux brut et net de la scolarisation selon la région, le milieu de résidence et le sexe	56
Tableau 3.14. Taux de précocité (en %) scolaire au fondamental 1 selon le sexe, le milieu de résidence et la région.....	57
Tableau 3.15. Taux de retard scolaire (en %) au fondamental 1 selon la région, le milieu de résidence et le sexe	58
Tableau 3.16. Nombre moyen d'années de retards scolaires par rapport à la classe fréquentée au fondamental 1 selon le sexe, le milieu de résidence et la région.....	59
Tableau 3.17. Taux d'achèvement (en %) au fondamental 1 selon la région, le milieu de résidence et le sexe	60

Tableau 3.18. Indice de parité du taux d'achèvement au fondamental 1 selon la région entre les milieux de résidence et le sexe	60
Tableau 3.19. Taux d'achèvement (en %) au fondamental 1 selon la région et le niveau de vie	61
Tableau 3.20. Taux brut de scolarisation (en %) au fondamental 2 selon la région, le milieu de résidence et le sexe.	63
Tableau 3.21. Indices de parité du taux brut de scolarisation au fondamental 2 selon la région entre milieux de résidence et entre les sexes.	63
Tableau 3.22. Taux brut de scolarisation (en %) au fondamental 2 selon la région et le niveau de vie .	64
Tableau 3.23. Taux net de scolarisation (en %) au fondamental 2 selon la région, le milieu de résidence et le sexe.	65
Tableau 3.24. Indices de parité du taux net de scolarisation au fondamental 2 selon la région entre les milieux de résidence et le sexe.....	65
Tableau 3.25. Taux net de scolarisation (en %) au fondamental 2 selon la région et le niveau de vie ..	66
Tableau 3.26. Taux de précocité (en %) scolaire au fondamental 2 selon le sexe, le milieu de résidence et la région	67
Tableau 3.27. Taux de retards scolaires au fondamental 2 (en %) selon la région, le milieu de résidence et le sexe	68
Tableau 3.28. Nombre moyen d'années de retards scolaires au fondamental 2 selon la région, le milieu de résidence et le sexe	69
Tableau 3.29. Taux brut de scolarisation (en %) au secondaire selon la région, le milieu de résidence et le sexe	70
Tableau 3.30. Indices de parité du taux brut de scolarisation au secondaire selon la région entre les milieux de résidence et le sexe.....	71
Tableau 3.31. Taux brut de scolarisation (en %) au secondaire selon la région et le niveau de vie	72
Tableau 3.32. Taux net de scolarisation (en %) au secondaire selon la région, le milieu de résidence et le sexe.....	72
Tableau 3.33. Indices de parité du taux net de scolarisation au secondaire selon la région, entre les milieux de résidence et entre les sexes	73
Tableau 3.34. Taux net de scolarisation (en %) au secondaire selon la région et le niveau de vie.....	74
Tableau 3.35. Taux de précocité (en %) scolaire au secondaire selon la région, le milieu de résidence et le sexe	75
Tableau 3.36. Taux de retards scolaires (en %) au secondaire selon la région, le milieu de résidence et le sexe	75
Tableau 3.37. Nombre moyen d'années de retards scolaires au secondaire selon la région, le milieu de résidence et le sexe	76
Tableau 3.38. Principaux indicateurs de la scolarisation au supérieur selon le sexe	77
Tableau 3.39. Principaux indicateurs de la scolarisation au supérieur par sexe selon le niveau de vie .	78
Tableau 3.40. Espérance de vie scolaire (en années) selon la région, le milieu de résidence et le sexe ..	78
Tableau 3.41. Espérance de vie scolaire (en années) selon la région et le niveau de vie	79
Tableau 4.1. Taux d'alphabétisation (en %) de la population âgée de 15 ans et plus selon la région, le milieu de résidence et le sexe.....	81
Tableau 4.2. Taux d'alphabétisation des jeunes âgés de 15 à 34 ans selon la région, le milieu de résidence et le sexe	82

Tableau 4.3. Taux d'alphabétisation par groupes d'âges de la population âgée de 15 ans et plus selon le milieu de résidence et le sexe	84
Tableau 4.4. Taux d'alphabétisation (en %) selon le milieu de résidence, le sexe et le niveau de vie de la population âgée de 15 ans et plus	85
Tableau 4.5. Taux d'alphabétisation (en %) de la population âgée de 15 ans et plus selon la région et le niveau de vie	86
Tableau 4.6. Indices de parité des taux d'alphabétisation par région de la population âgée de 15 ans selon la région entre les milieux de résidence et les sexes	86
Tableau 4.7. Proportion (en %) de la population alphabétisée de 15 ans et plus par langue d'alphabétisation	88
Tableau 5.1. Importance des grands groupes d'âges spécifiques à l'analyse des données sur le niveau d'instruction selon le sexe	89
Tableau 5.2. Répartition (en %) par niveau d'instruction de la population âgée de 6 ans et plus selon le milieu de résidence et le sexe	90
Tableau 5.3. Répartition (en %) par niveau d'instruction de la population âgée de 6 ans et plus selon le niveau de vie	90
Tableau 5.4. Taux d'instruction (en %) de la population âgée de 6 ans et plus selon la région, le milieu de résidence et le sexe	91
Tableau 5.5. Taux d'instruction (en %) de la population âgée de 6 ans et plus selon la région et le niveau de vie	91
Tableau 5.6. Répartition (en %) de la population de 25 ans et plus par diplôme le plus élevé obtenu selon le milieu de résidence et le sexe	92
Tableau 5.7. Répartition (en effectif et en %) de la population de 25 ans et plus, ayant fréquenté ou qui fréquentent actuellement l'école par diplôme le plus élevé obtenu selon la région.....	93

LISTE DES TABLEAUX EN ANNEXES

Tableau annexe 1. Effectifs des élèves du fondamental 1 selon la région, le milieu de résidence et le sexe	XVII
Tableau annexe 2. Effectifs des élèves du fondamental 2 selon la région, le milieu de résidence et le sexe	XVII
Tableau annexe 3. Effectifs des élèves du secondaire selon la région, le milieu de résidence et le sexe	XVIII
Tableau annexe 4. Effectifs des élèves de 7 à 15 ans selon le milieu de résidence, le sexe et la présence d'un handicap majeur	XIX
Tableau annexe 5. Répartition en effectif des orphelins scolarisés selon la région et l'âge.....	XIX
Tableau annexe 6. Répartition en effectif de la population de 7 à 15 ans scolarisés selon la région et l'âge et le statut de déplacement pour cause d'insécurité ou de conflit armé depuis 2009	XX
Tableau annexe 7. Effectifs alphabétisés de la population de 15 ans et plus selon la région, le milieu de résidence et le sexe	XX
Tableau annexe 8. Effectifs alphabétisés de la population de 15 à 34 ans selon la région, le milieu de résidence et le sexe.....	XXI
Tableau annexe 9. Effectifs alphabétisés de la population de 12 ans et plus selon la région, le milieu de résidence et le sexe	XXI
Tableau annexe 10. Répartition en effectif de la population âgée de 6 ans et plus selon la région, le milieu de résidence et le sexe	XXII
Tableau annexe 11. Effectifs de la population âgée de 6 ans et plus selon la région, le niveau de vie et le niveau d'instruction	XXIV
Tableau annexe 12 : Liste du personnel	XXVII

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1.1. Evolution des taux de fréquentation scolaire par année d'âge selon le sexe.....	16
Graphique 3.1. Pyramide par année d'âge de la population scolaire emboîtée dans la population totale au niveau national	42
Graphique 3.2. Pyramide par année d'âge de la population scolaire emboîtée dans la population totale en milieu urbain	43
Graphique 3.3. Pyramide par année d'âge de la population scolaire emboîtée dans la population totale en milieu rural.....	44
Graphique 3.4. Pyramides scolaires selon le milieu de résidence	46
Graphique 3.5. Évolution du taux net de scolarisation (en %) au fondamental 1 entre 1998 et 2022	62
Graphique 3.6. Évolution du taux net de scolarisation (en %) au fondamental 2 de 1998 à 2022	69
Graphique 3.7. Évolution du taux net de scolarisation (en %) au secondaire de 1998 à 2022.....	77
Graphique 4.1. Taux d'alphabétisation (en %) de la population âgée de 15 ans et plus selon le milieu de résidence et le sexe	83
Graphique 4.2. Taux d'alphabétisation (en %) des jeunes âgés de 15 à 34 ans selon le milieu de résidence et le sexe	83
Graphique 4.3. Taux d'alphabétisation (en %) des jeunes âgés de 15 à 34 ans selon la région.....	84
Graphique 4.4. Évolution des taux d'alphabétisation (en %) par sexe des personnes de 15 ans et plus... ..	87
Graphique 4.5. Évolution des taux d'alphabétisation par groupes d'âges de la population âgée de 12 ans et plus entre 2009 et 2022	88

AVANT PROPOS

Le Recensement général de la population et de l'habitat est une opération d'envergure et d'importance nationales qui fournit des informations détaillées permettant de prendre en compte plus efficacement les questions de population dans l'élaboration, le suivi et l'évaluation des politiques et programmes de développement. Il permet de déterminer l'effectif de la population, sa répartition spatiale, ses caractéristiques sociodémographiques, culturelles et économiques ainsi que les conditions de vie, du niveau national au niveau géographique le plus fin (région, cercle, arrondissement, commune, quartier/village/fraction, urbain/rural).

La réalisation du cinquième Recensement général de la population et de l'habitat (RGPH5) en 2022 répond aux besoins du Mali en informations statistiques actualisées. Institué par la loi n° 98-020 du 9 mars 1998, il s'agit de la cinquième opération du genre, après celles de 1976, 1987, 1998 et 2009, reflétant l'engagement des autorités de notre pays à organiser tous les dix ans ce type d'opération, conformément aux recommandations de la Commission statistique des Nations unies.

Dans un contexte de développement durable et de planification stratégique, ce recensement s'inscrit dans une démarche d'information des décideurs, des partenaires au développement ; et de l'ensemble des citoyens sur les réalités sociales et économiques du territoire. Les informations recueillies serviront de base pour concevoir et ajuster des politiques publiques adaptées aux besoins réels des populations ; dans les domaines de l'éducation, de la santé, des infrastructures et de l'aménagement du territoire. Elles permettront également d'établir une image statistique détaillée du Mali en 2022 pour un meilleur suivi et évaluation des différentes politiques et stratégies, comme le Cadre stratégique pour la relance économique et le développement durable (CREDD), les Objectifs de développement durable (ODD), l'Agenda 2063 « l'Afrique que nous voulons » et les engagements ; pris lors de la Conférence internationale sur la population et le développement (CIPD) au-delà de 2014.

À la différence des précédents recensements du Mali, l'utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication (TIC) et l'usage des tablettes comme outils de collecte des données a constitué une innovation majeure pour le RGPH5, réalisé dans un contexte sanitaire et sécuritaire difficile. Toutefois, il a été réalisé conformément aux principes et recommandations des Nations unies en matière de recensement de la série 2020 avec l'utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication à toutes les phases de l'opération.

Le Gouvernement a été informé de la disponibilité des résultats globaux lors du conseil des Ministres du 9 août 2023. Les résultats du RGPH5 ont ensuite été analysés par thématique afin de permettre une utilisation judicieuse de ces informations par les décideurs, les planificateurs et les autres utilisateurs. Ces analyses ont été réalisées par des équipes multidisciplinaires du Système Statistique National.

Dans un premier temps, vingt-et-une thématiques ont été retenues. Il s'agit ; notamment : (i) Évaluation de la qualité des données, (ii) État et structure de la population, (iii) État matrimonial et nuptialité, (iv) Natalité et fécondité, (v) Mortalité (y compris la mortalité maternelle), (vi) Migration, (vii) Urbanisation, (viii) Éducation : Scolarisation, instruction, alphabétisation, (ix) Caractéristiques économiques de la population, (x) Caractéristiques culturelles de la population, (xi) Caractéristiques des ménages, (xii) Caractéristiques de l'habitat et cadre de vie de la population, (xiii) Situation des personnes vivant avec un handicap, (xiv) Situation des albinos, (xv) Situation des enfants, (xvi) Situation des jeunes, (xvii) Situation des personnes

âgées, (xviii) Situation des femmes, (xix) Situation des nomades, (xx) Enregistrement des faits d'état civil (mariages, naissances et décès).

D'autres thèmes pourront être analysés en fonction des besoins exprimés par les utilisateurs, qu'ils soient publics ou privés. Les résultats du RGPH5 seront également publiés dans les documents suivants : (i) Monographies des régions du Mali, (ii) Projections démographiques et (iii) Répertoire village.

Le présent rapport s'inscrit dans le cadre du plan de publication des résultats du RGPH5. Différents supports sont utilisés pour diffuser les documents : le papier, le site internet de l'INSTAT et divers formats (dépliant, brochure, électronique), afin de satisfaire les besoins d'un grand nombre d'utilisateurs de données sur la population.

La réalisation du RGPH5 a été rendue possible grâce à l'engagement du gouvernement malien, au soutien de plusieurs bailleurs de fonds et à une forte mobilisation à l'échelle nationale. À cet égard, je tiens à exprimer ma gratitude envers tous ceux qui ont contribué, directement ou indirectement, au succès de cette opération.

Je souhaite particulièrement remercier les Partenaires Techniques et Financiers, dont l'UNFPA, la Banque mondiale, l'USAID, l'UNICEF, l'UNHCR, la Coopération japonaise, la Norvège, l'Allemagne, le Royaume des Pays-Bas, la Coopération Suédoise, la Coopération Suisse et le Partenariat Statistique au Service du Développement à l'aube du XXIème siècle (PARIS21), qui nous ont accompagnés tout au long du processus depuis 2016, et auxquels nous adressons nos sincères remerciements.

Je tiens également à remercier les experts et institutions qui ont assuré un suivi régulier de l'opération, notamment M. Jean WAKAM, Conseiller Technique Principal, M. Richard DACKAM GATCHOU, Consultant en charge de l'assurance qualité, l'US Census Bureau, l'ANSD du Sénégal, le BUCREP du Cameroun et l'IFORD.

Je félicite et encourage vivement les techniciens du BCR, des DRPSIAP et SLPSIAP, ainsi que l'ensemble des autorités statistiques pour les résultats obtenus.

Je réitère également ma reconnaissance envers les autorités administratives, politiques, religieuses et coutumières, ainsi que les médias qui ont soutenu l'Institut National de la Statistique dans la réussite de cette opération importante.

L'INSTAT espère que cette publication saura répondre aux besoins des utilisateurs et éclairer les prises de décision, contribuant ainsi à l'amélioration des politiques publiques pour le bien-être de la population malienne. Les utilisateurs n'y trouvant pas toutes les informations souhaitées peuvent se rapprocher de l'INSTAT.



Le Directeur Général

Dr Arouna SOUGANE
Chevalier de l'Ordre National

RESUME

L'objectif général du rapport sur la thématique intitulée caractéristiques de l'éducation (*Scolarisation, Instruction, Alphabétisation*) est de dégager le niveau général de l'éducation de la population dans ses trois dimensions essentielles que sont la scolarisation, l'instruction et l'alphabétisation en faisant ressortir sa variation selon les caractéristiques géographiques, sociodémographiques, culturelles et économiques. En d'autres termes il s'agit d'estimer les indicateurs de scolarisation, d'instruction et d'alphabétisation et de les mettre en relation avec les caractéristiques individuelles de la population.

Pour atteindre cet objectif, la méthodologie appliquée est de définir et de calculer les indicateurs usuels de scolarisation, d'instruction et d'alphabétisation au niveau global et en faisant des croisements de ces indicateurs avec les variables de catégorisation susmentionnées avec les données du RGPH 5. Des données des RGPH antérieurs ont été utilisées pour des besoins d'analyse de l'évolution de certains indicateurs. Les statistiques scolaires administratives ont été utilisées pour des fins de comparaison et d'évaluation externe de la qualité des données.

Les résultats obtenus montrent qu'il reste des efforts importants à faire malgré l'engagement de l'Etat et des ménages pour l'atteinte des objectifs de l'éducation pour tous. Les taux, brut et net de scolarisation sont faibles particulièrement en milieu rural, pour les ménages les plus pauvres et pour le sexe féminin. Toutefois, pour la population ayant l'âge de scolarisation obligatoire, les disparités entre les deux sexes sont faibles. La comparaison entre les régions montre que ce sont le district de Bamako et dans une moindre mesure les régions de Koulikoro, Sikasso, Koutiala et Kita qui ont les meilleurs indicateurs de scolarisation. Les plus faibles indicateurs de scolarisation concernent les régions les plus exposées à l'insécurité et celle de Nioro dont la situation pourrait s'expliquer par la prédominance de l'école coranique. La fréquentation scolaire se caractérise d'une part par la précocité scolaire d'une poignée d'enfants mais surtout par le retard scolaire d'une proportion importante d'enfants qui est lié notamment au redoublement. Ces deux résultats traduisent le non-respect des âges légaux de scolarisation aussi bien par les ménages que par les responsables des établissements scolaires. Au fondamental 1, le taux brut de scolarisation dans l'ensemble est de 62,8 % avec un niveau faible en milieu rural (48,4 %). Le taux net de scolarisation est de 44,9 %, une légère baisse par rapport à 2009 (47,5 %). Le fondamental 2 a un TBS plus faible, plus faible que celui du fondamental 1, de 43,8 % et un TNS de 22,4 %. Ces statistiques sont faibles du fait qu'elles concernent la population d'âge de scolarisation obligatoire. Pour le secondaire, le TBS est de 36,4 % et le TNS de 15,2 %. Le grand écart entre le TBS et le TNS traduit le faible rendement scolaire du système éducatif.

Le taux d'alphabétisation de la population de 15 ans et plus est de 34,6 % ; c'est relativement faible car à peine un tiers de la population cible est alphabétisée, autrement dit le niveau d'analphabétisme est encore élevé. Le niveau d'alphabétisation présente des fortes disparités selon la région, le milieu de résidence et le sexe. La première langue d'alphabétisation reste le français, la langue de travail de l'administration. Pour ce qui est du niveau d'instruction, plus de 3/5 (61,2 %) de la population de 6 ans et plus sont sans niveau et plus de 1/5 (21,4 %) de la population n'a atteint que le fondamental 1.

Au regard de ces résultats quelques recommandations peuvent être adressées au Ministère en charge de l'enseignement fondamental : 1.) instruire aux Centres d'animation pédagogique (CAP) de mobiliser et encourager les parents d'élèves, particulièrement en milieu rural pour l'inscription à l'école des enfants dès l'âge de 7 ans et de les y maintenir ; 2.) améliorer les conditions de scolarisation des groupes particuliers d'enfants : orphelins, enfants handicapés, enfants de ménages pauvres et déplacés ; 3.) faire des programmes spéciaux de rattrapage scolaire pour les enfants des zones de conflit pour leur garantir un niveau d'instruction acceptable ; 4.) dynamiser les programmes d'alphabétisation des adultes.

TABLEAU SYNOPTIQUE

Indicateurs	Milieu de résidence			
	Urbain	Rural	Ensemble	
Taux brut de fréquentation préscolaire (en %)	15,8	3,0	6,5	
Taux brut de scolarisation (en %) au fondamental 1	98,9	48,4	62,8	
Taux net de scolarisation (en %) au fondamental 1	71,6	34,3	44,9	
Taux de précocité scolaire (en %) au fondamental 1	14,0	10,0	11,8	
Taux de retard scolaire (en %) au fondamental 1	13,6	19,2	16,7	
Taux d'accès (en %) au fondamental 1	81,5	42,5	53,9	
Taux d'achèvement (en %) au fondamental 1	70,6	29,1	41,9	
Taux brut de scolarisation (en %) au fondamental 2	78,7	27,0	43,8	
Taux net de scolarisation (en %) au fondamental 2	41,7	13,2	22,4	
Taux de précocité scolaire (en %) au fondamental 2	13,4	8,8	11,5	
Taux de retard scolaire (en %) au fondamental 2	33,6	42,5	37,3	
Taux brut de scolarisation (en %) au secondaire	72,4	16,4	36,4	
Taux net de scolarisation (en %) au secondaire	31,1	6,4	15,2	
Taux de précocité scolaire (en %) au secondaire	6,9	5,1	6,4	
Taux de retard scolaire (en %) au secondaire	50,2	55,9	51,8	
Taux d'alphabétisation (en %) de la population âgée de 15 ans et plus	58,4	22,2	34,6	
Taux d'alphabétisation (en %) de la population âgée de 15 à 34 ans	66,6	28,4	42,2	
Proportion (en %) de la population alphabétisée par langue d'alphabétisation	Français	76,2	47,4	62,4
	Arabe	5,8	9,4	7,5
	Anglais	22,9	13,7	18,5
	Une langue nationale	12,3	18,9	15,5
Répartition (en %) par niveau d'instruction de la population âgée de 6 ans et plus	Sans niveau	36,3	73,2	61,2
	Fondamental 1	27,9	18,2	21,4
	Fondamental 2	15,2	5,4	8,6
	Secondaire	13,0	2,6	5,9
	Supérieur	7,5	0,7	2,9
	Total	100	100	100

INTRODUCTION

Le thème « scolarisation, instruction et alphabétisation » s'inscrit dans l'un des objectifs du RGPH5, qui consiste à déterminer les caractéristiques démographiques, sociales, économiques et culturelles de la population. Il s'agit ici d'évaluer l'accès à l'éducation notamment à travers la fréquentation scolaire dans les différents cycles d'enseignement à l'alphabétisation des adultes et de déterminer le niveau d'instruction des individus recensés, en faisant ressortir autant que possible les disparités liées au milieu et, à la région de résidence ainsi qu'aux caractéristiques sociodémographiques, économiques et culturelles de la population.

L'éducation est un pilier fondamental de la formation du capital humain et du développement humain et social de façon générale. Au Mali, malgré des efforts soutenus pour améliorer l'accès à l'éducation, des défis persistent. Le taux de scolarisation reste relativement faible et inégal, avec des écarts marqués entre les zones urbaines et rurales, ainsi qu'entre les sexes. Le thème de la scolarisation, de l'instruction et de l'alphabétisation est donc indispensable pour orienter les politiques publiques et pour mieux comprendre les dynamiques actuelles et pour orienter les politiques publiques en matière d'éducation. De plus, ce thème est d'une importance capitale pour l'atteinte des Objectifs de Développement Durable (ODD), en particulier l'ODD 4, qui vise à garantir une éducation inclusive, équitable et de qualité pour tous d'ici 2030.

Les résultats de ce rapport auront une grande portée pratique, notamment en ce qui concerne la formulation, l'actualisation ou l'évaluation des stratégies ou des programmes sectoriels de développement. Par exemple, les données obtenues pourront servir à actualiser les actions du Programme Décennal de Développement de l'Éducation (PRODEC), qui vise à renforcer l'accès et la qualité de l'enseignement au Mali. Les résultats pourront être également utilisés pour orienter la mise en œuvre de programmes nationaux dans des secteurs connexes comme la santé, notamment la santé de la mère et de l'enfant, la promotion féminine et l'habitat, dans lesquels l'éducation joue un rôle important pour l'amélioration des conditions de vie des populations. En outre, les résultats des analyses contenues dans ce rapport contribuent à la satisfaction du besoin d'informations fiables sur les indicateurs du secteur éducatif en vue de la prise de décisions éclairées et de la mesure des progrès réalisés dans l'atteinte des objectifs gouvernementaux.

Le Mali a mis en place plusieurs politiques et programmes pour favoriser l'accès inclusif à l'éducation. Parmi les initiatives gouvernementales on peut citer la Stratégie Nationale d'Alphabétisation et d'Éducation Non Formelle et le Plan d'Action National pour l'Éducation de Base. Ces deux initiatives visent à combler les lacunes en matière d'éducation, en particulier pour les groupes vulnérables comme les filles, les enfants en milieu rural, et les adultes illettrés. Sur le plan international, le pays a ratifié des accords tels que la Déclaration de Dakar et l'Agenda 2030, qui l'engagent à promouvoir l'éducation inclusive. Cependant, la mise en œuvre de ces politiques reste confrontée à plusieurs défis, tels que le financement insuffisant, les disparités régionales et la qualité des programmes d'enseignement.

Malgré des avancées notables dans la collecte de données sur l'éducation au Mali, des lacunes demeurent, en particulier en ce qui concerne l'alphabétisation des adultes et l'enseignement secondaire et supérieur. Les données disponibles indiquent un taux de scolarisation primaire relativement élevé, mais les abandons scolaires particulièrement parmi les filles, demeurent préoccupants. Les tendances

actuelles montrent également une forte corrélation entre les niveaux d'éducation et les conditions socio-économiques des ménages, mettant en évidence le retard de certaines régions du pays dans ce domaine.

Bien que des progrès aient été réalisés dans le domaine de l'éducation, les actions entreprises jusqu'à présent présentent certaines limites. D'une part, la qualité de l'éducation reste insuffisante, avec des infrastructures scolaires inadaptées à la demande. D'autre part, les données disponibles sont fragmentées et ne permettent pas toujours une analyse approfondie des facteurs influençant l'accès à l'école et la réussite scolaire. L'analyse apportée par ce rapport permettra de combler ces lacunes en fournissant des données actualisées et plus complètes, contribuant ainsi à une meilleure planification et à des interventions plus ciblées.

Par rapport aux enquêtes auprès des ménages, le recensement a l'avantage de l'exhaustivité permettant des analyses à un niveau géographique aussi fin que possible. Par ailleurs, comparativement aux statistiques administratives sur la scolarisation, les données du recensement sur le même phénomène peuvent être croisées avec les caractéristiques de la population scolarisable et avec celles des ménages. Ces données sont plus appropriées pour l'analyse du taux net de scolarisation par cycle d'étude du fait de la disponibilité des effectifs de population nécessaires pour le calcul de cet indicateur.

L'objectif général du rapport sur cette thématique est de déterminer le niveau global de l'éducation de la population et ses disparités en fonction des caractéristiques sociodémographiques, et économiques et par rapport au milieu de résidence et aux régions. De manière spécifique, il s'agit de mesurer les indicateurs de scolarisation, d'instruction et d'alphabétisation et de les mettre en relation avec les caractéristiques sociodémographiques et économiques de la population en faisant des croisements avec les variables correspondantes.

Le présent rapport est structuré en cinq chapitres. D'abord le premier chapitre porte sur les aspects méthodologiques et contextuels du thème avec un accent sur les contextes géographiques, historiques, démographiques, économiques, socioculturels, sanitaires, sécuritaires, politiques et programmatiques. Ensuite le deuxième chapitre mesure et analyse la fréquentation scolaire et préscolaire. Par la suite, le troisième chapitre porte sur l'analyse différentielle de la scolarisation. Dans ce chapitre, le préscolaire et les quatre cycles du système éducatif sont analysés à l'aide d'indicateurs d'accès, de participation et de qualité. Puis le quatrième chapitre fait la mesure de l'alphabétisation de la population. Enfin, le cinquième et dernier chapitre 5 est consacré à la mesure du niveau d'instruction de la population. Pour chacun de ces aspects de l'éducation, l'analyse met en évidence le niveau global observé et les variations de ce niveau en fonction de certaines caractéristiques de la population et des ménages.

CHAPITRE 1. CONTEXTE ET ASPECTS METHODOLOGIQUES

Ce chapitre sert à présenter les différents éléments du contexte de l'analyse qui peuvent faciliter la compréhension ou l'interprétation des résultats trouvés. Dans ce chapitre les aspects méthodologiques sont également présentés, notamment la définition des variables utilisées, les indicateurs de scolarisation et d'alphabétisation et leurs méthodes de calcul.

1.1. Contexte

Les éléments du contexte retenus sont géographiques, historiques, démographiques, économiques, socioculturels, sécuritaires, politiques et programmatiques. Le contexte porte, en outre, sur l'organisation du système éducatif et les structures et infrastructures éducatives existantes.

1.1.1. Contexte géographique

Le Mali, vaste pays d'Afrique de l'Ouest avec une superficie de 1 241 238 km², est marqué par une grande diversité géographique, allant des étendues désertiques du Nord aux savanes du Centre et aux forêts tropicales du Sud. Cette diversité géographique a une incidence directe sur l'accès à l'éducation et les taux d'alphabétisation, créant des disparités régionales significatives.

Les zones désertiques du Nord, telles que Tombouctou, Taoudenni et Kidal, sont confrontées à des défis particuliers en matière d'éducation. L'éloignement des écoles, le manque d'infrastructures et les conditions climatiques extrêmes rendent la scolarisation difficile, en particulier pour les populations nomades qui dépendent de l'élevage et de la transhumance. Les taux d'alphabétisation et de scolarisation y sont parmi les plus bas du pays, reflétant l'isolement géographique et les difficultés d'accès à l'éducation.

Les zones rurales du Centre et du Sud, bien que plus favorables sur le plan climatique, sont également confrontées à des obstacles géographiques. L'éloignement des villages, le manque de routes praticables et les inondations pendant la saison des pluies limitent l'accès aux écoles, en particulier pour les enfants vivant dans des hameaux isolés. Les disparités entre les zones rurales et urbaines sont également importantes, les villes bénéficiant généralement de meilleures infrastructures et d'un accès plus facile à l'éducation.

Les populations nomades, qui représentent une part importante de la population malienne, sont particulièrement vulnérables en matière d'éducation. Leur mode de vie itinérant rend difficile la fréquentation régulière des écoles traditionnelles. Des efforts ont été déployés pour mettre en place des écoles mobiles et des programmes d'éducation non formelle adaptés à leur mode de vie, mais ces initiatives restent insuffisantes pour répondre aux besoins de cette population.

La diversité géographique du Mali constitue donc un défi majeur pour l'éducation. Les disparités régionales en matière d'accès aux services éducatifs, de qualité et d'infrastructures sont en grande partie liées à la rigueur des conditions environnementales plus marquée dans certaines régions que dans d'autres. Elles devraient donc davantage être prises en compte dans les politiques éducatives, afin de garantir une éducation équitable pour tous les enfants, quel que soit le lieu de résidence.

1.1.2. Contexte historique

Selon Diallo et Cissé (2012), la politique éducative du Mali a évolué au gré de la vision des différents gouvernements et des attentes de la population. De l'Université de Sankoré à Tombouctou aux XIV^{ème} et XV^{ème} siècles à l'école française introduite à Kayes en 1886 en passant par les médersas, le système éducatif malien a mis l'accent sur la qualité et souvent au détriment de la quantité. A Sankoré, étaient formés des savants chargés de diffuser la sagesse populaire et à l'école française des cadres en nombre et en qualité nécessaires aux besoins immédiats de l'administration coloniale. Il faut signaler que si l'école française ne cherchait pas à former une élite elle a cependant cherché à recruter (avec peu de succès) les enfants de la chefferie traditionnelle. Etant un enseignement essentiellement religieux, ouvert par principe à tous les enfants, les medersas ont connu au départ une fréquentation beaucoup plus massive que l'école française. Mais cette tendance s'est inversée après l'indépendance en 1960.

Diallo et Cissé (2012) poursuivent en soulignant que l'école de l'époque coloniale avait un premier objectif qui était de servir de porte d'entrée à la civilisation occidentale, auquel s'ajoute la nécessité d'avoir des "interlocuteurs africains" dans l'administration locale des colonies. Aux lendemains de l'indépendance, les nouveaux dirigeants maliens avaient reconnu l'importance de la scolarisation et estimaient qu'il était anachronique de garder la structure et les finalités de l'enseignement hérité du colonisateur. C'est ce qui explique la réforme de 1962 en faveur d'une "éducation de masse et de qualité". Cette réforme a connu un grand succès au regard des réponses apportées aux besoins de l'administration publique malienne qui, en un temps record, a comblé le déficit en cadres. Néanmoins, d'après le RGPH de 1976 seuls 13 % des Maliens de 6 ans et plus avaient été enrôlés à l'école classique.

Selon les mêmes auteurs, après les années 1970, avec la multiplication des domaines d'intervention de l'Etat, autres que l'éducation, conjuguée avec la prise de conscience de la population sur l'importance de la scolarisation, le système éducatif du Mali ne répondait plus aux attentes (crise scolaire de 1980, début du concours de recrutement à la fonction publique en 1983, etc.). Cette situation de détérioration sera amplifiée par les restrictions budgétaires exigées par le FMI.

Diallo et Cissé (2012) poursuivent en notant qu'à un régime socialiste centralisateur avec une gestion planifiée a succédé un régime militaire qui a opté pour une politique libérale tout en gardant les structures administratives héritées du socialisme. En 1992, l'option d'une démocratie décentralisée faisait obligation à l'Etat de mettre en œuvre une politique de décentralisation des administrations publiques chargées de l'éducation. Le redécoupage territorial, le transfert de l'exercice de compétences jusque-là dévolues à l'Etat central et aux collectivités territoriales ainsi que le désengagement progressif et partiel de l'Etat ont joué un rôle dans le développement institutionnel du système éducatif. Ainsi, les Inspections de l'enseignement fondamental (IEF) sont remplacées par les Centres d'animation pédagogique (CAP) plus proches des administrés et les Directions régionales de l'éducation (DRE) par les Académies d'enseignement (AE) avec des missions et attributions étendues.

1.1.3. Contexte démographique

Au plan démographique, le Mali connaît une croissance démographique rapide. Le pays a enregistré sur la période de 1998 à 2009 un taux d'accroissement intercensitaire de 3,6 % puis 3,3 % entre 2009 et 2022 (TRAORE, S., M. et al., 2011). Ce rythme de croissance induit une forte pression démographique sur les infrastructures scolaires avec une population scolarisable qui ne cesse de s'accroître. Selon le RGPH 4 de 2009, les enfants de 7 à 15 ans – tranche d'âge scolaire du fondamental – représentait 23,9 %

de la population, conséquence d'une fécondité élevée et d'une baisse notable de la mortalité des enfants de moins de cinq ans.

Le manque d'infrastructures est un autre défi majeur. De nombreuses écoles sont surpeuplées et manquent de salles de classe, de latrines et de points d'eau potable. Les matériels pédagogiques sont souvent insuffisants. Ces conditions d'apprentissage difficiles ont un impact négatif sur la qualité de l'éducation et la réussite scolaire des élèves.

La croissance démographique rapide aggrave ces problèmes. Le nombre d'enfants en âge d'être scolarisés augmente plus vite que la capacité du système éducatif à les accueillir. Cela entraîne des classes surchargées, un manque d'enseignants et une baisse de la qualité de l'enseignement.

1.1.4. Contexte économique

Sur la période de 2016 à 2022, la croissance économique moyen du Mali s'établit à 3,8 % (INSTAT, 2023)¹. Elle est absorbée par la croissance démographique dont le taux intercensitaire sur la période de 2009 à 2022 est de 3,3 %. L'économie malienne est dominée par le tertiaire. Des calculs effectués à l'aide du tableau ressources emplois (TRE) de 2019 montre que le primaire, constitué en particulier de l'agriculture et de l'élevage en occupe une part importante. Il représente un peu plus du tiers (34,8 %) du PIB en facteurs. Le secondaire a la part la plus faible des 3 secteurs : 24,9 % soit le quart du PIB en facteurs. Le tertiaire occupe la part la plus importante du PIB et est composé du commerce et des services représentant respectivement 12,3 % et 27,9 %. Pour ce qui concerne le commerce extérieur, le Mali exporte des matières premières et importe en général des produits manufacturés. Sur la période de 2012 à 2022, l'or brut, le coton et les animaux sur pied ont représenté, en moyenne, respectivement 73,4 %, 10,2 % et 4,6 % des exportations du Mali.

Il ressort de l'analyse des importations et des exportations, que le Mali exporte des matières premières en minerais ou agricoles à faible valeur ajoutée pour importer des produits manufacturés qui se renchérissent avec le temps. Cela détériore les termes de l'échange pour le pays et ralentit son essor économique malgré les politiques de développement économique. L'indice de développement humain (IDH) du Mali est évalué à 0,410 en 2022 et classe le pays au rang de 188ème sur 193 classés.

L'ampleur de la pauvreté (mesurée par son incidence, c'est-à-dire la proportion d'individus pauvres dans la population) est estimée à 45,5 % au niveau national en 2022 (INSTAT, 2023). Les résultats de l'EMOP révèlent une incidence de la pauvreté de 16,4 % en 2022 à Bamako contre respectivement 26,2 % et 54,9 % dans les autres villes et en milieu rural. La pauvreté frappe moins le district de Bamako par rapport au reste du milieu urbain et encore moins par rapport au milieu rural. La même tendance est observée avec la profondeur de la pauvreté aussi bien que de la sévérité de la pauvreté, c'est à-dire qu'il y a plus d'efforts à fournir en termes de ressources pour réduire la pauvreté dans les autres villes et surtout en milieu rural que dans le district de Bamako.

Cette situation s'explique par le fait que le milieu rural est particulièrement occupé par le secteur primaire avec ces activités à faible valeur ajoutée alors qu'en milieu urbain et davantage à Bamako, sont concentrés les entreprises du secteur industriel et les services publics qui rémunèrent mieux. Cet avantage économique de Bamako et du milieu urbain en général se traduit aussi en avantage pour la

¹ Le chiffre est obtenu par des calculs des auteurs à l'aide de données de comptes nationaux de l'INSTAT.

scolarisation des enfants tandis que les enfants des zones rurales ont moins de chance d'être scolarisés. Les ménages moins pauvres de la ville ont plus accès à l'enseignement privé et même à l'enseignement public qui est gratuit pour tous à cause des coûts directs indirects liés à la scolarisation de leurs enfants (frais des fournitures scolaires, coûts des déplacements quotidiens vers l'école, etc.). Par conséquent, les ménages pauvres sont plus enclins à raccourcir la fréquentation scolaire de leurs enfants afin de les orienter vers des activités économiques rémunératrices afin de contribuer aux dépenses des ménages ou pour constituer des trousseaux de mariage pour les filles.

1.1.5. Contexte socioculturel

Au Mali, les normes et pratiques socioculturelles ont un impact considérable sur l'accès à l'éducation, en particulier pour les filles. Les mariages et les grossesses précoces, la préférence pour l'éducation des garçons et les coûts d'opportunité liés aux tâches domestiques sont autant d'obstacles à la scolarisation des filles.

Les mariages précoces sont une pratique courante au Mali, en particulier dans les zones rurales. Selon l'Enquête Démographique et de Santé (EDS) de 2018, 35 % des femmes âgées de 20 à 24 ans étaient mariées avant l'âge de 18 ans. Ces mariages précoces constituent un des facteurs majeurs des abandons scolaires chez les filles car celles-ci sont alors contraintes de se consacrer à leur rôle d'épouse et de mère.

La préférence pour l'éducation des garçons est également un facteur de discrimination basée sur le genre en matière de scolarisation. Dans de nombreuses familles, les ressources sont limitées et l'investissement dans l'éducation est considéré comme plus rentable pour les garçons, qui sont censés devenir les futurs chefs de famille. Les filles, quant à elles, destinées à se marier, les tâches domestiques leurs sont très souvent réservées avant le mariage et aussi cette occupation aux travaux domestiques non rémunérés est considérée non seulement comme une socialisation mais aussi comme une préparation à leur future fonction d'épouse et de bonne ménagère.

Les coûts d'opportunité liés aux tâches domestiques constituent ainsi un autre obstacle à la scolarisation des filles. Elles sont souvent chargées des tâches ménagères, telles que la cuisine, la lessive et la corvée de l'eau, ce qui leur laisse peu de temps pour étudier. De plus, l'éloignement des écoles et l'insécurité peuvent dissuader les parents d'envoyer leurs filles à l'école.

La perception de l'école comme un vecteur d'occidentalisation peut également constituer un frein dans certaines communautés, particulièrement celles confessionnelles. L'enseignement dispensé à l'école est parfois perçu comme incompatible avec les valeurs traditionnelles et, susceptible d'entraîner un déchirement culturel et spirituel des enfants, ce qui peut susciter des réticences de la part des parents.

Ces normes et pratiques socioculturelles ont des conséquences néfastes sur l'éducation des filles. Elles contribuent à perpétuer les inégalités entre les sexes, favorisent la déperdition scolaire des filles et à limiter le potentiel du capital humain du pays.

1.1.6. Contexte sécuritaire

Le système éducatif malien est affecté par une insécurité multidimensionnelle persistante que subit le pays depuis 2012. La situation est particulièrement précaire dans les régions du Nord et du Centre où le système éducatif reste négativement marqué dans certaines localités par les effets de la situation

sécuritaire. Depuis les premières années de l'indépendance le septentrion du Mali est en proie à l'insécurité causée par la rébellion. Il y a eu plusieurs épisodes de rébellion mais elle se limitait généralement au Nord du pays. En 2012, le conflit armé qui autrefois se limitait à une rébellion avec des revendications politiques et territoriales devient, en outre, religieux. Des groupes djihadistes, se revendiquant d'une idéologie religieuse, s'associent à la rébellion. Le 17 janvier 2012, la coalition de rebelles et de djihadistes attaque la garnison militaire de Ménaka, ce fut le début du conflit armé qui perdure. Cette coalition a occupé toutes les régions du Nord et une partie de celle de Mopti. Il s'agit d'une zone estimée à deux tiers du territoire national. Toute l'administration, y compris scolaire, a quitté cette partie du pays et les écoles sont fermées. Certains élèves se sont déplacés vers le reste du pays pour ne pas arrêter leur fréquentation scolaire mais un bon nombre est resté sur place.

Au début de l'année 2013, l'armée malienne, avec l'appui de forces internationales, a entrepris la récupération de la plupart de ses camps au Nord sans pour autant éradiquer le phénomène. En juin 2013, les mouvements rebelles qui se sont démarqués des djihadistes concluent avec le gouvernement l'accord de Ouagadougou pour organiser l'élection présidentielle et ouvrir des discussions de fonds pour un accord de pays. Ce fut sous l'égide de la communauté internationale en particulier les autorités Burkinabè. Au cours du second semestre de 2013 les élections présidentielle et législatives ont été organisées. Plus tard, les négociations ont démarré entre le gouvernement et les groupes armés sous la médiation de la diplomatie algérienne et de la communauté internationale et aboutissent à l'accord pour la paix et la réconciliation au Mali signé à Bamako en mai et juin 2015. L'accord n'a pas permis la fin du conflit même entre parties signataires. Les groupes armés djihadistes perturbent les écoles en menaçant les enseignants qui exercent dans le Nord et le Centre particulièrement en milieu rural bénéficiant relativement moins de la présence militaire. Ils obligent, ainsi, l'administration scolaire locale à fermer plusieurs écoles. En 2022, année de réalisation du recensement, malgré le renforcement de la présence militaire, plusieurs écoles restent fermées sous la menace des groupes armés terroristes. Cela est source de déscolarisation pour de nombreux élèves au Nord et au Centre du pays.

Le nombre d'écoles fermées en raison de l'insécurité dans le système éducatif malien varie selon la source et la période. Par exemple :

- En 2019, 1 113 écoles ont été fermées, affectant 333 900 élèves (OCHA, 2020).
- En 2015, il y avait 280 écoles fermées au Mali. En 2019, il y avait 525 écoles fermées rien que dans la région de Mopti (UNICEF).
- En juin 2022, 10 des 26 académies du pays étaient touchées par la fermeture d'écoles, notamment à Kidal, Gao, Ménaka et Mopti (Ministère de l'éducation nationale).
- En septembre 2022, il y avait 1 730 écoles fermées au Mali (ONU).
- En octobre 2022, près de 1 500 écoles étaient fermées au Mali (Ministère de l'éducation nationale).

Ainsi, le nombre d'écoles fermées en raison de l'insécurité varie de 280 à 1.730 selon les sources et les périodes.

1.1.7. Contexte politique et programmatique

Selon Diallo et Cissé (2012), en vue d'adapter le contenu de l'école à ses objectifs et à sa finalité, le système éducatif malien a connu, depuis l'accession à l'indépendance en 1960, un certain nombre de réformes ou tentatives de réformes et d'innovations. Parmi celles-ci, les plus importantes sont la réforme de 1962 ; l'introduction en 1979 des langues nationales comme médium d'enseignement ; le Programme décennal de développement de l'éducation (PRODEC) de 1998.

Selon les auteurs, la réforme de 1962 avait pour ambition d'atteindre dans les meilleurs délais et à coûts réduits la scolarisation primaire universelle (SPU). En 1992, trente ans après, les chances de réussite d'un "enseignement de masse et de qualité" se sont avérées bien minces. D'un taux brut de scolarisation (TBS) de 7 % en 1962, le Mali est passé à 32,8 % en 1992. Cependant cette réforme n'a pas permis de résoudre tous les problèmes du système qui présente encore de grandes insuffisances parmi lesquelles, il y a : les faibles taux d'inscription et de scolarisation avec des disparités entre régions, entre milieu urbain et milieu rural et entre sexes ; une articulation des cycles et une cohérence interne plutôt déséquilibrées ; des coûts encore trop élevés dont les sources sont soit mal identifiées soit au bord de l'essoufflement.

La fermeture des écoles normales a créé un déficit criard de maîtres du fondamental sur le marché de l'emploi. Ainsi, à défaut d'avoir un maître formé dans les écoles appropriées, il a fallu prendre dans le marché d'autres diplômés et les former de façon à tenir les classes. Avec l'appui des partenaires techniques et financiers (PTF), il est plus facile de construire des salles de classe et de les équiper que de former des maîtres compétents dans un temps record d'où la « Stratégie alternative de recrutement du personnel enseignant » (SARPE).

Pour ce qui est du contexte programmatique, Diallo et Cissé (2012) soulignent que pour la deuxième fois depuis son indépendance, en 1998, le Mali s'est engagé dans la refondation de son système éducatif. Avec l'appui de ses partenaires techniques et financiers (PTFs), le Gouvernement du Mali a élaboré et validé un Programme de développement décennal de l'éducation (PRODEC) adopté le 13 mai 1998 pour la période 1998-2008 avec l'objectif "un village, une école et/ou un centre d'éducation pour le développement (CED)".

Le Programme d'investissement dans le secteur de l'éducation (PISE) constitue le plan d'opérationnalisation (2001-2010) du PRODEC avec un retard de démarrage de près de deux ans. Il comprend trois phases : une première phase de quatre ans allant de 2001 à 2004, prorogée d'un an en incluant 2005 et caractérisée par l'émergence d'une nouvelle culture organisationnelle et la mise en route de la décentralisation de l'éducation. Une deuxième phase de trois ans allant de 2006 à 2008, prorogée d'un an en incluant 2009, a permis le renforcement des acquis de la première phase. Une troisième phase de 2011 à 2013 a été axée sur l'accélération de la mise en œuvre de la décentralisation.

Malgré ces cadres ambitieux, la mise en œuvre des programmes éducatifs au Mali se heurte à de nombreuses difficultés. L'insécurité dans plusieurs régions du pays entrave l'accès à l'éducation et perturbe le fonctionnement des écoles. Le manque de ressources financières et humaines limite la capacité du gouvernement à mettre en œuvre les réformes prévues. La faible capacité de gestion au niveau local et la corruption sont également des obstacles majeurs à la mise en œuvre efficace des programmes.

Les évaluations du PRODEC et du PISE ont révélé des résultats mitigés. Si des progrès ont été réalisés en termes d'accès à l'éducation, la qualité de l'enseignement reste un défi majeur. Les disparités régionales persistent et les taux d'abandon scolaire restent élevés.

1.1.8. Organisation du système éducatif

Le système éducatif au Mali comprend cinq niveaux, du préscolaire au supérieur. L'éducation préscolaire au Mali est encore peu développée. Elle vise à assurer la prise en charge éducative des enfants et à les préparer à la vie scolaire. L'enseignement fondamental est composé de deux cycles que sont le fondamental 1 dont la durée est de 6 ans et 3 ans pour le fondamental 2. Ainsi, l'enseignement fondamental aussi appelé enseignement de base dure au total 9 ans. Cet enseignement de base est sanctionné par le diplôme d'études fondamentales (DEF) qui ouvre les portes du secondaire. L'enseignement secondaire regroupe le secondaire général, le secondaire technique, le secondaire professionnel et le secondaire normal. Le secondaire général et le secondaire technique dont les écoles sont les lycées sont des cycles de 3 ans sanctionnés par le baccalauréat. Le secondaire professionnel a deux composantes qui sont sanctionnés respectivement par le certificat d'aptitude professionnelle (CAP) et le brevet de technicien (BT). L'enseignement normal est composé des instituts de formation de maîtres (IFM), successeurs des IPEG et de l'ENSEC. Les IFM forment les enseignants de l'école fondamentale. Ce cycle dure 4 ans après une entrée avec le DEF ou 2 ans après une entrée avec le baccalauréat. Les diplômés des secondaires professionnel et normal peuvent entrer directement sur le marché du travail. Ils peuvent aussi poursuivre les études au supérieur tandis que les lycéens doivent, en principe, poursuivre au supérieur. Le supérieur est composé de facultés, d'instituts et de grandes écoles publics et privés. L'enseignement supérieur a adopté le système « Licence, Master, Doctorat (LMD) » en 2007.

1.1.9. Structures et infrastructures éducatives

L'éducation au Mali est considérée comme un droit fondamental des Maliens. Le gouvernement a divisé l'enseignement fondamental en deux cycles, ce qui permettait aux élèves maliens de passer des examens pour être admis dans l'enseignement secondaire puis le supérieur. Le Mali a récemment connu une forte augmentation de la scolarisation en raison des réformes éducatives. Cependant, de nombreux Maliens sont confrontés à des problèmes d'accès, de situation géographique, de préjugés sexistes et de qualité de l'éducation.

La malnutrition, la maladie, le handicap et l'inefficacité de l'éducation contribuent à certains des problèmes d'éducation dans ce pays. Néanmoins, plusieurs initiatives nationales et étrangères ont été prises pour résoudre certains de ces problèmes.

En termes de structures et d'infrastructures, il y a eu des projets de construction et d'équipement d'écoles. Par exemple, l'étude menée par la JICA en 2005-2006 visait à élaborer un concept de base pour la construction et l'équipement des écoles primaires au Mali. L'étude a identifié les composants d'infrastructures, de mobilier et d'équipement nécessaires pour les écoles primaires. Par ailleurs, le PRODEC 2 vise à développer l'éducation et la formation professionnelle au Mali, notamment par la construction de structures spécialisées pour l'enseignement supérieur. Le Tableau 1.1 donne le nombre d'écoles du fondamental au secondaire selon les normes respectées.

Tableau 1.1. Nombre d'écoles du fondamental au secondaire selon les normes

Statut	Nombre d'écoles ayant des Latrines fonctionnelles	Nombre d'écoles fonctionnelles ayant des sources d'eau Potable	Nombre d'écoles fonctionnelles ayant l'électricité	Nombre d'écoles fonctionnelles ayant des dispositifs de lavage des mains	Nombre d'écoles fonctionnelles utilisant l'ordinateur à des fins pédagogiques	Nombre d'écoles fonctionnelles connectées à Internet pour des fins pédagogiques
Fondamental 1						
Public	5 925	4 217	541	4 821	267	100
Privé	3 695	3 356	1 230	2 717	216	64
Communautaire	1 027	963	213	1 028	197	545
Ensemble	10 647	8 536	1 984	8 566	680	709
Fondamental 2						
Public	1 689	1 286	623	1 402	592	55
Privé	2 040	1 859	1 346	1 670	631	164
Communautaire	89	56	54	68	33	6
Ensemble	3 818	3 201	2 023	3 140	1 256	225
Secondaire général						
Public	163	102	99	97	63	51
Privé	1 423	1 047	1 010	858	571	577
Ensemble	1 586	1 149	1 109	955	634	628
Secondaire technique						
Public	21	6	6	24	37	2
Privé	61	34	36	60	135	23
Ensemble	82	40	42	84	172	25
Secondaire professionnel						
Public	19	20	20	20	18	13
Privé	660	588	595	565	478	298
Ensemble	679	608	615	585	496	311
Secondaire normal						
Public	16	18	18	17	16	10
Privé	0	0	0	0	0	0
Ensemble	16	18	18	17	16	10

Source : Annuaire statistiques 2021-2022 de la CPS/Education

1.2. Aspects méthodologiques

Cette section passe en revue les principales questions, variables, du RGPH en lien avec l'éducation et dans cette analyse. Elle présente également les indicateurs utilisés ainsi que les méthodes pour leurs calculs.

1.2.1. Rappel des variables du questionnaire ménage ordinaire

L'étude sur l'éducation au Mali, dans le cadre du RGPH5, s'appuie sur huit questions clés (P17A à P21, P26 et P27) qui abordent divers aspects de l'éducation :

- **Fréquentation scolaire ou préscolaire (P17A)** : Cette question permet de déterminer si les individus n'ont jamais été scolarisés, ont abandonné l'école ou sont actuellement scolarisés.
- **Statut de l'établissement (P18)** : Cette question identifie si l'établissement fréquenté par l'individu est public ou privé.

- **Niveau d'instruction (P19)** : Cette question détermine le plus haut niveau d'instruction atteint par l'individu.
- **Dernière classe suivie (P20)** : Cette question précise la dernière classe fréquentée par l'individu.
- **Diplôme (P21)** : Cette question identifie le diplôme le plus élevé obtenu par l'individu.
- **Statut d'alphabétisation (P26)** : Cette question détermine si l'individu sait lire et écrire dans une langue quelconque.
- **Langue d'alphabétisation (P27)** : Cette question identifie la langue dans laquelle l'individu sait lire et écrire.

Ces questions sont posées à différentes tranches d'âges de la population, permettant ainsi une analyse détaillée de l'éducation à différents stades de la vie.

1.2.2. Définition des concepts clés

L'étude utilise des concepts clés pour analyser l'éducation au Mali. Ces concepts sont définis dans cette sous-section.

1.2.2.1. Alphabétisation

Selon l'UNESCO, une personne est dite alphabétisée si « elle sait lire, écrire et comprendre un texte simple relatif à des faits de sa vie quotidienne ». La définition adoptée dans le cadre du RGPH5, ne prend en compte que les critères de « savoir lire » et de « savoir écrire ». La question posée lors du recensement est : « est-ce que [NOM] sait lire et écrire dans une langue quelconque (nationale ou étrangère) ? », une question posée pour toutes les personnes âgées de 12 ans ou plus. Il s'agit d'une information déclarative en ce sens que cette capacité à lire et à écrire n'est pas effectivement testée lors de la collecte. Il faut souligner qu'il s'agit de la même définition adoptée au cours des recensements précédents, ce qui permet d'assurer une comparabilité dans le temps de l'ampleur de l'alphabétisation.

1.2.2.2. Scolarisation

La scolarisation peut être définie comme le « processus qui consiste à doter des enfants et des jeunes de connaissances et dans le cadre du système d'enseignement formel » (Kobiané, 2006). C'est une acception large de la scolarisation qui prend en compte plusieurs dimensions : i) l'accès à l'éducation qui différencie les personnes qui ont déjà été dans le système éducatif (qu'ils y soient toujours ou qu'ils n'y soient plus à un moment donné) de celles qui n'ont jamais été à l'école ; ii) la fréquentation scolaire qui est le fait d'être ou non dans une structure d'enseignement formel au moment du recensement ; iii) le parcours scolaire qui permet d'apprécier la progression au sein du système éducatif (achèvement des différents cycles, redoublements, réussite aux examens, abandons, etc.).

Population scolaire : elle désigne l'ensemble des personnes qui fréquentent une structure formelle d'enseignement scolaire. Cet ensemble est constitué d'élèves et d'étudiants.

Population scolarisable ou en âge d'être scolarisée : elle correspond aux populations des groupes d'âges officiels de fréquentation à un cycle d'enseignement. Elle est utilisée comme dénominateur pour le calcul des taux de scolarisation.

La « lettre de politique éducative de 2010 » portant organisation du système éducatif malien, fixe les groupes d'âges officiels de fréquentation par cycle d'enseignement. Ce sont :

- 03 à 06 ans pour le préscolaire ;
- 07 à 12 ans pour l'enseignement fondamental premier cycle (fondamental 1) ;
- 13 à 15 ans pour l'enseignement fondamental second cycle (fondamental 2) ;
- 16 à 18 ans pour l'enseignement secondaire ;
- 19 à 24 ans pour l'enseignement supérieur ;
- Enseignement de base : Il s'agit de la scolarisation obligatoire pour tous les enfants maliens de 7 à 15 ans et qui comprend le fondamental 1 et le fondamental 2.

1.2.2.3. Instruction

L'instruction est la capacité pour un individu de savoir lire, écrire et expliquer. À la différence de l'alphabétisation, l'instruction renvoie au système formel et est échelonnée en cycles. Plus l'individu avance dans les cycles, plus il acquiert des compétences de plus en plus importantes qui devraient lui permettre de s'insérer plus facilement sur le marché du travail.

La distribution de la population suivant le niveau d'instruction, notamment celle d'âge actif, permet d'apprécier le niveau de capital humain d'un pays. Le niveau d'instruction est le niveau ou cycle d'études que l'individu fréquente ou bien celui qu'il fréquentait à ces dernières études.

1.2.3. Définitions et mesures des indicateurs

L'étude utilise divers indicateurs pour mesurer l'alphabétisation, la scolarisation et l'instruction au Mali.

1.2.3.1. Indicateurs d'alphabétisation

Pour les besoins de comparaisons internationales, les indicateurs permettant de mesurer l'état d'alphabétisation sont généralement calculés pour la population de 15 ans et plus. Il s'agit du taux d'alphabétisation défini par l'UNESCO (2006). La population alphabétisable, dans le cadre du RGPH5, est celle 12 ans et plus. La population d'étude retenue dans le cadre de cette analyse est celle de 15 ans et plus.

Taux d'alphabétisation : c'est le rapport de la population alphabétisée à la population alphabétisable. Ce taux se calcule comme suit :

Taux d'alphabétisation dans une population donnée : (nombre de personnes de cette population qui savent lire et écrire dans une langue quelconque/effectif total de cette population) *100.

$$\text{Taux d'alphabétisation} = \frac{\text{Effectif alphabétisé}}{\text{Effectif de la population alphabétisable}} \times 100$$

1.2.3.2. Indicateurs de scolarisation

1.2.3.2.1 Indicateurs d'accès

Taux d'accès au fondamental 1 : C'est le nombre d'enfants du groupe d'âges 10-12 ans ayant déjà été à l'école (qu'ils fréquentent ou non au moment du recensement) rapporté à l'ensemble des enfants de ce groupe d'âges. Le choix du seuil de 10 ans s'explique par le fait qu'au-delà de cet âge, les chances d'entrée à l'école sont très faibles. En prenant plusieurs générations d'enfants (ici trois), cela permet de corriger l'effet de génération. L'indicateur d'accès ainsi obtenu donne bien entendu les conditions d'accès au système quelques années antérieures à la date du recensement (entre 2016 et 2018).

$$\text{Taux d'accès} = \frac{\text{Effectif scolarisé de 10 à 12 ans}}{\text{Effectif de la population de 10 à 12 ans}} \times 100$$

1.2.3.2.2 Indicateurs de participation scolaire

Le Taux Brut de Scolarisation (TBS) représente le nombre d'enfants inscrits à un cycle d'enseignement donné, indépendamment de leur âge, rapporté à la population en âge officiel de fréquenter ce cycle. Par conséquent, ce taux peut dépasser 100.

$$\text{Taux brut de préscolarisation} = \frac{\text{Effectif au préscolaire}}{\text{Effectif de la population de 3 à 6 ans}} \times 100$$

$$\text{TBS d'un cycle} = \frac{\text{Effectif fréquentant ce cycle}}{\text{Effectif de la population ayant l'âge officiel de ce cycle}} \times 100$$

Le Taux Net de Scolarisation (TNS) représente le nombre d'enfants inscrits à un cycle d'enseignement donné, respectant l'âge officiel de ce cycle, rapporté à la population en âge officiel de fréquenter ce cycle.

Pour le RGPH5, il s'agit de l'effectif des enfants scolarisés dans un cycle donné au moment du recensement (année scolaire de référence 2021-2022) rapporté à l'effectif du groupe d'âge officiel pour ce cycle au recensement.

$$\text{TNS d'un cycle} = \frac{\text{Effectif fréquentant ce cycle respectant son âge officiel}}{\text{Effectif de la population ayant l'âge officiel de ce cycle}} \times 100$$

1.2.3.2.3 Indicateurs de qualité

Espérance de vie scolaire (EVS) : c'est la durée moyenne qu'un individu qui entre dans le système éducatif (première année du fondamental 1) peut espérer passer dans ce système scolaire. Il correspond à la somme des taux de scolarisation par âge spécifique pour tous les niveaux d'enseignement. Elle peut être aussi calculée de la façon suivante : le taux net de scolarisation de l'enseignement fondamental 1 multiplié par le nombre d'années de scolarité (6 ans), plus le taux net de scolarisation du fondamental 2 multiplié par le nombre d'années de scolarité (3 ans) et cela jusqu'au niveau supérieur. C'est un indicateur du niveau de rétention dans le système.

$$EVS = TNS_{Fond.1} \times 6 + TNS_{Fond.2} \times 3 + TNS_{Second.} \times 3 + TNS_{Sup.} \times 6$$

Avec :

- $TNS_{Fond.1}$: TNS du fondamental 1 ;

- $TNS_{Fond.2}$: TNS du fondamental 2 ;
- $TNS_{Second.}$: TNS du secondaire ;
- $TNS_{Sup.}$: TNS du supérieur.

Précocité scolaire : C'est le fait d'être inscrit dans une classe avant l'âge officiel de scolarisation dans la classe concernée, l'âge officiel d'entrée à l'école fondamentale 1 étant de 7 ans et ce cycle d'enseignement ayant une durée 6 ans. Ainsi, la précocité scolaire à la première année du fondamental 1 est mesurée à partir de la proportion des enfants de moins de 7 ans qui sont en 1^{ère} année. En 2^{ème} année, elle est mesurée à partir de la proportion des enfants de moins de 8 ans qui sont en 2^{ème} année et ainsi de suite jusqu'en 6^{ème} année où elle correspond aux enfants de moins de 12 ans se trouvant dans cette classe. Pour l'ensemble du cycle primaire, la précocité scolaire correspond aux enfants de moins de 7 ans qui sont au fondamental 1, ce qui donne des chiffres plus faibles que ceux observés par classe.

$$\text{Taux de précocité d'un cycle donné} = \frac{\text{Effectif précoce à ce cycle}}{\text{Effectif de ce cycle}} \times 100$$

Retard scolaire : c'est le fait pour un élève d'avoir un âge supérieur à l'âge officiel de la classe. En 1^{ère} année, les élèves en retard scolaire sont ceux âgés de plus de 7 ans, en 2^{ème} année, il s'agit des élèves âgés de plus de 8 ans, ainsi de suite jusqu'en 6^{ème} année où il renvoie aux élèves âgés de plus de 12 ans. Ainsi :

- **Le taux de retard scolaire d'une classe** est le rapport entre le nombre d'élèves dont l'âge est supérieur à l'âge officiel de la classe et l'ensemble des élèves de la classe ;
- **Le taux de retard scolaire à un cycle** est le rapport entre le nombre d'élèves dont l'âge est supérieur à celui officiel d'inscription de leur cycle et l'ensemble des élèves du cycle ;

$$\text{Taux de retard d'un cycle} = \frac{\text{Effectif en retard dans le cycle}}{\text{Effectif de ce cycle}} \times 100$$

Taux d'achèvement du fondamental 1 : il est calculé en faisant le produit du taux d'accès et du taux de rétention, en supposant que les conditions de scolarisation des 10-12 ans ont été quasiment les mêmes que celles des 15-17 ans. Le taux de rétention qui intervient dans le calcul du taux d'achèvement est donné par la proportion, parmi les 15-17 ans ayant été à l'école, de ceux ayant atteint la 6^{ème} année. Ce dernier taux est calculé en supposant qu'à 15-17 ans, un enfant devrait avoir achevé le fondamental (1^{er} et 2^{ème} cycles).

$$\text{Taux de rétention} = \frac{\text{Effectif de 15 à 17 ans scolarisé}}{\text{Effectif de 15 à 17 ans}} \times 100$$

$$\text{Taux d'achèvement} = \text{Taux d'accès} \times \text{Taux de rétention}/100$$

1.2.3.2.4 Indicateur transversal

Indice de parité de scolarisation : Cet indicateur mesure l'inégalité entre les filles et les garçons face à l'éducation (indicateur fille/indicateur garçon). Il peut être calculé pour chaque milieu de résidence pour ressortir la disparité urbain/rural. Il peut être calculé également en fonction du niveau de vie des ménages dont sont issus les enfants en comparant les enfants de ménages plus riches et plus pauvres (« Plus riches » (quintile 5) / « Plus pauvres » (quintile 1)).

$$\text{Indice de parité du groupe A par rapport au groupe B} = \frac{\text{Indicateur du groupe A}}{\text{Indicateur du groupe B}}$$

1.2.3.2.5 Indicateur d'instruction

Le taux d'instruction : C'est la proportion de la population cible instruite par rapport à la population cible totale. Cette proportion peut se calculer pour chaque sexe et pour chaque milieu de résidence ou chaque région. On peut dégager la proportion de la population instruite ayant atteint un niveau d'étude donné (primaire ou fondamental 1, secondaire ou fondamental 2, supérieur).

$$\text{Taux d'instruction} = \frac{\text{Effectif ayant au moins le niveau fondamental 1}}{\text{Effectif de la population}} \times 100$$

1.2.4. Évaluation de la qualité des données

Une évaluation interne est réalisée en analysant les non-réponses et les incohérences dans les données. Une évaluation externe est également effectuée pour comparer les données du recensement avec celle issues d'autres sources, telles que les statistiques scolaires du Ministère de l'Éducation Nationale.

1.2.4.1. Evaluation interne

Le Tableau 1.2 montre que le taux de non-réponse des questions utilisées comme variables dans l'analyse est faible. Excepté les variables « état matrimonial » et « langue d'alphabétisation », le seuil tolérance de 5 % de non-réponses est respecté pour les variables. Pour les deux variables au-delà de ce seuil, le taux de non réponse est respectivement de 5,1 % et 5,2 %, non exagérément élevé non plus. La population totale des ménages ordinaires de 21.347.587 ne concerne pas entièrement toutes les questions ; cela fait que la population concernée est de taille inférieure pour certaines questions. Le taux de réponse est donc suffisant pour que les variables puissent servir à l'analyse.

Tableau 1.2. Non réponses des variables utilisées

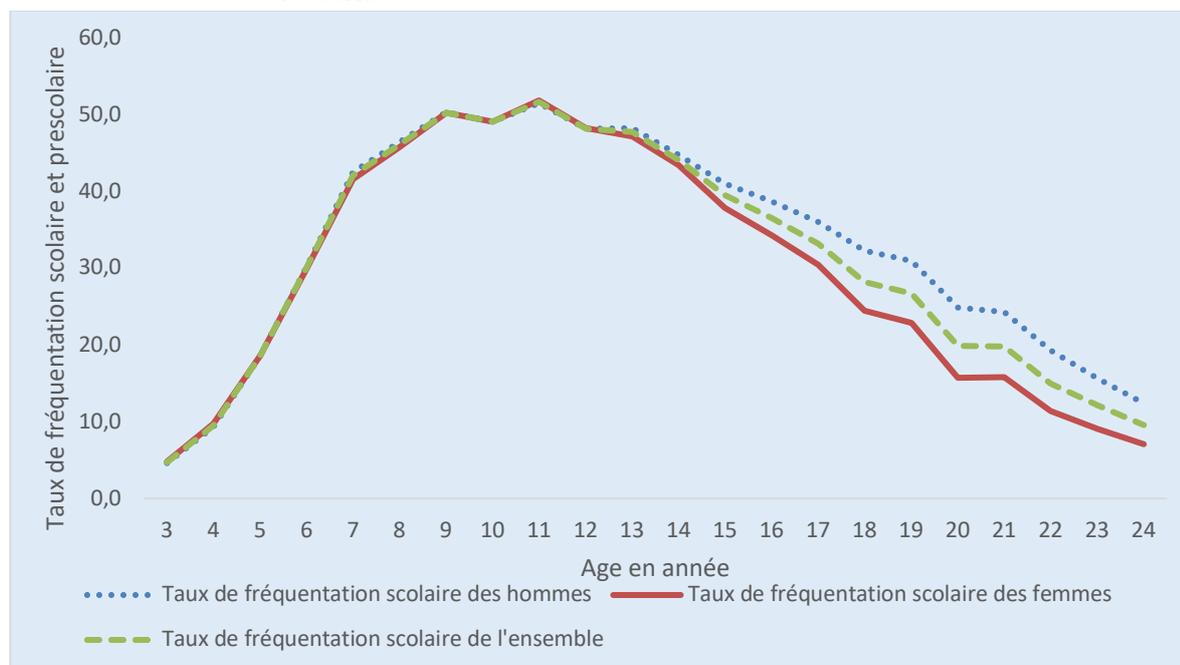
Variables	Population concernée	Effectif n'ayant pas répondu	Taux de non-réponse (en %)
Région de résidence	21 347 587	0	0,0
Milieu de résidence	21 347 587	0	0,0
Lien de parenté avec le CM	21 347 587	0	0,0
Sexe	21 347 587	0	0,0
Age	21 347 587	0	0,0
Présentation de caractéristiques physiques particulières	21 347 587	77 515	0,4
Survie de la mère	21 347 587	200 748	0,9
Survie du père	21 347 587	166 175	0,8
Statut de fréquentation scolaire et préscolaire	19 141 587	257 396	1,3
Établissement fréquenté	3 846 467	35 370	0,9
Niveau d'instruction	19 141 587	142 837	0,7
Statut d'alphabétisation	12 892 256	380 617	3,0
Langue d'alphabétisation	5 228 325	271 790	5,2

Variables	Population concernée	Effectif n'ayant pas répondu	Taux de non-réponse (en %)
Niveau de vie du ménage	21 347 587	0	0,0
Déplacement pour insécurité ou conflit armé depuis 2009	21 347 587	19 543	0,1
Présence d'un handicap majeur	21 347 587	0	0,0
Type de handicap majeur	21 347 587	0	0,0
Statut de l'établissement fréquenté	3 846 467	35 370	0,9
Etat matrimonial	12 892 256	651 574	5,1
Diplôme le plus élevé obtenu	6 582 012	17 877	0,3
Dernière classe suivie	6 756 418	16 402	0,2

Le présente l'évolution des taux de fréquentation scolaire par âge. Il s'y dégage une allure relativement normale. La forte croissance de 3 à 7 ans, marque le passage du préscolaire volontaire au fondamental 1 obligatoire. Cette augmentation se poursuit mais connaît un fléchissement entre 10 et 11 ans. Au-delà de cet âge le taux de fréquentation scolaire entame une baisse linéaire. Cela s'explique par les déperditions scolaires.

Graphique 1.1 présente l'évolution des taux de fréquentation scolaire par âge. Il s'y dégage une allure relativement normale. La forte croissance de 3 à 7 ans, marque le passage du préscolaire volontaire au fondamental 1 obligatoire. Cette augmentation se poursuit mais connaît un fléchissement entre 10 et 11 ans. Au-delà de cet âge le taux de fréquentation scolaire entame une baisse linéaire. Cela s'explique par les déperditions scolaires.

Graphique 1.1. Evolution des taux de fréquentation scolaire par année d'âge selon le sexe



1.2.4.2. Evaluation externe

Le Tableau 1.3 permet de faire une comparaison entre les effectifs des différents cycles selon le recensement d'une part et les statistiques administratives d'autre part. Il ressort que les deux sources ne donnent pas les mêmes effectifs. Le cycle qui regroupe le plus d'élèves est le fondamental 1 suivi du fondamental 2. Plus généralement, du fondamental 1 au supérieur les effectifs décroissent quels que soient la source et le sexe. Les écarts absolus et relatifs d'effectifs entre le recensement et les statistiques scolaires montrent que quel que soit le cycle, il se dégage un écart entre les deux sources. L'écart relatif en valeur absolue décroît avec le cycle allant de -37,7 % pour le préscolaire à -3,9 % pour le supérieur.

Tableau 1.3. Effectifs des élèves/étudiants par classe/cycle d'études et sexe selon le recensement de 2022 et les statistiques scolaires de 2021/2022

Cycle		Préscolaire	Fondamental1	Fondamental2	Secondaire	Supérieur
RGPH2022	Masculin	103 309	1 227 019	341 996	266 731	94 077
	Féminin	99 827	1 102 071	317 074	223 061	59 514
	Ensemble	203 135	2 329 090	659 070	489 792	153 591
Annuaire statistiques	Masculin	73 827	1 522 343	387 851	294 477	91 698
	Féminin	73 682	1 346 122	387 851	238 755	56 157
	Ensemble	147 509	2 868 465	775 702	533 232	147 855
Annuaire statistiques – RGPH2022	Masculin	-29 482	295 324	45 855	27 746	-2 379
	Féminin	-26 145	244 051	70 777	15 694	-3 357
	Ensemble	-55 626	539 375	116 632	43 440	-5 736
(Annuaire statistiques – RGPH2022) /RGPH2022	Masculin (en %)	-39,9	19,4	11,8	9,4	-2,6
	Féminin (en %)	-35,5	18,1	18,2	6,6	-6,0
	Ensemble (en %)	-37,7	18,8	15,0	8,1	-3,9

Source : Calcul de l'auteur à l'aide des données de RGPH-2022 – INSTAT/ Annuaire statistiques 2021-2022 de la CPS/Education

Le Tableau 1.4 présente les taux bruts de scolarisation (TBS) selon le RGPH5 d'une part et l'annuaire statistique 2021-2022 du fondamental 1 d'autre part. Les statistiques sont désagrégées selon la région avec le découpage administratif à huit régions. L'utilisation de cet ancien découpage régional est imposée par la désagrégation des statistiques scolaires. Il apparaît des différences importantes selon les deux sources. Quels que soient la région et le sexe, les TBS donnés par l'annuaire sont plus élevés. Toutefois pour le district de Bamako et la région de Tombouctou, les chiffres sont proches. A l'opposé, la différence explose pour les régions de Kidal et Gao. Pour ces deux régions, l'annuaire statistique donne des statistiques beaucoup plus élevées que celles du RGPH5. En termes de parité entre les sexes, les deux sources donnent des indices proches à l'exception du cas de la région de Kidal.

Tableau 1.4. Taux brut de scolarisation (en %) au Fondamental 1 par région selon le sexe

Région	RGPH5				Annuaire statistique du fondamental 1			
	Sexe			Indice de parité (Filles/Garçons)	Sexe			Indice de parité (Filles/Garçons)
	Masculin	Féminin	Ensemble		Masculin	Féminin	Ensemble	
Kayes	67,0	59,9	63,6	0,9	80,6	68,1	74,5	0,8
Koulikoro	75,5	72,6	74,1	1,0	111,2	101,3	106,4	0,9
Sikasso	64,7	60,9	62,9	0,9	90,9	82,6	86,8	0,9
Ségou	54,8	52,5	53,7	1,0	68,4	63,7	66,1	0,9
Mopti	27,9	29,8	28,8	1,1	36,9	39,5	38,2	1,1
Tombouctou	17,1	19,5	18,2	1,1	16,2	16,0	16,1	1,0
Gao	23,8	26,8	25,1	1,1	91,6	85,3	88,5	0,9
Kidal	2,3	2,4	2,4	1,0	48,1	28,3	38,4	0,6
Bamako	109,1	105,0	107,0	1,0	107,6	108,3	107,9	1,0
Ensemble	63,7	61,9	62,8	1,0	84,1	78,1	81,2	0,9

Source : RGPH-2022 – INSTAT/ Annuaire statistique 2021-2022 du fondamental 1 – CPS/Education

1.3. Vue d'ensemble

Le système éducatif malien englobe plusieurs niveaux, allant du préscolaire au supérieur, en passant par les deux cycles de l'enseignement fondamental et le secondaire. Les écoles publiques, privées, communautaires et les médersas coexistent dans ce système. Cependant, l'éducation préscolaire reste peu développée. Depuis l'adoption de la loi de 1962, qui visait un enseignement de masse et de qualité, le système éducatif malien a dû faire face à de nombreux défis, notamment le retard dans la scolarisation des filles, le manque de ressources (infrastructures, manuels scolaires, personnel) dû aux restrictions budgétaires, les classes surchargées et les abandons fréquents.

La pression démographique est un autre défi majeur, car le système doit intégrer une population scolarisable en constante augmentation. De plus, la perte de temps d'instruction affecte les résultats et les conditions d'enseignement et d'apprentissage, exacerbée par la situation sécuritaire du pays.

En évaluant les données du RGPH5, l'évolution du taux de fréquentation scolaire par sexe et par âge semble cohérente. Cependant, des différences apparaissent entre les effectifs d'élèves/étudiants des annuaires statistiques 2021-2022 et ceux du RGPH5, notamment pour le taux brut de scolarisation au fondamental 1, sauf dans le district de Bamako où les écarts sont minimes. En général, les annuaires présentent des chiffres plus élevés.

CHAPITRE 2. MESURE DE LA FREQUENTATION SCOLAIRE ET PRESOLAIRE

Ce chapitre vise à mesurer la fréquentation scolaire et préscolaire. La variable fréquentation scolaire a trois modalités selon que l'individu n'ait jamais fréquenté, qu'il ait fréquenté par le passé mais ne fréquente plus au moment du recensement ou qu'il soit en train de fréquenter au moment du recensement. La population d'étude est de 3 à 24 ans. Dans cette population, deux sous-populations peuvent être distinguées : les groupes d'âges de 3 à 6 ans et 7 à 24 ans qui sont ceux officiels respectivement du préscolaire et des cycles scolaires que sont le fondamental 1, le fondamental 2, le secondaire et le supérieur. L'analyse est faite pour les situations nationale et régionale. Outre la région, les statistiques sont également dégagées pour montrer la structure de la fréquentation scolaire selon le milieu de résidence et le sexe. Le chapitre est réparti en quatre sections pour analyser la fréquentation préscolaire, la fréquentation scolaire, les variations de la fréquentation scolaire de la population d'âge de scolarisation obligatoire selon le niveau de vie du ménage et le profil des enfants en âge de scolarisation n'ayant jamais fréquenté.

2.1. Analyse de la fréquentation préscolaire

Au Mali, le cycle préscolaire sert généralement à préparer l'enfant à l'entrée au fondamental 1. Il est offert principalement par le secteur privé de l'enseignement. Officiellement, la tranche d'âges concernée est celle de 3 à 6 ans. La fréquentation préscolaire est analysée à l'aide du Tableau 2.1 qui dégage le taux de fréquentation préscolaire selon la région le milieu de résidence et le sexe. Il s'agit des effectifs des enfants qui fréquentent au préscolaire rapportés aux effectifs de l'ensemble des enfants de 3 à 6 ans. Le tableau montre qu'en 2022, pour l'ensemble du Mali, ce taux est de 6,3 %. Il est quasiment le même selon le sexe, par contre il diffère substantiellement entre le milieu urbain (15,5 %) et le milieu rural (2,9 %).

Au niveau déconcentré, le district de Bamako se démarque largement des régions avec le plus fort taux (17,7 %). Derrière, dans les régions, le taux va de 6,2 % pour Koulikoro à 0,2 % pour Taoudenni qui avec Kidal, Ménaka, Bandiagara et Nara ont les plus faibles. Les régions de Ségou, Kayes et Sikasso ont avec Koulikoro, des taux relativement élevés. Ces résultats suggèrent que le système préscolaire au Mali est très inégalement réparti. Il est plus accessible en milieu urbain et dans la capitale, tandis que de nombreuses régions rurales et éloignées manquent d'infrastructures et d'opportunités pour le préscolaire.

Tableau 2.1. Taux de fréquentation préscolaire (en %) selon la région, le milieu de résidence et le sexe

Région	Milieu de résidence								
	Urbain			Rural			Ensemble		
	Sexe			Sexe			Sexe		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Kayes	12,8	12,1	12,4	4,0	3,9	4,0	5,0	4,9	5,0
Koulikoro	24,1	24,6	24,4	4,3	4,3	4,3	6,1	6,2	6,2
Sikasso	11,8	11,7	11,7	3,6	3,5	3,6	5,7	5,6	5,7
Ségou	14,6	15,2	14,9	3,4	3,5	3,4	4,7	4,9	4,8
Mopti	11,8	11,9	11,9	1,7	1,8	1,7	3,8	4,2	4,0
Tombouctou	7,9	8,3	8,1	0,8	0,8	0,8	2,2	2,5	2,3
Gao	9,1	9,8	9,4	1,9	2,0	1,9	3,2	3,6	3,4
Kidal	0,1	0,2	0,1	0,6	0,5	0,5	0,4	0,4	0,4
Taoudenni	-	-	-	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2
Ménaka	1,7	1,7	1,7	0,2	0,3	0,2	0,5	0,6	0,5
Nioro	6,4	7,2	6,8	3,0	2,8	2,9	3,3	3,2	3,2
Kita	9,2	9,1	9,1	2,8	2,6	2,7	3,7	3,6	3,6
Dioïla	-	-	-	3,8	3,7	3,7	3,8	3,7	3,7
Nara	-	-	-	0,8	0,9	0,9	0,8	0,9	0,9
Bougouni	12,5	12,4	12,4	2,9	2,8	2,9	3,5	3,4	3,4
Koutiala	8,1	8,6	8,3	2,1	2,1	2,1	3,0	3,1	3,1
San	9,5	9,0	9,3	2,2	2,1	2,2	3,1	3,0	3,0
Douentza	8,3	8,2	8,2	0,5	0,5	0,5	2,7	2,8	2,8
Bandiagara	6,3	8,0	7,1	1,5	1,5	1,5	1,6	1,7	1,7
Bamako	17,7	17,8	17,7	-	-	-	17,7	17,8	17,7
Mali	15,4	15,6	15,5	2,9	2,9	2,9	6,3	6,4	6,3

2.2. Analyse de la fréquentation scolaire

La fréquentation scolaire est analysée en fonction des quatre cycles : fondamental 1, fondamental 2, secondaire et supérieur. Les tranches d'âges officielles de ces cycles sont respectivement 7 à 12 ans, 13 à 15 ans, 16 à 18 ans et 19 à 24 ans. L'analyse est faite en fonction de ces groupes d'âges et par ailleurs, les statistiques sont désagrégées selon le milieu de résidence et le sexe. La section se répartit en quatre sous-sections pour analyser la situation nationale, la situation selon la région puis le type de population défini par le nomadisme.

2.2.1. Analyse de la situation nationale de la fréquentation scolaire

Le constat principal qui se dégage du Tableau 2.2 est que la fréquentation scolaire au Mali demeure faible puisque moins de 4 individus d'âge scolaire (7-24 ans) sur 10 (37,0 %) fréquentent un établissement scolaire au moment du recensement et que la moitié de cette population (50,2 %) n'a jamais fréquenté l'école.

Les données suggèrent qu'il y a des obstacles importants à l'éducation, notamment dans les zones rurales et pour les filles. De plus, l'abandon scolaire augmente avec l'âge, ce qui indique la nécessité de renforcer les politiques éducatives pour soutenir les jeunes tout au long de leur parcours scolaire, en particulier dans les zones défavorisées.

Il se dégage une certaine disparité par sexe : les hommes fréquentent plus que les femmes, le taux de fréquentation scolaire étant de 39,3 % pour les garçons contre 34,8 % pour les filles. Selon le milieu de résidence, la fréquentation scolaire est beaucoup plus importante en milieu urbain avec un taux de

fréquentation de 59,0 % contre 26,4 % en milieu rural. Aussi bien pour les hommes que les femmes, la fréquentation scolaire est plus importante en milieu urbain qu'en milieu rural.

La fréquentation scolaire baisse beaucoup à partir du groupe d'âges de 16 à 18 ans : le taux est de 47,6 % pour les enfants de 7 à 12 ans, 43,9 % pour les individus de 13 à 15 ans mais descend à 32,6 % pour les personnes de 16 à 18 ans, pour les personnes de 19 à 24 ans ce dernier taux se réduit de moitié pour se chiffrer à 17,6 %. Les données suggèrent qu'il y a des obstacles importants à l'éducation, notamment dans les zones rurales et pour les filles. De plus, l'abandon scolaire augmente avec l'âge, ce qui indique la nécessité de renforcer les politiques éducatives pour soutenir les jeunes tout au long de leur parcours scolaire, en particulier dans les zones défavorisées.

Tableau 2.2. Répartition (en %) de la population par fréquentation scolaire selon le groupe d'âges, le milieu de résidence et le sexe

Milieu de résidence	Sexe	Fréquentation scolaire			Total
		Proportion qui n'a jamais fréquenté	Proportion qui a fréquenté par le passé mais ne le fait plus au moment du recensement	Proportion qui fréquente au moment du recensement	
Groupe d'âges officiel du fondamental 1 : 7 à 12 ans					
Urbain	Masculin	18,8	3,3	77,9	100
	Féminin	20,2	3,3	76,5	100
	Ensemble	19,5	3,3	77,2	100
Rural	Masculin	59,6	4,0	36,3	100
	Féminin	61,2	3,6	35,1	100
	Ensemble	60,4	3,8	35,8	100
Ensemble	Masculin	48,4	3,8	47,8	100
	Féminin	49,0	3,5	47,5	100
	Ensemble	48,7	3,7	47,6	100
Groupe d'âges officiel du fondamental 2 : 13 à 15 ans					
Urbain	Masculin	17,7	8,9	73,4	100
	Féminin	26,0	10,4	63,7	100
	Ensemble	22,2	9,7	68,1	100
Rural	Masculin	56,5	10,5	33,0	100
	Féminin	59,0	9,8	31,2	100
	Ensemble	57,7	10,2	32,2	100
Ensemble	Masculin	45,2	10,0	44,8	100
	Féminin	47,0	10,0	42,9	100
	Ensemble	46,1	10,0	43,9	100
Groupes d'âge officiel du secondaire : 16-18 ans					
Urbain	Masculin	20,0	18,8	61,2	100
	Féminin	30,4	20,5	49,1	100
	Ensemble	25,8	19,7	54,5	100
Rural	Masculin	59,7	17,0	23,3	100
	Féminin	67,2	15,5	17,3	100
	Ensemble	63,4	16,2	20,4	100
Ensemble	Masculin	46,7	17,6	35,8	100
	Féminin	52,9	17,4	29,6	100
	Ensemble	49,9	17,5	32,6	100
Groupe d'âges officiel du supérieur 1 : 19-24 ans					
Urbain	Masculin	24,6	35,3	40,1	100
	Féminin	34,5	38,1	27,3	100
	Ensemble	30,0	36,9	33,1	100
Rural	Masculin	65,2	23,4	11,4	100
	Féminin	75,0	18,9	6,1	100

Milieu de résidence	Sexe	Fréquentation scolaire			
		Proportion qui n'a jamais fréquenté	Proportion qui a fréquenté par le passé mais ne le fait plus au moment du recensement	Proportion qui fréquente au moment du recensement	Total
	Ensemble	70,4	21,0	8,6	100
Ensemble	Masculin	50,4	27,8	21,8	100
	Féminin	59,9	26,1	14,0	100
	Ensemble	55,5	26,8	17,6	100
Groupe d'âges de 7-24 ans					
Urbain	Masculin	20,5	15,7	63,8	100
	Féminin	27,3	17,9	54,8	100
	Ensemble	24,1	16,9	59,0	100
Rural	Masculin	60,3	11,3	28,4	100
	Féminin	65,4	10,4	24,3	100
	Ensemble	62,8	10,8	26,4	100
Ensemble	Masculin	48,1	12,7	39,3	100
	Féminin	52,3	13,0	34,8	100
	Ensemble	50,2	12,8	37,0	100

2.2.2. Analyse de la fréquentation scolaire selon la région

Le Tableau 2.3 présente la répartition de la population âgée de 7 à 12 ans – tranche d'âges officielle du fondamental 1 – par fréquentation scolaire selon la région et le sexe. Il ressort du tableau qu'en 2022 47,6 % des enfants de 7 à 12 ans fréquentaient. Selon la région, ce sont celles de Taoudenni, Kidal, Ménaka, Nara, Tombouctou, Douentza, Bandiagara, Gao et Mopti qui fréquentent relativement moins que les autres. Ces régions ont les taux de fréquentation scolaire les plus faibles variant entre 1,4 % à Taoudenni et 24,0 % à Mopti. Ces taux sont particulièrement faibles dans les régions de Taoudenni, Ménaka et Kidal. Cela s'explique notamment par la fermeture des écoles à cause de l'insécurité et le nomadisme. Le taux de fréquentation est moins faible pour les autres régions où elle varie entre 33,2 % à Nioro et 52,7 % à Koulikoro. Le district de Bamako se démarque des régions avec le taux le plus élevé évalué à 83,0 %. C'est généralement la même situation de l'ensemble de la population qui se dégage pour chacun des deux sexes.

Les faibles taux de fréquentation scolaire dans certaines régions (notamment celles touchées par l'insécurité) soulignent l'impact négatif des conflits et de l'instabilité sur l'accès à l'éducation. Les enfants dans ces zones sont les plus vulnérables à l'interruption de leur scolarité. À l'inverse, le district de Bamako, ainsi que certaines régions moins affectées par l'insécurité, montrent des taux de fréquentation plus élevés, ce qui indique que l'accès à l'éducation est en grande partie influencé par la sécurité et les infrastructures disponibles.

Tableau 2.3. Répartition (en %) de la population âgée de 7 à 12 ans par fréquentation scolaire selon la région de résidence et le sexe.

Région	Fréquentation scolaire			Total
	Proportion qui n'a jamais fréquenté	Proportion qui a fréquenté par le passé mais ne le fait plus au moment du recensement	Proportion qui fréquente au moment du recensement	
Région				
Kayes	48,5	3,8	47,7	100
Koulikoro	42,9	4,4	52,7	100
Sikasso	45,9	3,1	51,0	100
Ségou	56,7	4,8	38,4	100
Mopti	72,1	4,0	24,0	100
Tombouctou	81,8	2,9	15,3	100
Gao	73,4	3,5	23,1	100
Kidal	97,2	0,4	2,3	100
Taoudenni	98,3	0,3	1,4	100
Ménaka	94,4	1,3	4,4	100
Nioro	63,3	3,5	33,2	100
Kita	46,0	4,3	49,7	100
Dioïla	51,8	3,9	44,3	100
Nara	80,1	4,1	15,8	100
Bougouni	50,4	3,4	46,2	100
Koutiala	53,7	2,6	43,7	100
San	53,1	3,7	43,2	100
Douentza	77	4,7	18,3	100
Bandiagara	71,9	6,3	21,9	100
Bamako	14,0	2,9	83,0	100
Sexe				
Masculin	48,4	3,8	47,8	100
Féminin	49,0	3,5	47,5	100
Ensemble	48,7	3,7	47,6	100

Il existe une disparité importante dans l'accès à l'éducation selon les régions du Mali. Les enfants dans les zones urbaines comme Bamako bénéficient d'une meilleure scolarisation, tandis que ceux dans les régions rurales et les zones touchées par l'insécurité rencontrent des obstacles majeurs. En effet, d'après le Tableau 2.4 les enfants de 13 à 15 ans – tranche d'âges officielle du fondamental 2 – fréquentent au moment du recensement pour 43,9 %. Ce taux est de 44,8 % pour les garçons dépassant légèrement celui des filles de 1,9 point de pourcentage. La population de 13 à 15 ans a un comportement de fréquentation similaire à celui de la population de 7 à 12 ans. Le taux de fréquentation divise la population de 13 à 15 ans en quatre groupes de régions. Le groupe le plus favorisé est constitué uniquement du district de Bamako avec un taux de 71,3 %. Le deuxième groupe rassemble les régions de Sikasso, Koulikoro, Kita, Koutiala, Kayes, San, Dioïla, Bougouni et Ségou avec des taux allant de 37,2 % à 46,2 %. Le troisième groupe est constitué des régions de Nioro, Mopti, Gao, Bandiagara, Douentza, Tombouctou et Nara avec des taux compris entre 13,6 % et 25,5 %. Le quatrième groupe se compose des régions de Ménaka, Kidal et Nara pour lesquelles le taux ne dépasse pas 5,2 %. Les troisièmes et quatrièmes groupes se composent essentiellement des régions les plus impactées par la situation sécuritaire avec son corollaire de fermeture d'écoles.

Tableau 2.4. Répartition (en %) de la population âgée de 13 à 15 ans par fréquentation scolaire selon la région de résidence et le sexe.

Région	Fréquentation scolaire			Total
	Proportion qui n'a jamais fréquenté	Proportion qui a fréquenté par le passé mais ne le fait plus au moment du recensement	Proportion qui fréquente au moment du recensement	
Région				
Kayes	47,2	11,1	41,7	100
Koulikoro	40,8	12,9	46,3	100
Sikasso	44,7	8,6	46,7	100
Ségou	51,0	11,8	37,2	100
Mopti	68,7	6,5	24,8	100
Tombouctou	80,0	4,9	15,1	100
Gao	70,9	6,5	22,6	100
Kidal	97,3	0,6	2,1	100
Taoudenni	98,2	0,5	1,3	100
Ménaka	92,4	2,3	5,2	100
Nioro	63,5	11,0	25,5	100
Kita	43,9	12,4	43,6	100
Dioïla	47,6	11,4	41,0	100
Nara	77,9	8,5	13,6	100
Bougouni	49,8	11,0	39,2	100
Koutiala	49,0	7,8	43,1	100
San	48,0	10,9	41,1	100
Douentza	72,7	7,7	19,6	100
Bandiagara	69,4	8,5	22,1	100
Bamako	18,9	9,8	71,3	100
Sexe				
Masculin	45,2	10,0	44,8	100
Féminin	47,0	10,0	42,9	100
Ensemble	46,1	10,0	43,9	100

Le Tableau 2.5 indique que c'est le tiers (32,6 %) de la population de 16 à 18 ans – tranche d'âges officielle du secondaire – qui fréquentent au moment du recensement. Contrairement aux plus jeunes, il y a une disparité selon le sexe. Le taux de fréquentation est en effet de 35,8 % pour les jeunes hommes contre 29,6 % pour les jeunes femmes de cette tranche d'âges. Par ailleurs, le taux d'arrêt de fréquentation (la proportion de ceux qui ont fréquenté par le passé et ne le font plus) est quasiment le même à raison de 17,6 % pour les garçons et 17,4 % pour les filles. Cela montre que la différence du taux de fréquentation entre les sexes à cet âge n'est pas due à une déperdition scolaire récente mais plutôt qu'elle existait à un plus jeune âge. La structure selon la région de la fréquentation scolaire est similaire à celle observée pour les tranches d'âges officielles de l'enseignement fondamental avec Bamako qui a le taux le plus élevé et les régions les plus touchées par l'insécurité, les taux les plus faibles.

C'est la moitié (49,9 %) de la population de 16 à 18 ans qui n'a jamais fréquenté. Pour le district de Bamako, ce taux s'estime à 23,3 %. Ce taux n'est en dessous de 47,4 % pour aucune région. Il est très élevé pour certaines.

Tableau 2.5. Répartition (en %) de la population âgée de 16 à 18 ans par fréquentation scolaire selon la région de résidence et le sexe.

Région	Fréquentation scolaire			Total
	Proportion qui n'a jamais fréquenté	Proportion qui a fréquenté par le passé mais ne le fait plus au moment du recensement	Proportion qui fréquente au moment du recensement	
Kayes	54,1	19,6	26,3	100
Koulikoro	47,4	21,6	31,0	100
Sikasso	47,8	15,7	36,5	100
Ségou	54,2	18,6	27,1	100
Mopti	69,5	10,1	20,4	100
Tombouctou	81,5	6,5	12,0	100
Gao	74,2	9,6	16,2	100
Kidal	98,2	1,1	0,7	100
Taoudenni	98,4	0,7	0,9	100
Ménaka	94,3	2,0	3,7	100
Nioro	70,8	15,5	13,7	100
Kita	52,2	21,8	26,1	100
Dioïla	53,0	20,2	26,8	100
Nara	82,5	10,6	6,9	100
Bougouni	57,0	19,2	23,8	100
Koutiala	50,0	14,2	35,8	100
San	50,5	17,3	32,2	100
Douentza	75,0	9,7	15,3	100
Bandiagara	72,6	10,0	17,3	100
Bamako	23,3	20,6	56,1	100
Sexe				
Masculin	46,7	17,6	35,8	100
Féminin	52,9	17,4	29,6	100
Ensemble	49,9	17,5	32,6	100

Le taux de fréquentation scolaire est de 17,6 % pour la population de 19 à 24 ans – tranche d'âges officielle du supérieur – soit moins d'une personne sur cinq de cette population qui fréquente au moment du recensement en 2022 (Tableau 2.6). La disparité par sexe est assez importante : les garçons ont un taux de 21,8 % dépassant celui des filles de 7,8 points de pourcentage. Par ailleurs 26,8 % de cette population a arrêté de fréquenter au moment du recensement et le taux de 55,5 % n'a jamais fréquenté. Le district de Bamako se démarque encore plus des régions avec un taux de fréquentation de 34,5 %. Cela est cohérent avec le fait que la plupart des établissements d'enseignement supérieur, particulièrement publics qui correspondent à cette population sont concentrés à Bamako.

Tableau 2.6. Répartition (en %) de la population âgée de 19 à 24 ans par fréquentation scolaire selon la région de résidence et le sexe.

Région	Fréquentation scolaire			Total
	Proportion qui n'a jamais fréquenté	Proportion qui a fréquenté par le passé mais ne le fait plus au moment du recensement	Proportion qui fréquente au moment du recensement	
Région				
Kayes	62,3	27,0	10,7	100
Koulikoro	53,7	31,5	14,8	100
Sikasso	56,4	25,1	18,5	100
Ségou	61,3	24,8	13,9	100
Mopti	74,5	14,8	10,7	100
Tombouctou	85,3	8,0	6,7	100
Gao	79,6	12,2	8,2	100
Kidal	98,1	1,7	0,3	100
Taoudenni	98,7	0,9	0,5	100
Ménaka	95,9	2,6	1,4	100
Nioro	78,0	16,8	5,1	100
Kita	58,4	29,8	11,8	100
Dioïla	60,5	28,0	11,5	100
Nara	87,0	10,4	2,6	100
Bougouni	63,7	26,1	10,2	100
Koutiala	57,4	23,3	19,2	100
San	60,6	24,3	15,1	100
Douentza	79,7	12,4	7,9	100
Bandiagara	78,0	12,0	10,0	100
Bamako	26,7	38,8	34,5	100
Sexe				
Masculin	50,4	27,8	21,8	100
Féminin	59,9	26,1	14,0	100
Ensemble	55,5	26,8	17,6	100

2.2.3. Analyse de la fréquentation scolaire selon le type de population selon qu'elle soit nomade ou sédentaire

Le nomadisme est défavorable à la fréquentation scolaire à cause de la mobilité faisant que les ménages nomades peuvent déménager pour s'installer ailleurs en pleine année scolaire. Dans ce cas, les enfants sont amenés à suivre leurs parents et abandonner les classes. Le Gouvernement a créé des écoles mobiles pour adapter l'offre scolaire à la réalité nomade mais cela n'a visiblement pas suffi.

Le Tableau 2.7 confirme ce fait en montrant que 96,5 % de la population nomade de 7 à 24 ans n'a jamais fréquenté contre 49,3 % pour les sédentaires. Quel que soit le sexe, les sédentaires ont un taux de fréquentation scolaire plus élevé. Toutefois, dans les régions de Taoudenni, Ménaka et Kidal, cette différence entre populations nomades et sédentaires est relativement plus faible. Cela s'explique logiquement par le fait ces trois régions ont des populations avec une culture nomade.

Tableau 2.7. Répartition (en %) de la population âgée de 7 à 24 ans et plus par fréquentation scolaire selon le type de population, la région et le sexe

Région	Sédentaire				Nomade			
	Fréquentation scolaire				Fréquentation scolaire			
	Proportion qui n'a jamais fréquenté	Proportion qui a fréquenté par le passé mais ne le fait plus au moment du recensement	Proportion qui fréquente au moment du recensement	Total	Proportion qui n'a jamais fréquenté	Proportion qui a fréquenté par le passé mais ne le fait plus au moment du recensement	Proportion qui fréquente au moment du recensement	Total
Région								
Kayes	52,6	13,4	34,0	100	85,9	5,3	8,8	100
Koulikoro	46,0	15,4	38,6	100	79,2	10,1	10,7	100
Sikasso	48,6	11,4	40,0	100	68,4	11,0	20,6	100
Ségou	56,5	13,1	30,4	100	73,7	8,9	17,4	100
Mopti	71,7	7,9	20,4	100	89,0	5,0	6,1	100
Tombouctou	80,8	5,5	13,7	100	97,1	1,7	1,2	100
Gao	68,3	9,0	22,7	100	97,8	0,9	1,3	100
Kidal	96,5	1,5	2,0	100	99,6	0,1	0,3	100
Taoudenni	98,4	0,6	1,0	100	98,5	0,5	1,1	100
Ménaka	94,0	1,8	4,2	100	95,0	2,0	3,0	100
Nioro	67,5	9,4	23,1	100	96,1	1,5	2,4	100
Kita	49,5	14,4	36,1	100	79,6	4,1	16,3	100
Dioïla	53,4	13,5	33,1	100	57,8	6,7	35,6	100
Nara	81,6	7,2	11,3	100	88,7	7,5	3,8	100
Bougouni	54,5	12,6	33,0	100	68,8	13,4	17,8	100
Koutiala	53,2	10,0	36,9	100	77,0	9,2	13,8	100
San	53,5	11,7	34,8	100	87,4	3,2	9,5	100
Douentza	76,6	7,9	15,5	100	91,1	1,9	7,0	100
Bandiagara	72,9	8,4	18,7	100	89,6	8,3	2,1	100
Bamako	20,2	17,8	61,9	100	-	-	-	-
Sexe								
Masculin	47,1	12,9	40	100	96,4	1,5	2,1	100
Féminin	51,5	13,2	35,3	100	96,6	1,5	1,9	100
Ensemble	49,3	13,0	37,6	100	96,5	1,5	2,0	100

2.2.4. Analyse de la structure de la population scolaire selon le statut de l'établissement (privé ou public)

Le Tableau 2.8 met en évidence l'importance relative du secteur privé de l'enseignement : en effet les données de ce tableau montrent que dans l'ensemble du pays, 40,8 % des élèves et étudiants de 7 à 24 ans fréquentent un établissement privé soit quatre élèves/étudiants sur 10. Toutefois, les disparités régionales de cette prévalence du secteur privé sont assez marquées. Ainsi dans le district de Bamako, cette proportion est de deux tiers (67,2 %) de la population fréquentant actuellement en raison de la concentration des établissements privés dans la capitale. Après Bamako, d'autres régions affichent des proportions élevées d'élèves/étudiants fréquentant des établissements privés ; il s'agit des régions, de Koulikoro, Ségou, Gao et Sikasso.

Il y a, par ailleurs, des inégalités entre filles et garçons dans l'accès aux établissements privés. La proportion d'élèves, dans l'enseignement privé, est plus élevée pour les filles (42,2 %) que pour les garçons (39,6 %). Mais on observe un profil inverse dans certaines régions. C'est le cas de celles de Sikasso, Koutiala et Bandiagara où les filles et les garçons se répartissent de façon presque égale entre

les secteurs public et privé. Dans les régions de Kidal et Taoudenni, les proportions de garçons dans le privé sont plus élevées que celles des filles.

Tableau 2.8. Répartition (en %) de la population âgée de 7 à 24 ans par statut de l'établissement fréquenté au moment du recensement selon la région

Région	Sexe								
	Masculin			Féminin			Ensemble		
	Statut de l'établissement fréquenté			Statut de l'établissement fréquenté			Statut de l'établissement fréquenté		
	Public	Privé	Total	Public	Privé	Total	Public	Privé	Total
Kayes	73,7	26,3	100	70,7	29,3	100	72,4	27,6	100
Koulikoro	65,5	34,5	100	62,0	38,0	100	63,9	36,1	100
Sikasso	71,5	28,5	100	72,0	28,0	100	71,7	28,3	100
Ségou	68,6	31,4	100	67,7	32,3	100	68,2	31,8	100
Mopti	75,5	24,5	100	74,7	25,3	100	75,1	24,9	100
Tombouctou	91,0	9,0	100	90,6	9,4	100	90,8	9,2	100
Gao	69,5	30,5	100	69,4	30,6	100	69,5	30,5	100
Kidal	86,5	13,5	100	95,8	4,2	100	90,3	9,7	100
Taoudenni	85,0	15,0	100	87,5	12,5	100	86,1	13,9	100
Ménaka	97,2	2,8	100	97,3	2,7	100	97,3	2,7	100
Nioro	78,8	21,2	100	77,4	22,6	100	78,2	21,8	100
Kita	79,6	20,4	100	77,8	22,2	100	78,8	21,2	100
Dioïla	73,7	26,3	100	73,8	26,2	100	73,8	26,2	100
Nara	76,9	23,1	100	75,2	24,8	100	76,2	23,8	100
Bougouni	80,7	19,3	100	79,8	20,2	100	80,3	19,7	100
Koutiala	73,7	26,3	100	73,8	26,2	100	73,7	26,3	100
San	78,2	21,8	100	77,9	22,1	100	78,1	21,9	100
Douentza	85,1	14,9	100	83,1	16,9	100	84,2	15,8	100
Bandiagara	89,0	11,0	100	88,7	11,3	100	88,8	11,2	100
Bamako	33,7	66,3	100	31,9	68,1	100	32,8	67,2	100
Ensemble	60,4	39,6	100	57,8	42,2	100	59,2	40,8	100

2.3. Variations de la fréquentation scolaire de la population d'âge de scolarisation obligatoire selon le niveau de vie du ménage

La population cible de cette section est les enfants de 7 à 15 ans correspondant à la tranche d'âges officielle de l'enseignement fondamental soit 7 à 12 ans pour le fondamental 1 et 13 à 15 ans pour le fondamental 2. La variable niveau de vie du ménage est estimé suivant une approche de pauvreté non monétaire. C'est en fonction des conditions de vie du ménage notamment le type d'habitat et l'accès à diverses commodités.

Comme dans plusieurs cas dans ce document la situation nationale est analysée en prenant en compte le niveau de vie du ménage d'appartenance de l'enfant, le milieu de résidence et le sexe ensuite, c'est le tour de la situation selon la région qui est croisée uniquement avec le niveau de vie.

2.3.1. Analyse de la situation nationale de la relation entre la pauvreté et la scolarisation

Le Tableau 2.9 montre, en général que la fréquentation scolaire s'améliore avec le niveau de vie et cela quels que soient le milieu de résidence et le sexe. Le taux de fréquentation passe de 28,2 % et 27,9 % respectivement pour les garçons et les filles de 7 à 12 ans des ménages très pauvres à 76,0 % et 74,8 % respectivement pour les garçons et les filles du même groupe d'âges des ménages les plus riches.

La tranche d'âges de 13 à 15 ans présente globalement la même tendance que celle de 7 à 12 ans mais avec des taux légèrement plus faibles. Les enfants du milieu urbain fréquentent l'école plus que ceux du milieu rural. Les enfants des ménages très pauvres du milieu urbain fréquentent plus que ceux des ménages très riches des ménages ruraux. Cela montre que le milieu de résidence est plus déterminant dans l'accès à l'école que le niveau de vie du ménage.

Tableau 2.9. Taux de fréquentation scolaire (en %) selon le milieu de résidence, le sexe des enfants âgés de 7 à 12 ans et 13 à 15 ans et le niveau de vie de leur ménage

Niveau de vie	Age (année)	Milieu de résidence					
		Urbain		Rural		Ensemble	
		Sexe		Sexe		Sexe	
		Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin
Très pauvre	7-12	50,5	52,9	26,1	25,4	28,2	27,9
	13-15	48,8	47,3	24,2	21,8	26,4	24,5
Pauvre	7-12	64,2	63,7	33,8	32,3	36,0	34,7
	13-15	60,7	57,0	30,5	28,7	32,7	31,3
Moyen	7-12	73,6	72,2	40,3	38,5	45,7	44,4
	13-15	68,9	62,0	36,1	34,4	41,7	40,2
Riche	7-12	79,5	77,7	45,2	44,1	61,0	60,4
	13-15	74,6	64,8	40,9	38,7	57,0	53,0
Très riche	7-12	82,8	80,8	49,7	49,7	76,0	74,8
	13-15	78,0	65,4	45,5	44,1	71,6	62,0
Ensemble	7-12	77,4	76,0	35,8	34,6	47,2	47,0
	13-15	73,0	63,4	32,6	30,7	44,3	42,5

2.3.2. Analyse de la relation entre la pauvreté et la scolarisation selon la région

Cette sous-section se consacre aux disparités régionales de la fréquentation scolaire. Le Tableau 2.10 montre que pour l'ensemble du Mali le taux de fréquentation scolaire des enfants de 7 à 12 ans varie fortement selon le niveau de vie du ménage. Cette forte variation s'observe pour toutes les régions mais le district de Bamako affiche un taux qui ne diffère pas sensiblement d'un niveau de vie à un autre : le taux va de 78,8 % pour les ménages les plus pauvres à 83,7 % pour les ménages les plus riches.

Tableau 2.10. Taux de fréquentation scolaire (en %) des enfants âgés de 7 à 12 ans selon la région et le niveau de vie

Région	Très pauvre	Pauvre	Moyen	Riche	Très riche	Ensemble
Kayes	37,4	42,2	48,1	55,7	69,4	47,7
Koulikoro	40,8	42,7	51,0	61,4	73,9	52,5
Sikasso	45,6	43,3	45,3	55,8	72,1	51,0
Ségou	28,5	30,9	36,8	48,9	65,0	37,9
Mopti	15,1	15,6	25,0	36,7	43,8	23,1
Tombouctou	12,6	14,4	14,5	20,5	27,3	14,7
Gao	18,7	20,6	27,6	36,4	42,3	21,9
Kidal	1,2	0,2	1,1	1,3	1,4	1,3
Taoudenni	1,5	1,0	0,8	0,8	1,5	1,4
Ménaka	4,4	2,7	5,3	3,2	4,0	4,1
Nioro	28,1	31,2	37,1	43,5	54,6	33,2
Kita	39,3	44,0	51,7	67,2	78,8	49,7
Dioïla	39,9	40,2	42,6	59,5	65,4	44,3
Nara	11,9	17,1	19,8	19,5	25,4	15,1
Bougouni	40,5	42,8	44,8	51,8	61,2	46,2
Koutiala	35,7	36,9	42,4	55,6	65,2	43,7
San	39,6	39,7	43,5	56,2	68,6	43,2
Douentza	15,2	18,4	25,8	20,9	15,3	17,9
Bandiagara	19,7	21,2	20,4	18,3	23,9	20,3
Bamako	78,8	80,4	81,4	83,0	83,7	83,0
Mali	28,0	35,4	45,0	60,7	75,4	47,1

D'après le Tableau 2.11 la structure de la fréquentation scolaire selon le niveau de vie et la région des enfants de 13 à 15 ans est similaire à celle observée pour leurs cadets de 7 à 12 ans. La variation selon le niveau de vie reste faible dans le district de Bamako à la différence des régions. Ce fait s'explique logiquement par l'accessibilité des écoles plus élevée dans le district de Bamako.

Tableau 2.11. Taux de fréquentation scolaire (en %) des enfants âgés de 13 à 15 ans selon la région et le niveau de vie

Région	Très pauvre	Pauvre	Moyen	Riche	Très riche	Ensemble
Kayes	32,5	36,1	41,2	47,7	62,4	41,7
Koulikoro	33,8	36,1	44,2	54,8	65,3	46,1
Sikasso	39,7	38,2	41,3	51,7	65,7	46,7
Ségou	27,4	29,7	35,6	46,5	59,9	36,7
Mopti	14,2	15,6	26,1	36,9	44,4	23,9
Tombouctou	12,0	14,5	15,2	20,7	25,5	14,5
Gao	17,9	20,5	29,0	34,6	40,6	21,5
Kidal	0,9	0,0	2,5	0,4	1,6	1,1
Taoudenni	1,5	0,6	1,1	0,0	0,9	1,3
Ménaka	4,7	5,4	6,8	3,5	12,5	4,9
Nioro	20,4	23,3	28,9	35,2	46,7	25,5
Kita	33,6	37,8	44,2	60,8	70,0	43,6
Dioïla	35,8	36,6	39,8	55,1	61,3	41,0
Nara	10,0	15,1	18,5	17,0	19,9	13,0
Bougouni	33,8	35,8	37,7	44,5	54,6	39,2
Koutiala	35,5	36,6	41,8	53,6	61,6	43,1
San	37,8	37,8	40,8	52,8	64,1	41,1
Douentza	16,7	19,3	26,2	23,6	16,5	19,1
Bandiagara	20,0	21,1	20,9	18,3	24,1	20,5
Bamako	66,7	69,8	69,9	71,5	71,7	71,3
Mali	25,5	32,1	41,0	55,0	66,4	43,4

2.4. Analyse du profil des enfants en âge de scolarisation obligatoire n'ayant jamais fréquenté l'école

Cette section se focalise sur la population des enfants en âge de scolarisation obligatoire (7 à 15 ans) n'ayant jamais fréquenté pour en dégager un profil selon leurs caractéristiques sociodémographiques, celles de leurs ménages et selon le milieu de résidence. Ces caractéristiques sont le sexe de l'enfant, le niveau de vie du ménage ainsi que le statut matrimonial, le sexe et le niveau d'instruction du chef de ménage. Cela permet de mieux connaître cette population.

2.4.1. Profil des enfants en âge de scolarisation obligatoire n'ayant jamais fréquenté l'école en fonction du niveau de vie

Cette sous-section vise à appréhender la relation qu'aurait le niveau de vie avec la situation de marginalisation qu'est le fait de n'avoir jamais fréquenté pour cette population. Avant de décrire les variations de la proportion des enfants d'âge de scolarisation obligatoire victimes de la non fréquentation scolaire, il faut d'abord déterminer la proportion globale de cette catégorie d'enfants au niveau national, par sexe et par milieu de résidence. Cette proportion étant de 47,4% (Tableau 2.12), le constat est que le phénomène présente un niveau préoccupant car c'est presque la moitié des enfants qui est concernée. Ce qui appelle des mesures fortes à la fois au plan juridique et au plan infrastructurel pour réduire cette proportion de façon significative. D'après le Tableau 2.12, la proportion de la population de 7 à 15 ans n'ayant jamais fréquenté évolue en sens inverse du niveau de vie dans l'ensemble et cela aussi bien pour les garçons que pour les filles. La proportion pour les enfants des ménages très pauvres (65,1 %) est de 3 fois celui des enfants des ménages les plus riches (21,8 %). Selon le sexe, c'est presque la même observation que dans l'ensemble.

Tableau 2.12. Proportion (en %) des enfants en âge de scolarisation obligatoire n'ayant jamais fréquenté l'école selon le milieu de résidence, le sexe et le niveau de vie du ménage.

Niveau de vie du ménage	Milieu de résidence								
	Urbain			Rural			Ensemble		
	Sexe			Sexe			Sexe		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Très pauvre	40,8	39,5	40,1	66,9	68,4	67,6	64,7	65,6	65,1
Pauvre	29,8	31,3	30,6	59,8	62,1	60,9	57,7	59,6	58,6
Moyen	21,5	24,5	23,0	54,0	56,5	55,2	48,7	50,6	49,6
Riche	16,6	20,6	18,7	49,2	51,1	50,1	34,0	35,7	34,8
Très riche	13,9	18,8	16,5	43,5	44,3	43,9	20,0	23,4	21,8
Ensemble	18,4	22,0	20,3	57,9	59,8	58,8	46,9	47,9	47,4

2.4.2. Profil des enfants en âge de scolarisation obligatoire n'ayant jamais fréquenté l'école en fonction du sexe du chef de ménage

Le Tableau 2.13 permet de voir que dans l'ensemble, le taux de marginalisation – ceux qui n'ont jamais fréquenté – est plus élevé dans les ménages dirigés par des hommes (47,9 %) que dans les ménages dirigés par des femmes (40,8 %).

Tableau 2.13. Taux (en %) des enfants en âge de scolarisation obligatoire n'ayant jamais fréquenté l'école selon le milieu de résidence, le sexe de l'enfant et le sexe du chef de ménage.

Sexe du Chef de ménage	Milieu de résidence								
	Urbain			Rural			Ensemble		
	Sexe			Sexe			Sexe		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Masculin	18,5	21,9	20,3	57,9	59,9	58,9	47,4	48,4	47,9
Féminin	17,0	22,7	20,1	57,4	57,4	57,4	40,3	41,2	40,8
Ensemble	18,4	22,0	20,3	57,9	59,8	58,8	46,9	47,9	47,4

2.4.3. Profil des enfants en âge de scolarisation obligatoire n'ayant jamais fréquenté l'école en fonction de l'état matrimonial du chef de ménage

Cette sous-section permet de dégager la relation qu'il y a entre le statut matrimonial du chef de ménage et la non fréquentation des enfants en âge de scolarisation obligatoire. Tout comme pour les sous-sections précédentes l'analyse est faite selon le milieu de résidence et le sexe.

Au regard du Tableau 2.14 ce sont les ménages dirigés par des veufs et les divorcés/séparés qui ont les plus faibles taux de marginalisation scolaire (respectivement 39,7 % et 41,9 %) pour les enfants en âge de scolarisation obligatoire. Ce fait s'expliquerait par l'intermédiaire d'autres facteurs. En effet, les ménages dirigés par des veufs ou des divorcés/séparés seraient plus localisés en milieu urbain ou avec un niveau de vie relativement favorable à la scolarisation des enfants. Les statistiques par milieu de résidence sont en faveur de cette hypothèse. Par ailleurs, les ménages monogames et ceux dirigés par un célibataire ont des taux proches (respectivement 45,7 % et 45,0 %). Tandis que les ménages polygames et ceux dirigés par une personne en concubinage ou en union libre ont les taux les plus élevés dans l'ensemble.

Tableau 2.14. Taux (en %) des enfants en âge de scolarisation obligatoire n'ayant jamais fréquenté l'école selon le milieu de résidence, le sexe et le statut matrimonial du chef de ménage.

Statut matrimonial du chef de ménage	Milieu de résidence								
	Urbain			Rural			Ensemble		
	Sexe			Sexe			Sexe		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Célibataire	21,3	25,0	23,2	60,8	60,5	60,7	45,5	44,5	45,0
Monogame	17,9	21,9	19,9	59,8	60,4	60,1	45,6	45,7	45,7
Polygame	19,4	22,3	20,9	56,0	59,2	57,5	48,8	51,0	49,9
Divorcé/Séparé	18,9	22,0	20,6	58,6	59,5	59,0	41,9	41,8	41,9
Veuf	15,9	20,6	18,4	57,7	58,0	57,9	39,3	40,1	39,7
Union libre/ Concubinage	25,8	25,2	25,5	61,6	61,1	61,4	53,5	51,5	52,6
Ensemble	18,4	22,0	20,3	57,9	59,8	58,8	46,9	47,9	47,4

2.4.4. Profil des enfants en âge de scolarisation obligatoire n'ayant jamais fréquenté l'école en fonction du niveau d'instruction du chef de ménage

Le Tableau 2.15 révèle une forte corrélation entre le niveau d'instruction du chef de ménage et la fréquentation scolaire des enfants en âge d'obligation scolaire. Plus le niveau d'instruction du chef de ménage est élevé, plus la probabilité que l'enfant ne fréquente pas est faible, quel que soit son sexe. Il y a

une nette différence entre les ménages dont le chef est sans niveau d'instruction et ceux dont le chef a le niveau fondamental 1 selon le taux de marginalisation des enfants en âge de scolarisation obligatoire. En effet le taux de marginalisation est de 56,5 % pour les ménages dirigés par un chef sans niveau d'instruction contre 23,7 % pour ceux dirigés par un chef ayant le niveau fondamental 1. Sont considérés comme marginalisés les enfants en âge de scolarisation obligatoire qui n'ont jamais été à l'école.

Il y a également une légère disparité entre les sexes : les garçons sont globalement un peu plus susceptibles de fréquenter l'école que les filles (47,2 % contre 46,2 %), surtout lorsque le chef de ménage a un faible niveau d'instruction.

Ces données soulignent l'importance cruciale de l'éducation du chef de ménage, en particulier des mères, dans la scolarisation des enfants. Elles suggèrent que des efforts pour améliorer le niveau d'éducation des parents pourraient avoir un impact positif significatif sur la fréquentation scolaire, contribuant ainsi à réduire les inégalités et à promouvoir l'accès à l'éducation pour tous.

Tableau 2.15. Proportion (en %) des enfants en âge de scolarisation obligatoire n'ayant jamais fréquenté l'école selon le milieu de résidence, le sexe et le niveau d'instruction du chef de ménage.

Milieu de résidence	Milieu de résidence								
	Urbain			Rural			Ensemble		
	Sexe			Sexe			Sexe		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Sans niveau	27,3	28,9	28,1	63,1	65,1	64,0	56,0	57,1	56,5
Fondamental1	9,4	13,1	11,3	30,8	34,9	32,7	22,1	25,4	23,7
Fondamental1	7,9	12,7	10,4	25,2	28,1	26,6	15,3	18,8	17,1
Secondaire	6,7	14,1	10,6	15,7	20,0	17,9	9,9	16,0	13,1
Supérieur	4,7	17,3	11,6	10,1	18,3	14,4	5,6	17,4	12,0
Ensemble	18,4	22,0	20,3	57,9	59,8	58,8	46,9	47,9	47,4

2.5. Fréquentation scolaire des populations vulnérables

L'analyse de la fréquentation scolaire dans cette section porte sur des populations particulières telles que les orphelins, les enfants handicapés et ceux qui se sont déplacés à cause de l'insécurité que connaît le pays depuis 2012. La section se subdivise en trois sous-sections consacrées chacune à une de ces trois populations particulières. L'analyse concerne les enfants en âge de scolarisation obligatoire.

2.5.1. Fréquentation scolaire des orphelins

La fréquentation scolaire des orphelins est analysée en utilisant une variable qui distingue les enfants ayant perdu uniquement leur mère, ceux ayant perdu uniquement leur père, et ceux ayant perdu les deux parents. Cette variable inclut également les enfants n'ayant perdu aucun parent, qui servent de groupe de contrôle pour l'analyse. L'analyse est menée à la fois au niveau national et régional.

2.5.1.1. Analyse de la situation nationale de la fréquentation scolaire des orphelins

En prélude à l'analyse de la fréquentation scolaire des orphelins, il est important de connaître la répartition des orphelins. Le Tableau 2.16 répartit les enfants de 7 à 15 ans selon le statut d'orphelin qui permet de

savoir de quel parent l'enfant est orphelin. Le tableau montre que dans l'ensemble, 92,3 % des enfants ne sont pas orphelins, ce qui signifie que 7,7 % des enfants le sont. Il y a plus d'enfants orphelins de père (5 %) que de mères (2,0 %). Les enfants orphelins de deux parents ont une proportion de 0,7 %. Ces ordres de grandeur ne varient pas selon le sexe et le milieu de résidence.

Tableau 2.16. Répartition par statut d'orphelin des enfants en âge de scolarisation obligatoire selon le milieu de résidence et le sexe (en %)

Milieu de résidence	Statut d'orphelin	Sexe		
		Masculin	Féminin	Ensemble
Urbain	Les deux parents sont vivants	92,7	92,0	92,3
	Orphelin de mère	2,0	2,0	2,0
	Orphelin de père	4,7	5,2	5,0
	Orphelin des deux parents	0,6	0,8	0,7
	Total	100	100	100
Rural	Les deux parents sont vivants	94,1	93,9	94,0
	Orphelin de mère	2,1	1,9	2,0
	Orphelin de père	3,3	3,6	3,4
	Orphelin des deux parents	0,5	0,7	0,6
	Total	100	100	100
Mali	Les deux parents sont vivants	93,7	93,3	93,5
	Orphelin de mère	2,0	2,0	2,0
	Orphelin de père	3,7	4,1	3,9
	Orphelin des deux parents	0,5	0,7	0,6
	Total	100	100	100

Les enfants de 7 à 15 ans fréquentent l'école pour un taux de 46,3 % au moment du recensement (Tableau 2.17). Pour les enfants orphelins des deux parents, ce taux est de 28,6 % et 42,0 % pour les enfants orphelins de mère. Ces statistiques varient peu selon les deux groupes d'âges considérés. Selon le milieu de résidence, les taux de fréquentation sont plus élevés en milieu urbain mais les ordres de grandeur constatés pour l'ensemble demeurent pour les deux milieux. En milieu urbain, le taux de fréquentation des enfants de 7 à 15 ans est de 74,2 % ; 68,1 % pour ceux de 13 à 15 ans et 77,0 % pour les enfants de 7 à 12 ans. En milieu urbain aussi bien qu'en milieu rural, la fréquentation scolaire des garçons est plus élevée que celle des filles avec un écart plus important pour les ruraux.

Tableau 2.17. Taux de fréquentation scolaire (en %) des enfants âgés de 7 à 12 ans et 13 à 15 ans selon le milieu de résidence, le sexe et la survie des parents

Milieu de résidence	Statut d'orphelin	7-12 ans			13-15 ans			Ensemble		
		Sexe			Sexe			Sexe		
		Masc.	Fém.	Ens.	Masc.	Fém.	Ens.	Masc.	Fém.	Ens.
Urbain	Les deux parents sont vivants	77,9	76,6	77,3	73,7	64,3	68,6	76,7	72,7	74,6
	Orphelin de mère	71,4	71,2	71,3	68,3	57,8	62,5	70,3	65,5	67,8
	Orphelin de père	79,1	75,4	77,1	72,6	61,9	66,6	76,4	69,3	72,6
	Orphelin des deux parents	55,6	49,8	52,4	54,8	39,1	45,4	55,2	44,5	49,1
	Ensemble	77,7	76,3	77,0	73,3	63,7	68,1	76,4	72,1	74,2
Rural	Les deux parents sont vivants	36,0	34,9	35,5	32,8	31,2	32,0	35,1	33,9	34,6
	Orphelin de mère	32,0	31,6	31,8	30,7	27,3	29,1	31,5	30,1	30,9
	Orphelin de père	40,2	37,6	38,9	36,0	31,0	33,5	38,6	35,1	36,9
	Orphelin des deux parents	20,5	18,3	19,3	20,5	14,9	17,6	20,5	17,0	18,6
	Ensemble	36,0	34,8	35,5	32,8	30,9	31,9	35,1	33,8	34,5
Ensemble	Les deux parents sont vivants	47,4	47,2	47,3	44,4	42,9	43,7	46,6	46,0	46,3
	Orphelin de mère	42,4	43,6	43,0	41,5	38,8	40,2	42,1	41,8	42,0
	Orphelin de père	53,6	51,8	52,7	49,7	44,7	47,1	52,1	48,9	50,5
	Orphelin des deux parents	30,4	28,0	29,1	31,7	24,6	27,8	30,9	26,6	28,6
	Ensemble	47,4	47,2	47,3	44,5	42,7	43,7	46,6	45,9	46,0

Masc. : Masculin ; Fém. : Féminin ; Ens. : Ensemble.

2.5.1.2. Analyse de la fréquentation scolaire des orphelins selon la région

L'analyse de la fréquentation scolaire selon la région permet de contrôler l'influence de cette dernière pour mieux ressortir celle de la perte des parents. Le Tableau 2.18 montre que quelle que soit la région le taux de fréquentation scolaire est plus élevé pour les enfants dont les deux parents sont en vie. Il est relativement faible pour les enfants orphelins de mère et encore plus faible pour les orphelins de deux parents. Cette situation montre que le statut d'orphelin de mère est plus préjudiciable à la fréquentation scolaire des enfants que le statut d'orphelin de père. Le statut d'orphelin de deux parents défavorise beaucoup plus la fréquentation scolaire des enfants.

Tableau 2.18. Taux de fréquentation scolaire (en %) des enfants âgés de 7 à 15 ans selon la région et le statut d'orphelin

Région	Statut d'orphelin				
	Les deux parents sont vivants	Orphelin de mère	Orphelin de père	Orphelin de deux parents	Ensemble
Kayes	46,5	36,9	44,9	22,5	46,0
Koulikoro	51,0	44,3	52,9	31,9	50,8
Sikasso	50,0	45,1	51,8	30,5	49,8
Ségou	37,8	33,7	41,9	22,7	37,7
Mopti	23,4	20,9	27,6	18,2	23,5
Tombouctou	14,5	18,5	21,6	9,6	14,8

Région	Statut d'orphelin				Ensemble
	Les deux parents sont vivants	Orphelin de mère	Orphelin de père	Orphelin de deux parents	
Gao	21,8	24,4	30,1	17,1	22,1
Kidal	2,2	3,2	4,0	0,0	2,2
Taoudenni	1,4	0,4	1,4	1,3	1,3
Ménaka	4,2	4,8	10,2	2,7	4,3
Nioro	31,8	23,1	29,6	12,7	31,3
Kita	48,3	41,5	48,8	27,2	48,1
Dioïla	43,6	36,7	44,9	22,0	43,4
Nara	14,7	14,7	17,5	6,4	14,7
Bougouni	44,5	38,8	46,1	27,7	44,4
Koutiala	43,6	38,4	46,6	30,2	43,6
San	42,8	36,4	44,8	29,2	42,7
Douentza	18,4	11,2	23,1	8,5	18,3
Bandiagara	20,4	23,2	27,4	12,0	20,5
Bamako	80,0	71,5	75,8	50,8	79,4
Mali	46,3	42,0	50,5	28,6	46,3

Le Tableau 2.19 spécifique à l'âge de scolarisation pour le fondamental 1 donne quasiment les mêmes résultats que pour l'ensemble de la population de 7 à 15 ans avec un taux de fréquentation scolaire de 43,0 % pour les enfants orphelins de mère et 29,1 % pour les enfants orphelins de deux parents contre un taux de 47,3 % pour l'ensemble des enfants. Cela indique que les enfants orphelins, en particulier ceux ayant perdu les deux parents, sont moins susceptibles de fréquenter l'école par rapport à la moyenne nationale.

Tableau 2.19. Taux de fréquentation scolaire (en %) des enfants âgés de 7 à 12 ans selon la région et le statut d'orphelin

Région	Statut d'orphelin				Ensemble
	Les deux parents sont vivants	Orphelin de mère	Orphelin de père	Orphelin de deux parents	
Kayes	48,1	38,0	48,0	23,9	47,8
Koulikoro	52,7	46,4	56,6	32,9	52,6
Sikasso	51,2	46,1	53,9	31,8	51,1
Ségou	38,1	33,6	42,7	22,0	38,1
Mopti	23,3	20,0	26,3	18,3	23,3
Tombouctou	14,6	18,4	21,2	10,4	14,8
Gao	22,0	23,7	30,6	17,0	22,3
Kidal	2,3	1,7	2,8	0,0	2,3
Taoudenni	1,4	0,0	1,3	0,0	1,4
Ménaka	4,1	2,0	8,1	4,2	4,1
Nioro	33,8	25,1	33,0	14,1	33,5
Kita	49,8	42,9	53,2	32,2	49,7
Dioïla	44,5	38,2	46,3	19,4	44,3
Nara	15,2	15,3	20,4	5,0	15,2
Bougouni	46,4	40,3	50,3	31,0	46,3
Koutiala	43,7	38,7	47,9	30,4	43,7
San	43,4	36,6	45,9	28,3	43,3
Douentza	18,1	10,8	21,4	7,3	17,9
Bandiagara	20,3	23,5	27,8	12,7	20,5
Bamako	83,5	76,3	81,5	55,0	83,1
Mali	47,3	43,0	52,7	29,1	47,3

D'après le Tableau 2.20 dans l'ensemble le taux de fréquentation scolaire des enfants de 13 à 15 ans est de 43,7 %, légèrement plus faible que pour les enfants de 7 à 12 ans. Ce taux est de 40,2 % pour les enfants orphelins de mère et 27,8 % pour les enfants orphelins de deux parents. Globalement, c'est la même tendance qui est observée pour l'ensemble de la population totale en âge de scolarisation obligatoire.

Tableau 2.20. Taux de fréquentation scolaire (en %) des enfants âgés de 13 à 15 ans selon la région et le statut d'orphelin

Région	Statut d'orphelin				Ensemble
	Les deux parents sont vivants	Orphelin de mère	Orphelin de père	Orphelin de deux parents	
Kayes	42,3	34,9	40,4	20,8	41,8
Koulikoro	46,4	40,6	47,4	30,4	46,2
Sikasso	47,0	43,3	48,6	28,6	46,8
Ségou	36,9	33,7	40,8	23,9	36,9
Mopti	23,9	22,7	29,9	18,0	24,1
Tombouctou	14,3	18,8	22,3	8,5	14,7
Gao	21,4	25,6	29,3	17,3	21,8
Kidal	1,9	6,1	5,8	0,0	2,0
Taoudenni	1,3	1,3	1,6	3,0	1,3
Ménaka	4,6	10,5	15,5	1,3	5,0
Nioro	26,2	19,1	24,2	10,4	25,7
Kita	44,2	38,8	42,2	20,8	43,7
Dioula	41,2	34,0	42,5	26,5	41,0
Nara	13,3	13,5	12,7	8,7	13,2
Bougouni	39,6	36,0	39,6	23,1	39,3
Koutiala	43,3	37,8	44,7	29,9	43,2
San	41,3	36,0	43,2	30,6	41,2
Douentza	19,2	12,3	26,2	11,6	19,2
Bandiagara	20,5	22,7	26,7	10,6	20,7
Bamako	72,2	64,3	68,5	46,4	71,5
Mali	43,7	40,2	47,1	27,8	43,7

L'information principale qui se dégage de l'analyse faite dans cette sous-section est que le statut d'orphelin, en particulier d'orphelin de mère et surtout de deux parents défavorise la fréquentation scolaire des enfants en âge de scolarisation obligatoire.

2.5.2. Fréquentation scolaire des enfants vivant avec un handicap

Cette sous-section est le cadre d'analyse de l'impact du handicap sur la fréquentation scolaire des enfants en âge de scolarisation obligatoire. Différentes formes de handicap sont considérées ici comme celui de membres, de la vue, de l'ouïe, de la parole et la déficience mentale et intellectuelle.

2.5.2.1. Analyse de la situation nationale de la fréquentation scolaire des enfants vivant avec un handicap

Le Tableau 2.21 montre que le handicap est une barrière notable à la fréquentation scolaire des enfants. En effet, dans l'ensemble le taux de fréquentation scolaire est de 46,1 % chez les enfants ne présentant aucun handicap contre 22,7 % pour ceux qui ont un handicap majeur. Ces statistiques sont presque les

mêmes pour les enfants de 7 à 12 ans que ceux de 13 à 15 ans. Le handicap majeur limite la fréquentation scolaire quels que soient le milieu de résidence et le sexe de l'enfant.

Tableau 2.21. Taux de fréquentation scolaire (en %) selon le milieu de résidence, le sexe et le statut par rapport au handicap des enfants de 7 à 15 ans.

Présence d'un Handicap Majeur	Milieu de résidence								
	Urbain			Rural			Mali		
	Sexe			Sexe			Sexe		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Oui	34,2	34,7	34,4	19,7	16,7	18,4	23,4	21,9	22,7
Non	76,3	72,0	74,0	35,0	33,6	34,3	46,5	45,8	46,1
Ensemble	76,1	71,8	73,9	34,9	33,6	34,3	46,4	45,7	46,0

2.5.2.2. Analyse de la fréquentation scolaire des enfants vivant avec un handicap selon la région

Le Tableau 2.22 montre que dans l'ensemble le taux de fréquentation scolaire des enfants handicapés ne vaut que la moitié du taux pour les enfants sans handicap. C'est pour les régions de Mopti, Tombouctou, Bandiagara et Gao que les disparités de la fréquentation scolaire selon le statut par rapport au handicap sont les plus faibles quel que soit le groupe d'âges. Pour les enfants de 7 à 12 ans, ces disparités sont atténuées dans la région de Douentza. En dehors de ces régions, le taux de fréquentation scolaire des enfants handicapés ne dépasse généralement pas la moitié du taux des enfants non handicapés.

Tableau 2.22. Taux de fréquentation scolaire (en %) des enfants âgés de 7 à 12 ans et 13 à 15 ans selon la région et le statut par rapport au handicap

Région	7 à 12 ans				13-15 ans			
	Enfant sans handicap	Enfant ayant un handicap	Ensemble	Parité (EAH/ESH)	Enfant sans handicap	Enfant ayant un handicap	Ensemble	Parité (EAH/ESH)
Kayes	47,8	19,1	47,7	0,4	41,8	18,9	41,7	0,5
Koulikoro	52,7	20,5	52,5	0,4	46,2	24	46,1	0,5
Sikasso	51,1	19,7	51	0,4	46,8	19,9	46,7	0,4
Ségou	38	19,5	37,9	0,5	36,8	22,9	36,7	0,6
Mopti	23,1	22,6	23,1	1	23,9	20,7	23,9	0,9
Tombouctou	14,7	13,6	14,7	0,9	14,5	12,5	14,5	0,9
Gao	21,9	15,5	21,9	0,7	21,5	18,7	21,5	0,9
Kidal	1,3	0	1,3	0	1,1	0	1,1	0
Taoudenni	1,4	3,4	1,4	2,5	1,3	0	1,3	0
Ménaka	4,1	2	4,1	0,5	4,9	2,6	4,9	0,5
Nioro	33,3	14,6	33,2	0,4	25,6	12,3	25,5	0,5
Kita	49,8	19,9	49,7	0,4	43,8	20	43,6	0,5
Dioïla	44,3	38,8	44,3	0,9	41	35,1	41	0,9
Nara	15,1	11	15,1	0,7	13	10,9	13	0,8
Bougouni	46,3	22,3	46,2	0,5	39,3	20,4	39,2	0,5
Koutiala	43,8	21,4	43,7	0,5	43,2	19,6	43,1	0,5
San	43,4	16,1	43,2	0,4	41,3	12,5	41,1	0,3
Douentza	17,9	14,9	17,9	0,8	19,2	8,6	19,1	0,4
Bandiagara	20,3	14,6	20,3	0,7	20,5	17,3	20,5	0,8
Bamako	83,2	39,2	83	0,5	71,4	34,3	71,3	0,5
Mali	47,2	22,8	47,1	0,5	43,5	22,5	43,4	0,5

2.5.3. Fréquentation scolaire des enfants déplacés suite à l'insécurité

Cette sous-section porte sur l'analyse de la fréquentation scolaire selon le déplacement suite à l'insécurité. Il s'agit d'appréhender l'impact des déplacements des ménages à cause de l'insécurité que vit le pays sur la fréquentation scolaire de leurs enfants. La situation nationale est dégagée ensuite celle par région.

2.5.3.1. Analyse de la situation nationale de la fréquentation scolaire des enfants déplacés suite à l'insécurité

Le Tableau 2.23 donne le taux de fréquentation scolaire selon le milieu de résidence, le sexe et le statut de déplacement des enfants de 13 à 15 ans. Le taux pour les enfants ayant connu un déplacement est de 30,8 % contre 46,1 % pour ceux n'ont pas connu de déplacement. Ces statistiques sont quasiment les mêmes pour les deux groupes d'âges. L'écart de taux de fréquentation scolaire selon le statut par rapport au déplacement est plus élevé en milieu urbain.

Tableau 2.23. Taux de fréquentation scolaire (en %) selon le milieu de résidence, le sexe et le statut de déplacement suite à l'insécurité des enfants âgés de 7 à 15 ans.

Milieu de résidence	Statut de déplacement	7-12 ans			13-15 ans			Ensemble		
		Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Milieu urbain	Déplacé	43,9	43,8	43,9	43,8	39,9	41,7	43,9	42,4	43,1
	Non déplacé	77,5	76,2	76,8	73,1	63,5	67,9	76,2	71,9	74,0
	Ensemble	77,4	76,0	76,7	73,0	63,4	67,8	76,1	71,8	73,9
Milieu rural	Déplacé	25,6	23,9	24,8	21,5	23,3	22,4	24,4	23,8	24,1
	Non déplacé	35,8	34,7	35,3	32,6	30,8	31,7	34,9	33,6	34,3
	Ensemble	35,8	34,6	35,3	32,6	30,7	31,7	34,9	33,6	34,3
Ensemble	Déplacé	31,4	30,8	31,1	30,1	30,4	30,2	31,0	30,7	30,8
	Non déplacé	47,2	47,0	47,1	44,3	42,5	43,5	46,4	45,7	46,1
	Ensemble	47,2	47,0	47,1	44,3	42,5	43,4	46,4	45,7	46,0

2.5.3.2. Analyse de la fréquentation scolaire des enfants déplacés suite à l'insécurité selon la région

Le Tableau 2.24 est important pour avoir un aperçu sur l'effet du déplacement suite à l'insécurité sur la fréquentation scolaire du fait que le phénomène concerne particulièrement les régions du Centre et du Nord. Dans l'ensemble, le taux est de 43,5 % pour les enfants de 13 à 15 ans qui n'ont jamais connu de déplacement contre 30,2 % pour ceux du même groupe d'âges ayant connu un déplacement. Pour les enfants de 7 à 12 ans, le taux est de 47,1 % pour ceux qui n'ont pas connu de déplacement contre 31,1 % pour ceux qu'en ont connu. Pour les régions de Tombouctou, Gao, Taoudenni, Ménaka, Douentza, Bandiagara et Niolo, essentiellement les régions les plus touchées par l'insécurité, le déplacement semble être favorable à la fréquentation scolaire contrairement à la situation générale. Cela s'expliquerait par le fait que les personnes ayant connu un déplacement dans ces régions sont ceux qui ont quitté les zones où les écoles sont fermées pour aller vers des localités plus en sécurité où les écoles sont ouvertes.

Tableau 2.24. Taux de fréquentation scolaire (en %) des enfants âgés de 7 à 12 ans et 13 à 15 ans selon la région et le statut de déplacement suite à l'insécurité

Région	Déplacement pour cause d'insécurité ou de conflit armé depuis 2009					
	7-12 ans			13-15 ans		
	Déplacé	Jamais déplacé	Ensemble	Déplacé	Jamais déplacé	Ensemble
Kayes	32,9	47,7	47,7	38,9	41,7	41,7
Koulikoro	31,8	52,6	52,5	28,2	46,2	46,1
Sikasso	25,5	51,0	51,0	22,8	46,7	46,7
Ségou	34,2	38,0	37,9	34,9	36,7	36,7
Mopti	18,4	23,1	23,1	15,4	23,9	23,9
Tombouctou	46,4	14,6	14,7	41,4	14,3	14,5
Gao	37,7	21,8	21,9	48,0	21,3	21,5
Kidal	9,9	1,2	1,3	2,1	1,1	1,1
Taoudenni	12,1	1,3	1,4	12,0	1,1	1,3
Ménaka	8,4	4,0	4,1	13,3	4,8	4,9
Nioro	17,6	33,2	33,2	54,5	25,5	25,5
Kita	46,6	49,7	49,7	40,8	43,6	43,6
Dioïla	30,3	44,3	44,3	31,5	41,0	41,0
Nara	8,3	15,1	15,1	0,0	13,0	13,0
Bougouni	18,0	46,3	46,2	13,7	39,3	39,2
Koutiala	19,2	43,7	43,7	30,5	43,1	43,1
San	16,5	43,4	43,2	15,2	41,2	41,1
Doventza	31,3	17,8	17,9	39,2	19,0	19,1
Bandiagara	29,3	20,2	20,3	22,7	20,5	20,5
Bamako	46,0	83,1	83,0	40,1	71,4	71,3
Mali	31,1	47,1	47,1	30,2	43,5	43,4

2.6. Vue d'ensemble

L'objectif fixé dans ce chapitre est de dégager la structure de la fréquentation préscolaire et scolaire. Pour ce qui concerne la fréquentation préscolaire, le taux est de 6,3 % pour l'ensemble du pays. L'analyse montre que le préscolaire est fréquenté plus en milieu urbain particulièrement dans le district de Bamako.

La fréquentation scolaire est analysée suivant les groupes d'âges officiels des quatre cycles du système éducatif malien. Il ressort un taux de fréquentation de 37,0 % pour la population de 7 à 24 ans. Ce taux est particulièrement plus élevé en milieu urbain et plus pour les garçons que pour les filles. Pour les enfants de 7 à 12 ans, le taux de fréquentation est de 47,6 % ; il baisse légèrement pour la tranche de 13 à 15 ans et davantage pour celle de 16 à 18 ans et c'est encore plus faible pour les individus de 19 à 24 ans. Le niveau de fréquentation scolaire est assez différencié par région, le district de Bamako se singularisant avec le taux le plus élevé. Ce niveau de fréquentation n'atteignant pas la moitié de la population cible même pour la population d'âge de scolarisation obligatoire est assez faible. Il reste encore des efforts à faire pour le système éducatif malien qui fait face au défi, notamment, d'une pression démographique importante. Au sujet des caractéristiques particulières des populations, il ressort que le nomadisme défavorise la fréquentation scolaire.

Les résultats du RGPH5 montrent que deux élèves sur cinq (40,8 %) fréquentent un établissement d'enseignement privé. Pour ce qui concerne le district de Bamako, les deux tiers (67,2 %) des élèves sont dans des établissements privés.

Le niveau de vie est discriminatoire dans la fréquentation scolaire. Il ressort que le taux de fréquentation scolaire évolue sensiblement avec le niveau de vie. Toutefois, dans le district de Bamako, les disparités liées au niveau de vie s'atténuent.

Pour ce qui concerne les populations vulnérables, il ressort que le handicap est préjudiciable à la fréquentation scolaire. A cet égard, il est important que des établissements s'occupent des personnes vivant avec certaines formes de handicap telles que celles liées à la vue, à l'ouïe, à la déficience mentale et aux membres inférieurs et supérieurs. Ce genre d'établissements existent dans le pays. L'offre d'enseignement pour ce groupe particulier doit être élargie aux différentes régions et aux deux milieux de résidence. Au sujet du statut d'orphelin, il limite la fréquentation scolaire surtout la perte de la mère ou des deux parents. Concernant le statut de déplacement à cause de l'insécurité, dans l'ensemble du pays, il limite la fréquentation scolaire. Mais, pour la plupart des régions du Centre et du Nord, il favorise la fréquentation scolaire certainement en permettant l'accès aux écoles encore ouvertes.

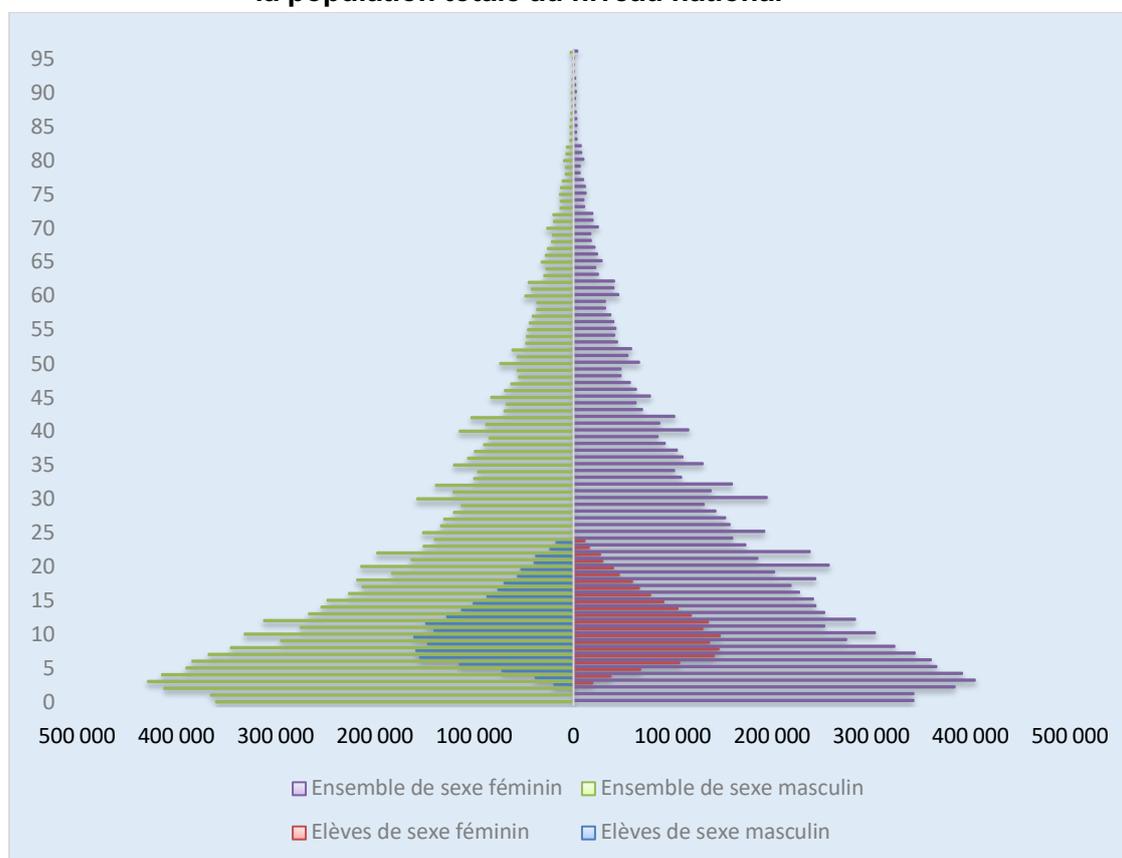
CHAPITRE 3. ANALYSE DIFFÉRENTIELLE DE LA SCOLARISATION

Le chapitre 3 analyse la scolarisation de la population d'âge scolaire prenant en compte le cycle préscolaire, les cycles Fondamental 1, Fondamental 2, Secondaire et Supérieur. L'analyse vise à déterminer les principaux indicateurs de la scolarisation que sont le taux brut et le taux net de scolarisation ainsi que le taux d'accès et le taux d'achèvement. Sont également analysés ici la précocité et le retard scolaire. Le chapitre se compose de huit sections. La première section porte sur la structure démographique de la population scolaire en décrivant notamment sa pyramide d'âges. La deuxième section porte sur la structure de la population scolaire et préscolaire selon le niveau d'instruction. La troisième section analyse les principaux indicateurs de préscolarisation. Les sections 4 à 7 portent sur les 4 cycles d'enseignement. La section 8 se consacre à l'espérance de vie scolaire.

3.1. Structure démographique de la population scolaire

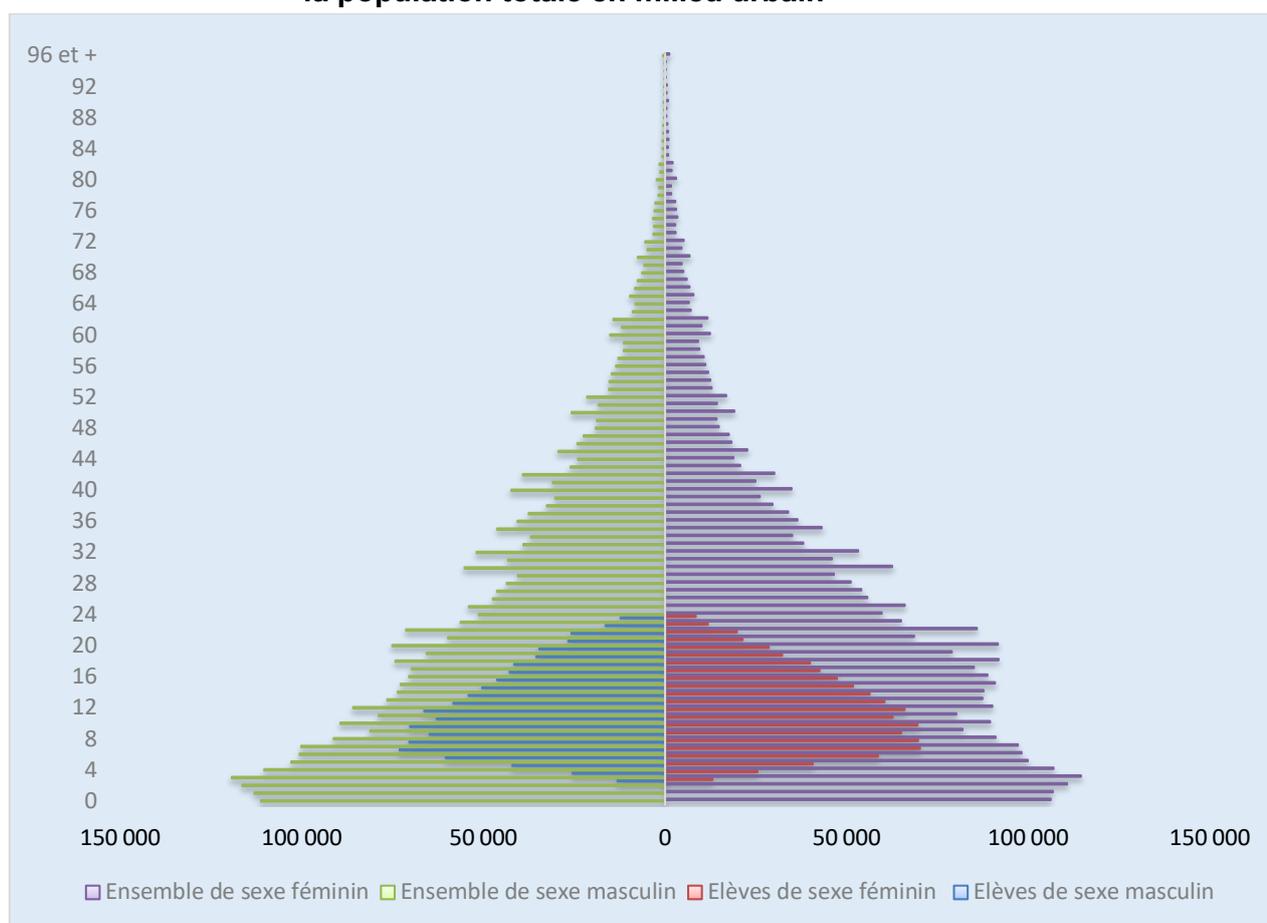
La pyramide au Graphique 3.1 permet de comparer la population scolaire à la population scolarisable. Il s'en dégage une faible scolarisation du fait que la population scolaire emboîtée n'occupe qu'une portion restreinte de la population scolarisable. Il se dégage que de 7 à 12 ans, la population scolaire est relativement importante mais au-delà de 12 ans elle se rétrécit pour devenir assez faible à l'âge de 20 ans. Ce qui indique qu'au cycle secondaire, et surtout supérieur, la participation devient faible.

Graphique 3.1. Pyramide par année d'âge de la population scolaire emboîtée dans la population totale au niveau national



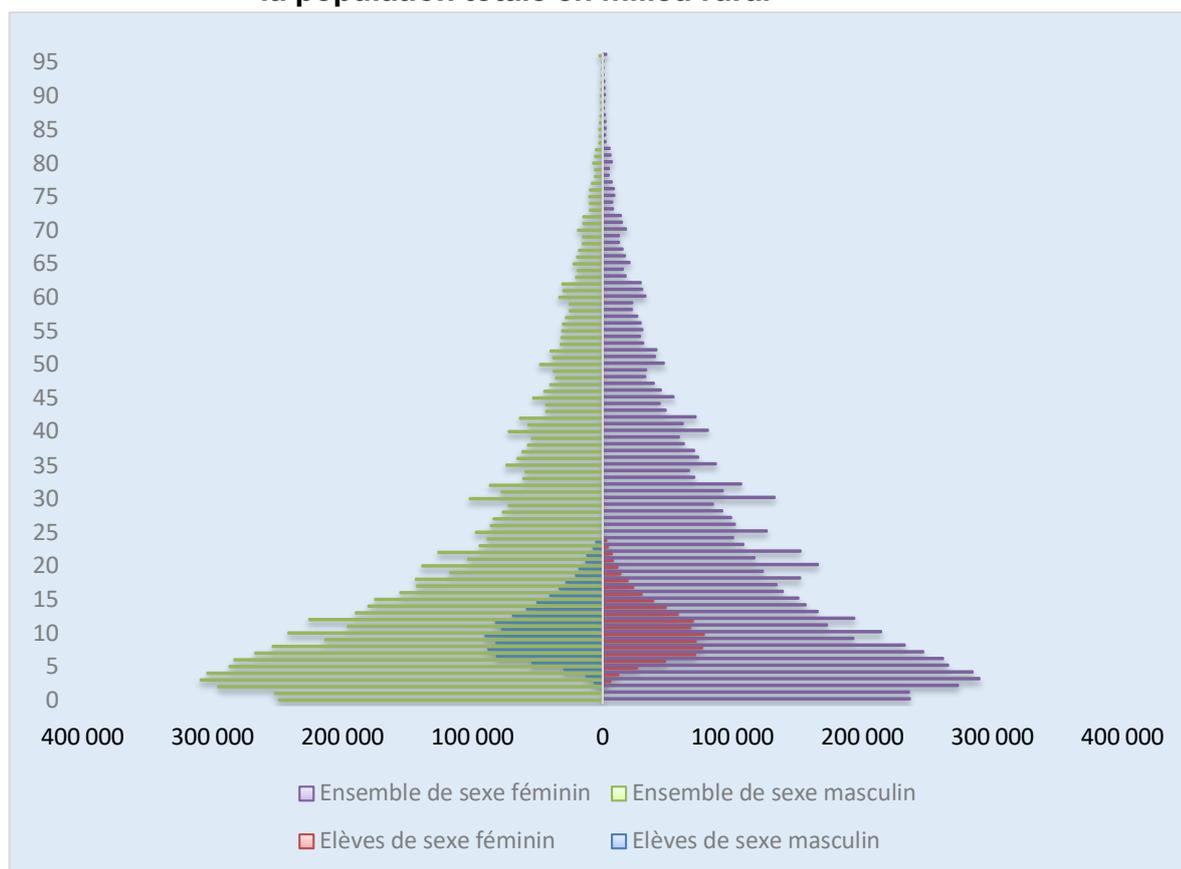
La comparaison de la pyramide d'âge représentée par le Graphique 3.2 à celle au Graphique 3.1 montre qu'en milieu urbain le niveau de fréquentation scolaire est plus élevé. C'est la conséquence d'une scolarisation relativement plus précoce, d'une rétention de la population scolarisable plus longtemps à l'école. En effet, la pyramide emboîtée de la population scolarisable est plus épaisse à la base, s'élargit davantage aux âges de scolarisation obligatoire tout en se rétrécissant plus lentement. Toutefois, la fréquentation scolaire, même urbaine n'est pas satisfaisante du fait qu'il reste une bonne partie de la population scolarisable en dehors de celle scolaire.

Graphique 3.2. Pyramide par année d'âge de la population scolaire emboîtée dans la population totale en milieu urbain



La pyramide d'âge de la population scolaire emboîtée dans la population totale en milieu rural au Graphique 3.3 montre que la population scolaire y est beaucoup plus petite par rapport à la population scolarisable. En effet, la base de la pyramide emboîtée est très faible, indicateur de la faible participation du milieu rural au préscolaire. Une bonne partie de la pyramide se limite à 15 ans. Cela signifie que peu des enfants résidant en milieu rural ont atteint le secondaire. Une situation qui s'explique par le fait que les établissements d'enseignement secondaire sont rares en milieu rural et les élèves s'installent en milieu urbain pour poursuivre leurs études. Les établissements d'enseignement supérieur sont inexistantes en milieu rural.

Graphique 3.3. Pyramide par année d'âge de la population scolaire emboîtée dans la population totale en milieu rural



3.2. Structure de la population scolaire et préscolaire selon le niveau d'instruction

La section porte spécifiquement sur la population préscolaire et scolaire dont elle dégage la répartition par niveau d'instruction. Cela permet de comprendre davantage la situation de l'équilibre entre les cycles d'enseignement. L'analyse est faite pour la situation nationale et celle selon la région.

3.2.1. Situation nationale de la structure de la population scolaire et préscolaire selon le niveau d'instruction

Le Tableau 3.1 répartit la population par niveau d'instruction selon le milieu de résidence et le sexe. Il donne également la répartition des élèves fréquentant au fondamental 1 par classe. Il se dégage que dans l'ensemble trois élèves/étudiants sur cinq (60,7 %) sont au fondamental 1. C'est un déséquilibre notable de ladite population. Certes, il y a 6 classes au fondamental 1 contre 3 au fondamental 2 mais la proportion d'élèves/étudiants dans le premier c'est 3,5 fois celle dans le deuxième. Cela s'explique logiquement par la pression démographique faisant qu'il y a de plus en plus d'inscriptions scolaires. Les déperditions scolaires peuvent également contribuer à ce déséquilibre. La proportion d'étudiants dans la population scolaire est faible (4,0 %). Selon le sexe, il n'y a pas de différences importantes entre les répartitions par niveau d'instruction sauf au supérieur où il y a un peu plus de garçons. Selon le milieu de résidence, le déséquilibre de la répartition se réduit légèrement entre les différents niveaux en milieu urbain avec le fondamental 1 qui tombe à une part de 51,2 % dans la population scolaire.

La répartition des élèves au fondamental 1 par classe montre des proportions qui décroissent avec la classe. Ce qui ne peut s'expliquer que par les redoublements, les abandons ou la pression démographique qui fait que les inscriptions scolaires par année sont croissantes. La pression démographique est importante au regard de la pyramide d'âges au Graphique 3.1 qui montre qu'au-delà de 2 ans, les générations ont plus d'effectifs que leurs cadettes et cela quels que soient le sexe et le milieu de résidence.

Tableau 3.1. Répartition (en %) de la population préscolaire et scolaire par niveau d'instruction selon le milieu de résidence et le sexe

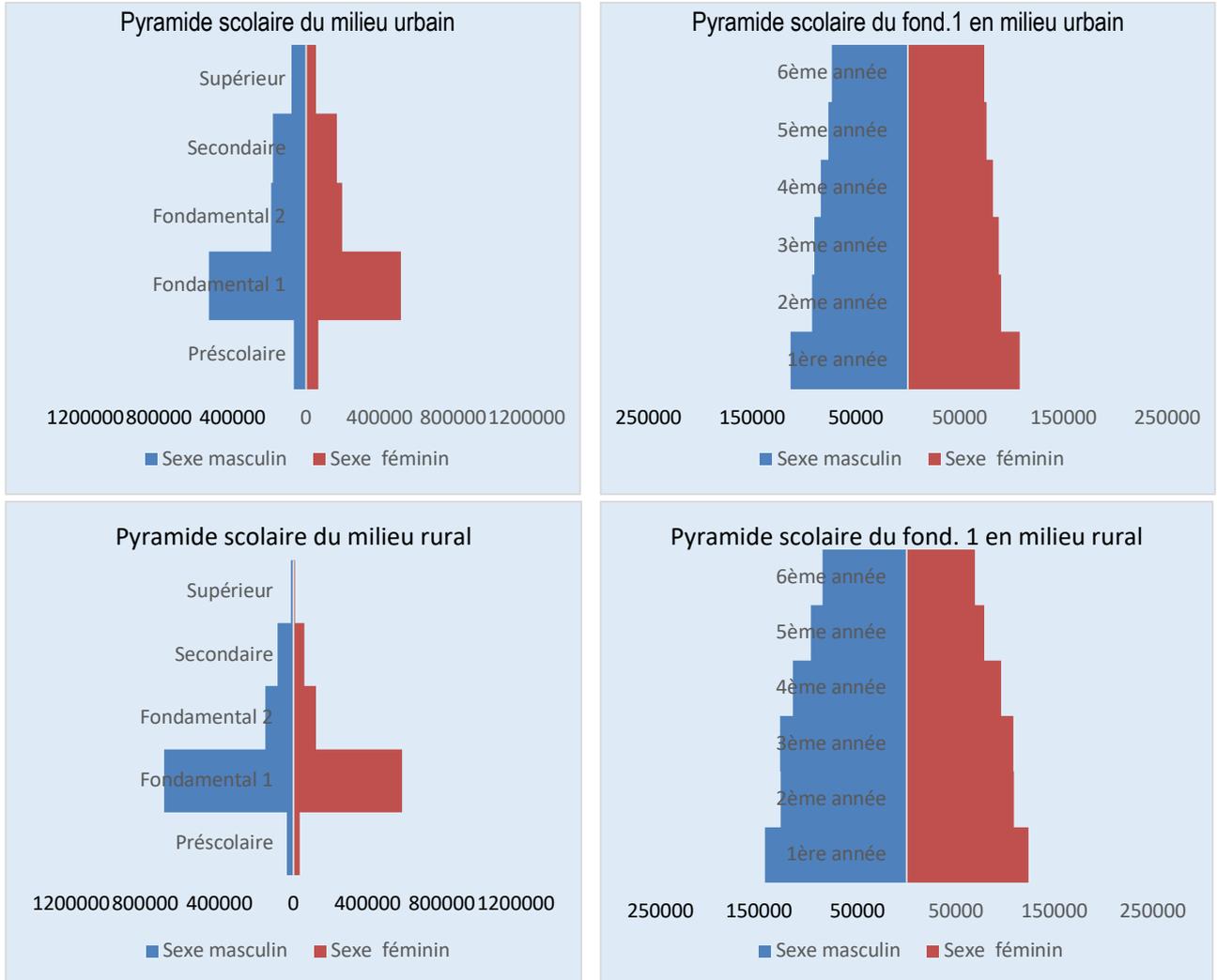
Cycle/Classe	Milieu de résidence								
	Urbain			Rural			Ensemble		
	Sexe			Sexe			Sexe		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Niveau d'instruction									
Préscolaire	6,5	6,7	6,6	3,6	4,1	3,8	5,1	5,5	5,3
Fondamental 1	50,5	51,8	51,2	70,8	72,8	71,7	60,4	61,2	60,7
Fondamental 2	18,1	19,5	18,8	15,4	15,2	15,3	16,8	17,6	17,2
Secondaire	17,3	16,7	17,0	8,6	7,1	7,9	13,1	12,4	12,8
Supérieur	7,5	5,3	6,4	1,6	0,8	1,2	4,6	3,3	4,0
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Dernière classe suivie au fondamental 1									
1 ^{ère} année	21,4	20,9	21,1	20,6	21,1	20,8	20,9	21,0	20,9
2 ^{ème} année	17,4	17,4	17,4	18,3	18,6	18,5	17,9	18,0	18,0
3 ^{ème} année	17,0	16,9	17,0	18,4	18,5	18,5	17,8	17,8	17,8
4 ^{ème} année	15,9	15,9	15,9	16,5	16,4	16,5	16,3	16,2	16,2
5 ^{ème} année	14,5	14,7	14,6	13,9	13,5	13,7	14,2	14,1	14,1
6 ^{ème} année	13,8	14,2	14,0	12,3	11,9	12,1	12,9	13,0	13,0
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100

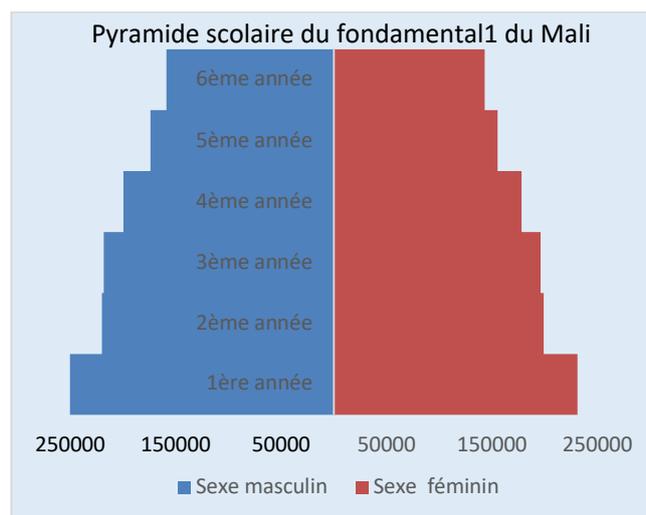
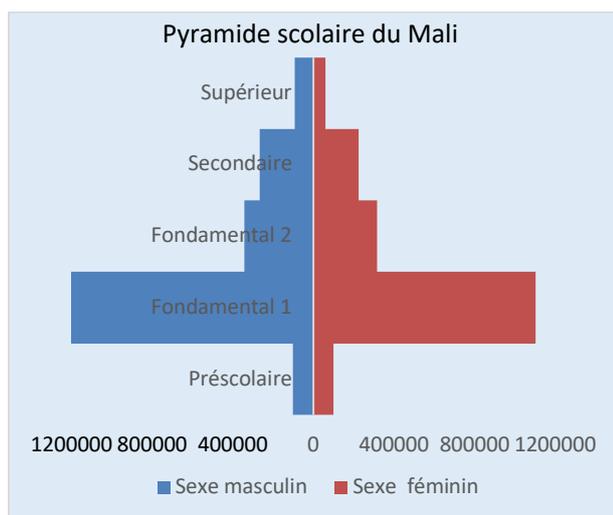
Les pyramides scolaires permettent de mettre en exergue le déséquilibre qu'il y a entre les différents cycles d'une part et entre les classes au sein du fondamental 1 d'autre part. Les pyramides scolaires à gauche relatives aux disparités d'effectifs doivent être analysées en tenant compte du fait que les cycles n'ont pas le même nombre d'années de classe. Le fondamental 1 avec ses 6 classes doit faire le double du fondamental 2 en absence de toute disparité. Au niveau du secondaire, les secondaires général et technique ont trois années de classe. Le secondaire professionnel a 2 années de classe pour les élèves inscrits pour obtenir le certificat d'aptitude professionnelle (CAP) et 4 années de classe pour ceux inscrits pour obtenir le brevet de technicien (BT). Le secondaire normal compte 4 ans pour ceux qui entrent dans les instituts de formation de maître (IFM) après le diplôme d'étude fondamental (DEF).

Dans l'ensemble les effectifs du fondamental 1 sont bien plus que le double de ceux du fondamental 2. Cela s'explique par la pression démographique, des abandons et des déperditions comme souligner plus haut. Les effectifs continuent à se réduire à mesure que le cycle est avancé. Entre le supérieur et le secondaire, une autre explication est que des élèves des secondaires professionnels et normal se mettent sur le marché du travail et que des élèves des secondaires général et technique sortent du pays pour poursuivre les études à l'étranger. Cette structure pour l'ensemble du pays est respectée dans les deux milieux de résidence.

Au sein du fondamental 1, les pyramides à droite montrent que les effectifs se réduisent d'une classe à la suivante. Le redoublement et la pression démographique sont des explications à cette forme des pyramides scolaires.

Graphique 3.4. Pyramides scolaires selon le milieu de résidence





3.2.2. Situation de la structure de la population scolaire et préscolaire par niveau d'instruction selon la région

Le Tableau 3.2 montre que dans l'ensemble du pays, les trois cinquièmes (60,7 %) des élèves sont au fondamental 1 et 17,2 % au fondamental 2. Ce sont les deux cycles ayant les effectifs les plus élevés. Le préscolaire et le supérieur ne représentent que des proportions faibles. C'est dans le district de Bamako qu'ils ont les poids les plus importants. Ce déséquilibre, en faveur de l'enseignement fondamental et particulièrement le fondamental 1, est plus prononcée dans les régions de Kayes, Nioro, Dioïla, Nara, Bougouni et Kidal.

Tableau 3.2. Répartition (en %) de la population scolaire et préscolaire par niveau d'instruction selon la région

Région	Préscolaire	Fondamental 1	Fondamental2	Secondaire	Supérieur	Total
Kayes	4,4	71,5	15,1	7,9	1,1	100
Koulikoro	5,1	64,7	16,1	11,4	2,8	100
Sikasso	4,4	61,8	17,9	14,0	2,0	100
Ségou	5,1	63,1	17,6	11,2	3,0	100
Mopti	6,7	59,8	18,8	12,3	2,4	100
Tombouctou	6,2	58,4	19,7	13,2	2,6	100
Gao	6,7	65,3	15,7	10,5	1,9	100
Kidal	11,4	73,3	12,3	2,8	0,3	100
Taoudenni	5,7	61,5	24,6	8,0	0,2	100
Ménaka	5,8	66,6	19,0	8,0	0,7	100
Nioro	4,8	80,1	10,2	4,3	0,7	100
Kita	3,6	70,5	16,0	8,9	1,0	100
Dioïla	3,6	69,9	16,0	9,5	1,0	100
Nara	3,3	78,9	11,9	4,9	0,9	100
Bougouni	3,6	72,8	14,4	8,1	1,1	100
Koutiala	2,7	63,5	18,7	13,4	1,7	100
San	2,8	65,1	18,4	12,2	1,5	100
Douentza	5,9	60,9	19,6	11,1	2,5	100
Bandiagara	3,8	66,2	16,7	11,3	2,1	100
Bamako	7,0	50,1	18,5	16,6	7,9	100
Mali	5,3	60,7	17,2	12,8	4,0	100

Le Tableau 3.3 montre qu'au fondamental 1, les effectifs décroissent avec la classe. En effet, 20,9 % des élèves se trouvent en 1^{ère} année contre seulement 13,0 % en 6^{ème} année. La pression démographique est logiquement pour cause. Cette structure déséquilibrée se vérifie pour toutes les régions y compris le district de Bamako. Cela montre combien la croissance démographique est un défi pour le système scolaire qui doit veiller à ce que l'offre de services éducatifs puisse répondre une demande, sans cesse, croissante.

Tableau 3.3. Répartition (en %) de la population scolaire au fondamental 1 par la dernière classe suivie selon la région

Région	Dernière classe suivie au fondamental 1						Ensemble
	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année	3 ^{ème} année	4 ^{ème} année	5 ^{ème} année	6 ^{ème} année	
Kayes	22,2	19,0	18,5	15,5	13,5	11,2	100
Koulikoro	20,7	18,2	18,4	16,5	13,7	12,4	100
Sikasso	19,6	17,7	18,2	16,4	14,8	13,2	100
Ségou	20,9	17,8	17,5	16,2	13,8	13,8	100
Mopti	22,9	16,8	16,6	16,2	12,3	15,3	100
Tombouctou	26,1	16,4	16,5	14,5	11,8	14,7	100
Gao	25,1	18,7	17,3	15,7	11,3	11,8	100
Kidal	36,1	15,2	19,4	13,7	7,6	8,0	100
Taoudenni	23,3	15,9	14,8	15,5	11,0	19,4	100
Ménaka	23,8	15,6	14,8	17,5	12,1	16,2	100
Nioro	23,5	21,0	19,6	14,9	12,0	8,9	100
Kita	21,1	19,0	17,2	16,6	13,4	12,8	100
Dioïla	19,1	17,7	18,6	17,9	14,4	12,4	100
Nara	22,6	18,4	18,7	16,6	11,0	12,7	100
Bougouni	19,9	19,4	18,8	16,5	14,2	11,1	100
Koutiala	17,3	16,0	17,9	18,5	16,7	13,6	100
San	19,2	16,7	17,3	16,5	15,9	14,3	100
Douentza	22,8	17,6	17,3	15,1	12,3	14,8	100
Bandiagara	24,0	18,2	17,1	15,9	11,7	13,0	100
Bamako	21,4	17,6	17,0	15,7	14,5	13,8	100
Ensemble	20,9	18,0	17,8	16,2	14,1	13,0	100

3.3. Analyse de la préscolarisation

D'après le Tableau 3.4 la préscolarisation reste un phénomène quasi-résiduel avec un taux brut de préscolarisation de 6,5 % pour l'ensemble du Mali. Autrement dit, moins d'un enfant sur 10 d'âge préscolaire est inscrit à l'école. Le district de Bamako se distingue néanmoins des régions avec un taux brut de préscolarisation évalué à 18,0 %. Par région, le taux varie considérablement. Koulikoro affiche le taux le plus élevé avec 6,3 %, tandis que Taoudenni a le taux le plus bas avec seulement 0,2 %. Koulikoro, Sikasso, Kayes et Ségou ont les taux bruts de préscolarisation les plus élevés. C'est la marque d'une disparité régionale de participation à l'éducation préscolaire dans le pays.

La disparité est surtout liée au milieu de résidence, le taux brut de préscolarisation urbain est de 15,8 % contre 3,0 % en milieu rural. Une comparaison régionale au sein du milieu urbain montre que le taux brut de préscolarisation est plus élevé dans la région de Koulikoro avec une valeur de 24,7 %. Les régions de Kayes, Ségou, Mopti et Bougouni ont des taux bruts de préscolarisation assez élevés. Selon le sexe les disparités sont minimes.

Tableau 3.4. Taux brut de préscolarisation (en %) selon la région, le milieu de résidence et le sexe

Région	Milieu de résidence								
	Urbain			Rural			Ensemble		
	Sexe			Sexe			Sexe		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Kayes	13,1	12,2	12,7	4,1	4,0	4,0	5,1	4,9	5,0
Koulikoro	24,4	25,0	24,7	4,4	4,4	4,4	6,2	6,3	6,3
Sikasso	12,0	11,9	11,9	3,7	3,6	3,7	5,8	5,8	5,8
Ségou	14,9	15,6	15,3	3,5	3,6	3,5	4,8	5,0	4,9
Mopti	12,4	12,4	12,4	1,8	2,0	1,9	4,1	4,4	4,2
Tombouctou	8,4	8,9	8,7	0,9	1,0	0,9	2,4	2,7	2,5
Gao	9,5	10,2	9,9	2,0	2,2	2,1	3,4	3,8	3,6
Kidal	0,1	0,2	0,1	0,6	0,6	0,6	0,4	0,4	0,4
Taoudenni	-	-	-	0,2	0,3	0,2	0,2	0,3	0,2
Ménaka	1,8	2,0	1,9	0,2	0,3	0,2	0,5	0,7	0,6
Nioro	6,5	7,2	6,8	3,1	2,9	3,0	3,4	3,2	3,3
Kita	9,3	9,1	9,2	2,8	2,7	2,8	3,7	3,6	3,7
Dioïla	-	-	-	3,8	3,8	3,8	3,8	3,8	3,8
Nara	-	-	-	0,9	1,0	0,9	0,9	1,0	0,9
Bougouni	12,7	12,5	12,6	3,0	2,8	2,9	3,5	3,4	3,5
Koutiala	8,2	8,7	8,5	2,2	2,2	2,2	3,1	3,2	3,1
San	9,6	9,2	9,4	2,3	2,1	2,2	3,2	3,0	3,1
Douentza	8,5	8,4	8,5	0,6	0,5	0,6	2,9	2,9	2,9
Bandiagara	6,9	8,2	7,5	1,7	1,7	1,7	1,8	1,9	1,9
Bamako	17,9	18,1	18,0	-	-	-	17,9	18,1	18,0
Ensemble	15,7	15,9	15,8	3,0	3,0	3,0	6,4	6,6	6,5

Le Tableau 3.5 présente les indices de parité entre les milieux de résidence et entre les sexes. Il confirme les faibles disparités entre les sexes dans toutes les régions et respectivement dans leurs deux milieux de résidence. Le tableau confirme également les fortes disparités selon le milieu de résidence. Dans l'ensemble le taux brut de préscolarisation urbain est de 5,3 fois celui du milieu rural. C'est pour les régions de Mopti, Douentza, Tombouctou et Ménaka que ces disparités sont les plus importantes. Cela pourrait être dû à la situation sécuritaire avec son corollaire de fermeture de classes particulièrement en milieu rural relativement moins protégés par les services de sécurité par rapport au milieu urbain.

Tableau 3.5. Indices de parité des taux bruts de préscolarisation selon la région entre les milieux de résidence et entre les sexes

Région	Sexe (Fille/Garçon)			Résidence (Urbain/Rural)
	Milieu urbain	Milieu rural	Ensemble	
Kayes	0,9	1,0	1,0	3,1
Koulikoro	1,0	1,0	1,0	5,7
Sikasso	1,0	1,0	1,0	3,3
Ségou	1,0	1,0	1,1	4,3
Mopti	1,0	1,1	1,1	6,7
Tombouctou	1,1	1,1	1,1	9,5
Gao	1,1	1,1	1,1	4,7
Kidal	1,2	1,0	1,0	0,3
Taoudenni	-	1,3	1,3	-
Ménaka	1,1	1,3	1,3	7,6
Nioro	1,1	0,9	1,0	2,3

Région	Sexe (Fille/Garçon)			Résidence (Urbain/Rural)
	Milieu urbain	Milieu rural	Ensemble	
Kita	1,0	0,9	1,0	3,3
Dioïla	-	1,0	1,0	-
Nara	-	1,1	1,1	-
Bougouni	1,0	1,0	1,0	4,3
Koutiala	1,1	1,0	1,0	3,9
San	1,0	0,9	1,0	4,3
Douentza	1,0	0,9	1,0	14,6
Bandiagara	1,2	1,0	1,0	4,5
Bamako	1,0	-	1,0	-
Mali	1,0	1,0	1,0	5,3

Le Tableau 3.6 est relatif au taux brut de préscolarisation selon la région et le niveau de vie. Il met en évidence que le taux brut de préscolarisation est une fonction croissante du niveau de vie. Il est de 15,7 % pour les plus nantis soit 6,0 fois celui des plus pauvres qui est de 2,6 %. Cette différence est toutefois minimale dans le district de Bamako. Les régions les plus inégalitaires selon le milieu de résidence sont Koulikoro, Ségou, Mopti, Tombouctou, Gao, Ménaka, Bougouni, San, Douentza et Bandiagara.

Tableau 3.6. Taux brut de préscolarisation (en %) selon la région et le niveau de vie

Région	Niveau de vie du ménage						Indice de parité (Très riche/très pauvre)
	Très pauvre	Pauvre	Moyen	Riche	Très riche	Ensemble	
Kayes	2,9	3,5	4,7	6,9	11,5	5,0	4,0
Koulikoro	2,9	3,3	4,9	9,0	15,3	6,3	5,2
Sikasso	3,5	3,9	4,5	6,9	11,6	5,8	3,3
Ségou	2,7	3,1	4,1	7,6	14,4	4,9	5,3
Mopti	2,3	2,6	4,7	7,4	9,2	4,2	4,0
Tombouctou	2,0	2,4	2,2	4,1	6,6	2,5	3,2
Gao	2,7	3,2	6,0	7,3	9,0	3,6	3,3
Kidal	0,1	0,5	0,2	0,3	0,8	0,4	7,1
Taoudenni	0,3	0,2	0,0	0,2	0,0	0,2	0,0
Ménaka	0,6	0,4	0,7	0,2	0,0	0,6	0,0
Nioro	2,4	3,1	3,7	5,1	7,4	3,3	3,0
Kita	2,5	2,7	3,6	6,8	9,3	3,7	3,7
Dioïla	2,6	2,7	3,5	7,3	10,7	3,8	4,1
Nara	0,6	1,2	1,5	1,4	1,2	0,9	1,9
Bougouni	2,6	2,9	3,3	4,5	5,7	3,5	2,2
Koutiala	2,4	2,3	2,7	4,7	6,8	3,1	2,8
San	2,3	2,7	3,0	5,5	7,6	3,1	3,3
Douentza	2,4	3,4	4,1	2,3	2,1	2,9	0,9
Bandiagara	1,7	2,1	1,8	2,1	2,4	1,9	1,4
Bamako	15,0	15,4	15,7	17,7	19,0	18,0	1,3
Mali	2,6	3,2	4,8	9,7	15,7	6,5	6,0

Il se dégage de l'analyse à l'aide du taux brut de préscolarisation qu'il est relativement faible (6,5 %) avec des disparités fortes selon le milieu de résidence et le niveau de vie. En général, le taux brut de préscolarisation est plus élevé dans le district de Bamako mais si l'analyse se restreint au milieu urbain,

la différence se rétrécit. Le taux est même plus élevé dans la région de Koulikoro comparativement au district de Bamako.

3.4. Scolarisation au fondamental 1

Cette section d'analyse de la scolarisation au fondamental 1 permet de présenter les différents indicateurs d'accès, de participation et de qualité selon la région, le milieu de résidence et le sexe. C'est entre autres le cadre d'évaluation de la précocité et du retard dans ce cycle.

3.4.1. Niveau de la scolarisation au fondamental 1

D'après le Tableau 3.7 le taux brut de scolarisation au fondamental 1 est de 62,8 % en 2022 pour l'ensemble du pays, autrement dit, près des deux tiers des enfants scolarisables dans ce cycle d'enseignement sont inscrits à l'école au moment du RGPH5. Le TBS est légèrement plus élevé pour les garçons. Cet indicateur varie considérablement selon la région : ainsi, le district de Bamako présente le taux le plus élevé avec 105,8 %. Les régions de Kayes, Koulikoro, Sikasso, Ségou, Kita, Dioïla, Bougouni, Koutiala et San ont des TBS compris entre 51,4 % et 67,0 %. Les régions de Nara, Mopti, Bandiagara, Douentza, Tombouctou, Taoudenni, Gao, Ménaka et Kidal qui sont les plus affectées par la situation sécuritaire ont des taux qui n'excèdent pas la valeur de 31,8 %. Le TBS n'atteint pas 7,0 % pour les régions de Kidal, Ménaka et Taoudenni, autrement dit moins de 10% d'enfants de ces trois régions sont inscrits à l'école au moment du recensement ; ce niveau est très faible et demeure préoccupant.

L'examen de la variation selon le milieu de résidence dégage une forte inégalité de la scolarisation dans le fondamental 1 entre le milieu urbain qui avoisine les 100 % (98,9 %) et le milieu rural dont moins de la moitié des enfants (48,4 %) sont inscrits à l'école. En milieu urbain, le TBS excède les 100 % pour certaines régions que sont Koulikoro, Kita, Bougouni et Koutiala. Ce dépassement des 100 % n'est pas forcément une performance par rapport à d'autres régions si c'est à cause d'un retard scolaire. En général, le dépassement de 100 % pour le TBS s'explique soit par la précocité, soit par le retard qui peut lui-même être engendré par le redoublement. Cette analyse est faite ultérieurement avec les statistiques sur la précocité et le retard ainsi que la comparaison entre les deux taux, brut et net, de la scolarisation.

Tableau 3.7. Taux brut de scolarisation (en %) au fondamental 1 selon la région, le milieu de résidence et le sexe.

Région	Milieu de résidence								
	Urbain			Rural			Ensemble		
	Sexe			Sexe			Sexe		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Kayes	98,9	94,1	96,5	68,3	60,7	64,6	72,1	65,0	68,7
Koulikoro	107,9	102,8	105,3	67,2	63,6	65,5	71,0	67,9	69,5
Sikasso	96,9	94,2	95,5	57,5	55,9	56,8	67,6	66,4	67,0
Ségou	91,3	89,7	90,5	46,8	44,4	45,6	52,3	50,4	51,4
Mopti	80,5	80,5	80,5	15,8	17,4	16,6	30,7	33,0	31,8
Tombouctou	57,3	58,6	57,9	9,7	10,8	10,2	19,2	21,7	20,3
Gao	65,7	66,2	65,9	22,4	24,2	23,2	30,5	33,1	31,7
Kidal	3,5	3,2	3,3	1,8	2,0	1,9	2,3	2,4	2,4
Taoudenni	-	-	-	1,8	2,1	1,9	1,8	2,1	1,9

Région	Milieu de résidence								
	Urbain			Rural			Ensemble		
	Sexe			Sexe			Sexe		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Ménaka	12,5	16,1	14,1	3,9	4,2	4,0	5,6	6,9	6,1
Nioro	66,6	70,9	68,7	49,1	41,4	45,5	50,6	44,0	47,5
Kita	108,1	101,4	104,8	64,1	55,3	60,1	70,8	63,2	67,3
Dioïla	-	-	-	63,3	57,1	60,4	63,3	57,1	60,4
Nara	-	-	-	21,3	20,5	20,9	21,3	20,5	20,9
Bougouni	109,7	106,3	108,0	63,1	56,0	59,8	66,1	59,6	63,1
Koutiala	107,5	103,1	105,3	51,9	47,5	49,8	60,6	56,8	58,7
San	99,7	96,7	98,2	52,5	49,3	51,0	58,5	55,9	57,3
Douentza	55,2	55,1	55,2	11,3	13,0	12,1	24,2	25,7	24,9
Bandiagara	60,0	64,4	62,1	25,9	27,5	26,7	27,2	28,9	28,0
Bamako	108,0	103,7	105,8	-	-	-	108,0	103,7	105,8
Ensemble	100,4	97,5	98,9	49,9	46,8	48,4	63,7	61,9	62,8

Le Tableau 3.8 mesure l'intensité de la disparité par milieu de résidence à l'aide l'indice de parité du TBS qui n'est autre que le TBS urbain rapporté au TBS rural. En général, le TBS urbain est de deux fois celui rural. Cet indice est de 5,7 à Tombouctou, 4,9 à Mopti, 3,5 à Ménaka, 4,6 à Douentza, les régions où il est le plus élevé montrant encore une fois que dans ces régions affectées par la situation sécuritaire c'est dans le milieu rural bénéficiant moins de la présence des forces de sécurité que le taux est le plus bas. Selon le sexe pour lequel les disparités sont faibles, l'indice ne s'écarte pas sensiblement de l'unité.

Tableau 3.8. Indices de parité du taux brut de scolarisation au fondamental 1 selon la région entre les milieux de résidence et le sexe

Région	Indice de parité du TBS entre les deux sexe (Filles/Garçons) selon le milieu de résidence			Indice de parité du TBS entre les deux milieux (Urbain/Rural)
	Urbain	Rural	Ensemble	
Kayes	1,0	0,9	0,9	1,5
Koulikoro	1,0	0,9	1,0	1,6
Sikasso	1,0	1,0	1,0	1,7
Ségou	1,0	0,9	1,0	2,0
Mopti	1,0	1,1	1,1	4,9
Tombouctou	1,0	1,1	1,1	5,7
Gao	1,0	1,1	1,1	2,8
Kidal	0,9	1,1	1,0	1,7
Taoudenni	-	1,2	1,2	-
Ménaka	1,3	1,1	1,2	3,5
Nioro	1,1	0,8	0,9	1,5
Kita	0,9	0,9	0,9	1,7
Dioïla	-	0,9	0,9	-
Nara	-	1,0	1,0	-
Bougouni	1,0	0,9	0,9	1,8
Koutiala	1,0	0,9	0,9	2,1
San	1,0	0,9	1,0	1,9
Douentza	1,0	1,2	1,1	4,6
Bandiagara	1,1	1,1	1,1	2,3
Bamako	1,0	-	1,0	-
Mali	1,0	0,9	1,0	2,0

Le Tableau 3.9 rend compte d'une disparité selon le niveau de vie, dans l'ensemble le TBS est de 97,1 % pour les enfants des ménages les plus nantis soit 2,5 fois celui des ménages du plus bas niveau qui est de 38,8 %. Cette structure inégalitaire est constatée dans toutes les régions, excepté celles de Kidal, Ménaka et Taoudenni ainsi que le district de Bamako.

Tableau 3.9. Taux brut de scolarisation (en %) au fondamental 1 selon la région et le niveau de vie.

Région	Niveau de vie du ménage						Indice de parité entre les deux extrêmes (Très riche/très pauvre)
	Très pauvre	Pauvre	Moyen	Riche	Très riche	Ensemble	
Kayes	55,4	62,4	69,6	79,0	93,8	68,7	1,7
Koulikoro	54,9	57,3	68,1	80,5	95,1	69,5	1,7
Sikasso	59,7	57,5	60,2	73,1	92,6	67,0	1,6
Ségou	39,3	42,3	50,2	65,8	84,3	51,4	2,1
Mopti	20,1	21,3	34,6	50,5	61,4	31,8	3,1
Tombouctou	17,4	20,3	20,4	27,5	36,0	20,3	2,1
Gao	27,2	29,3	42,4	51,8	58,0	31,7	2,1
Kidal	3,0	0,5	2,5	1,7	2,3	2,4	0,8
Taoudenni	2,2	0,9	0,8	0,9	1,9	1,9	0,8
Ménaka	6,7	4,2	6,5	4,3	6,0	6,1	0,9
Nioro	40,7	44,7	53,3	61,4	73,4	47,5	1,8
Kita	53,9	59,8	70,2	89,9	104,3	67,3	1,9
Dioïla	54,9	55,2	58,4	79,0	86,6	60,4	1,6
Nara	16,8	23,9	27,2	25,7	34,4	20,9	2,1
Bougouni	55,6	58,5	61,2	70,6	82,4	63,1	1,5
Koutiala	47,9	49,9	57,1	74,1	87,6	58,7	1,8
San	52,2	52,7	57,8	74,5	91,8	57,3	1,8
Douentza	21,0	25,6	36,1	29,6	21,2	24,9	1,0
Bandiagara	27,2	29,2	28,2	25,0	33,4	28,0	1,2
Bamako	99,1	103,0	104,6	105,9	106,5	105,8	1,1
Ensemble	38,8	48,4	60,9	80,1	97,1	62,8	2,5

D'après le Tableau 3.10, le taux net de scolarisation (TNS) au fondamental 1 est de 44,9 % pour l'ensemble du pays ; c'est assez faible par rapport au TBS. Il y a donc des nombreux cas de précocité ou de retard. Ce niveau est assez faible pour un cycle qui est obligatoire. Le TNS confirme les inégalités constatées à l'aide du TBS. Les inégalités, si elles restent marginales selon le sexe, sont considérables selon le milieu de résidence. En effet, le TNS urbain est de 71,6 % alors que le rural ne vaut que 34,3 %.

Selon la région, si le TNS est en général assez bas par rapport au TBS, il reflète quasiment le même classement que ce dernier. Bamako affiche le taux net de scolarisation (TNS) au fondamental 1 le plus élevé avec 77,1 %, tandis que Kidal se situe à l'autre extrême avec seulement 1,1 %. Ces observations mettent en évidence les défis à relever pour améliorer l'accès à l'éducation primaire au Mali, en particulier dans les régions les plus affectées par la situation sécuritaire.

Tableau 3.10. Taux net de scolarisation (en %) au fondamental 1 selon la région, le milieu de résidence et le sexe (en %).

Région	Milieu de résidence								
	Urbain			Rural			Ensemble		
	Sexe			Sexe			Sexe		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Kayes	69,3	67,9	68,6	44,7	41,5	43,2	47,7	44,9	46,4
Koulikoro	78,4	75,5	76,9	47,9	46,9	47,5	50,8	50,0	50,4
Sikasso	71,2	69,6	70,4	41,7	40,7	41,3	49,3	48,6	48,9
Ségou	65,5	64,7	65,1	32,6	31,9	32,2	36,7	36,2	36,4
Mopti	54,4	53,9	54,1	11,1	12,6	11,8	21,1	22,8	21,9
Tombouctou	40,7	41,9	41,3	6,2	7,1	6,6	13,1	15,0	14,0
Gao	44,2	45,0	44,6	14,6	15,8	15,2	20,2	21,9	21,0
Kidal	1,3	1,4	1,4	1,0	1,1	1,0	1,1	1,2	1,1
Taoudenni	-	-	-	1,2	1,4	1,3	1,2	1,4	1,3
Ménaka	9,1	11,3	10,1	2,0	2,1	2,0	3,5	4,1	3,7
Nioro	46,0	49,8	47,8	32,8	29,3	31,2	34,0	31,1	32,6
Kita	77,0	73,2	75,1	44,9	40,5	42,9	49,7	46,1	48,0
Dioïla	-	-	-	44,4	41,8	43,2	44,4	41,8	43,2
Nara	-	-	-	14,7	14,6	14,7	14,7	14,6	14,7
Bougouni	78,1	75,8	76,9	44,4	40,8	42,7	46,6	43,3	45,1
Koutiala	76,5	73,6	75,0	37,6	34,3	36,0	43,7	40,9	42,3
San	70,5	70,1	70,3	37,9	36,7	37,3	42,0	41,3	41,7
Douentza	38,3	38,1	38,2	7,4	8,9	8,1	16,5	17,7	17,1
Bandiagara	43,5	45,0	44,2	17,9	19,2	18,5	18,9	20,1	19,5
Bamako	78,5	75,8	77,1	-	-	-	78,5	75,8	77,1
Ensemble	72,5	70,8	71,6	34,9	33,7	34,3	45,2	44,7	44,9

Le Tableau 3.11 rassemble les indices de parités selon la région entre les sexes et les milieux de résidence. L'indice de parité du TNS entre les milieux de résidence est de 2,1 contre 2,0 pour le TBS. Par ailleurs, les régions pour lesquelles l'indice de parité du TBS est le plus élevé présentent également des niveaux élevés de cet indice avec le TNS.

Tableau 3.11. Indices de parité du taux net de scolarisation au fondamental 1 entre les deux milieux de résidence et entre les deux sexes selon la région

Région	Indice de parité du TNS entre les deux sexes (Filles/Garçons) selon le milieu de résidence			Indice de parité du TNS entre les deux milieux de résidence (Urbain/Rural)
	Urbain	Rural	Ensemble	
Kayes	1,0	0,9	0,9	1,6
Koulikoro	1,0	1,0	1,0	1,6
Sikasso	1,0	1,0	1,0	1,7
Ségou	1,0	1,0	1,0	2,0
Mopti	1,0	1,1	1,1	4,6
Tombouctou	1,0	1,1	1,1	6,3
Gao	1,0	1,1	1,1	2,9
Kidal	1,0	1,1	1,1	1,3
Taoudenni	-	1,2	1,2	-
Ménaka	1,2	1,1	1,2	4,9
Nioro	1,1	0,9	0,9	1,5
Kita	1,0	0,9	0,9	1,8
Dioïla	-	0,9	0,9	-
Nara	-	1,0	1,0	-

Région	Indice de parité du TNS entre les deux sexes (Filles/Garçons) selon le milieu de résidence			Indice de parité du TNS entre les deux milieux de résidence (Urbain/Rural)
	Urbain	Rural	Ensemble	
Bougouni	1,0	0,9	0,9	1,8
Koutiala	1,0	0,9	0,9	2,1
San	1,0	1,0	1,0	1,9
Douentza	1,0	1,2	1,1	4,7
Bandiagara	1,0	1,1	1,1	2,4
Bamako	1,0	-	1,0	-
Mali	1,0	1,0	1,0	2,1

Le Tableau 3.12 montre des inégalités importantes. En effet, le TNS augmente considérablement avec le niveau de vie dans l'ensemble et quelle que soit la région à l'exception du district de Bamako et des régions de Bandiagara, de Douentza, de Kidal, de Ménaka et de Taoudenni.

Tableau 3.12. Taux net de scolarisation (en %) au fondamental 1 selon la région et le niveau de vie.

Région	Niveau de vie du ménage						Indice de parité entre les deux extrêmes (Très riche/très pauvre)
	Très pauvre	Pauvre	Moyen	Riche	Très riche	Ensemble	
Kayes	36,7	41,4	47,0	53,9	65,6	46,4	1,8
Koulikoro	39,9	41,6	49,4	58,5	69,1	50,4	1,7
Sikasso	44,0	42,1	43,8	53,3	67,9	48,9	1,5
Ségou	27,6	29,9	35,5	46,7	61,3	36,4	2,2
Mopti	14,3	14,8	23,6	34,6	41,5	21,9	2,9
Tombouctou	12,0	13,7	13,8	19,5	25,4	14,0	2,1
Gao	18,1	19,7	26,6	34,4	39,7	21,0	2,2
Kidal	1,1	0,2	0,9	1,2	1,2	1,1	1,1
Taoudenni	1,4	0,8	0,5	0,8	1,5	1,3	1,1
Ménaka	4,1	2,5	4,6	3,0	4,0	3,7	1,0
Nioro	27,8	30,7	36,4	42,3	52,6	32,6	1,9
Kita	38,4	42,8	50,2	64,2	74,9	48,0	2,0
Dioula	39,1	39,3	41,6	57,4	62,7	43,2	1,6
Nara	11,6	16,6	19,3	18,7	24,7	14,7	2,1
Bougouni	39,7	41,8	43,7	50,4	59,3	45,1	1,5
Koutiala	34,6	35,9	41,1	53,5	62,6	42,3	1,8
San	38,3	38,4	42,1	53,6	65,2	41,7	1,7
Douentza	14,5	17,5	24,7	20,0	14,4	17,1	1,0
Bandiagara	18,9	20,4	19,6	17,6	23,1	19,5	1,2
Bamako	73,3	75,4	76,2	77,1	77,7	77,1	1,1
Mali	27,2	34,3	43,5	57,5	70,4	44,9	2,6

Le Tableau 3.13 montre les écarts entre le TNS et le TBS. Il se dégage que dans l'ensemble le TBS dépasse le TNS de 17,9 points de pourcentage. Cet écart est beaucoup plus élevé en milieu urbain. Selon la région, c'est pour le district de Bamako ainsi que les régions de Kayes, Koulikoro, Sikasso, Kita et Bougouni que les écarts sont les plus élevés. Les statistiques sur le retard et la précocité établies plus bas permettront de connaître les causes de ces écarts.

En définitive, l'écart important entre les taux bruts et les taux nets de scolarisation traduisent la difficulté qu'éprouvent la population et les chefs d'établissements scolaires pour respecter les âges officiels de

scolarisation et 'une manière générale la réglementation en vigueur sur les conditions d'entrée et de sortie des différents cycles d'enseignement.

Tableau 3.13. Ecart entre taux brut et net de la scolarisation selon la région, le milieu de résidence et le sexe

Région	Milieu de résidence								
	Urbain			Rural			Ensemble		
	Sexe			Sexe			Sexe		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Kayes	29,7	26,3	28,0	23,6	19,2	21,5	24,3	20,1	22,3
Koulikoro	29,5	27,4	28,4	19,3	16,7	18,1	20,2	17,8	19,1
Sikasso	25,7	24,6	25,1	15,8	15,2	15,5	18,3	17,7	18,0
Ségou	25,8	25,0	25,4	14,2	12,5	13,4	15,6	14,2	14,9
Mopti	26,1	26,6	26,3	4,7	4,8	4,8	9,6	10,2	9,9
Tombouctou	16,6	16,8	16,7	3,5	3,8	3,6	6,1	6,7	6,4
Gao	21,4	21,2	21,3	7,7	8,4	8,1	10,3	11,1	10,7
Kidal	2,1	1,8	2,0	0,8	0,9	0,9	1,2	1,2	1,2
Taoudenni	-	-	-	0,6	0,7	0,6	0,6	0,7	0,6
Ménaka	3,4	4,8	4,0	1,9	2,1	2,0	2,2	2,7	2,4
Nioro	20,7	21,2	20,9	16,3	12,1	14,3	16,7	12,9	14,9
Kita	31,1	28,2	29,7	19,2	14,9	17,2	21,0	17,1	19,2
Dioïla	-	-	-	18,9	15,3	17,2	18,9	15,3	17,2
Nara	-	-	-	6,6	5,9	6,3	6,6	5,9	6,3
Bougouni	31,6	30,5	31,0	18,6	15,2	17,0	19,5	16,3	18,0
Koutiala	31,0	29,5	30,2	14,3	13,2	13,8	17,0	15,9	16,5
San	29,2	26,6	27,9	14,7	12,6	13,7	16,5	14,6	15,6
Douentza	16,9	17,0	17,0	3,8	4,1	3,9	7,7	8,0	7,8
Bandiagara	16,5	19,4	17,9	8,0	8,3	8,1	8,3	8,7	8,5
Bamako	29,4	27,9	28,7	-	-	-	29,4	27,9	28,7
Ensemble	27,9	26,7	27,3	15,1	13,1	14,2	18,6	17,2	17,9

3.4.2. Précocité et retard scolaires au fondamental 1

Cette sous-section sur la précocité et le retard scolaires permet, comme annoncé, de comprendre les différences entre le TBS et le TNS. Ils sont mesurés en rapport avec les âges officiels. L'âge officiel d'inscription à l'école étant de 7 ans. Un enfant qui entre à l'école avant 7 ans est supposé être précoce tandis que celui qui est encore au fondamental 1 au-delà de 12 ans est en retard pour ce cycle.

3.4.2.1. Précocité scolaire au fondamental 1

Le Tableau 3.14 présente les taux de précocité scolaire au fondamental 1, un phénomène non négligeable puisqu'environ 12,0 % d'élèves du fondamental 1 y accèdent avant 7 ans, avec certes des variations importantes en fonction du sexe, du milieu de résidence et de la région.

Le taux de précocité scolaire au niveau national est de 11,8 %, 14,0 % en milieu urbain et 10,0 % en milieu rural. La précocité est donc plus urbaine que rurale en raison sans doute de la forte concentration des établissements scolaires dans les centres urbains.

Selon le sexe, les différences sont relativement faibles à l'échelle nationale. Selon la région, c'est dans le district de Bamako et les régions de Mopti, Tombouctou, Kidal, Ménaka et Kita que la précocité est relativement plus élevée.

Tableau 3.14. Taux de précocité (en %) scolaire au fondamental 1 selon le sexe, le milieu de résidence et la région

Région	Milieu de résidence								
	Urbain			Rural			Ensemble		
	Sexe			Sexe			Sexe		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Kayes	13,5	13,4	13,5	10,7	11,7	11,1	11,2	12,0	11,6
Koulikoro	14,6	14,3	14,5	10,8	11,2	11,0	11,3	11,7	11,5
Sikasso	12,6	13,2	12,9	8,8	8,6	8,7	10,2	10,4	10,3
Ségou	11,2	11,3	11,2	8,6	9,4	9,0	9,1	9,8	9,5
Mopti	11,5	12,3	11,9	12,8	12,7	12,7	12,0	12,4	12,2
Tombouctou	14,2	13,3	13,8	13,6	13,1	13,4	14,0	13,2	13,6
Gao	12,8	12,5	12,6	10,5	11,3	10,8	11,4	11,8	11,6
Kidal	45,6	48,0	46,6	19,2	19,4	19,3	31,5	31,6	31,6
Taoudenni	-	-	-	8,1	11,9	9,9	8,1	11,9	9,9
Ménaka	9,8	11,3	10,5	15,5	18,9	17,0	12,9	14,9	13,8
Nioro	12,7	12,8	12,8	10,7	12,0	11,2	10,9	12,1	11,4
Kita	13,9	14,9	14,4	10,7	12,4	11,4	11,5	13,0	12,2
Dioïla	-	-	-	8,1	8,8	8,4	8,1	8,8	8,4
Nara	-	-	-	10,5	11,7	11,0	10,5	11,7	11,0
Bougouni	11,9	12,4	12,2	10,1	10,5	10,3	10,3	10,8	10,5
Koutiala	11,2	10,9	11,0	7,1	7,1	7,1	8,2	8,2	8,2
San	12,3	12,8	12,6	8,9	8,8	8,9	9,7	9,8	9,7
Douentza	13,4	13,0	13,2	8,8	9,4	9,1	11,9	11,7	11,8
Bandiagara	9,1	10,4	9,8	9,8	10,0	9,9	9,8	10,1	9,9
Bamako	14,8	14,7	14,7	-	-	-	14,8	14,7	14,7
Ensemble	14,0	14,0	14,0	9,8	10,3	10,0	11,6	12,0	11,8

3.4.2.2. Retards scolaires au fondamental 1

Les données du RGPH5 révèlent que le retard scolaire, comme la précocité scolaire, est aussi un phénomène non négligeable, puisque d'après le Tableau 3.15, à l'échelle nationale, le taux de retard scolaire est de 16,7 %, 13,6 % en milieu urbain et 19,2 % en milieu rural. Cela indique que les enfants en milieu rural sont plus susceptibles de connaître un retard scolaire que ceux vivant en milieu urbain. Les différences entre les sexes sont globalement faibles, avec un taux légèrement plus élevé chez les garçons (17,6 %) par rapport aux filles (15,7 %) à l'échelle nationale.

Dans presque toutes les régions, le taux de retard scolaire est plus élevé en milieu rural qu'en milieu urbain. C'est dans le district de Bamako, ainsi que les régions de Koulikoro, Sikasso et Kita que ce taux est le plus faible.

Il ressort de l'analyse du retard et de la précocité que la différence entre le TBS et le TNS s'explique par un effet conjugué des deux. Pour le milieu urbain, la différence s'explique davantage par la précocité alors qu'au milieu rural c'est davantage par le retard.

Tableau 3.15. Taux de retard scolaire (en %) au fondamental 1 selon la région, le milieu de résidence et le sexe

Région	Milieu de résidence								
	Urbain			Rural			Ensemble		
	Sexe			Sexe			Sexe		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Kayes	16,5	14,5	15,5	23,8	20,0	22,1	22,6	18,9	20,9
Koulikoro	12,7	12,3	12,5	17,9	15,0	16,6	17,2	14,5	15,9
Sikasso	13,9	12,9	13,4	18,6	18,6	18,6	16,9	16,4	16,6
Ségou	17,1	16,6	16,8	21,7	18,8	20,3	20,7	18,3	19,6
Mopti	20,9	20,8	20,9	16,8	15,1	16,0	19,3	18,5	18,9
Tombouctou	14,7	15,3	15,0	22,2	21,8	22,0	17,7	17,8	17,8
Gao	19,9	19,6	19,7	24,2	23,6	23,9	22,4	21,9	22,2
Kidal	16,2	8,0	12,7	26,9	26,9	26,9	21,9	18,8	20,5
Taoudenni	-	-	-	25,5	21,6	23,7	25,5	21,6	23,7
Ménaka	17,5	18,6	18,0	32,7	31,3	32,1	25,7	24,7	25,2
Nioro	18,3	17,0	17,7	22,5	17,2	20,2	22,0	17,2	19,9
Kita	14,9	12,9	13,9	19,2	14,5	17,2	18,2	14,1	16,4
Dioïla	-	-	-	21,7	18,1	20,1	21,7	18,1	20,1
Nara	-	-	-	20,4	17,2	19,0	20,4	17,2	19,0
Bougouni	16,9	16,3	16,6	19,5	16,6	18,2	19,2	16,6	18,0
Koutiala	17,6	17,7	17,7	20,5	20,7	20,6	19,7	19,8	19,8
San	17,0	14,7	15,9	19,0	16,8	18,0	18,6	16,3	17,5
Douentza	17,3	18,0	17,6	25,1	22,2	23,6	19,9	19,5	19,7
Bandiagara	18,4	19,7	19,0	20,9	20,2	20,6	20,7	20,1	20,4
Bamako	12,5	12,3	12,4	-	-	-	12,5	12,3	12,4
Ensemble	13,8	13,4	13,6	20,4	17,8	19,2	17,6	15,7	16,7

Le Tableau 3.16 présente le nombre moyen d'années de retard scolaire par rapport à la classe fréquentée au fondamental 1. C'est un indicateur de l'intensité du retard. Il est obtenu en attribuant 0 année de retard aux élèves qui ne sont pas en retard par rapport à la classe qu'ils fréquentent. Pour ceux en retard, il leur est attribué la différence positive entre leur âge et l'âge officiel d'accès à cette classe. Ensuite la moyenne de ce nombre est calculée en divisant la somme des années de retard par l'effectif de l'ensemble des élèves de la population considérée y compris ceux qui n'ont pas connu de retard. Dans l'ensemble du pays, le nombre moyen d'années de retard au fondamental 1 est de 1,2 an.

Selon le milieu de résidence, ce nombre moyen d'années de retard est plus élevé en milieu rural (1,5 an) qu'en milieu urbain (1,0 an). Les régions ayant la plus grande intensité de retard sont Kayes, Ségou, Mopti, Tombouctou, Gao, Kidal, Taoudenni, Ménaka, Nioro, Nara, Bougouni, Koutiala, Bandiagara et Douentza.

Tableau 3.16. Nombre moyen d'années de retards scolaires par rapport à la classe fréquentée au fondamental 1 selon le sexe, le milieu de résidence et la région

Région	Milieu de résidence								
	Urbain			Rural			Ensemble		
	Sexe			Sexe			Sexe		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Kayes	1,2	1,1	1,2	1,9	1,7	1,8	1,8	1,6	1,7
Koulikoro	0,9	0,9	0,9	1,3	1,1	1,2	1,3	1,1	1,2
Sikasso	1,0	0,9	1,0	1,4	1,2	1,3	1,2	1,1	1,2
Ségou	1,3	1,3	1,3	1,6	1,4	1,5	1,6	1,4	1,5
Mopti	1,6	1,6	1,6	1,3	1,3	1,3	1,5	1,4	1,5
Tombouctou	1,1	1,2	1,1	1,9	1,9	1,9	1,4	1,5	1,4
Gao	1,5	1,6	1,6	2,1	2,3	2,2	1,9	2,0	1,9
Kidal	2,2	1,3	1,8	2,4	2,7	2,5	2,3	2,1	2,2
Taoudenni	-	-	-	2,0	2,1	2,0	2,0	2,1	2,0
Ménaka	1,4	1,4	1,4	2,4	2,3	2,3	1,9	1,8	1,9
Nioro	1,4	1,3	1,3	1,9	1,6	1,8	1,8	1,6	1,7
Kita	1,0	0,9	1,0	1,4	1,1	1,3	1,3	1,0	1,2
Dioïla	-	-	-	1,5	1,3	1,4	1,5	1,3	1,4
Nara	-	-	-	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5
Bougouni	1,1	1,0	1,1	1,4	1,2	1,3	1,4	1,2	1,3
Koutiala	1,1	1,1	1,1	1,5	1,3	1,4	1,4	1,2	1,3
San	1,2	1,0	1,1	1,3	1,2	1,3	1,3	1,1	1,2
Douentza	1,3	1,4	1,3	2,1	1,8	2,0	1,6	1,6	1,6
Bandiagara	1,4	1,2	1,3	1,7	1,6	1,6	1,6	1,6	1,6
Bamako	0,9	0,9	0,9	-	-	-	0,9	0,9	0,9
Ensemble	1,0	1,0	1,0	1,5	1,4	1,5	1,3	1,2	1,2

3.4.3. Achèvement au fondamental 1

Le taux d'achèvement d'un cycle d'enseignement traduit le rendement interne et l'efficacité du système éducatif. Il exprime indirectement l'importance des déperditions scolaires que traduisent les sorties avant la fin du cycle des suites des échecs ou des abandons. Le taux d'achèvement est calculé à l'aide du taux d'accès et du taux de rétention. Comme défini au chapitre 1, le taux d'accès est le nombre d'enfants du groupe d'âge 10-12 ans ayant déjà été à l'école (qu'ils fréquentent ou non au moment du recensement) rapporté à l'ensemble des enfants de ce groupe d'âges. Le seuil de 10 ans a été choisi car, au-delà de cet âge, les chances d'entrer dans le système éducatif sont très faibles. Cet indicateur reflète les conditions d'accès à l'école quelques années avant la réalisation de l'enquête. Sous l'hypothèse que les individus de la tranche d'âges 15 à 17 ans devraient avoir fini le fondamental 1, le taux de rétention correspond à la proportion des individus âgés de 15 à 17 ans ayant atteint la 6ème année parmi ceux qui ont été à l'école. Le taux d'achèvement correspond au produit du taux d'accès et du taux de rétention sous l'hypothèse que les conditions de scolarisation des enfants des 10 à 12 ans ont été similaires à celles de leurs aînés de 15 à 17 ans, (Kobiané et Bougma, 2009).

Le Tableau 3.17 qui donne le taux d'achèvement du fondamental 1 selon la région, le milieu de résidence et le sexe révèle la forte ampleur de ce phénomène. En effet, un peu plus de 4 élèves seulement sur 10 (41,9%) achèvent le fondamental 1 dans l'ensemble au niveau national. Si l'écart entre filles et garçons est minime, par contre, les variations régionales sont importantes. Ainsi, le district de Bamako se

démarque avec le taux le plus élevé : 76,3 %. Viennent ensuite les régions de Koulikoro, Sikasso et Kita dont les taux dépassent 40,0 % et sont donc plus élevés que ceux des autres régions.

Tableau 3.17. Taux d'achèvement (en %) au fondamental 1 selon la région, le milieu de résidence et le sexe

Région	Milieu de résidence								
	Urbain			Rural			Ensemble		
	Sexe			Sexe			Sexe		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Kayes	65,4	65,5	65,5	34,4	29,4	32,1	38,6	35,1	36,9
Koulikoro	80,5	74,9	77,6	41,0	41,2	41,1	45,2	45,7	45,4
Sikasso	72,4	70,6	71,5	36,1	38,3	37,1	46,1	48,0	47,0
Ségou	64,2	64,2	64,2	28,6	29,3	28,9	33,4	34,5	33,9
Mopti	52,6	52,7	52,7	11,0	12,9	11,9	21,0	23,5	22,2
Tombouctou	43,1	43,5	43,3	5,4	6,1	5,7	13,0	14,9	13,9
Gao	40,2	43,0	41,5	11,3	12,0	11,6	16,9	19,1	17,9
Kidal	0,7	0,9	0,8	0,1	0,4	0,3	0,4	0,6	0,5
Taoudenni	-	-	-	0,8	1,2	1,0	0,8	1,2	1,0
Ménaka	9,1	11,7	10,3	1,7	2,2	1,9	3,0	4,2	3,5
Nioro	42,9	46,3	44,6	21,9	16,3	19,4	24,0	20,0	22,2
Kita	73,5	69,0	71,2	38,0	34,0	36,3	43,9	41,5	42,8
Dioïla	-	-	-	37,3	38,1	37,6	37,3	38,1	37,6
Nara	-	-	-	12,5	11,5	12,0	12,5	11,5	12,0
Bougouni	73,4	71,7	72,5	34,9	33,3	34,1	37,7	36,7	37,2
Koutiala	71,1	70,1	70,6	33,5	33,6	33,6	39,8	40,2	40,0
San	68,0	67,7	67,9	32,9	34,6	33,6	37,7	39,9	38,7
Douentza	40,0	38,8	39,4	9,2	10,1	9,7	17,9	18,6	18,2
Bandiagara	44,0	44,3	44,2	18,2	19,7	18,9	19,3	20,9	20,0
Bamako	79,0	73,8	76,3	-	-	-	79,0	73,8	76,3
Ensemble	72,2	69,2	70,6	29,2	29,1	29,1	41,6	42,3	41,9

Le Tableau 3.18 mesure l'intensité des disparités à l'aide de l'indice de parité, particulièrement entre les milieux de résidence ; le sexe ne se montre pas discriminatoire du taux d'achèvement au fondamental 1. A l'échelle nationale, l'indice de parité entre les deux milieux de résidence est de 2,4. La plupart des régions sont inégalitaires avec des indices qui dépassent 2. Les moins inégalitaires sont les régions de Koulikoro, Sikasso et Kayes.

Tableau 3.18. Indice de parité du taux d'achèvement au fondamental 1 selon la région entre les milieux de résidence et le sexe

Région	Indice de parité du taux d'achèvement			
	Sexe (F/G)			Résidence (U/R)
	Urbain	Rural	Ensemble	
Kayes	1,0	0,5	0,9	2,0
Koulikoro	0,9	0,5	1,0	1,9
Sikasso	1,0	0,5	1,0	1,9
Ségou	1,0	0,4	1,0	2,2
Mopti	1,0	0,2	1,1	4,4
Tombouctou	1,0	0,1	1,1	7,6
Gao	1,1	0,3	1,1	3,6
Kidal	1,3	0,2	1,3	2,9
Taoudenni	-	-	1,5	-
Ménaka	1,3	0,2	1,4	5,5

Région	Indice de parité du taux d'achèvement			Résidence (U/R)
	Sexe (F/G)			
	Urbain	Rural	Ensemble	
Nioro	1,1	0,5	0,8	2,3
Kita	0,9	0,5	0,9	2,0
Dioïla	-	-	1,0	-
Nara	-	-	0,9	-
Bougouni	1,0	0,5	1,0	2,1
Koutiala	1,0	0,5	1,0	2,1
San	1,0	0,5	1,1	2,0
Douentza	1,0	0,2	1,0	4,1
Bandiagara	1,0	0,4	1,1	2,3
Bamako	0,9	-	0,9	-
Mali	1,0	0,4	1,0	2,4

Le Tableau 3.19 présente le taux d'achèvement selon le niveau de vie des ménages. Il croit beaucoup avec le niveau de vie passant de 23,1 % pour les plus pauvres à 69,2 % pour les plus riches soit un indice de parité de 3,0. Les régions de Sikasso, Taoudenni, Dioïla, Nara, Bougouni, Koutiala, San, Douentza et Bandiagara sont les moins inégalitaires.

Tableau 3.19. Taux d'achèvement (en %) au fondamental 1 selon la région et le niveau de vie

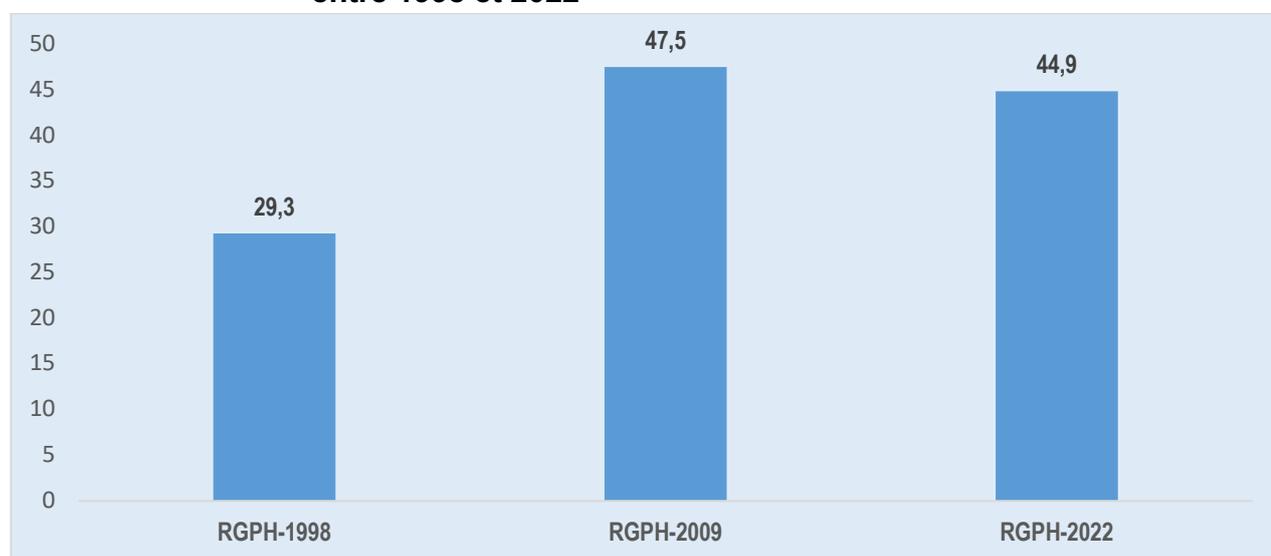
Région	Très pauvre	Pauvre	Moyen	Riche	Très riche	Ensemble	Indice de parité (Très riche/très pauvre)
Kayes	26,2	30,1	36,1	44,1	61,8	36,9	2,4
Koulikoro	32,5	34,2	43,3	54,7	67,8	45,4	2,1
Sikasso	41,3	38,3	40,8	52,1	68,5	47,0	1,7
Ségou	25,1	27,1	32,1	44,2	59,6	33,9	2,4
Mopti	14,8	14,9	23,6	34,2	42,2	22,2	2,9
Tombouctou	11,4	12,7	14,4	21,1	29,2	13,9	2,6
Gao	14,5	17,8	23,0	31,6	38,2	17,9	2,6
Kidal	0,8	-	0,9	0,0	0,3	0,5	0,4
Taoudenni	1,0	1,3	0,5	0,0	1,5	1,0	1,5
Ménaka	3,7	2,8	5,2	3,7	-	3,5	-
Nioro	16,1	19,3	25,8	33,1	48,0	22,2	3,0
Kita	32,0	36,7	43,7	60,2	70,6	42,8	2,2
Dioïla	31,7	33,3	35,7	53,0	61,0	37,6	1,9
Nara	9,3	14,0	17,1	15,0	17,5	12,0	1,9
Bougouni	30,8	33,8	36,0	42,2	52,2	37,2	1,7
Koutiala	33,0	33,6	38,7	50,8	58,5	40,0	1,8
San	35,4	34,8	39,0	51,6	61,5	38,7	1,7
Douentza	15,8	20,0	25,5	17,4	15,5	18,2	1,0
Bandiagara	19,3	20,8	20,3	18,2	24,3	20,0	1,3
Bamako	72,1	73,7	74,4	76,4	76,9	76,3	1,1
Ensemble	23,1	29,7	39,0	54,9	69,2	41,9	3,0

L'analyse de l'accès et l'achèvement au fondamental 1 montre qu'ils sont plus élevés dans le district de Bamako avec la concentration des établissements d'enseignement fondamental. Ils sont aussi plus élevés en milieu urbain dans quasiment toutes les régions. Les disparités de l'accès et de l'achèvement par rapport au sexe sont très faibles.

3.4.4. Évolution de la scolarisation au fondamental 1

La sous-section sur l'évolution de la scolarisation au fondamental 1 est donné par le Graphique 3.5. Il s'y dégage qu'après une hausse importante entre 1998 et 2009 en passant de 29,3 % à 47,5 %, le taux net de scolarisation baisse à 44,9 %. Cette baisse est confirmée également par le TBS qui est passé de 68,4 % en 2009 (Diallo et Cissé, 2012) à 62,8 % en 2022 soit une baisse de 5,6 points de pourcentage. Cette baisse s'attribue logiquement à l'insécurité qui a occasionné la fermeture de plusieurs classes. Après une hausse du TNS sur la période de 1998 à 2009 stable, il baisse sur la période de 2009 à 2022 dont la majeure partie était couverte du conflit. C'est un indicateur important du coût social du conflit armé au Mali qui durait déjà 10 ans au moment du recensement.

Graphique 3.5. Évolution du taux net de scolarisation (en %) au fondamental 1 entre 1998 et 2022



3.5. Scolarisation au fondamental 2

L'analyse de la scolarisation au fondamental 2 est faite à l'aide des taux brut et net de scolarisation, de précocité et de retard. L'analyse est faite selon la région, le milieu de résidence, le sexe et le niveau de vie.

3.5.1. Niveau de la scolarisation au fondamental 2

Tout comme pour le fondamental 1, le niveau de scolarisation dans le Fondamental 2 demeure globalement faible. En effet, le Tableau 3.20 montre que le TBS au fondamental 2 est de 43,8 % dans l'ensemble. Toutefois, les écarts entre les filles et les garçons et entre le milieu urbain et le milieu rural sont assez prononcés, de même que les variations régionales. Au niveau national, le TBS est de 78,7 % en milieu urbain contre 27,0 % en milieu rural soit le triple ; il est de 44,5 % pour les garçons contre 43,0 % pour les filles. L'examen des variations régionales montre que c'est pour le district de Bamako que le taux est le plus élevé et les régions les plus affectées par l'insécurité ont les taux les plus faibles. Il s'agit des régions de Gao, Tombouctou, Mopti, Bandiagara, Douentza et Nara avec des TBS compris entre 17,3 % et 26,9 %. C'est particulièrement pour les régions de Kidal, Ménaka et Taoudenni que le taux est le plus

faible. La région de Nioro, bien que moins affecté par l'insécurité a un TBS du niveau des régions du Nord et du Centre (15,5 %).

Tableau 3.20. Taux brut de scolarisation (en %) au fondamental 2 selon la région, le milieu de résidence et le sexe.

Région	Milieu de résidence								
	Urbain			Rural			Ensemble		
	Sexe			Sexe			Sexe		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Kayes	78,6	73,9	76,2	33,8	22,7	28,4	39,8	30,3	35,1
Koulikoro	94,5	78,0	85,2	38,6	36,6	37,7	44,4	42,8	43,6
Sikasso	83,3	77,0	79,9	33,3	35,1	34,1	46,5	48,2	47,3
Ségou	78,8	72,7	75,6	28,1	28,8	28,4	34,9	36,1	35,5
Mopti	68,2	64,7	66,4	11,1	12,5	11,8	25,8	28,2	26,9
Tombouctou	54,8	56,0	55,4	6,2	6,6	6,4	16,4	18,4	17,3
Gao	51,1	52,8	52,0	12,2	11,9	12,1	20,3	21,4	20,8
Kidal	1,5	1,1	1,3	0,8	1,0	0,9	1,0	1,0	1,0
Taoudenni	-	-	-	1,6	2,2	1,8	1,6	2,2	1,8
Ménaka	12,9	14,5	13,7	3,0	3,1	3,0	5,0	5,9	5,4
Nioro	45,3	43,2	44,2	16,0	8,3	12,3	18,7	12,0	15,5
Kita	82,8	79,8	81,2	34,9	25,3	30,5	42,8	36,7	40,0
Dioïla	-	-	-	35,3	34,4	34,9	35,3	34,4	34,9
Nara	-	-	-	10,0	7,9	9,0	10,0	7,9	9,0
Bougouni	81,3	75,0	78,1	30,4	25,9	28,4	34,0	30,5	32,4
Koutiala	79,2	77,1	78,1	33,1	35,8	34,4	41,3	44,3	42,8
San	80,6	78,8	79,7	33,2	35,0	34,0	39,6	42,6	41,0
Doventza	52,0	46,2	49,1	10,4	8,9	9,7	22,4	21,1	21,8
Bandiagara	55,6	57,4	56,5	17,4	18,2	17,8	19,0	20,1	19,5
Bamako	92,4	75,0	82,7	-	-	-	92,4	75,0	82,7
Ensemble	85,1	73,2	78,7	27,9	25,9	27,0	44,5	43,0	43,8

Le Tableau 3.21 mesure l'intensité des inégalités, particulièrement entre les deux milieux de résidence. L'indice de parité entre les milieux de résidence est de 2,9 pour l'ensemble du pays montrant l'ampleur des disparités. C'est généralement dans les régions les plus en insécurité que cet indice de parité est le plus élevé et met en exergue que le TBS est beaucoup plus élevé en milieu urbain.

Tableau 3.21. Indices de parité du taux brut de scolarisation au fondamental 2 selon la région entre milieux de résidence et entre les sexes.

Région	Indice de parité du TBS entre les deux sexe (Filles/Garçons) selon le milieu de résidence			Indice de parité du TBS entre les deux milieux (Urbain/Rural)
	Urbain	Rural	Ensemble	
Kayes	0,9	0,7	0,8	2,7
Koulikoro	0,8	0,9	1,0	2,3
Sikasso	0,9	1,1	1,0	2,3
Ségou	0,9	1,0	1,0	2,7
Mopti	0,9	1,1	1,1	5,7
Tombouctou	1,0	1,1	1,1	8,7
Gao	1,0	1,0	1,1	4,3
Kidal	0,7	1,3	1,0	1,4
Taoudenni	-	1,4	1,4	-

Région	Indice de parité du TBS entre les deux sexes (Filles/Garçons) selon le milieu de résidence			Indice de parité du TBS entre les deux milieux (Urbain/Rural)
	Urbain	Rural	Ensemble	
Ménaka	1,1	1,0	1,2	4,5
Nioro	1,0	0,5	0,6	3,6
Kita	1,0	0,7	0,9	2,7
Dioïla	-	1,0	1,0	-
Nara	-	0,8	0,8	-
Bougouni	0,9	0,9	0,9	2,8
Koutiala	1,0	1,1	1,1	2,3
San	1,0	1,1	1,1	2,3
Douentza	0,9	0,9	0,9	5,1
Bandiagara	1,0	1,0	1,1	3,2
Bamako	0,8	-	0,8	-
Mali	0,9	0,9	1,0	2,9

Le Tableau 3.22 donne le TBS selon le niveau de vie. Comme pour le fondamental 1, c'est dans le district de Bamako qu'il y a moins d'inégalités selon le niveau de vie avec des niveaux du taux compris entre 76,5 % et 82,7 %. L'indice de parité pour l'ensemble est de 3,5. Les ménages les plus riches ont donc un TBS au fondamental 2 qui est de 3,5 fois celui des ménages les plus pauvres. Cet un indice prend ces niveaux les plus élevés dans les régions de Kayes, Mopti, Gao, Nioro et Kita.

Tableau 3.22. Taux brut de scolarisation (en %) au fondamental 2 selon la région et le niveau de vie

Région	Niveau de vie du ménage						Indice de parité entre les deux extrêmes (Très riche/très pauvre)
	Très pauvre	Pauvre	Moyen	Riche	Très riche	Ensemble	
Kayes	22,3	25,9	32,6	42,8	71,9	35,1	3,2
Koulikoro	27,3	29,5	39,7	55,7	72,5	43,6	2,7
Sikasso	37,9	35,8	39,1	54,6	74,6	47,3	2,0
Ségou	24,3	26,6	32,6	48,7	67,5	35,5	2,8
Mopti	15,7	16,9	30,6	42,6	49,1	26,9	3,1
Tombouctou	14,0	16,4	18,3	25,7	33,6	17,3	2,4
Gao	16,0	20,0	28,6	38,8	48,8	20,8	3,1
Kidal	1,2	0,0	0,5	0,5	1,2	1,0	1,0
Taoudenni	1,9	1,1	3,2	0,7	1,8	1,8	1,0
Ménaka	5,5	4,7	8,5	3,5	12,5	5,4	2,3
Nioro	9,3	12,7	18,8	26,4	45,2	15,5	4,8
Kita	26,6	31,8	39,1	64,6	79,5	40,0	3,0
Dioïla	27,5	29,9	32,6	54,0	61,8	34,9	2,2
Nara	6,2	10,9	13,1	14,6	12,9	9,0	2,1
Bougouni	24,9	28,3	30,9	38,2	51,8	32,4	2,1
Koutiala	32,9	33,9	40,8	56,9	69,1	42,8	2,1
San	36,9	36,3	40,2	57,1	71,7	41,0	1,9
Douentza	19,1	23,4	30,6	22,5	16,8	21,8	0,9
Bandiagara	19,0	20,2	19,3	18,4	22,1	19,5	1,2
Bamako	76,5	78,4	78,6	82,6	84,1	82,7	1,1
Ensemble	22,0	28,0	38,2	58,6	76,5	43,8	3,5

Le Tableau 3.23 donne un taux net de scolarisation (TNS) au fondamental 2 de 22,4 %, presque la moitié du taux brut de scolarisation (TBS). Au milieu urbain, le TNS est de 41,7 % contre 13,2 en milieu rural. Le TNS varie peu entre les sexes. Pour ce qui est de la structure selon la région, elle ne s'écarte de celle donnée par le TBS.

Tableau 3.23. Taux net de scolarisation (en %) au fondamental 2 selon la région, le milieu de résidence et le sexe.

Région	Milieu de résidence								
	Urbain			Rural			Ensemble		
	Sexe			Sexe			Sexe		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Kayes	37,3	38,1	37,7	13,9	11,3	12,6	17,1	15,3	16,2
Koulikoro	50,3	43,4	46,4	19,3	20,0	19,6	22,6	23,4	23,0
Sikasso	43,0	42,3	42,6	15,9	17,5	16,6	23,0	25,3	24,1
Ségou	39,0	37,4	38,2	13,6	15,0	14,2	17,0	18,7	17,8
Mopti	30,4	29,7	30,0	5,5	6,5	6,0	11,9	13,5	12,6
Tombouctou	25,6	27,8	26,6	2,5	3,2	2,8	7,3	9,0	8,1
Gao	22,0	22,8	22,4	5,1	5,2	5,2	8,6	9,3	8,9
Kidal	0,7	0,5	0,6	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5
Taoudenni	-	-	-	0,6	0,9	0,7	0,6	0,9	0,7
Ménaka	5,5	5,8	5,6	1,1	1,6	1,3	2,0	2,6	2,2
Nioro	21,6	22,3	22,0	7,2	4,5	5,9	8,6	6,4	7,5
Kita	42,3	42,3	42,3	16,3	14,1	15,3	20,6	20,0	20,3
Dioula	-	-	-	16,1	17,8	16,9	16,1	17,8	16,9
Nara	-	-	-	5,1	4,0	4,6	5,1	4,0	4,6
Bougouni	38,4	36,6	37,5	13,7	13,5	13,6	15,4	15,6	15,5
Koutiala	37,8	37,3	37,5	15,0	16,4	15,7	19,0	20,7	19,9
San	38,0	41,1	39,6	16,8	18,4	17,5	19,7	22,3	20,9
Douentza	22,7	22,3	22,5	4,5	4,6	4,6	9,8	10,4	10,1
Bandiagara	24,2	25,2	24,7	7,9	8,9	8,3	8,6	9,7	9,1
Bamako	49,8	41,5	45,2	-	-	-	49,8	41,5	45,2
Ensemble	44,4	39,5	41,7	13,0	13,3	13,2	22,1	22,7	22,4

Le Tableau 3.24 donne un indice de parité entre les milieux de résidence de 3,2 quasiment le même que pour le TBS. Pour le sexe, l'indice reste proche de l'unité car les inégalités sont assez réduites. Selon la région, Kayes, Mopti, Tombouctou, Ménaka, Nioro, Douentza et Bandiagara sont les plus inégalitaires.

Tableau 3.24. Indices de parité du taux net de scolarisation au fondamental 2 selon la région entre les milieux de résidence et le sexe

Région	Indice de parité du TBS entre les deux sexe (Filles/Garçons) selon le milieu de résidence			Indice de parité du TBS entre les deux milieux (Urbain/Rural)
	Urbain	Rural	Ensemble	
Kayes	1,0	0,8	0,9	3,0
Koulikoro	0,9	1,0	1,0	2,4
Sikasso	1,0	1,1	1,1	2,6
Ségou	1,0	1,1	1,1	2,7
Mopti	1,0	1,2	1,1	5,0
Tombouctou	1,1	1,3	1,2	9,5
Gao	1,0	1,0	1,1	4,3

Région	Indice de parité du TBS entre les deux sexe (Filles/Garçons) selon le milieu de résidence			Indice de parité du TBS entre les deux milieux (Urbain/Rural)
	Urbain	Rural	Ensemble	
Kidal	0,7	1,0	0,9	1,2
Taoudenni	-	1,6	1,6	-
Ménaka	1,1	1,4	1,3	4,3
Nioro	1,0	0,6	0,7	3,7
Kita	1,0	0,9	1,0	2,8
Dioïla	-	1,1	1,1	-
Nara	-	0,8	0,8	-
Bougouni	1,0	1,0	1,0	2,8
Koutiala	1,0	1,1	1,1	2,4
San	1,1	1,1	1,1	2,3
Douentza	1,0	1,0	1,1	4,9
Bandiagara	1,0	1,1	1,1	3,0
Bamako	0,8	-	0,8	-
Mali	0,9	1,0	1,0	3,2

Le Tableau 3.25 dresse la structure du TNS selon le niveau de vie. A l'échelle nationale, le TNS est de 40,8 % pour les ménages les plus nantis contre 10,7 % pour les ménages les plus pauvres. L'indice de parité entre les deux extrêmes du niveau de vie est de 3,8. Selon la région, c'est Kayes, Ménaka et Nioro que cet indice est le plus élevé.

Tableau 3.25. Taux net de scolarisation (en %) au fondamental 2 selon la région et le niveau de vie

Région	Niveau de vie du ménage						Indice de parité entre les deux extrêmes (Très riche/très pauvre)
	Très pauvre	Pauvre	Moyen	Riche	Très riche	Ensemble	
Kayes	9,6	11,3	15,1	20,0	35,0	16,2	3,6
Koulikoro	14,1	15,4	20,9	29,2	38,9	23,0	2,8
Sikasso	18,7	17,7	19,7	28,0	39,6	24,1	2,1
Ségou	12,2	13,2	16,2	24,3	35,1	17,8	2,9
Mopti	7,7	8,1	13,9	20,0	22,8	12,6	3,0
Tombouctou	6,6	7,7	8,6	12,0	15,0	8,1	2,3
Gao	6,9	8,8	12,6	16,1	20,4	8,9	3,0
Kidal	0,5	0,0	0,0	0,3	0,7	0,5	1,5
Taoudenni	0,8	0,5	0,9	0,0	0,9	0,7	1,1
Ménaka	2,1	2,6	3,4	1,4	12,5	2,2	5,9
Nioro	4,4	5,8	9,4	13,2	23,1	7,5	5,2
Kita	13,8	15,8	19,5	33,3	41,4	20,3	3,0
Dioïla	12,7	14,0	15,8	27,5	30,7	16,9	2,4
Nara	2,9	5,6	6,6	8,0	7,7	4,6	2,6
Bougouni	11,9	13,5	14,6	18,7	25,2	15,5	2,1
Koutiala	15,2	15,5	18,8	27,1	31,8	19,9	2,1
San	19,2	18,6	20,3	28,6	35,5	20,9	1,8
Douentza	9,4	10,5	12,9	10,6	5,7	10,1	0,6
Bandiagara	8,7	9,5	9,3	8,4	10,7	9,1	1,2
Bamako	42,4	42,9	43,1	45,1	45,9	45,2	1,1
Ensemble	10,7	13,7	19,1	30,4	40,8	22,4	3,8

Cette sous-section d'analyse du niveau d'instruction a montré les TBS et TNS sont assez bas et que le second est encore plus faible que le premier laissant comprendre que le retard ou la précocité sont fréquents. Selon le sexe, il y a peu de disparité ; ce qui n'est pas le cas selon la région, le milieu de résidence et le niveau de vie.

Comme cela a été indiqué pour le fondamental 1, les écarts importants observés entre les taux bruts et les taux nets de scolarisation dans le fondamental 2 traduisent la difficulté qu'éprouvent la population et les chefs d'établissements à respecter la réglementation en vigueur concernant les conditions d'entrée et de sortie du fondamental 2.

3.5.2. Précocité et retard scolaires au fondamental 2

Cette sous-section sur la précocité et le retard scolaires permet de comprendre davantage la différence importante constatée entre TBS et TNS.

3.5.2.1. Précocité scolaire au fondamental 2

Comme pour le fondamental 1, la précocité dans la fondamental 2 n'est pas négligeable puisque dans l'ensemble, selon le Tableau 3.26 le taux global de précocité est de 11,5 %. Ce qui signifie qu'un peu plus d'un élève sur dix arrive en 7ème année à moins de 13 ans. Ce taux légèrement est plus élevé pour les filles (12,1 %) par rapport aux garçons (10,9 %). La précocité est davantage urbaine avec un taux de 13,4 % que rurale (8,8 %). Selon la région, les taux de précocité les plus élevés sont constatés dans le district de Bamako et les régions de Koulikoro, Kidal, Taoudenni, Ménaka et Nara.

Tableau 3.26. Taux de précocité (en %) scolaire au fondamental 2 selon le sexe, le milieu de résidence et la région

Région	Milieu de résidence								
	Urbain			Rural			Ensemble		
	Sexe			Sexe			Sexe		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Kayes	10,9	11,8	11,4	7,0	8,5	7,6	8,1	9,7	8,8
Koulikoro	15,5	15,8	15,7	9,3	11,5	10,3	10,7	12,7	11,6
Sikasso	11,6	12,0	11,9	7,6	8,3	8,0	9,5	10,2	9,9
Ségou	10,7	11,0	10,9	8,7	9,8	9,2	9,3	10,2	9,7
Mopti	10,0	10,1	10,0	11,6	11,9	11,7	10,5	10,6	10,6
Tombouctou	10,8	10,3	10,6	9,3	9,2	9,2	10,4	10,0	10,2
Gao	9,6	10,9	10,2	7,0	9,2	8,0	8,3	10,2	9,2
Kidal	27,3	0,0	16,7	30,8	46,2	38,5	29,2	30,0	29,5
Taoudenni	-	-	-	7,3	19,0	13,3	7,3	19,0	13,3
Ménaka	17,3	16,8	17,0	11,7	17,1	14,0	14,6	16,9	15,7
Nioro	10,6	12,8	11,7	7,3	9,1	7,8	8,0	10,5	8,9
Kita	10,4	11,7	11,0	8,8	11,9	9,9	9,3	11,8	10,4
Dioïla	-	-	-	7,3	8,2	7,7	7,3	8,2	7,7
Nara	-	-	-	9,1	15,8	11,8	9,1	15,8	11,8
Bougouni	8,9	10,0	9,5	7,8	9,3	8,4	8,0	9,5	8,6
Koutiala	9,2	8,7	8,9	7,5	6,7	7,1	8,1	7,4	7,7
San	11,1	11,1	11,1	8,5	8,7	8,6	9,2	9,5	9,3
Douentza	10,4	10,4	10,4	9,8	5,1	7,8	10,2	8,9	9,6
Bandiagara	7,4	8,6	8,0	10,5	10,5	10,5	10,1	10,2	10,2
Bamako	13,9	14,9	14,5	-	-	-	13,9	14,9	14,5
Ensemble	13,0	13,8	13,4	8,3	9,5	8,8	10,9	12,1	11,5

3.5.2.2. Retard scolaire au fondamental 2

D'un autre côté, les données révèlent l'ampleur relativement importante des retards scolaires au fondamental 2. D'après Tableau 3.27 le taux de retard à l'échelle nationale est de 37,3 %, ce qui signifie que près de 4 élèves sur 10 sont en retard de scolarisation selon la réglementation en vigueur. Le retard est plus élevé en milieu rural avec un taux de 42,5 % contre 33,6 % en milieu urbain. Selon le sexe, il se dégage entre un écart entre les filles et les garçons ; le retard étant plus important pour les garçons. Selon la région, c'est dans le district de Bamako et les régions de Koulikoro et Kayes que le retard est relativement plus faible.

La différence entre le TBS et le TNS pour le fondamental 2 s'expliquent par ces deux phénomènes de retard et de précocité. L'explication se trouve davantage dans le retard car son taux est beaucoup plus élevé que pour la précocité.

Tableau 3.27. Taux de retards scolaires au fondamental 2 (en %) selon la région, le milieu de résidence et le sexe

Région	Milieu de résidence								
	Urbain			Rural			Ensemble		
	Sexe			Sexe			Sexe		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Kayes	41,6	36,6	39,1	51,7	41,8	47,9	49,0	39,9	45,2
Koulikoro	31,3	28,5	29,9	40,6	34,0	37,6	38,5	32,5	35,7
Sikasso	36,7	33,0	34,8	44,7	41,7	43,2	40,9	37,4	39,1
Ségou	39,9	37,5	38,7	43,0	38,2	40,7	42,1	38,0	40,1
Mopti	45,5	44,1	44,8	39,0	35,8	37,4	43,4	41,5	42,5
Tombouctou	42,6	40,1	41,4	50,5	42,4	46,8	45,0	40,8	42,9
Gao	47,3	45,9	46,6	51,0	47,2	49,2	49,1	46,4	47,8
Kidal	27,3	57,1	38,9	7,7	7,7	7,7	16,7	25,0	20,5
Taoudenni	-	-	-	54,5	37,9	46,0	54,5	37,9	46,0
Ménaka	40,2	43,2	41,8	51,5	31,7	43,0	45,6	38,6	42,3
Nioro	41,6	35,6	38,6	47,6	36,7	44,1	46,3	36,3	42,6
Kita	38,5	35,4	36,9	44,5	32,4	40,0	42,6	33,7	38,8
Dioïla	-	-	-	47,2	40,0	44,0	47,2	40,0	44,0
Nara	-	-	-	40,2	33,1	37,3	40,2	33,1	37,3
Bougouni	43,8	41,2	42,5	47,2	38,7	43,7	46,6	39,3	43,5
Koutiala	43,2	42,9	43,0	47,4	47,4	47,4	45,9	45,8	45,9
San	41,7	36,8	39,2	40,8	38,7	39,9	41,1	38,1	39,7
Douentza	45,9	41,4	43,8	46,3	43,4	45,1	46,1	42,0	44,2
Bandiagara	49,1	47,4	48,3	44,2	40,6	42,5	44,8	41,6	43,3
Bamako	32,1	29,7	30,9	-	-	-	32,1	29,7	30,9
Ensemble	34,9	32,3	33,6	45,1	39,2	42,5	39,4	35,0	37,3

Le Tableau 3.28 donne l'intensité du retard au fondamental 2. Pour l'ensemble du pays, il est de 1,9 année. Ce qui signifie qu'au fondamental 2, 10 élèves connaissent ensemble, en moyenne, par rapport à la classe qu'ils fréquentent un retard de 19 années. Ce qui est assez élevé. Il s'explique notamment les échecs à l'examen d'obtention du diplôme d'études fondamentales (DEF) dont le taux de réussite est

relativement bas. Selon la région, c'est dans le district cde Bamako et les régions de Koulikoro et Kidal que le retard est le moins intensif.

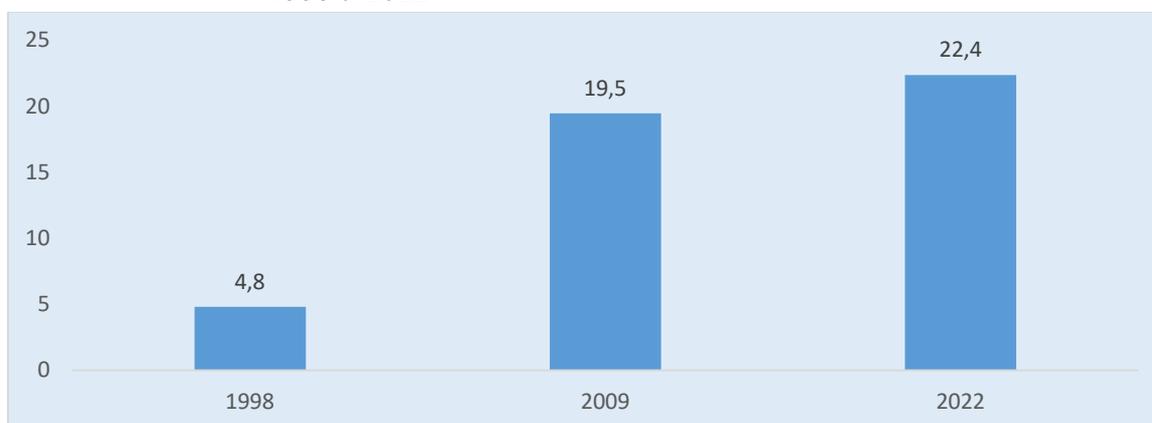
Tableau 3.28. Nombre moyen d'années de retards scolaires au fondamental 2 selon la région, le milieu de résidence et le sexe

Région	Milieu de résidence								
	Urbain			Rural			Ensemble		
	Sexe			Sexe			Sexe		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Kayes	2,2	1,9	2,1	2,9	2,2	2,6	2,7	2,1	2,4
Koulikoro	1,8	1,6	1,7	2,2	1,7	2,0	2,1	1,7	1,9
Sikasso	1,9	1,7	1,8	2,3	2,1	2,2	2,1	1,9	2,0
Ségou	2,3	2,0	2,1	2,3	1,9	2,1	2,3	1,9	2,1
Mopti	2,6	2,4	2,5	2,1	1,8	2,0	2,4	2,3	2,3
Tombouctou	2,2	2,0	2,1	3,0	2,3	2,6	2,5	2,1	2,3
Gao	2,7	2,6	2,7	2,7	2,6	2,7	2,7	2,6	2,7
Kidal	1,5	4,0	2,5	1,4	1,2	1,3	1,5	2,2	1,8
Taoudenni	-	-	-	3,5	2,8	3,1	3,5	2,8	3,1
Ménaka	2,5	2,9	2,7	3,0	2,3	2,7	2,8	2,7	2,7
Nioro	2,1	1,5	1,8	2,8	2,1	2,6	2,6	1,9	2,3
Kita	1,9	1,6	1,8	2,3	1,6	2,1	2,2	1,6	1,9
Dioïla	-	-	-	2,5	2,0	2,3	2,5	2,0	2,3
Nara	-	-	-	2,1	2,0	2,0	2,1	2,0	2,0
Bougouni	2,2	2,1	2,2	2,6	2,1	2,4	2,5	2,1	2,3
Koutiala	2,1	2,0	2,0	2,3	2,1	2,2	2,2	2,1	2,1
San	2,2	2,0	2,1	2,0	1,8	1,9	2,1	1,8	2,0
Douentza	2,2	2,3	2,2	2,7	2,6	2,7	2,3	2,4	2,4
Bandiagara	2,5	2,6	2,5	2,3	2,2	2,2	2,3	2,2	2,3
Bamako	1,7	1,5	1,6	-	-	-	1,7	1,5	1,6
Ensemble	1,9	1,7	1,8	2,4	2,0	2,2	2,1	1,8	1,9

3.5.3. Analyse de l'évolution du taux net de scolarisation au fondamental 2

Le Graphique 3.6 montre que de 1998 à 2022, le TNS a été croissante. De son faible niveau de 4,8 % en 1998, il s'est multiplié par cinq pour atteindre 19,5 % en 2009 en 11 ans. De 2009 à 2022, il a augmenté de 2,9 points de pourcentage.

Graphique 3.6. Évolution du taux net de scolarisation (en %) au fondamental 2 de 1998 à 2022



De manière générale, il se dégage pour le fondamental 2, un faible niveau des indicateurs de participation que sont le TBS et le TNS. Le TNS est beaucoup plus petit que le TBS à cause de la précocité et surtout du retard. L'intensité du retard est assez élevée à l'échelle nationale. Il y a des disparités importantes selon le milieu de résidence, selon le niveau de vie et dans une moindre mesure le sexe.

3.6. Scolarisation au secondaire

Cette section se consacre au secondaire pour lequel il est fait la même analyse que pour le fondamental 2. Le TBS et le TNS sont estimés selon la région, le milieu de résidence, le sexe et le niveau de vie pour jauger le niveau de participation à l'enseignement secondaire. Les indices de parité permettent de mesurer l'intensité des disparités. Les taux de précocité et de retard, quant à eux, permettront de situer les causes d'éventuelles différences entre TBS et TNS.

3.6.1. Niveau de la scolarisation au secondaire

Selon les données du RGPH5, le niveau de scolarisation au secondaire est bien plus faible que celui observé dans le Fondamental 1 et le Fondamental 2. Ceci est logique dans la mesure où les taux d'achèvement de ces cycles qui alimentent le secondaire sont faibles. Il se dégage du Tableau 3.29 que le TBS dans le secondaire se situe à 36,4 % à l'échelle nationale. A la différence de l'enseignement fondamental, au secondaire les disparités selon le sexe ne sont pas négligeables. En effet, le TBS est de 40,6 % pour les garçons contre 32,3 % pour les filles soit une différence de 8,3 points de pourcentage. Cela s'explique potentiellement par des déperditions dues au mariage. Selon le milieu de résidence l'écart est énorme. Le TBS est de 72,4 % contre 16,4 % en milieu rural. Cela s'explique logiquement par le fait que les établissements d'enseignement secondaire sont rares en milieu rural. Selon la région, le district de Bamako a le taux le plus élevé (74,8 %) ; il est suivi des régions de Sikasso (43,9 %) et Koutiala (37,7 %).

Tableau 3.29. Taux brut de scolarisation (en %) au secondaire selon la région, le milieu de résidence et le sexe

Région	Milieu de résidence								
	Urbain			Rural			Ensemble		
	Sexe			Sexe			Sexe		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Kayes	65,4	49,9	57,3	18,6	8,7	13,5	25,7	15,3	20,4
Koulikoro	103,9	84,1	92,8	28,7	19,9	24,3	38,3	30,0	34,1
Sikasso	102,0	80,6	90,8	23,9	16,9	20,5	48,6	39,2	43,9
Ségou	72,7	59,8	65,8	20,0	17,4	18,7	28,1	25,0	26,6
Mopti	50,8	43,4	46,8	9,4	8,5	9,0	21,0	19,8	20,4
Tombouctou	50,0	41,6	45,6	3,3	2,2	2,8	13,2	11,6	12,4
Gao	42,7	41,3	42,0	8,0	5,1	6,5	16,1	13,6	14,8
Kidal	0,5	0,4	0,4	0,2	0,0	0,1	0,3	0,1	0,2
Taoudenni	-	-	-	0,6	0,5	0,6	0,6	0,5	0,6
Ménaka	6,4	4,0	5,2	2,1	1,1	1,6	3,0	1,7	2,3
Nioro	38,7	30,9	34,7	7,1	2,8	4,9	10,6	5,8	8,1
Kita	93,1	63,2	77,0	16,9	6,8	11,8	30,7	18,1	24,3
Dioïla	-	-	-	27,1	20,4	23,9	27,1	20,4	23,9
Nara	-	-	-	5,3	3,4	4,4	5,3	3,4	4,4
Bougouni	82,7	58,0	70,3	21,4	11,4	16,6	26,6	15,7	21,3
Koutiala	95,5	72,7	83,5	26,0	22,2	24,1	41,1	34,3	37,7

Région	Milieu de résidence								
	Urbain			Rural			Ensemble		
	Sexe			Sexe			Sexe		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
San	81,2	73,4	77,2	24,4	23,4	24,0	33,4	33,5	33,5
Douentza	34,6	27,0	30,7	8,5	5,3	6,9	15,9	11,9	14,0
Bandiagara	64,9	57,6	61,3	14,8	12,5	13,7	17,3	15,1	16,3
Bamako	90,1	63,3	74,8	-	-	-	90,1	63,3	74,8
Ensemble	84,6	62,6	72,4	19,3	13,4	16,4	40,6	32,3	36,4

Le Tableau 3.30 rapporte les indices de parité du TBS selon la région, entre les sexes et entre les milieux de résidence. L'indice de parité entre les milieux de résidence pour l'ensemble du pays est de 4,4. Il est assez élevé par rapport à l'enseignement fondamental. L'indice de parité entre filles et garçons est de 0,8. C'est dans les régions de Sikasso, Mopti, Gao, Tombouctou, Kidal, Nioro, Kita, Bougouni, Bandiagara et Douentza que les disparités sont les plus prononcées.

Tableau 3.30. Indices de parité du taux brut de scolarisation au secondaire selon la région entre les milieux de résidence et le sexe

Région	Indice de parité du TBS entre les deux sexe (Filles/Garçons) selon le milieu de résidence			Indice de parité du TBS entre les deux milieux (Urbain/Rural)
	Urbain	Rural	Ensemble	
Kayes	0,8	0,5	0,6	4,2
Koulikoro	0,8	0,7	0,8	3,8
Sikasso	0,8	0,7	0,8	4,4
Ségou	0,8	0,9	0,9	3,5
Mopti	0,9	0,9	0,9	5,2
Tombouctou	0,8	0,7	0,9	16,5
Gao	1,0	0,6	0,8	6,5
Kidal	0,8	0,0	0,5	4,5
Taoudenni	-	0,8	0,8	-
Ménaka	0,6	0,5	0,6	3,3
Nioro	0,8	0,4	0,5	7,1
Kita	0,7	0,4	0,6	6,5
Dioïla	-	0,8	0,8	-
Nara	-	0,6	0,6	-
Bougouni	0,7	0,5	0,6	4,2
Koutiala	0,8	0,9	0,8	3,5
San	0,9	1,0	1,0	3,2
Douentza	0,8	0,6	0,8	4,4
Bandiagara	0,9	0,8	0,9	4,5
Bamako	0,7	-	0,7	-
Mali	0,7	0,7	0,8	4,4

Le Tableau 3.31 indique que le TBS au secondaire selon le niveau de vie est de 70,2 % pour les ménages les plus nantis contre 13,9 % pour les ménages les plus pauvres avec un indice de parité 5,1 entre les plus riches et les plus pauvres. Les régions les plus inégalitaire selon le niveau de vie sont Kayes, Nioro et Kita. Le district de Bamako est beaucoup moins inégalitaire.

Tableau 3.31. Taux brut de scolarisation (en %) au secondaire selon la région et le niveau de vie

Région	Niveau de vie du ménage						Indice de parité entre les deux extrêmes (Très riche/très pauvre)
	Très pauvre	Pauvre	Moyen	Riche	Très riche	Ensemble	
Kayes	9,5	12,2	16,8	26,2	52,7	20,4	5,6
Koulikoro	16,2	17,3	27,3	46,7	70,2	34,1	4,3
Sikasso	25,8	24,4	30,7	54,1	85,8	43,9	3,3
Ségou	15,4	16,9	22,2	39,0	62,7	26,6	4,1
Mopti	11,8	12,2	21,2	32,8	40,8	20,4	3,5
Tombouctou	9,4	11,4	13,9	20,4	26,3	12,4	2,8
Gao	10,5	13,1	23,3	31,3	34,1	14,8	3,2
Kidal	0,4	0,0	0,0	0,0	0,2	0,2	0,4
Taoudenni	0,7	0,3	0,5	0,2	1,2	0,6	1,7
Ménaka	2,5	1,7	0,9	3,2	0,0	2,3	0,0
Nioro	3,5	5,1	8,8	17,6	34,9	8,1	9,9
Kita	10,4	13,6	20,3	55,0	72,9	24,3	7,0
Dioïla	15,6	16,3	21,1	47,3	60,7	23,9	3,9
Nara	2,4	4,7	8,1	8,7	8,6	4,4	3,6
Bougouni	14,8	16,3	18,9	29,2	39,8	21,3	2,7
Koutiala	24,0	23,9	33,8	58,1	70,1	37,7	2,9
San	27,5	27,8	33,3	51,4	66,1	33,5	2,4
Douentza	13,4	14,4	18,0	13,9	5,7	14,0	0,4
Bandiagara	13,9	16,6	19,4	19,0	30,8	16,3	2,2
Bamako	67,4	69,1	70,4	74,6	76,4	74,8	1,1
Ensemble	13,9	18,0	28,3	51,8	70,2	36,4	5,1

D'après le Tableau 3.32, le TNS au secondaire est de 15,2 % avec 6,4 % en milieu rural contre 31,1 % en milieu urbain. Selon le sexe, le TNS est de 16,1 % pour les garçons contre 14,4 % soit un écart de 1,7 point de pourcentage. Même dans le District de Bamako où l'offre d'enseignement secondaire est le plus abondante, le TNS au secondaire n'est que 33,8 %. En dehors du district de Bamako, seule la région de Sikasso excède la moyenne nationale avec une valeur s'estimant à 16,4 %.

Tableau 3.32. Taux net de scolarisation (en %) au secondaire selon la région, le milieu de résidence et le sexe

Région	Milieu de résidence								
	Urbain			Rural			Ensemble		
	Sexe			Sexe			Sexe		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Kayes	25,5	22,8	24,1	6,3	3,7	5,0	9,2	6,8	8,0
Koulikoro	43,6	38,3	40,7	11,3	8,9	10,1	15,4	13,5	14,5
Sikasso	36,0	31,6	33,7	8,6	6,9	7,8	17,3	15,6	16,4
Ségou	26,8	25,7	26,2	7,7	7,5	7,6	10,6	10,8	10,7
Mopti	19,3	17,6	18,4	3,9	3,8	3,8	8,2	8,3	8,2
Tombouctou	16,9	15,9	16,4	1,1	0,9	1,0	4,5	4,5	4,5
Gao	14,4	14,4	14,4	2,5	1,9	2,2	5,3	4,8	5,0
Kidal	0,0	0,1	0,1	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Taoudenni	-	-	-	0,2	0,1	0,1	0,2	0,1	0,1
Ménaka	2,2	1,7	1,9	0,9	0,3	0,6	1,2	0,6	0,9
Nioro	17,8	14,7	16,2	2,7	1,1	1,9	4,3	2,5	3,4
Kita	34,1	26,6	30,1	6,4	3,2	4,8	11,4	7,9	9,6
Dioïla	-	-	-	9,8	8,6	9,2	9,8	8,6	9,2
Nara	-	-	-	2,4	1,4	1,9	2,4	1,4	1,9

Région	Milieu de résidence								
	Urbain			Rural			Ensemble		
	Sexe			Sexe			Sexe		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Bougouni	29,4	22,2	25,8	7,5	4,9	6,3	9,3	6,5	8,0
Koutiala	32,7	27,0	29,7	9,1	8,1	8,6	14,2	12,7	13,4
San	30,0	30,4	30,2	9,4	9,8	9,6	12,6	13,9	13,2
Douentza	14,0	9,9	11,9	3,5	2,2	2,9	6,5	4,6	5,6
Bandiagara	18,3	20,1	19,2	5,1	4,7	4,9	5,8	5,6	5,7
Bamako	38,8	30,0	33,8	-	-	-	38,8	30,0	33,8
Ensemble	34,5	28,3	31,1	7,1	5,6	6,4	16,1	14,4	15,2

Les indices de parité consignés dans le Tableau 3.33. Ce tableau montre que l'indice de parité entre les milieux de résidence est de 4,9 au niveau national. Les régions les plus inégalitaires sont celles de Koulikoro, Mopti, Tombouctou, Gao, Nioro et Kita. Les indices de parité selon le sexe montrent que dans les régions de Koulikoro, Sikasso, Ségou, Mopti, Tombouctou Gao, Dioïla, Koutiala, San et Bandiagara il y a moins de disparités selon sexe.

Tableau 3.33. Indices de parité du taux net de scolarisation au secondaire selon la région, entre les milieux de résidence et entre les sexes

Région	Indice de parité du TBS entre les deux sexe (Filles/Garçons) selon le milieu de résidence			Indice de parité du TBS entre les deux milieux (Urbain/Rural)
	Urbain	Rural	Ensemble	
Kayes	0,9	0,6	0,7	4,8
Koulikoro	0,9	0,8	0,9	4,0
Sikasso	0,9	0,8	0,9	4,3
Ségou	1,0	1,0	1,0	3,4
Mopti	0,9	1,0	1,0	4,8
Tombouctou	0,9	0,8	1,0	16,2
Gao	1,0	0,8	0,9	6,6
Kidal	-	0,0	1,2	1,9
Taoudenni	-	0,6	0,6	-
Ménaka	0,8	0,4	0,5	3,0
Nioro	0,8	0,4	0,6	8,8
Kita	0,8	0,5	0,7	6,3
Dioïla	-	0,9	0,9	-
Nara	-	0,6	0,6	-
Bougouni	0,8	0,7	0,7	4,1
Koutiala	0,8	0,9	0,9	3,5
San	1,0	1,0	1,1	3,2
Douentza	0,7	0,6	0,7	4,1
Bandiagara	1,1	0,9	1,0	3,9
Bamako	0,8	-	0,8	-
Mali	0,8	0,8	0,9	4,9

Le TNS selon le niveau de vie et la région est donné par le Tableau 3.34. Il se dégage que pour les ménages les plus riches, le TNS est de 30,5 % contre 5,5 % pour les plus pauvres soit un indice de parité entre les deux de 5,6. Les régions les plus inégalitaires sont celles de Kayes, Nioro et Kita.

Tableau 3.34. Taux net de scolarisation (en %) au secondaire selon la région et le niveau de vie

Région	Niveau de vie du ménage					Indice de parité entre les deux extrêmes (Très riche/très pauvre)	
	Très pauvre	Pauvre	Moyen	Riche	Très riche		Ensemble
Kayes	3,5	4,4	6,6	10,5	21,1	8,0	6,0
Koulikoro	6,3	7,3	11,4	19,9	30,7	14,5	4,9
Sikasso	11,0	9,1	11,3	20,1	32,2	16,4	2,9
Ségou	6,5	6,8	8,7	15,7	25,9	10,7	4,0
Mopti	5,0	5,1	8,8	12,9	15,5	8,2	3,1
Tombouctou	3,5	4,2	4,6	7,3	9,7	4,5	2,8
Gao	3,5	4,4	7,9	11,5	11,6	5,0	3,3
Kidal	0,1	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	0,9
Taoudenni	0,1	0,3	0,0	0,2	0,0	0,1	0,0
Ménaka	1,0	0,5	0,9	1,6	0,0	0,9	0,0
Nioro	1,3	2,1	3,6	7,5	16,1	3,4	12,1
Kita	4,3	5,3	8,0	21,5	29,3	9,6	6,7
Dioïla	5,8	6,6	8,1	18,0	22,5	9,2	3,8
Nara	1,0	2,0	4,0	3,1	4,1	1,9	4,0
Bougouni	5,2	6,2	7,1	10,8	14,6	8,0	2,8
Koutiala	8,4	8,7	12,1	20,6	24,7	13,4	2,9
San	11,5	10,9	13,0	19,8	25,7	13,2	2,2
Douentza	5,7	5,8	6,0	4,9	2,0	5,6	0,4
Bandiagara	4,9	6,0	6,4	6,5	10,0	5,7	2,1
Bamako	30,3	32,0	31,5	33,9	34,4	33,8	1,1
Ensemble	5,5	7,1	11,3	21,8	30,5	15,2	5,6

3.6.2. Précocité et retard scolaires au secondaire

Cette sous-section présente les statistiques sur la précocité et le retard scolaires au secondaire. Les différentes composantes du secondaire n'ayant pas la même durée et pour diverses considérations académiques, ces statistiques sont calculés uniquement pour les secondaires général et technique. Ces deux composantes durent tous deux trois ans.

3.6.2.1. Précocité scolaire au secondaire

La précocité et le retard sont analysés ici dans le même format que pour le fondamental 2. Ces statistiques sont ensuite associés aux TBS et TNS pour établir si la différence entre les deux taux est le fait du retard ou de la précocité.

Le Tableau 3.35 au secondaire est de 6,4 % à l'échelle nationale. Le taux de précocité est plus élevé pour les filles (7,2 %) que pour les garçons (5,6 %). Selon le milieu de résidence, la précocité au secondaire est un peu plus urbaine avec un taux de précocité de 6,9 % contre 5,1 % pour le milieu rural. Selon la région, ce sont Koulikoro, Kidal, Ségou, Nara et le district de Bamako qui ont les taux de précocité les plus élevés.

Tableau 3.35. Taux de précocité (en %) scolaire au secondaire selon la région, le milieu de résidence et le sexe

Région	Milieu de résidence								
	Urbain			Rural			Ensemble		
	Sexe			Sexe			Sexe		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Kayes	5,2	6,9	6,0	4,0	6,1	4,7	4,5	6,5	5,3
Koulikoro	6,2	8,1	7,2	5,7	7,7	6,5	5,9	7,9	6,8
Sikasso	5,1	5,8	5,4	3,9	5,3	4,5	4,7	5,7	5,1
Ségou	5,0	6,3	5,6	4,9	6,2	5,5	4,9	6,3	5,5
Mopti	4,8	6,3	5,5	5,5	6,7	6,0	5,0	6,4	5,7
Tombouctou	4,3	4,9	4,6	2,4	5,5	3,6	3,9	5,0	4,4
Gao	4,4	5,0	4,7	3,9	5,1	4,4	4,2	5,0	4,6
Kidal	25,0	0,0	14,3	0,0	-	0,0	14,3	0,0	10,0
Taoudenni	-	-	-	4,5	6,7	5,4	4,5	6,7	5,4
Ménaka	5,2	8,0	6,3	5,2	7,8	6,1	5,2	7,9	6,2
Nioro	5,0	7,2	6,0	3,8	7,9	5,1	4,3	7,5	5,5
Kita	4,1	6,3	5,0	5,2	7,3	5,8	4,6	6,6	5,3
Dioïla	-	-	-	3,9	5,2	4,4	3,9	5,2	4,4
Nara	-	-	-	6,6	9,7	7,9	6,6	9,7	7,9
Bougouni	3,7	5,6	4,5	4,3	6,4	5,0	4,2	6,1	4,9
Koutiala	3,3	4,2	3,7	3,4	3,9	3,6	3,4	4,0	3,7
San	5,0	6,1	5,5	3,8	4,9	4,3	4,3	5,4	4,8
Douentza	4,4	7,4	5,8	2,8	7,0	4,3	3,8	7,3	5,3
Bandiagara	2,8	4,0	3,4	4,9	5,4	5,1	4,5	5,1	4,7
Bamako	6,9	8,5	7,6	-	-	-	6,9	8,5	7,6
Ensemble	6,1	7,7	6,9	4,5	6,1	5,1	5,6	7,2	6,4

3.6.2.2. Retard scolaire au secondaire

Le Tableau 3.36 présente les statistiques sur le retard scolaire au secondaire. C'est un indicateur de qualité de l'enseignement. Un élève/étudiant en retard par rapport à son cycle, si ce n'est dû à un retard à l'inscription au fondamental 1 alors c'est, le plus souvent, le fait de redoublement de classe. Le retard, avec la précocité, est à l'origine des différences entre TBS et TNS. Il contribue de ce fait à expliquer cette différence.

Le taux de retard pour l'ensemble du pays est de 51,8 %. Cette statistique est assez alarmante. Elle indique que la moitié des élèves du secondaire sont en retard par rapport à l'âge officiel de sortie du cycle. Les taux de réussite assez bas au DEF et au baccalauréat font partie des principales causes de ce retard. Le retard est général quels que soient la région, le milieu de résidence et le sexe.

Tableau 3.36. Taux de retards scolaires (en %) au secondaire selon la région, le milieu de résidence et le sexe

Région	Milieu de résidence								
	Urbain			Rural			Ensemble		
	Sexe			Sexe			Sexe		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Kayes	55,8	47,4	52,0	62,0	51,2	58,5	59,6	49,2	55,6
Koulikoro	51,8	46,3	49,0	54,7	47,5	51,8	53,7	46,9	50,7
Sikasso	59,6	55,0	57,5	60,0	53,8	57,6	59,8	54,6	57,5
Ségou	58,2	50,7	54,5	56,7	50,4	53,8	57,3	50,5	54,1
Mopti	57,3	53,2	55,2	53,6	48,4	51,2	56,1	51,8	54,0
Tombouctou	62,0	56,9	59,5	64,0	53,3	59,8	62,4	56,4	59,6

Région	Milieu de résidence								
	Urbain			Rural			Ensemble		
	Sexe			Sexe			Sexe		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Gao	61,8	60,2	61,0	64,8	58,2	62,2	63,0	59,6	61,4
Kidal	75,0	66,7	71,4	66,7	-	66,7	71,4	66,7	70,0
Taoudenni	-	-	-	68,2	73,3	70,3	68,2	73,3	70,3
Ménaka	61,0	50,0	56,7	50,0	60,8	53,7	54,9	55,4	55,1
Nioro	49,2	45,2	47,4	58,6	53,3	57,0	54,8	48,7	52,5
Kita	59,3	51,6	55,9	57,2	45,4	53,8	58,3	49,7	55,1
Dioïla	-	-	-	60,0	52,5	57,0	60,0	52,5	57,0
Nara	-	-	-	48,1	50,2	49,0	48,1	50,2	49,0
Bougouni	60,7	56,1	58,8	60,8	50,6	57,4	60,8	52,5	57,8
Koutiala	62,4	58,6	60,7	61,6	59,5	60,6	62,0	59,1	60,7
San	58,1	52,5	55,4	57,7	53,3	55,8	57,9	53,0	55,6
Douentza	55,1	56,0	55,5	55,6	51,0	53,9	55,3	54,5	54,9
Bandiagara	69,0	61,1	65,3	60,7	56,7	59,0	62,3	57,7	60,3
Bamako	50,1	44,1	47,2	-	-	-	50,1	44,1	47,2
Ensemble	53,0	47,1	50,2	58,6	51,8	55,9	54,8	48,3	51,8

Le Tableau 3.37 porte sur le nombre moyen d'années de retard par rapport à l'âge officiel de la classe fréquentée au secondaire général ou technique. C'est un indicateur de l'intensité du retard. Ce nombre moyen s'estime à 2,3 ans. Cela signifie qu'un lycéen (l'élève qui fréquente le secondaire général ou technique) a en moyenne 2,3 ans de retard par rapport à l'âge officiel de la classe. Ce retard est un cumul de celui accusé aux cycles antérieurs notamment face au DEF et celui accusé au lycée à cause du baccalauréat qui y maintient plus d'élèves.

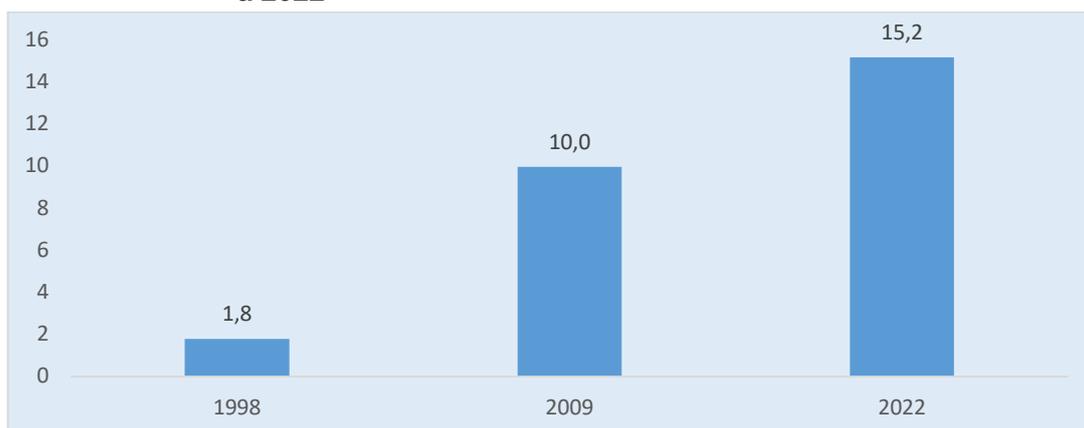
Tableau 3.37. Nombre moyen d'années de retards scolaires au secondaire selon la région, le milieu de résidence et le sexe

Région	Milieu de résidence								
	Urbain			Rural			Ensemble		
	Sexe			Sexe			Sexe		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Kayes	2,7	2,0	2,4	3,5	2,4	3,2	3,2	2,2	2,8
Koulikoro	2,3	1,8	2,1	2,8	2,1	2,5	2,6	2,0	2,3
Sikasso	2,6	2,3	2,5	3,1	2,5	2,8	2,8	2,3	2,6
Ségou	2,6	1,9	2,3	2,7	2,0	2,4	2,6	2,0	2,3
Mopti	2,6	2,3	2,4	2,5	2,0	2,2	2,6	2,2	2,4
Tombouctou	2,8	2,5	2,7	3,5	3,2	3,4	2,9	2,6	2,8
Gao	3,0	2,9	2,9	3,3	2,8	3,1	3,1	2,9	3,0
Kidal	2,3	5,7	3,7	8,3	-	8,3	4,9	5,7	5,1
Taoudenni	-	-	-	5,6	4,4	5,1	5,6	4,4	5,1
Ménaka	3,0	2,7	2,9	3,2	2,7	3,0	3,1	2,7	3,0
Nioro	2,1	2,0	2,1	3,6	2,7	3,3	3,0	2,3	2,8
Kita	2,4	2,0	2,2	2,9	2,2	2,7	2,7	2,0	2,4
Dioïla	-	-	-	2,9	2,3	2,6	2,9	2,3	2,6
Nara	-	-	-	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5
Bougouni	2,8	2,3	2,6	3,2	2,4	3,0	3,1	2,4	2,9
Koutiala	2,6	2,2	2,4	2,8	2,5	2,7	2,7	2,3	2,5
San	2,5	1,9	2,2	2,7	2,2	2,5	2,7	2,1	2,4
Douentza	2,7	2,4	2,6	2,9	2,7	2,8	2,8	2,5	2,7
Bandiagara	3,2	2,7	2,9	3,0	2,6	2,9	3,1	2,6	2,9
Bamako	2,1	1,7	1,9	-	-	-	2,1	1,7	1,9
Ensemble	2,3	1,9	2,1	3,0	2,3	2,7	2,5	2,0	2,3

3.6.3. Évolution de la scolarisation au secondaire

Le Graphique 3.7 montre l'évolution du TNS au secondaire de 1998 à 2022. Le TNS s'est amélioré sur la période. De 2009 à 2022, en 13 ans, il a progressé de 5,2 points de pourcentage pour l'ensemble du pays. Les analyses plus haut montrent que cette moyenne nationale cache des disparités importantes selon la région, le milieu de résidence, le niveau de vie des ménages et le sexe.

Graphique 3.7. Évolution du taux net de scolarisation (en %) au secondaire de 1998 à 2022



3.7. Aperçu sur la scolarisation au supérieur

Cette section fait un aperçu sur la scolarisation au supérieur qui est moins facile à appréhender que les cycles antérieurs. Les taux, brut et net, de scolarisation sont estimés par rapport à l'âge officiel de 18 à 24 ans.

Le Tableau 3.38 montre que 153 591 étudiants sont recensés en 2022 pour l'ensemble du pays dont 94.077 garçons et 59.514 filles. Cette population estudiantine représente 719 étudiants pour 100.000 habitants dont 880 étudiants de sexe masculin pour 100.000 personnes de sexe masculin et 559 étudiantes pour 100.000 personnes de sexe féminin. Le TBS au supérieur représente 6,8 % et le TNS 4,5 %. Le taux de précocité est de 1,2 % ; c'est la proportion de la population estudiantine qui a moins de 19 ans.

Tableau 3.38. Principaux indicateurs de la scolarisation au supérieur selon le sexe

Principaux indicateurs	Sexe		
	Masculin	Féminin	Ensemble
Nombre total d'étudiants	94 077	59 514	153 591
Nombre d'étudiants pour 100 000	880	559	719
TBS (en %)	9,0	4,9	6,8
TNS (en %)	5,7	3,5	4,5
Précocité scolaire (en %)	0,9	1,5	1,2
Population totale âgée de 19 à 24 ans	1 048 493	1 215 623	2 264 116

Le Tableau 3.39 rend compte d'une discrimination selon le niveau de vie en faveur des ménages les plus aisés. En effet, plus de 45 % des étudiants viennent des ménages les plus aisés. Par ailleurs le nombre d'étudiants pour 100 000 habitants des ménages les plus riches avoisine le double de ce ratio pour les ménages riches et plus de 11 fois celui des ménages les plus pauvres. Pour ce qui est des taux, brut et net, de scolarisation, ils croissent avec le niveau de vie du ménage. Les statistiques des garçons sont généralement meilleurs que ceux des filles.

Tableau 3.39. Principaux indicateurs de la scolarisation au supérieur par sexe selon le niveau de vie

Principaux indicateurs	Très pauvre	Pauvre	Moyen	Riche	Très riche	Ensemble
Sexe masculin						
Nombre total d'étudiants	4451	6109	12047	27834	43636	94077
Nombre d'étudiants pour 100 000	215	259	503	1357	2399	880
TBS (en %)	2,4	2,8	5,3	13,0	21,2	9,0
TNS (en %)	1,4	1,7	3,2	8,3	13,7	5,7
Précocité scolaire (en %)	1,5	1,4	1,2	0,9	0,8	0,9
Sexe féminin						
Nombre total d'étudiants	2400	3139	6802	17492	29681	59514
Nombre d'étudiants pour 100 000	120	134	284	845	1604	559
TBS (en %)	1,1	1,3	2,6	7,0	12,2	4,9
TNS (en %)	0,8	0,9	1,9	5,1	8,9	3,5
Précocité scolaire (en %)	0,03	0,02	0,02	0,01	0,01	0,02
Mali						
Nombre total d'étudiants	6850	9248	18849	45325	73318	153591
Nombre d'étudiants pour 100 000	168	197	394	1100	1998	719
TBS (en %)	0,0	0,0	0,0	0,1	0,2	0,1
TNS (en %)	1,1	1,2	2,5	6,6	11,1	4,5
Précocité scolaire (en %)	2,0	1,6	1,5	1,1	1,0	1,2

3.8. Espérance de vie scolaire

L'espérance de vie scolaire est un indicateur de rétention scolaire. C'est le nombre moyen d'années qu'un enfant qui entre à l'école peut espérer y rester, (Kobiané et Bougma, 2009). Le Tableau 3.40 est relatif à l'espérance de vie scolaire qui est le nombre d'années qu'un enfant qui entre à l'école peut espérer y passer en moyenne dans les conditions du système scolaire au moment du recensement. A l'échelle nationale, l'espérance de vie scolaire est de 4,1 ans. Des disparités importantes apparaissent selon le milieu de résidence et la région. L'espérance de vie scolaire est 7,1 ans en milieu urbain contre seulement 2,7 ans en milieu rural. Selon la région, elle est de 7,8 ans dans le district de Bamako. Les régions ayant les espérances de vie scolaires les plus élevées sont Koulikoro et Sikasso.

Tableau 3.40. Espérance de vie scolaire (en années) selon la région, le milieu de résidence et le sexe

Région	Milieu de résidence								
	Urbain			Rural			Ensemble		
	Sexe			Sexe			Sexe		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Kayes	6,3	6,1	6,2	3,3	3,0	3,2	3,7	3,4	3,6
Koulikoro	8,3	7,5	7,9	4,0	3,8	3,9	4,4	4,3	4,3
Sikasso	7,0	6,6	6,8	3,3	3,2	3,3	4,3	4,2	4,3
Ségou	6,6	6,2	6,4	2,7	2,7	2,7	3,3	3,2	3,2
Mopti	5,0	4,8	4,9	1,0	1,1	1,0	2,0	2,1	2,0

Région	Milieu de résidence								
	Urbain			Rural			Ensemble		
	Sexe			Sexe			Sexe		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Tombouctou	4,0	4,0	4,0	0,5	0,6	0,5	1,2	1,3	1,3
Gao	3,9	3,9	3,9	1,1	1,2	1,1	1,7	1,8	1,7
Kidal	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Taoudenni	-	-	-	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Ménaka	0,8	0,9	0,8	0,2	0,2	0,2	0,3	0,3	0,3
Nioro	4,1	4,2	4,2	2,3	1,9	2,1	2,5	2,2	2,3
Kita	7,2	6,6	6,9	3,4	3,0	3,2	4,0	3,6	3,8
Dioïla	-	-	-	3,5	3,3	3,4	3,5	3,3	3,4
Nara	-	-	-	1,1	1,0	1,1	1,1	1,0	1,1
Bougouni	7,2	6,5	6,9	3,3	3,0	3,2	3,6	3,3	3,5
Koutiala	7,0	6,6	6,8	3,1	2,8	3,0	3,8	3,5	3,7
San	6,5	6,5	6,5	3,2	3,1	3,1	3,6	3,6	3,6
Douentza	3,6	3,3	3,4	0,8	0,8	0,8	1,6	1,6	1,6
Bandiagara	4,1	4,3	4,2	1,5	1,6	1,6	1,6	1,7	1,7
Bamako	8,4	7,3	7,8	-	-	-	8,4	7,3	7,8
Mali	7,5	6,8	7,1	2,8	2,6	2,7	4,2	4,0	4,1

Le Tableau 3.41 présente l'espérance de vie scolaire selon la région et le niveau de vie. Il se dégage que l'espérance de vie scolaire croît avec le niveau de vie. Elle s'estime à 7,0 ans pour les ménages les plus riches contre seulement 2,2 ans pour les ménages les plus pauvres. Le district de Bamako et les régions de Koulikoro et Sikasso ont des espérances de vie au-dessus de la moyenne nationale.

Tableau 3.41. Espérance de vie scolaire (en années) selon la région et le niveau de vie

Région	Très pauvre	Pauvre	Moyen	Riche	Très riche	Ensemble
Kayes	2,6	3,0	3,5	4,2	5,8	3,6
Koulikoro	3,1	3,2	4,1	5,3	6,7	4,3
Sikasso	3,6	3,4	3,6	4,8	6,5	4,3
Ségou	2,3	2,5	3,0	4,3	6,1	3,2
Mopti	1,3	1,3	2,2	3,2	3,8	2,0
Tombouctou	1,1	1,2	1,3	1,8	2,4	1,3
Gao	1,4	1,6	2,3	3,0	3,5	1,7
Kidal	0,1	0,0	0,1	0,1	0,1	0,1
Taoudenni	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Ménaka	0,3	0,2	0,4	0,3	0,6	0,3
Nioro	1,9	2,1	2,6	3,2	4,5	2,3
Kita	2,9	3,2	3,9	5,7	6,8	3,8
Dioïla	2,9	3,0	3,3	4,9	5,5	3,4
Nara	0,8	1,2	1,5	1,5	1,9	1,1
Bougouni	2,9	3,1	3,3	4,0	4,9	3,5
Koutiala	2,8	2,9	3,5	4,8	5,7	3,7
San	3,3	3,3	3,6	4,8	5,9	3,6
Douentza	1,4	1,6	2,1	1,7	1,1	1,6
Bandiagara	1,6	1,8	1,7	1,6	2,1	1,7
Bamako	7,3	7,5	7,5	7,8	7,9	7,8
Mali	2,2	2,8	3,7	5,4	7,0	4,1

3.9. Vue d'ensemble

L'objectif de ce chapitre est d'analyser la scolarisation aux différents cycles du système éducatif à l'aide d'indicateurs d'accès, de participation et de qualité. En prélude à cette analyse la structure démographique de la population scolaire a montré que la population scolaire est bien plus petite par rapport à la population scolarisable définie par les âges officiels.

Pour le préscolaire, il se dégage qu'il est fréquenté surtout en milieu urbain mais ne connaît pas de disparités importantes par sexe. Dans l'ensemble le district de Bamako se démarque mais en considérant la population urbaine, la différence avec les régions se réduit. Le milieu urbain de la région de Koulikoro a même un taux brut de préscolarisation plus élevé que celui de Bamako.

Au sujet du fondamental 1, le taux brut de scolarisation est de 62,8 % avec des disparités importantes selon le milieu de résidence, la région et le niveau de vie. Le district de Bamako se démarque avec le TBS le plus élevé. A l'opposé les régions affectées par la situation sécuritaire ont des TBS très faibles surtout dans leur milieu rural. Le cas des régions de Kidal, Taoudenni et Ménaka est alarmante. La région de Nioro a un TBS proche de ceux des régions affectées par l'insécurité. Le TNS, bien que beaucoup plus petit que le TBS, donne la même structure selon la région et le milieu de résidence que ce dernier. Il est de 44,9 % dans l'ensemble du pays. Les statistiques sur la précocité et le retard scolaires montrent qu'il y a les deux au fondamental 1 mais il y a plus le second. La précocité est davantage urbaine et le retard davantage rural. En outre, ils expliquent l'écart entre TBS et TNS. Le taux d'accès au fondamental 1 est de 53,9 % pour l'ensemble du pays avec des disparités selon le niveau de vie et la région. En ce qui est du taux d'achèvement, il est de 41,9 %. Le TNS au fondamental 1 a baissé de 2,6 points de pourcentage en 2022 comparativement à son niveau de 2009. Cette baisse est confirmée par l'évolution du TBS entre les deux éditions du RGPH.

Les indicateurs du fondamental 2 ne sont pas sensiblement différents de ceux du fondamental 1 en termes de structure selon la région, le milieu de résidence, le niveau de vie des ménages et le sexe de la population scolarisable. Le TBS et le TNS du fondamental 2 sont respectivement de 43,8 % et 22,4 %. Au fondamental 2, il y a beaucoup plus de retard scolaire que de précocité notamment à cause du DEF qui retient beaucoup d'élèves. Le TNS du fondamental 2 est croissante sur la période de 1998 à 2022.

Cette situation de l'enseignement fondamental montre qu'il reste encore des gros efforts à faire pour le système éducatif afin d'atteindre l'éducation pour tous. Et, ce particulièrement pour les régions affectées par l'insécurité et celle de Nioro.

Le secondaire a des indicateurs de participation avec des niveaux plus bas, un fort taux de retard scolaire et des disparités selon sexe en plus de celles selon la région, le milieu de résidence et le niveau de vie constatées pour l'enseignement fondamental. Le TBS et le TNS sont respectivement de 36,2 % et 15,2 %. Quant aux taux de précocité et de retard, ils sont respectivement de 6,4 % et 51,8 %. Ce niveau élevé du retard s'explique logiquement par le cumul de retards dans les cycles antérieurs, le baccalauréat et les autres examens de sortie du secondaire qui connaissent des taux de réussite relativement faibles. Le TNS connaît une évolution croissante sur la période de 1998 à 2022.

L'enseignement supérieur a des niveaux d'indicateurs encore plus faibles et connaît les disparités soulignées pour les cycles antérieurs. Le TBS et le TNS y sont respectivement de 6,8 % et 4,5 % avec une précocité faible de 1,2 %. Enfin, l'espérance de vie scolaire est de 4,1 ans pour l'ensemble du pays. Elle intègre les disparités soulignées dans les différents cycles d'enseignement.

CHAPITRE 4. ALPHABÉTISATION

Le RPGH5 de 2022 a appréhendé l’alphabétisation à travers la question principale suivante : « Est-ce que l’individu sait lire et écrire dans une langue quelconque (nationale ou étrangère) ? ». La réponse à cette question est de type déclaratif en ce sens qu’il n’y a pas eu un test vérifier le niveau d’alphabétisation de l’individu. La question concerne les individus ayant 12 ans et plus dans le RGPH 5 mais l’analyse va porter essentiellement sur les individus de 15 ans et plus qui constituent la population en âge de travailler. L’alphabétisation du groupe d’âges de 15 à 34 ans, les jeunes, est analysée également. L’analyse est faite selon la région, le milieu de résidence, le sexe et le niveau de vie.

4.1. Analyse du niveau d’alphabétisation

Cette section sert de cadre d’analyse du niveau d’alphabétisation selon les caractéristiques sociodémographiques des individus. L’analyse est faite pour les individus de 15 ans et plus puis ceux de 15 à 34 ans qui représentent les jeunes.

4.1.1. Niveau d’alphabétisation de la population âgée de 15 ans et plus

Le Tableau 4.1 donne le taux d’alphabétisation de la population de 15 ans et plus selon le milieu de résidence et le sexe dans une langue quelconque. Le choix de cette tranche d’âges se justifie par le fait qu’il s’agit de la population qui offre potentiellement la main d’œuvre. Il ressort que le niveau d’alphabétisation de la population cible est faible, car un peu plus d’un tiers seulement de la population cible (34,6%) s’est déclarée alphabétisée. Il est beaucoup plus élevé en milieu urbain (58,4 %) contre 22,8 % en milieu rural. Par ailleurs, il est plus élevé pour le sexe masculin (39,6 %) contre 29,8 % pour le sexe féminin. Selon la région, le district de Bamako a le taux de loin le plus élevé (62,2 %). Il est suivi de la région de Koulikoro avec un taux 35,3 %.

Tableau 4.1. Taux d’alphabétisation (en %) de la population âgée de 15 ans et plus selon la région, le milieu de résidence et le sexe

Région	Milieu de résidence								
	Urbain			Rural			Ensemble		
	Sexe			Sexe			Sexe		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Kayes	58,8	49,8	54,3	32,4	19,8	25,9	36,4	24,1	30,1
Koulikoro	71,6	60,2	65,8	36,0	25,1	30,4	40,9	29,9	35,3
Sikasso	58,4	47,2	52,8	27,0	17,7	22,1	36,9	26,5	31,5
Ségou	62,1	51,9	56,9	30,6	22,0	26,1	35,5	26,6	30,9
Mopti	52,0	42,8	47,4	18,9	16,2	17,6	27,4	23,2	25,3
Tombouctou	37,0	30,8	33,9	9,6	7,6	8,6	15,3	12,5	13,9
Gao	41,2	34,3	37,9	12,1	9,3	10,7	18,4	14,4	16,4
Kidal	4,6	4,4	4,5	9,7	6,9	8,4	8,2	6,1	7,2
Taoudenni	-	-	-	11,9	8,2	10,2	11,9	8,2	10,2
Ménaka	10,7	7,5	9,2	8,5	4,2	6,5	8,9	4,9	7,0
Nioro	46,4	35,6	40,8	22,3	12,7	17,0	24,9	14,9	19,4
Kita	64,3	51,4	57,6	30,7	15,8	22,8	36,9	22,2	29,1
Dioïla	-	-	-	33,2	21,0	26,9	33,2	21,0	26,9
Nara	-	-	-	14,0	9,0	11,4	14,0	9,0	11,4
Bougouni	61,0	48,9	54,9	28,2	16,9	22,4	30,8	19,4	25,0
Koutiala	64,1	53,3	58,6	28,0	17,7	22,5	35,9	24,9	30,1

Région	Milieu de résidence								
	Urbain			Rural			Ensemble		
	Sexe			Sexe			Sexe		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
San	58,9	51,8	55,3	28,4	17,4	22,8	33,1	22,7	27,8
Douentza	35,3	25,1	30,0	11,6	9,1	10,4	17,8	13,7	15,8
Bandiagara	43,5	35,7	39,6	15,8	10,3	12,9	17,2	11,5	14,2
Bamako	67,6	56,9	62,2	-	-	-	67,6	56,9	62,2
Mali	63,6	53,3	58,4	26,8	17,7	22,2	39,6	29,8	34,6

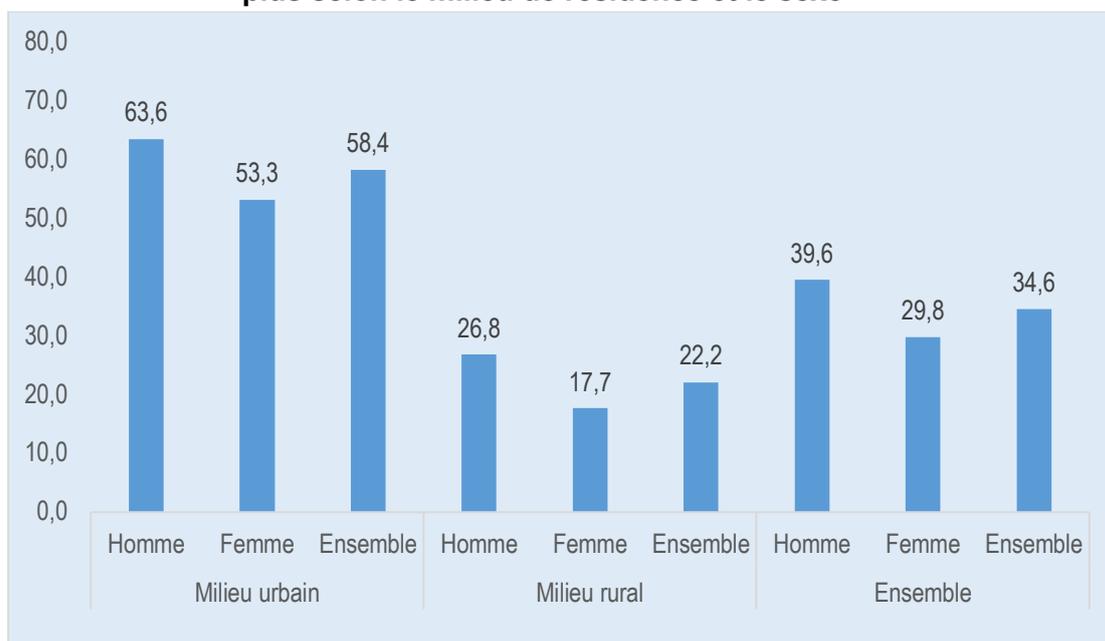
Le Tableau 4.2 présente les statistiques pour le groupe d'âges de 15 à 34 ans. Le taux d'alphabétisation pour cette population est de 46,4 % avec 71,1 % en milieu urbain et 32,4 % en milieu rural. Il s'observe également une différence selon le sexe : 50,0 % pour les hommes et 43,2 % pour les femmes. Selon la région, en dehors du district de Bamako, les régions de Kayes, Koulikoro, Sikasso, Ségou, Koutiala et San ont les taux les plus élevés.

Tableau 4.2. Taux d'alphabétisation des jeunes âgés de 15 à 34 ans selon la région, le milieu de résidence et le sexe

Région	Milieu de résidence								
	Urbain			Rural			Ensemble		
	Sexe			Sexe			Sexe		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Kayes	66,2	58,8	62,3	39,3	26,4	32,5	43,4	31,3	37,0
Koulikoro	77,8	68,9	73,0	44,4	33,5	38,8	49,0	38,8	43,7
Sikasso	68,6	58,6	63,3	33,8	26,0	29,7	45,0	36,6	40,5
Ségou	70,0	61,9	65,7	36,4	28,6	32,3	41,7	34,0	37,7
Mopti	59,6	52,2	55,6	19,3	18,2	18,7	30,1	27,8	28,9
Tombouctou	45,0	39,3	42,0	10,1	8,5	9,3	17,5	15,3	16,4
Gao	46,8	41,9	44,3	14,3	11,5	12,8	21,7	18,1	19,8
Kidal	4,6	3,9	4,2	7,5	6,7	7,1	6,6	5,8	6,2
Taoudenni	-	-	-	11,5	8,7	10,1	11,5	8,7	10,1
Ménaka	11,1	8,8	9,9	7,8	4,6	6,1	8,4	5,4	6,8
Nioro	53,0	45,1	48,7	27,9	16,2	21,3	30,5	19,0	24,0
Kita	73,8	63,0	67,9	39,9	22,6	30,6	46,3	30,4	37,7
Dioïla	-	-	-	42,3	30,0	35,9	42,3	30,0	35,9
Nara	-	-	-	15,6	10,8	12,9	15,6	10,8	12,9
Bougouni	71,4	62,8	67,0	35,8	24,0	29,8	38,7	27,3	32,8
Koutiala	75,1	67,1	70,9	35,0	25,6	29,9	44,0	34,5	38,9
San	69,2	64,2	66,6	36,3	25,9	31,1	41,4	32,4	36,9
Douentza	42,4	32,9	37,1	14,4	12,4	13,4	21,6	18,6	20,0
Bandiagara	54,1	47,4	50,6	20,6	15,7	18,0	22,3	17,3	19,7
Bamako	75,4	64,9	69,8	-	-	-	75,4	64,9	69,8
Mali	71,8	62,2	66,6	33,2	24,1	28,4	46,9	38,0	42,2

Le Graphique 4.1 sert à mettre en exergue le taux d'alphabétisation de la population de 15 ans et plus selon le milieu de résidence et le sexe. Il se dégage que l'alphabétisation est beaucoup plus urbaine. Le taux d'alphabétisation urbain est de 58,4 % contre 22,2 % pour le milieu rural. Dans les deux milieux les hommes sont plus alphabétisés que les femmes.

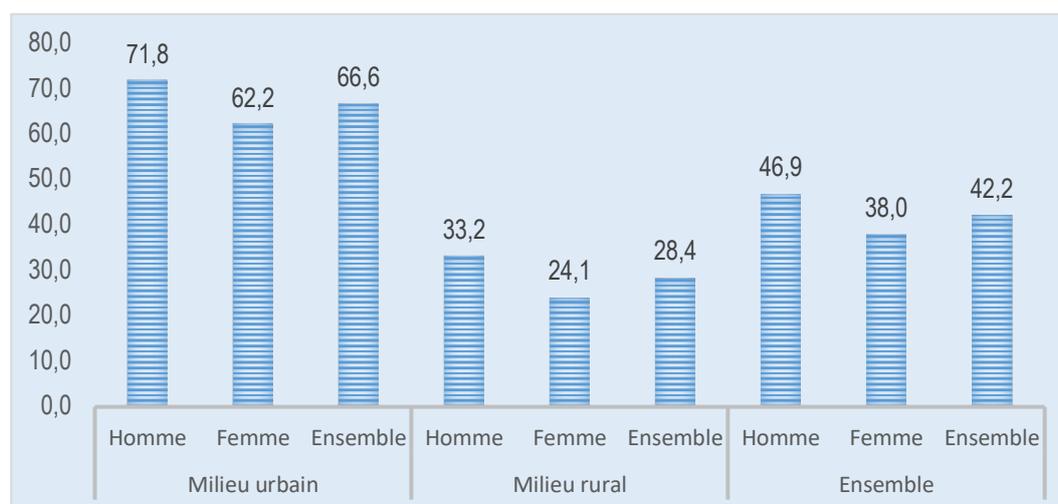
Graphique 4.1. Taux d'alphabétisation (en %) de la population âgée de 15 ans et plus selon le milieu de résidence et le sexe



4.1.2. Niveau d'alphabétisation des jeunes âgés de 15-34 ans

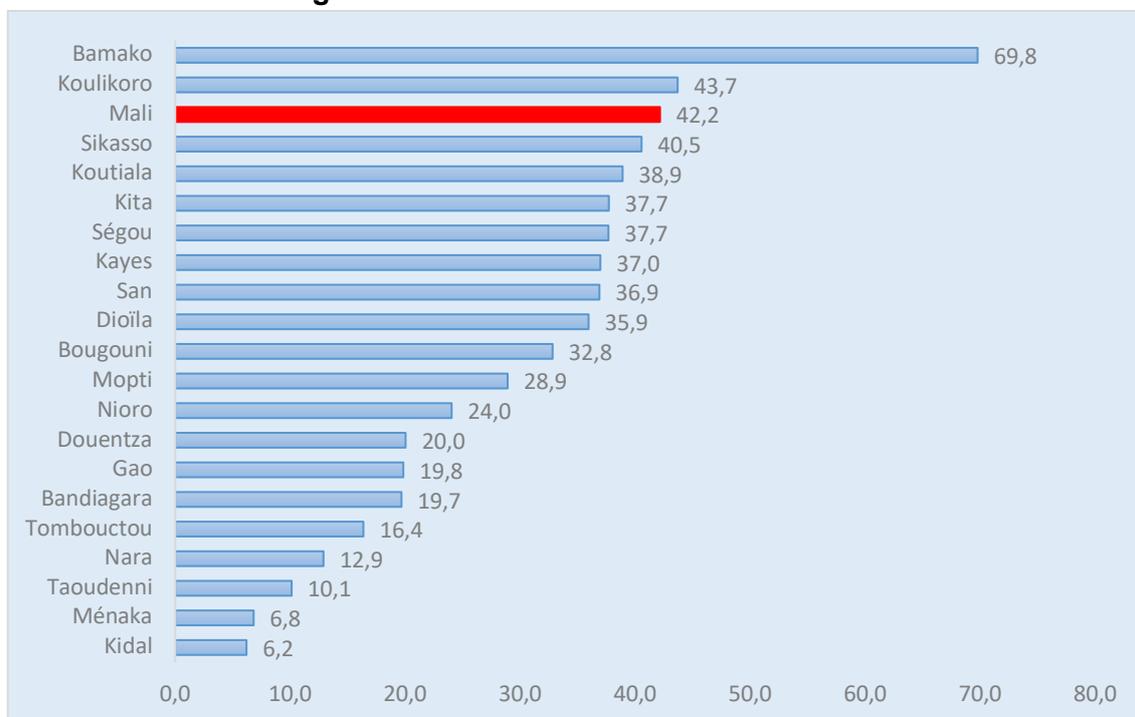
Le Graphique 4.2 montre des disparités du niveau d'alphabétisation de la population de 15 à 34 ans selon le milieu de résidence et le sexe. En milieu urbain, le taux est de 66,6 % contre 28,4 % en milieu rural. Par ailleurs, selon le sexe, le taux d'alphabétisation des hommes est de 46,9 % contre 38,0 % pour les femmes.

Graphique 4.2. Taux d'alphabétisation (en %) des jeunes âgés de 15 à 34 ans selon le milieu de résidence et le sexe



Le Graphique 4.3 classe les régions selon le taux d'alphabétisation de la population de 15 à 34 ans. Le graphique montre que ce sont le district de Bamako et la région de Koulikoro qui ont des taux au-dessus de la moyenne nationale.

Graphique 4.3. Taux d'alphabétisation (en %) des jeunes âgés de 15 à 34 ans selon la région



4.2. Alphabétisation selon l'âge et le sexe

Cette section fait une analyse de l'alphabétisation selon le milieu de résidence, le sexe et l'âge. Le Tableau 4.3 fournit les statistiques pour cette analyse. Il se dégage le taux d'alphabétisation, qui est de 34,6 % pour la population de 15 ans et plus, décroît avec l'âge en passant de 49,5 % pour le groupe d'âges de 15 à 19 ans à 9,8 % pour le groupe d'âges de 80 ans et plus. Quels que soient le milieu de résidence et le sexe, c'est la même tendance décroissante. Ce constat signifie que les jeunes générations sont plus alphabétisées que leurs aînées.

Tableau 4.3. Taux d'alphabétisation par groupes d'âges de la population âgée de 15 ans et plus selon le milieu de résidence et le sexe

Age	Milieu de résidence								
	Urbain			Rural			Total		
	Sexe			Sexe			Sexe		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
15-19 ans	79,0	69,1	73,5	39,0	33,0	36,1	52,2	47,0	49,5
20-24 ans	72,9	64,4	68,3	32,6	24,1	28,0	47,3	38,9	42,8
25-29 ans	68,5	58,8	63,3	30,7	20,4	25,0	44,3	33,9	38,7
30-34 ans	62,3	50,1	56,1	26,3	14,7	20,0	39,7	26,6	32,7
35-39 ans	57,6	43,4	50,9	22,3	11,1	16,4	35,6	21,6	28,5
40-44 ans	50,9	35,9	44,3	18,3	8,4	13,1	30,3	16,6	23,5
45-49 ans	50,7	35,8	44,3	18,0	8,2	13,2	29,5	16,5	23,4
50-54 ans	49,3	32,8	42,1	18,3	7,8	13,1	28,8	15,0	22,2

Age	Milieu de résidence								
	Urbain			Rural			Total		
	Sexe			Sexe			Sexe		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
55-59 ans	52,3	34,3	44,2	18,5	7,4	13,1	29,1	15,0	22,4
60-64 ans	49,6	29,0	40,4	15,6	6,4	11,2	26,0	12,6	19,6
65-69 ans	53,2	29,6	42,7	17,1	6,3	12,1	27,7	12,8	20,8
70-74 ans	44,3	19,6	32,5	12,2	4,7	8,6	20,6	8,6	14,9
75-79 ans	38,6	15,3	26,8	10,8	4,2	7,8	17,4	7,2	12,6
80 ans et +	30,5	10,4	18,7	9,6	3,9	6,8	14,1	5,8	9,8
Ensemble	63,6	53,3	58,4	26,8	17,7	22,2	39,6	29,8	34,6

4.3. Pauvreté et alphabétisation

Cette section fait l'analyse de l'alphabétisation selon le niveau de vie pour dégager la relation potentielle entre les deux variables. La région, le milieu de résidence et le sexe sont retenus comme variables de contrôle de l'analyse.

4.3.1. Analyse de la situation nationale de la relation entre la pauvreté et l'alphabétisation

Le Tableau 4.4 donne le taux d'alphabétisation de la population de 15 ans et plus. Le taux d'alphabétisation de cette population à l'échelle nationale est de 34,6 %. Il croît avec le niveau de vie quels que soient le milieu de résidence et le sexe. Pour l'ensemble, il part de 19,0 % dans les ménages les plus pauvres à 57,6 % pour les ménages les plus riches.

Tableau 4.4. Taux d'alphabétisation (en %) selon le milieu de résidence, le sexe et le niveau de vie de la population âgée de 15 ans et plus

Milieu de résidence	Sexe	Très pauvre	Pauvre	Moyen	Riche	Très riche	Ensemble
Urbain	Masculin	44,6	52,6	59,5	64,6	67,6	63,6
	Féminin	37,5	43,4	49,4	54,2	56,7	53,3
	Ensemble	41,0	47,9	54,4	59,3	62,1	58,4
Rural	Masculin	20,4	25,2	29,2	33,6	38,9	26,8
	Féminin	13,1	16,1	19,0	23,3	29,2	17,7
	Ensemble	16,6	20,5	23,9	28,3	34,0	22,2
Mali	Masculin	22,8	27,6	35,3	50,4	63,0	39,6
	Féminin	15,4	18,4	24,9	39,7	52,3	29,8
	Ensemble	19,0	22,9	30,0	45,0	57,6	34,6

4.3.2. Analyse par région de la relation entre la pauvreté et l'alphabétisation

Le Tableau 4.5 donne les taux d'alphabétisation selon la région et le niveau de vie. L'allure croissante en fonction du niveau de vie demeure quelle que soit la région. Les taux les plus élevés sont constatés dans la région de Koulikoro et le district de Bamako. L'indice de parité entre les plus riches et les plus pauvres donne le district de Bamako et les régions de Bandiagara, Douentza et Taoudenni comme les moins inégalitaires selon le niveau de vie.

Tableau 4.5. Taux d'alphabétisation (en %) de la population âgée de 15 ans et plus selon la région et le niveau de vie

Région	Très pauvre (Q1)	Pauvre	Moyen	Riche	Très riche (Q5)	Ensemble	Niveau de vie (Q5/Q1)
Kayes	21,1	24,2	28,9	36,1	50,8	30,1	1,4
Koulikoro	24,7	26,0	32,1	42,5	55,1	35,3	1,4
Sikasso	25,5	23,2	25,8	36,1	50,4	31,5	1,2
Ségou	23,8	24,8	28,5	39,5	53,1	30,9	1,3
Mopti	19,9	19,5	26,9	35,3	39,7	25,3	1,3
Tombouctou	11,6	13,7	16,0	18,9	22,7	13,9	1,2
Gao	13,5	14,3	22,7	29,2	33,4	16,4	1,2
Kidal	9,2	6,5	9,7	4,5	6,7	7,2	0,8
Taoudenni	10,3	12,4	8,1	7,6	11,9	10,2	1,0
Ménaka	8,2	3,2	8,6	7,7	9,2	7,0	0,9
Nioro	15,6	17,9	19,9	27,0	39,0	19,4	1,2
Kita	21,1	23,0	28,4	45,5	56,9	29,1	1,4
Dioïla	22,2	22,8	25,6	40,2	47,7	26,9	1,2
Nara	9,6	11,9	14,7	15,4	17,1	11,4	1,2
Bougouni	20,7	21,9	23,6	29,6	37,7	25,0	1,2
Koutiala	21,7	22,6	28,2	41,7	49,4	30,1	1,4
San	23,4	24,4	28,6	41,0	49,2	27,8	1,2
Douentza	14,3	17,1	20,5	16,0	12,5	15,8	1,1
Bandiagara	13,2	14,7	15,2	14,6	16,8	14,2	1,1
Bamako	59,8	58,0	59,2	61,9	63,2	62,2	1,0
Mali	19,0	22,9	30,0	45,0	57,6	34,6	1,8

4.4. Disparités et parité dans l'alphabétisation

Le Tableau 4.6 donne les indices de parité du taux d'alphabétisation entre les sexes et les milieux de résidence selon la région. Les indices montrent des inégalités entre les sexes et entre les milieux de résidence. Selon le sexe, le sexe masculin est généralement plus alphabétisé que le sexe féminin quelle que soit la région. Par ailleurs selon le milieu de résidence, la population urbaine est généralement plus alphabétisée que celle rurale.

Tableau 4.6. Indices de parité des taux d'alphabétisation par région de la population âgée de 15 ans selon la région entre les milieux de résidence et les sexes

Région	Sexe (Féminin/Masculin)			Résidence (Urbain/Rural)
	Milieu urbain	Milieu rural	Ensemble	
Kayes	0,8	0,6	0,7	2,1
Koulikoro	0,8	0,7	0,7	2,2
Sikasso	0,8	0,7	0,7	2,4
Ségou	0,8	0,7	0,8	2,2
Mopti	0,8	0,9	0,8	2,7
Tombouctou	0,8	0,8	0,8	3,9
Gao	0,8	0,8	0,8	3,5
Kidal	1,0	0,7	0,7	0,5
Taoudenni	-	0,7	0,7	-
Ménaka	0,7	0,5	0,5	1,4
Nioro	0,8	0,6	0,6	2,4
Kita	0,8	0,5	0,6	2,5
Dioïla	-	0,6	0,6	-

Région	Sexe (Féminin/Masculin)			Résidence (Urbain/Rural)
	Milieu urbain	Milieu rural	Ensemble	
Nara	-	0,6	0,6	-
Bougouni	0,8	0,6	0,6	2,4
Koutiala	0,8	0,6	0,7	2,6
San	0,9	0,6	0,7	2,4
Douentza	0,7	0,8	0,8	2,9
Bandiagara	0,8	0,7	0,7	3,1
Bamako	0,8	-	0,8	-
Mali	0,8	0,7	0,8	2,6

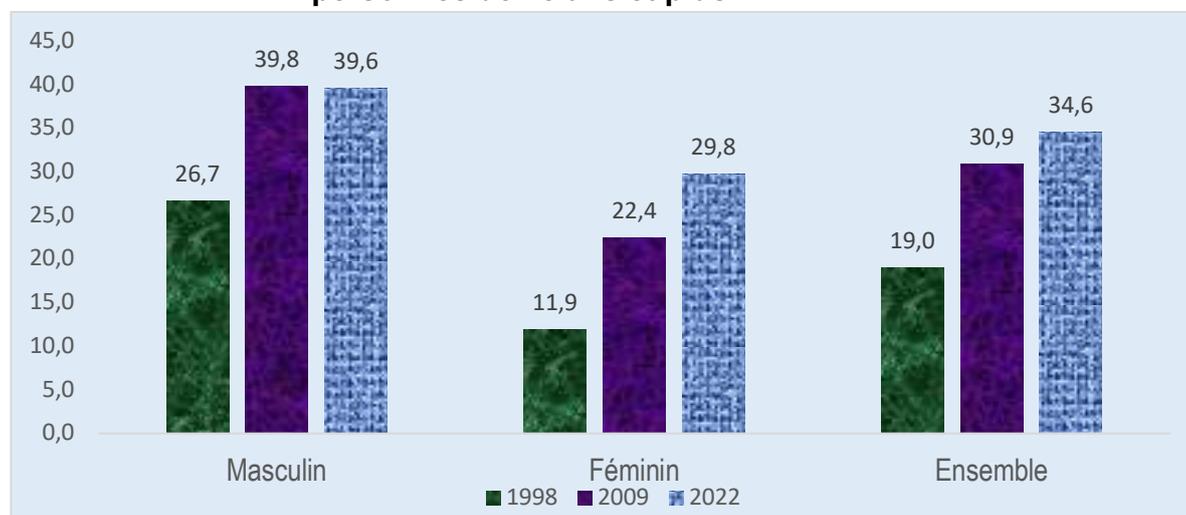
4.5. Évolution de l'alphabétisation

Cette section porte sur l'évolution du taux d'alphabétisation de 1998 à 2022 selon le sexe. Différents groupes d'âges sont pris en compte : 12 et plus, 15 à 34 ans et 15 ans et plus.

4.5.1. Évolution des taux d'alphabétisation selon le sexe

Le Graphique 4.4 montre que le taux d'alphabétisation de la population de 15 ans et plus est croissante entre 1998 et 2022 particulièrement pour les femmes qui ont réduit considérablement leur retard par rapport aux hommes. Pour l'ensemble du Mali, il passe de 19,0 % en 1998 à 34,6 % en 2022. Quelle que soit l'année le taux d'alphabétisation masculin est plus élevé que le féminin.

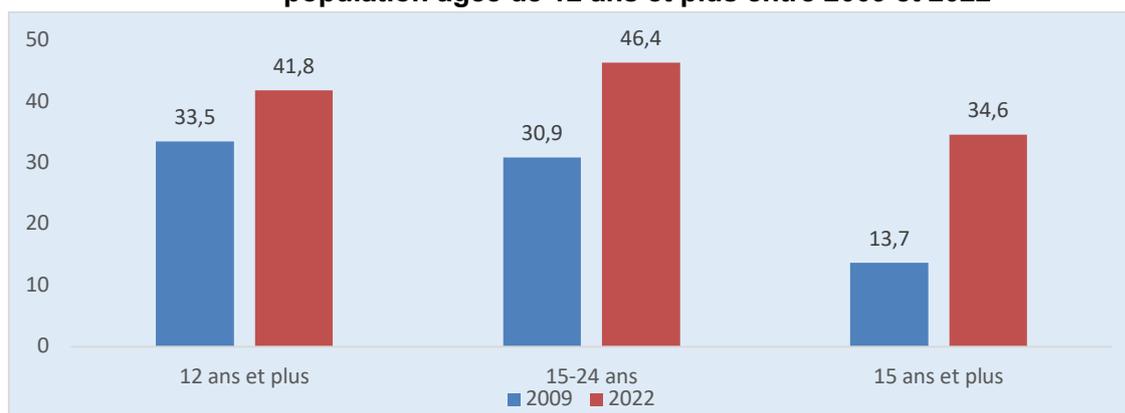
Graphique 4.4. Évolution des taux d'alphabétisation (en %) par sexe des personnes de 15 ans et plus



4.5.2. Évolution des taux d'alphabétisation par âge

Le Graphique 4.5 montre que pour la population de 12 ans et plus le taux d'alphabétisation est passé de 33,5 % en 2009 à 41,8 % en 2022. Pour la population de 15 à 24 ans, le taux est passé de 30,9 % en 2009 à 46,4 % en 2022. En ce qui concerne la population de 15 ans et plus, le taux est passé de 13,7 % en 2009 à 34,6 % en 2022.

Graphique 4.5. Évolution des taux d'alphabétisation par groupes d'âges de la population âgée de 12 ans et plus entre 2009 et 2022



4.6. Connaissance des langues

Cette section est dédiée à l'état de la connaissance des langues. Trois langues sont mises en exergue : le français, l'anglais et l'arabe. Les langues nationales sont prises en compte sans être spécifiées.

Le Tableau 4.7 montre la faible importance des langues nationales dans l'alphabétisation (19,9 %) au profit du français (70,3%) et de l'anglais (25,3,5 %), ce qui pose le problème de l'acculturation, et plus généralement de l'écartèlement culturel de la société malienne.

Tableau 4.7. Proportion (en %) de la population alphabétisée de 15 ans et plus par langue d'alphabétisation

Langue d'alphabétisation	Milieu de résidence								
	Urbain			Rural			Ensemble		
	Sexe			Sexe			Sexe		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Français	81,6	74,5	78,3	59,8	55,9	58,2	72,3	67,6	70,3
Arabe	6,7	4,8	5,9	13,3	9,4	11,7	9,5	6,5	8,2
Anglais	23,8	31,8	27,4	19,9	25,6	22,2	22,1	29,5	25,3
Une langue nationale	10,8	18,2	14,2	25,2	33,3	28,4	17,0	23,7	19,9

4.7. Vue d'ensemble

L'analyse de l'alphabétisation de la population montre que les populations de 12 ans et plus, de 15 à 34 ans et 15 ans et plus sont alphabétisées respectivement à hauteur de 41,8 % ; 42,2 % et 34,6 %. Le niveau d'alphabétisation connaît des disparités importantes selon la région, le niveau de vie et le sexe. La population urbaine est plus alphabétisée ; le sexe masculin est plus alphabétisé que le sexe féminin et les membres des ménages les plus riches sont plus alphabétisés. La première langue d'alphabétisation reste la langue de travail : le français.

CHAPITRE 5. NIVEAU D'INSTRUCTION DE LA POPULATION

Le chapitre 5 porte sur le niveau d'instruction de la population. Il s'intéresse à toute la population de 6 ans et plus dont le niveau d'instruction est donné selon la région, le milieu de résidence et le sexe. L'évolution du niveau d'instruction de la population est comparée aux situations des RGPH de 1998 et 2009. Le chapitre se termine par l'analyse de la répartition de la population selon le dernier diplôme obtenu.

5.1. Importance des groupes d'âges spécifiques à l'analyse des données sur le niveau d'instruction

Le Tableau 5.1 donne les poids des sous-populations étudiées. Il ressort que dans l'ensemble du Mali, les poids des sous-populations de 6 ans et plus et 25 ans et plus sont respectivement de 78,5 % et 33,8 %. Cette structure n'évolue que légèrement selon le milieu de résidence et le sexe.

Tableau 5.1. Importance des grands groupes d'âges spécifiques à l'analyse des données sur le niveau d'instruction selon le sexe

Milieu de résidence	Sexe	6 ans et plus	25 ans et plus
Urbain	Masculin	79,9	36,6
	Féminin	81,0	33,8
	Ensemble	80,5	35,2
Rural	Masculin	76,9	31,5
	Féminin	78,1	34,4
	Ensemble	77,5	32,9
Ensemble	Masculin	77,8	33,1
	Féminin	79,1	34,2
	Ensemble	78,5	33,6

5.2. Niveau d'instruction de la population

Le niveau d'instruction est analysé suivant les caractéristiques sociodémographiques soulignés plus haut. Le niveau d'instruction a comme modalités les différents cycles du système éducatif. La personne a comme niveau d'instruction le dernier cycle qu'il a atteint, même s'il ne l'a pas achevé.

5.2.1. Analyse de la situation nationale du niveau d'instruction de la population de 6 ans et plus

Le Tableau 5.2 montre qu'à l'échelle nationale les trois cinquièmes (61,2 %) de la population de 6 ans et plus sont sans niveau d'instruction. Ce résultat est en cohérence avec le faible niveau d'alphabétisation révélé dans le chapitre précédent (34,6% d'individus de 15 ans et plus alphabétisés, soit 65,4% d'analphabètes, donc sans instruction). Les personnes de niveau fondamental 1, fondamental 2, Secondaire et supérieur représentent respectivement les proportions suivantes : 21,4 % ; 8,6 % ; 5,9 % et 2,9 %. Le sexe masculin a un niveau d'instruction généralement plus élevé que celui de la femme. Il y a une forte disparité entre les milieux de résidence : en milieu rural 73,2 % de la population est sans niveau d'instruction contre 32,2 % en milieu urbain. Il est important de souligner ici que les personnes qui ont fréquenté uniquement l'école coranique sont considérées comme sans niveau d'instruction.

Tableau 5.2 Répartition (en %) par niveau d'instruction de la population âgée de 6 ans et plus selon le milieu de résidence et le sexe

Milieu de résidence	Sexe	Sans niveau	Fondamental1	Fondamental2	Secondaire	Supérieur	Total
Urbain	Masculin	32,2	28,2	15,3	14,3	10,1	100
	Féminin	40,4	27,6	15,2	11,8	5,0	100
	Ensemble	36,3	27,9	15,2	13,0	7,5	100
Rural	Masculin	69,6	20,1	6,1	3,2	1,1	100
	Féminin	76,7	16,3	4,7	1,9	0,3	100
	Ensemble	73,2	18,2	5,4	2,6	0,7	100
Ensemble	Masculin	57,5	22,7	9,0	6,8	4,0	100
	Féminin	64,8	20,0	8,1	5,1	1,9	100
	Ensemble	61,2	21,4	8,6	5,9	2,9	100

Le Tableau 5.3 vise à faire ressortir la relation entre le niveau de vie et le niveau d'instruction. Il ressort que le niveau d'instruction s'améliore avec le niveau de vie. En effet, parmi les personnes sans niveau d'instruction, la proportion par niveau de vie diminue lorsque ce dernier s'améliore alors que pour les personnes de niveau secondaire et supérieur, c'est l'inverse qui est constaté.

Tableau 5.3. Répartition (en %) par niveau d'instruction de la population âgée de 6 ans et plus selon le niveau de vie

Niveau de vie	Sans niveau	Fondamental 1	Fondamental 2	Secondaire	Supérieur	Ensemble
Très pauvre	24,1	13,1	9,6	6,8	4,9	18,9
Pauvre	25,8	18,6	14,1	10,0	6,4	21,8
Moyen	23,5	22,6	19,6	16,7	12,6	22,2
Riche	15,9	23,0	26,2	28,9	29,3	19,5
Très riche	10,7	22,7	30,6	37,6	46,8	17,6
Total	100	100	100	100	100	100

5.2.2. Analyse du niveau d'instruction de la population de 6 ans et plus selon la région

Le Tableau 5.4 montre le taux d'instruction de la population âgée de 6 ans et plus. Ce taux représente la proportion de personnes ayant atteint au moins le niveau fondamental 1 par rapport à l'ensemble des personnes de 6 ans et plus, tous niveaux d'instruction confondus. Il varie considérablement selon la région, le milieu de résidence et le sexe. On observe que le district de Bamako et les régions de Koulikoro, Sikasso, Kita et Koutiala affichent les taux d'instruction les plus élevés, avec respectivement 68,1 %, 41,8 %, 38,4 %, 38,1 % et 38,8 %. En revanche, les régions de Nara, Nioro, Douentza, Bandiagara, Tombouctou, Gao, Taoudenni, Ménaka et Kidal présentent les taux les plus bas, compris entre 2,3 % et 19,5 %. En ce qui concerne le milieu de résidence, les taux d'instruction sont généralement plus élevés en zone urbaine. De plus, les hommes ont un niveau d'instruction plus élevé dans toutes les régions.

Tableau 5.4. Taux d'instruction (en %) de la population âgée de 6 ans et plus selon la région, le milieu de résidence et le sexe

Région	Milieu de résidence								
	Urbain			Rural			Ensemble		
	Sexe			Sexe			Sexe		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Kayes	63,2	55,9	59,5	37,2	27,5	32,3	40,9	31,5	36,1
Koulikoro	76,0	66,3	71,0	42,3	33,0	37,7	46,4	37,3	41,8
Sikasso	63,8	55,2	59,4	33,5	26,0	29,7	42,4	34,5	38,4
Ségou	64,5	56,5	60,4	31,7	25,2	28,4	36,4	29,8	33,1
Mopti	52,8	47,3	50,0	12,3	11,4	11,9	22,4	20,7	21,6
Tombouctou	39,1	35,6	37,4	7,5	6,9	7,2	14,0	13,1	13,6
Gao	46,4	41,5	44,0	13,9	12,0	13,0	20,7	18,2	19,5
Kidal	21,5	19,2	20,5	20,0	17,6	18,9	20,5	18,1	19,4
Taoudenni	-	-	-	2,4	2,2	2,3	2,4	2,2	2,3
Ménaka	12,0	11,0	11,5	4,6	4,2	4,4	6,0	5,6	5,8
Nioro	44,0	38,7	41,2	25,4	17,4	21,2	27,2	19,4	23,1
Kita	71,3	60,8	65,9	39,0	25,7	32,3	44,5	31,9	38,1
Dioïla	-	-	-	39,0	28,7	33,8	39,0	28,7	33,8
Nara	-	-	-	16,4	12,7	14,5	16,4	12,7	14,5
Bougouni	69,2	59,3	64,2	36,0	25,4	30,7	38,4	28,0	33,3
Koutiala	69,7	60,3	64,9	32,8	24,1	28,3	40,0	31,1	35,4
San	64,1	57,6	60,8	33,2	24,7	29,0	37,6	29,6	33,7
Douentza	36,7	31,2	33,9	10,2	10,2	10,2	17,4	16,3	16,9
Bandiagara	47,3	43,6	45,5	20,7	17,7	19,1	21,9	18,8	20,3
Bamako	72,7	63,7	68,1	-	-	-	72,7	63,7	68,1
Mali	68,0	59,7	63,8	30,7	23,4	27,0	42,6	35,3	39,0

Le Tableau 5.5 présente le taux d'instruction de la population de 6 ans et plus selon la région et le niveau de vie. Quelle que soit la région le taux d'instruction croît avec l'instruction. A l'échelle nationale, le taux passe de 22,4 % pour les ménages les plus pauvres à 62,8 % pour les ménages les plus riches.

Tableau 5.5. Taux d'instruction (en %) de la population âgée de 6 ans et plus selon la région et le niveau de vie

Région	Très pauvre	Pauvre	Moyen	Riche	Très riche
Kayes	26,9	30,7	35,6	42,4	56,6
Kayes	26,9	30,7	35,6	42,4	56,6
Koulikoro	31,5	33,0	39,5	48,7	61,0
Sikasso	33,1	30,6	33,1	42,8	56,9
Ségou	25,1	26,8	31,2	42,5	55,9
Mopti	13,9	14,9	23,4	34,1	40,6
Tombouctou	11,4	13,4	14,4	18,8	24,3
Gao	16,2	17,2	26,2	33,5	38,7
Kidal	20,9	24,3	25,5	24,5	15,3
Taoudenni	2,2	2,2	2,9	2,5	2,4
Ménaka	6,4	4,0	5,5	4,7	2,2
Nioro	18,4	21,5	25,6	31,9	43,2
Kita	29,8	32,2	38,4	54,3	65,1
Dioïla	29,6	29,9	32,3	47,1	54,5
Nara	11,9	16,1	18,4	18,9	22,0
Bougouni	28,5	29,8	31,8	38,4	47,2
Koutiala	27,2	28,4	33,8	46,8	54,8
San	29,8	30,2	34,2	46,3	56,0

Région	Très pauvre	Pauvre	Moyen	Riche	Très riche
Douentza	15,0	17,4	22,9	18,9	15,7
Bandiagara	19,4	21,3	21,1	19,1	22,5
Bamako	64,9	64,9	65,9	68,0	68,9
Mali	22,4	27,6	35,5	50,2	62,8

5.3. Diplôme le plus élevé obtenu

Le Tableau 5.6 présente les diplômes obtenus par la population âgée de 25 ans et plus. Dans cette tranche d'âge, 23,3 % n'ont aucun diplôme, tandis qu'un tiers (34,7 %) a atteint le niveau du CEP et un cinquième (19,6 %) celui du DEF. Au-delà de ces deux diplômes, les proportions ne dépassent pas 5 %, du CAP au doctorat. En termes de répartition par sexe, les hommes sont légèrement plus diplômés que les femmes. Les femmes de 25 ans et plus sans diplôme représentent 26,6 %. En fonction du milieu de résidence, une forte disparité est observée : 35,2 % de la population rurale de 25 ans et plus n'a aucun diplôme, soit plus du double de la proportion en milieu urbain (16,2 %).

Tableau 5.6. Répartition (en %) de la population de 25 ans et plus par diplôme le plus élevé obtenu selon le milieu de résidence et le sexe

Diplôme le plus élevé	Milieu de résidence								
	Urbain			Rural			Ensemble		
	Sexe			Sexe			Sexe		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Aucun	13,8	19,5	16,2	32,3	40,4	35,2	21,1	26,6	23,3
CEP	30,0	36,2	32,6	37,4	39,5	38,2	32,9	37,3	34,7
DEF	22,1	20,3	21,3	18,4	13,2	16,5	20,6	17,9	19,6
CAP	2,6	3,0	2,8	1,8	1,6	1,7	2,3	2,5	2,4
Bac	5,2	3,1	4,3	2,0	0,9	1,6	4,0	2,3	3,3
BT	5,5	5,7	5,6	2,9	2,3	2,7	4,5	4,6	4,5
IFM/IPEG/ENSEC	0,3	0,1	0,3	0,2	0,1	0,2	0,3	0,1	0,2
Bac+2	2,4	1,9	2,2	0,8	0,4	0,7	1,8	1,4	1,6
Bac+3	7,6	5,4	6,7	2,1	1,0	1,7	5,4	3,9	4,8
Bac+4	6,8	3,6	5,5	1,3	0,5	1,0	4,7	2,5	3,8
Ingénieur	0,6	0,1	0,4	0,1	0,0	0,1	0,4	0,1	0,3
ENSUP	0,2	0,1	0,2	0,1	0,0	0,1	0,2	0,1	0,1
Master/DEA/DSS	1,7	0,7	1,3	0,2	0,1	0,2	1,1	0,5	0,9
Doctorat/PHD	1,0	0,3	0,7	0,2	0,0	0,1	0,7	0,2	0,5
Ensemble	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Le Tableau 5.7 donne la répartition de la population de 25 ans et plus par le diplôme le plus élevé obtenu selon la région. C'est le district de Bamako qui a la plus faible proportion de personnes de 25 ans et plus sans diplôme (14,8 %) en cohérence avec le niveau d'instruction, de sa population, évoqué plus haut. Derrière le district, viennent les régions de Sikasso, Koulikoro et Mopti pour lesquelles cette dernière statistique s'estime respectivement à 23,0 % ; 25,7 % ; 25,8 %. Les régions de Kidal, Ménaka, Taoudenni, Nara et Nioro ont les plus fortes proportions de personnes sans diplôme.

Tableau 5.7. Répartition (en effectif et en %) de la population de 25 ans et plus, ayant fréquenté ou qui fréquentent actuellement l'école par diplôme le plus élevé obtenu selon la région

Région	Aucun	CEP	DEF	CAP	IFM/ IPEG/ ENSEC	BT	Bac	Bac+2	Bac+3	Bac+4	Ingénieur	ENSUP	Master/ DEA/ DSS	Doctorat/ PhD	Total
Kayes	32,2	38,9	16,9	2,2	0,1	3,6	1,5	0,8	1,8	1,2	0,1	0,1	0,2	0,2	100
Koulikoro	25,7	36,3	20,1	2,2	0,2	4,2	3,0	1,3	3,5	2,4	0,2	0,1	0,5	0,3	100
Sikasso	23,0	36,3	24,4	3,3	0,2	4,5	2,0	1,0	2,7	1,7	0,1	0,1	0,3	0,2	100
Ségou	30,4	38,0	16,0	2,4	0,2	4,2	2,3	1,0	3,1	1,6	0,1	0,1	0,4	0,2	100
Mopti	25,8	34,6	22,4	1,6	0,5	2,8	3,5	1,3	4,1	2,3	0,2	0,2	0,3	0,3	100
Tombouctou	29,8	28,4	23,5	1,5	0,4	1,9	4,7	1,4	4,5	2,8	0,1	0,2	0,3	0,3	100
Gao	32,4	29,3	23,4	1,5	0,4	1,7	4,4	1,2	3,3	1,8	0,1	0,1	0,2	0,3	100
Kidal	48,8	22,1	15,7	0,6	0,0	0,0	9,9	0,6	1,2	0,0	0,0	0,0	1,2	0,0	100
Taoudenni	41,1	38,5	13,1	0,0	0,0	0,4	4,7	0,0	1,5	0,0	0,0	0,4	0,4	0,0	100
Ménaka	40,6	31,0	21,0	0,8	0,5	0,6	3,1	0,5	1,5	0,3	0,0	0,0	0,0	0,1	100
Nioro	41,8	34,9	13,6	1,4	0,2	2,3	1,6	0,9	1,8	1,2	0,1	0,1	0,1	0,2	100
Kita	34,2	38,3	17,1	1,8	0,1	3,8	1,2	0,7	1,4	0,9	0,1	0,1	0,1	0,1	100
Dioïla	33,8	40,1	16,6	1,9	0,2	2,5	1,4	0,7	1,5	0,9	0,1	0,0	0,1	0,1	100
Nara	46,0	30,3	14,6	0,6	0,3	1,0	3,3	0,8	1,7	0,8	0,1	0,2	0,1	0,2	100
Bougouni	31,4	39,6	18,5	2,0	0,2	3,0	1,5	0,7	1,7	1,1	0,1	0,1	0,2	0,1	100
Koutiala	30,4	36,0	20,6	2,2	0,3	4,2	1,4	0,8	2,2	1,2	0,1	0,1	0,2	0,2	100
San	35,5	36,7	16,3	1,9	0,2	4,1	1,2	0,9	1,7	1,2	0,1	0,1	0,1	0,1	100
Douentza	34,1	30,1	20,6	2,4	0,5	2,3	3,7	1,1	3,1	1,5	0,0	0,3	0,1	0,2	100
Bandiagara	30,8	28,1	27,1	2,2	0,4	2,7	3,4	1,0	2,1	1,6	0,1	0,1	0,2	0,2	100
Bamako	14,8	31,9	20,1	2,6	0,2	5,6	4,8	2,5	7,7	6,7	0,4	0,2	1,6	0,9	100

5.4. Vue d'ensemble

Il ressort de l'analyse du niveau d'instruction que la majorité de la population de 6 ans et plus (61,2 %) est sans niveau d'instruction, le cinquième (21,4 %) a le niveau du fondamental 1, moins du dixième (8,6 %), le niveau du fondamental 2 et 8,8 % le niveau du secondaire ou du supérieur. Les hommes sont généralement plus instruits que les femmes et selon le milieu de résidence la population urbaine est plus instruite. Les membres des ménages moins pauvres sont relativement plus instruits. Selon la région, ce sont le district de Bamako, ainsi que les régions de Koulikoro, Sikasso, Kita et Koutiala ont les taux d'instruction les plus élevés.

Pour ce qui est du diplôme le plus élevé obtenu, dans la population de 25 ans et plus, le tiers a le CEP (le diplôme de fin d'études du fondamental 1) ; le cinquième a le DEF. Les hommes sont en général plus diplômés que les femmes et le milieu urbain plus que le milieu rural. Selon la région, c'est de loin le district de Bamako qui a moins de personnes sans diplôme, suivent les régions de Sikasso, Koulikoro et Mopti.

CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

L'objectif de cette analyse thématique sur la scolarisation, l'instruction et l'alphabétisation à l'aide des données du RGPH 2022 était de déterminer le niveau global de l'éducation de la population et ses disparités en fonction des caractéristiques sociodémographiques, et économiques et par rapport au milieu de résidence et aux régions. Pour atteindre cet objectif, la scolarisation de la population a été analysée à l'aide de taux, brut et net, de la scolarisation ainsi que de précocité, de retard, d'accès et d'achèvement. L'alphabétisation de la population a été analysée à l'aide de son taux. Pour ce qui est de la scolarisation, en plus de son taux, la population a été répartie par niveau d'instruction et par diplôme obtenu le plus élevé.

Globalement, des principaux résultats, il se dégage qu'une bonne partie de la population scolarisable de 7 à 24 ans reste en marge de la scolarisation pour diverses raisons dont la situation sécuritaire que vit le Mali depuis 2012. Cela particulièrement en milieu rural. La fréquentation préscolaire est réduite, son taux est de 6,3 % et est davantage urbaine. Pour ce qui est de la fréquentation scolaire, elle est de 37,0 % pour la population scolarisable de 7 à 24 ans avec un niveau plus élevé en milieu urbain qu'en milieu rural et plus élevé chez les garçons que chez les filles. La fréquentation scolaire baisse avec l'âge. En effet, pour les individus de 7 à 12 ans et de 13 à 15 ans, le taux de fréquentation scolaire est respectivement de 47,6 % et 43,9 %. Au-delà, le taux baisse sensiblement à 32,6 % pour le secondaire et 17,6 % pour le supérieur. Dans l'ensemble, le taux est de 26,4 % en milieu rural contre 59,0 % en milieu urbain. Selon le sexe, il est de 39,3 % pour le sexe masculin et 34,8 % pour le sexe féminin.

Concernant la scolarisation, pour le fondamental 1, le taux brut de scolarisation (TBS) est de 62,8 % et le TNS, 44,9 %. La différence entre les deux taux est due à la précocité, dont le taux est de 11,8 % et au retard dont le taux est de 16,7 %. En termes d'évolution, le TNS a baissé par rapport à son niveau de 2009 : 47,5 % ; une baisse du niveau de la scolarisation confirmée par le TBS passant de 68,4 % en 2009 (Diallo et Cissé, 2012) à 62,8 % en 2022. Le taux d'accès au fondamental 1 est de 53,9 % et le taux d'achèvement de 41,9 %. Il y a donc 12,0 % d'enfants qui commencent le fondamental 1 mais ne l'achève. Selon la région, le district de Bamako se démarque avec les TBS et les TNS les plus élevés ; à l'autre extrême les régions du Nord et du Centre qui subissent l'insécurité ainsi que celle de Nioro ont les taux les plus bas.

Pour ce qui est du fondamental 2, le TBS est de 43,8 % et le TNS de 22,4 %. Le taux de retard est assez élevé pour ce cycle : 37,3 % et son intensité est telle qu'en moyenne, un élève au fondamental 2, connaît un retard par rapport à l'âge officiel de sa classe de 1,9 an. Il y a aussi une précocité dont le taux est de 11,5 %. De 1998 à 2022, le TNS est parti de 4,8 % à 22,4 % en passant par un niveau de 19,5 % en 2009.

Au secondaire, le TBS et le TNS sont respectivement de 36,2 % et 15,2 % avec un taux de précocité de 6,4 % et un taux de retard élevé de 51,8 %. Les causes principales de retard sont les échecs aux examens du DEF et du baccalauréat.

La participation au cycle supérieur est faible : le TBS et le TNS y sont respectivement de 6,8 % et 4,5 % avec une précocité faible de 1,2 %. L'espérance de vie scolaire, la durée moyenne qu'un élève qui entre en 1ère année dans les conditions du système scolaire au moment du recensement est de 4,1 ans.

L'alphabétisation de la population de 15 ans et plus est de 34,6 %. Ce niveau d'alphabétisation connaît des disparités importantes selon la région, le milieu de résidence et le sexe. Le français est de loin la première langue d'alphabétisation au Mali.

Le niveau d'instruction de la population est faible. La population de 6 ans et plus est sans niveau d'instruction pour une proportion de 61,2 %. Le cinquième de la population a le niveau du fondamental 1 et moins du dixième a le niveau du fondamental 2 et 8,8 % a le niveau secondaire ou supérieur. Les disparités par région, par milieu de résidence et par sexe sont considérables.

L'analyse des données du RGPH5 de 2022 sur la scolarisation, l'instruction et l'alphabétisation effectuée dans ce rapport a comme principal limite son caractère descriptif. Il n'y a pas eu une analyse multivariée voire économétrique pour mieux comprendre et expliquer certains comportements. En dépit de cette limite, il peut être adressé ces quelques recommandations à l'endroit de structures publiques.

➤ **Recommandations adressées aux Ministères en charge de l'éducation**

- Améliorer les conditions de scolarisation des groupes particuliers d'enfants : orphelins, enfants handicapés, enfants de ménages pauvres et déplacés. Ces groupes particuliers ont des taux de fréquentation scolaire faibles par rapport à la population générale du même groupe d'âges ou la population n'ayant pas ces caractéristiques. Le taux de fréquentation scolaire est de 46,0 % pour les enfants d'âge de scolarisation obligatoire en général alors qu'elle est seulement de 28,6 % pour ceux parmi eux qui sont orphelins des deux parents ; 30,8 % pour ceux en déplacement et 22,7 % pour ceux qui vivent avec un handicap.
- Faire des programmes spéciaux de rattrapage scolaire pour les enfants des zones de conflit pour leur garantir un niveau d'instruction acceptable. En effet, les taux de fréquentation scolaires sont particulièrement bas dans les régions de Nara, Mopti, Douentza, Bandiagara, Tombouctou, Gao et surtout celles de Kidal, Taoudenni et Ménaka où les taux de fréquentation des enfants en âge de scolarisation obligatoire est en deçà de 5 %.
- Dynamiser les programmes d'alphabétisation des adultes au regard du taux d'alphabétisation faible de 34,6 %.

➤ **Recommandations adressées à l'INSTAT et à la CPS/Education**

- Approfondir l'analyse de la situation des enfants en âge de scolarisation obligatoire n'ayant jamais fréquenté. L'analyse descriptive montre une corrélation élevée entre le taux d'enfants en âge de scolarisation obligatoire n'ayant jamais fréquenté d'une part et le niveau de vie ainsi que le niveau d'instruction du chef de ménage d'autre part. Une analyse dédiée à ce groupe particulier devrait permettre de mieux l'appréhender à orienter la prise de décision.
- Investiguer sur le cas de la région de Nioro, qui étant relativement sécurisée, a les mêmes taux, brut et net, de scolarisation que les régions du Centre et du Nord subissant le conflit. Cette région ne connaissait pas l'insécurité en 2013 comme dans les régions du Nord et du centre mais elle a un taux de fréquentation de 31,3 % bien en dessous du taux de 46,0 % au niveau national.

➤ **Recommandations adressées aux conseils de gestion scolaire (CGS)**

Mobiliser et encourager les parents d'élèves, particulièrement en milieu rural pour l'inscription à l'école des enfants dès l'âge de 7 ans et de les y maintenir. Cette recommandation se justifie par les faibles taux, brut et net, de scolarisation dans tous les cycles ainsi que le faible taux d'achèvement.

En effet à l'échelle nationale, le TBS est de 62,8 % et le TNS de 44,9 % au fondamental 1. Ces indicateurs sont encore plus faibles au fondamental 2. Ces niveaux de ces indicateurs contrastent avec le caractère obligatoire de l'enseignement fondamental.

BIBLIOGRAPHIE

- Adama DIALLO et Oumar CISSE. (2012). *Scolarisation, Instruction et alphabétisation du Mali*. Bamako.
- Cellule de Planification et de Statistique du Secteur Education (CPS/Education). (2023). *Annuaire statistique du fondamental 1, année scolaire 2021-2022*. Bamako.
- Cellule de Planification et de Statistique du Secteur Education (CPS/Education). (2023). *Annuaire statistique du fondamental 2, année scolaire 2021-2022*. Bamako.
- Cellule de Planification et de Statistique du Secteur Education (CPS/Education). (2023). *Annuaire statistique du préscolaire, année scolaire 2021-2022*. Bamako.
- Cellule de Planification et de Statistique du Secteur Education (CPS/Education). (2023). *Annuaire statistique du secondaire général, année scolaire 2021-2022*. Bamako.
- Cellule de Planification et de Statistique du Secteur Education (CPS/Education). (2023). *Annuaire statistique du secondaire normal, année scolaire 2021-2022*. Bamako.
- Cellule de Planification et de Statistique du Secteur Education (CPS/Education). (2023). *Annuaire statistique du secondaire technique, année scolaire 2021-2022*. Bamako.
- Cellule de Planification et de Statistique du Secteur Education (CPS/Education). (2023). *Annuaire statistique du secondaire professionnel, année scolaire 2021-2022*. Bamako.
- Cellule technique du cadre stratégique de lutte contre la pauvreté. (2019). *Cadre stratégique pour la relance économique et le développement durable (CREDD, 2019-2023)*. Bamako.
- Direction générale de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique du Mali. (2023). *Bulletin statistique de l'enseignement supérieur 2019-2022*. Bamako.
- Institut National de la Statistique (INSTAT) du Mali. (2022). Rapport annuel de l'enquête modulaire et permanente auprès des ménages (EMOP).
- Institut National de la Statistique. (2023). *Indice harmonisé des prix à la consommation (IHPC) des pays membres de l'UEMOA du mois de décembre 2022*. Bamako.
- Jean-François KOBIANE et Moussa BOUGMA. (2009). *Education : Scolarisation, Instruction et Alphabétisation*. Ouagadougou.
- Ministères en charge du secteur de l'éducation et de la formation professionnelle. (2024). *Rapport de synthèse des états généraux de l'éducation*. Bamako.
- Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD). (2024). *Rapport sur le développement humain 2023-2024*. New York.
- Seydou Moussa TRAORE, DOUMBIA Assa GAKOU, Vinima TRAORE et Daniel Fassa TOLNO. (2011). *Etat et structure de la population*. Bamako.
- Société Française de Réalisation, d'Etudes et de Conseil (SOFRECO). (2015). *Rapport final d'évaluation du programme décennal de développement de l'éducation (PRODEC)*. Bamako.
- UNESCO. (2010). *Rapport mondial de suivi sur l'éducation pour tous (EPT) : Atteindre les marginalisés*. Paris.

ANNEXES

Tableau annexe 1. Effectifs des élèves du fondamental 1 selon la région, le milieu de résidence et le sexe

Région	Milieu de résidence								
	Urbain			Rural			Ensemble		
	Sexe			Sexe			Sexe		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Kayes	20 140	18 935	39 075	99 764	81 769	181 533	119 904	100 704	220 608
Koulikoro	20 822	20 683	41 504	124 695	105 304	229 999	145 517	125 987	271 504
Sikasso	34 359	33 839	68 197	59 551	53 599	113 149	93 909	87 437	181 346
Ségou	22 904	22 242	45 146	83 219	72 004	155 223	106 122	94 247	200 369
Mopti	14 573	13 811	28 384	9 563	9 136	18 699	24 136	22 947	47 083
Tombouctou	7 503	7 253	14 755	5 056	4 561	9 617	12 559	11 814	24 373
Gao	7 589	7 428	15 017	11 127	10 153	21 281	18 717	17 581	36 298
Kidal	73	53	126	83	72	155	156	125	281
Taoudenni	-	-	-	159	143	302	159	143	302
Ménaka	587	598	1 185	703	549	1 252	1 290	1 147	2 437
Nioro	3 821	3 879	7 701	30 124	23 099	53 223	33 945	26 978	60 923
Kita	10 620	9 909	20 529	35 584	26 117	61 701	46 204	36 026	82 230
Dioïla	-	-	-	40 639	33 401	74 040	40 639	33 401	74 040
Nara	-	-	-	5 955	4 902	10 857	5 955	4 902	10 857
Bougouni	10 527	10 070	20 597	86 661	68 282	154 942	97 188	78 352	175 540
Koutiala	19 029	18 538	37 567	49 349	42 538	91 887	68 378	61 077	129 454
San	10 115	9 899	20 014	36 679	31 230	67 909	46 794	41 129	87 923
Douentza	2 266	2 075	4 341	1 106	1 131	2 237	3 373	3 206	6 579
Bandiagara	1 651	1 569	3 220	18 036	17 760	35 796	19 688	19 329	39 016
Bamako	342 387	335 539	677 926	-	-	-	342 387	335 539	677 926
Ensemble	528 966	516 321	1 045 287	698 053	585 751	1 283 803	1 227 019	1 102 071	2 329 090

Tableau annexe 2. Effectifs des élèves du fondamental 2 selon la région, le milieu de résidence et le sexe

Région	Milieu de résidence								
	Urbain			Rural			Ensemble		
	Sexe			Sexe			Sexe		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Kayes	7 115	7 215	14 330	19 700	12 571	32 271	26 815	19 786	46 601
Koulikoro	7 976	8 460	16 436	28 113	22 812	50 926	36 089	31 272	67 362
Sikasso	12 489	13 049	25 538	13 856	13 022	26 878	26 345	26 071	52 416
Ségou	8 726	9 014	17 740	20 059	17 889	37 948	28 785	26 903	55 688
Mopti	5 095	5 051	10 146	2 404	2 288	4 692	7 499	7 338	14 838
Tombouctou	2 948	2 904	5 852	1 274	1 095	2 369	4 222	3 999	8 220
Gao	2 346	2 399	4 745	2 161	1 803	3 963	4 507	4 202	8 708
Kidal	12	7	19	14	14	28	26	21	47
Taoudenni	-	-	-	59	62	121	59	62	121
Ménaka	191	198	389	174	131	305	365	329	694

Région	Milieu de résidence								
	Urbain			Rural			Ensemble		
	Sexe			Sexe			Sexe		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Nioro	1 100	1 104	2 204	3 762	1 772	5 534	4 862	2 876	7 737
Kita	3 439	3 630	7 069	7 315	4 330	11 645	10 754	7 960	18 714
Dioïla	-	-	-	9 327	7 595	16 922	9 327	7 595	16 922
Nara	-	-	-	968	667	1 635	968	667	1 635
Bougouni	3 414	3 367	6 782	16 488	11 452	27 940	19 902	14 820	34 722
Koutiala	6 366	6 968	13 334	12 221	12 478	24 699	18 587	19 446	38 033
San	3 601	3 759	7 360	9 465	8 054	17 519	13 066	11 813	24 879
Douentza	772	691	1 463	380	273	654	1 152	964	2 117
Bandiagara	638	648	1 286	4 522	4 034	8 556	5 160	4 682	9 842
Bamako	123 505	126 268	249 772	-	-	-	123 505	126 268	249 772
Ensemble	189 734	194 731	384 465	152 261	122 343	274 605	341 996	317 074	659 070

Tableau annexe 3. Effectifs des élèves du secondaire selon la région, le milieu de résidence et le sexe

Région	Milieu de résidence								
	Urbain			Rural			Ensemble		
	Sexe			Sexe			Sexe		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Kayes	5 848	4 898	10 745	9 256	4 476	13 732	15 104	9 374	24 478
Koulikoro	9 124	9 411	18 535	17 269	11 923	29 192	26 393	21 334	47 726
Sikasso	15 187	13 056	28 243	7 693	5 079	12 772	22 880	18 136	41 015
Ségou	7 500	7 159	14 658	11 456	9 484	20 941	18 956	16 643	35 599
Mopti	3 398	3 331	6 729	1 627	1 363	2 989	5 025	4 694	9 719
Tombouctou	2 368	2 186	4 554	578	368	946	2 946	2 555	5 500
Gao	1 925	1 948	3 873	1 173	790	1 963	3 097	2 738	5 836
Kidal	4	3	7	3	-	3	7	3	11
Taoudenni	-	-	-	23	16	40	23	16	40
Ménaka	82	53	136	103	54	157	185	108	293
Nioro	827	686	1 513	1 233	531	1 764	2 060	1 217	3 277
Kita	3 521	2 758	6 279	2 905	1 187	4 092	6 426	3 944	10 370
Dioïla	-	-	-	5 965	4 061	10 026	5 965	4 061	10 026
Nara	-	-	-	404	274	678	404	274	678
Bougouni	3 294	2 323	5 617	9 360	4 581	13 941	12 654	6 904	19 558
Koutiala	7 504	6 332	13 836	7 378	6 106	13 484	14 882	12 439	27 320
San	3 475	3 296	6 771	5 509	4 166	9 676	8 984	7 462	16 447
Douentza	433	347	780	267	153	420	700	500	1 199
Bandiagara	724	634	1 358	3 093	2 210	5 303	3 817	2 844	6 661
Bamako	116 225	107 815	224 040	-	-	-	116 225	107 815	224 040
Ensemble	181 437	166 237	347 674	85 294	56 823	142 117	266 731	223 061	489 792

Tableau annexe 4. Effectifs des élèves de 7 à 15 ans selon le milieu de résidence, le sexe et la présence d'un handicap majeur

Milieu de résidence	Sexe	Age								
		7-12 ans			13-15 ans			7-15 ans		
		Présence d'un Handicap Majeur			Présence d'un Handicap Majeur			Présence d'un Handicap Majeur		
		Oui	Non	Ensemble	Oui	Non	Ensemble	Oui	Non	Ensemble
Urbain	Masculin	756	406 899	407 655	356	162 362	162 718	1 112	569 261	570 374
	Féminin	702	402 208	402 910	343	168 140	168 483	1 045	570 347	571 393
	Ensemble	1 459	809 106	810 565	699	330 502	331 201	2 158	1 139 609	1 141 766
Rural	Masculin	1 231	499 458	500 689	617	176 884	177 501	1 848	676 342	678 191
	Féminin	849	432 762	433 611	394	144 670	145 064	1 244	577 431	578 675
	Ensemble	2 081	932 220	934 300	1 011	321 554	322 565	3 092	1 253 774	1 256 866
Ensemble	Masculin	1 988	906 357	908 345	973	339 247	340 220	2 961	1 245 604	1 248 564
	Féminin	1 552	834 969	836 521	737	312 809	313 547	2 289	1 147 779	1 150 068
	Ensemble	3 539	1 741 326	1 744 866	1 710	652 056	653 766	5 250	2 393 382	2 398 632

Tableau annexe 5. Répartition en effectif des orphelins scolarisés selon la région et l'âge

Région	Age									
	7-12 ans					13-15 ans				
	Statut d'orphelin					Statut d'orphelin				
	Les deux parents sont vivants	Orphelin de mère	Orphelin de père	Orphelin de deux parents	Ensemble	Les deux parents sont vivants	Orphelin de mère	Orphelin de père	Orphelin de deux parents	Ensemble
Kayes	144397	2592	5620	403	153011	50283	1351	3251	273	55158
Koulikoro	194045	3034	6929	595	204603	65241	1520	3802	403	70966
Sikasso	130734	2352	4162	421	137668	47571	1216	2559	264	51610
Ségou	139482	2631	5099	536	147749	52455	1479	3174	363	57472
Mopti	32619	375	1040	140	34174	12148	222	670	95	13135
Tombouctou	16460	348	714	81	17604	6241	174	425	50	6891
Gao	23257	440	1101	114	24912	7996	240	625	73	8934
Kidal	144	1	3	0	148	44	2	4	0	50
Taoudenni	213	0	3	0	216	79	1	2	1	83
Ménaka	1528	3	70	3	1605	568	9	53	1	631
Nioro	40221	699	1472	117	42509	11726	265	685	54	12730
Kita	56889	1032	2547	164	60631	18498	503	1325	82	20408
Dioïla	51609	870	1679	103	54261	18368	413	952	80	19813
Nara	7385	130	265	16	7796	2188	59	100	16	2363
Bougouni	121778	2060	4201	376	128415	38543	1012	2160	205	41919
Koutiala	90986	1631	3228	224	96069	35222	879	1965	153	38219
San	63008	1083	2021	172	66283	23068	532	1221	119	24941
Douentza	4520	53	130	18	4722	1738	25	88	11	1860
Bandiagara	27152	298	666	49	28165	9770	157	348	23	10299
Bamako	498099	8854	22049	1768	530769	193816	5021	14438	1464	214739
Ensemble	1644524	28485	63002	5300	1741312	595564	15080	37849	3729	652222

Tableau annexe 6. Répartition en effectif de la population de 7 à 15 ans scolarisés selon la région et l'âge et le statut de déplacement pour cause d'insécurité ou de conflit armé depuis 2009

Sexe	7-12 ans			13-15 ans			7-15 ans		
	Statut déplacement pour cause d'insécurité ou de conflit armé depuis 2009			Statut déplacement pour cause d'insécurité ou de conflit armé depuis 2009			Statut déplacement pour cause d'insécurité ou de conflit armé depuis 2009		
	Oui	Non	Ensemble	Oui	Non	Ensemble	Oui	Non	Ensemble
Masculin	817	406 838	407 655	442	162 276	162 718	1 259	569 116	570 374
Féminin	876	402 035	402 910	463	168 020	168 483	1 339	570 054	571 393
Ensemble	1 692	808 873	810 565	905	330 296	331 201	2 597	1 139 169	1 141 766
Masculin	1 017	499 673	500 689	351	177 150	177 501	1 368	676 823	678 191
Féminin	906	432 704	433 611	365	144 699	145 064	1 272	577 403	578 675
Ensemble	1 924	932 376	934 300	716	321 850	322 565	2 640	1 254 226	1 256 866
Masculin	1 833	906 511	908 345	793	339 427	340 220	2 627	1 245 937	1 248 564
Féminin	1 782	834 739	836 521	828	312 719	313 547	2 611	1 147 457	1 150 068
Ensemble	3 616	1 741 249	1 744 866	1 621	652 146	653 766	5 237	2 393 395	2 398 632

Tableau annexe 7. Effectifs alphabétisés de la population de 15 ans et plus selon la région, le milieu de résidence et le sexe

Région	Milieu de résidence								
	Urbain			Rural			Ensemble		
	Sexe			Sexe			Sexe		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Kayes	41 141	35 572	76 713	126 606	83 907	210 513	167 848	119 439	287 287
Koulikoro	55 424	49 256	104 680	178 759	128 428	307 186	234 500	177 806	412 307
Sikasso	69 931	57 996	127 926	70 133	50 805	120 938	140 188	108 749	248 937
Ségou	53 719	47 660	101 379	144 320	111 572	255 893	198 217	159 243	357 459
Mopti	30 089	25 866	55 955	31 510	27 341	58 851	61 536	53 092	114 628
Tombouctou	14 930	12 321	27 251	14 720	11 141	25 861	29 626	23 463	53 089
Gao	16 257	13 090	29 347	17 159	13 374	30 534	33 360	26 272	59 632
Kidal	360	318	678	1 682	1 019	2 701	2 067	1 348	3 415
Taoudenni	-	-	-	3 858	2 286	6 144	3 858	2 286	6 144
Ménaka	1 241	839	2 081	4 164	1 964	6 128	5 406	2 800	8 206
Nioro	7 223	6 061	13 284	29 355	20 392	49 747	36 596	26 439	63 035
Kita	18 498	16 116	34 615	39 354	22 720	62 074	57 928	38 779	96 707
Dioïla	-	-	-	56 165	38 029	94 194	56 165	38 029	94 194
Nara	-	-	-	8 846	6 429	15 275	8 846	6 429	15 275
Bougouni	18 662	15 209	33 871	100 513	62 775	163 289	119 261	77 957	197 218
Koutiala	37 355	32 953	70 308	58 615	42 970	101 585	96 097	75 804	171 901
San	18 442	16 655	35 097	49 546	31 069	80 615	68 102	47 729	115 831
Douentza	3 645	2 826	6 471	3 364	2 563	5 927	7 021	5 400	12 420
Bandiagara	3 823	3 121	6 944	25 177	18 220	43 397	28 907	21 240	50 148
Bamako	809 597	703 059	1 512 656	-	-	-	809 597	703 059	1 512 656
Ensemble	1 203 692	1 041 942	2 245 634	966 967	679 653	1 646 620	2 176 788	1 723 893	3 900 681

Tableau annexe 8. Effectifs alphabétisés de la population de 15 à 34 ans selon la région, le milieu de résidence et le sexe

Région	Milieu de résidence								
	Urbain			Rural			Ensemble		
	Sexe			Sexe			Sexe		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Kayes	27 400	27 897	55 297	92 575	70 584	163 159	120 047	98 522	218 569
Koulikoro	36 321	38 003	74 323	131 476	107 124	238 600	168 029	145 290	313 319
Sikasso	49 548	47 963	97 510	51 702	44 284	95 986	101 338	92 251	193 589
Ségou	35 256	36 242	71 498	99 384	86 058	185 442	134 791	122 399	257 189
Mopti	19 209	20 368	39 577	16 693	17 715	34 408	35 827	37 957	73 784
Tombouctou	10 198	10 141	20 339	8 543	7 802	16 346	18 727	17 950	36 676
Gao	10 985	10 750	21 735	11 268	10 191	21 460	22 189	20 782	42 971
Kidal	214	197	411	740	627	1 367	959	829	1 788
Taoudenni	-	-	-	2 056	1 502	3 558	2 056	1 502	3 558
Ménaka	704	654	1 358	2 152	1 422	3 574	2 857	2 072	4 929
Nioro	4 551	4 693	9 244	20 518	15 682	36 200	25 086	20 382	45 468
Kita	12 784	13 180	25 964	30 381	19 796	50 177	43 227	32 977	76 205
Dioïla	-	-	-	42 393	32 030	74 422	42 393	32 030	74 422
Nara	-	-	-	5 377	4 689	10 065	5 377	4 689	10 065
Bougouni	13 428	12 656	26 084	76 379	53 871	130 250	89 888	66 533	156 421
Koutiala	26 497	26 714	53 211	42 982	36 836	79 818	69 567	63 487	133 054
San	12 642	13 022	25 664	36 907	25 885	62 792	49 640	38 942	88 582
Douentza	2 347	2 325	4 672	2 349	2 054	4 403	4 699	4 386	9 085
Bandiagara	2 706	2 596	5 302	18 427	15 539	33 966	21 052	18 063	39 116
Bamako	540 094	547 916	1 088 010	-	-	-	540 094	547 916	1 088 010
Ensemble	807 237	817 649	1 624 885	694 902	556 065	1 250 967	1506 640	1376 376	2 883 016

Tableau annexe 9. Effectifs alphabétisés de la population de 12 ans et plus selon la région, le milieu de résidence et le sexe

Région	Milieu de résidence								
	Urbain			Rural			Ensemble		
	Sexe			Sexe			Sexe		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Kayes	50 242	45 289	95 531	184 654	139 065	323 719	235 046	184 364	419 409
Koulikoro	64 242	59 164	123 406	249 890	191 104	440 994	314 498	250 440	564 938
Sikasso	85 228	74 834	160 063	108 964	87 117	196 082	194 347	161 917	356 264
Ségou	64 826	59 506	124 331	213 056	174 132	387 188	278 088	233 667	511 755
Mopti	37 482	33 403	70 886	50 221	45 137	95 358	87 576	78 388	165 964
Tombouctou	20 161	17 610	37 771	34 484	28 401	62 884	54 593	45 997	100 590
Gao	20 885	17 708	38 593	35 507	29 600	65 107	56 305	47 104	103 409
Kidal	1 880	1 554	3 434	4 659	3 376	8 034	6 551	4 935	11 486
Taoudenni	-	-	-	8 089	5 643	13 732	8 089	5 643	13 732
Ménaka	2 982	2 399	5 381	11 129	7 186	18 314	14 111	9 581	23 691
Nioro	9 678	8 621	18 299	53 185	42 175	95 360	62 893	50 799	113 692
Kita	22 699	20 627	43 326	59 923	39 761	99 685	82 713	60 344	143 056
Dioïla	-	-	-	81 534	60 523	142 057	81 534	60 523	142 057
Nara	-	-	-	17 308	14 839	32 147	17 308	14 839	32 147
Bougouni	22 738	19 605	42 343	151 293	106 454	257 747	174 130	126 042	300 173
Koutiala	45 530	41 720	87 250	95 373	78 793	174 165	141 015	120 388	261 403
San	23 022	21 475	44 497	78 089	55 619	133 708	101 222	77 110	178 331
Douentza	5 056	4 126	9 182	6 770	5 613	12 383	11 832	9 746	21 578
Bandiagara	5 037	4 257	9 293	49 451	40 639	90 090	54 388	44 790	99 178
Bamako	947 098	859 188	1 806 286	-	-	-	947 098	859 188	1 806 286
Ensemble	1 431 543	1 293 617	2 725 160	1 495 455	1 157 236	2 652 691	2 933 184	2 453 306	5 386 491

Tableau annexe 10. Répartition en effectif de la population âgée de 6 ans et plus selon la région, le milieu de résidence et le sexe

Région	Niveau d'instruction	Milieu de résidence			
		Urbain		Rural	
		Sexe		Sexe	
		Masculin	Féminin	Masculin	Féminin
Kayes	Sans niveau	36 596	44 635	379 424	451 968
	Préscolaire	275	276	907	664
	Fondamental 1	30 418	29 670	150 771	129 992
	Fondamental 2	15 509	15 275	45 029	30 110
	Secondaire	12 801	9 918	23 706	10 153
	Supérieur	4 600	1 964	6 238	1 455
Koulikoro	Sans niveau	25 034	37 560	442 469	504 751
	Préscolaire	455	417	1 189	905
	Fondamental 1	29 286	30 647	201 157	165 583
	Fondamental 2	17 583	18 200	67 732	53 246
	Secondaire	21 115	18 990	40 378	24 496
	Supérieur	12 566	6 747	15 579	5 430
Sikasso	Sans niveau	61 907	78 740	273 703	316 622
	Préscolaire	385	387	523	456
	Fondamental 1	47 247	45 799	90 927	74 714
	Fondamental 2	23 741	24 455	27 238	25 793
	Secondaire	27 658	22 402	15 417	9 644
	Supérieur	10 903	5 022	4 540	1 279
Ségou	Sans niveau	43 163	55 499	499 284	555 797
	Préscolaire	692	678	1 904	1 615
	Fondamental 1	35 159	34 769	149 795	125 595
	Fondamental 2	19 790	20 125	49 114	40 569
	Secondaire	15 693	13 640	24 322	17 609
	Supérieur	9 035	4 439	9 646	3 731
Mopti	Sans niveau	39 090	44 656	222 040	215 702
	Préscolaire	653	538	787	690
	Fondamental 1	22 119	21 571	19 385	18 219
	Fondamental 2	10 741	10 619	6 786	6 309
	Secondaire	7 432	6 329	3 324	2 535
	Supérieur	4 131	2 060	1 830	806
Tombouctou	Sans niveau	35 588	36 985	212 991	194 564
	Préscolaire	580	500	407	298
	Fondamental 1	11 010	10 637	11 953	10 693
	Fondamental 2	5 274	5 154	3 503	2 852
	Secondaire	4 203	3 697	1 265	714
	Supérieur	2 769	1 228	580	175
Gao	Sans niveau	29 807	31 622	184 620	179 825
	Préscolaire	389	317	324	312
	Fondamental 1	13 280	12 451	20 559	18 351
	Fondamental 2	5 663	5 254	5 447	4 475
	Secondaire	4 535	3 769	2 645	1 537
	Supérieur	2 694	1 167	1 247	296
Kidal	Sans niveau	8 513	7 865	19 347	16 417
	Préscolaire	2	3	8	17
	Fondamental 1	1 601	1 309	3 353	2 550
	Fondamental 2	696	546	1 418	940
	Secondaire	18	11	33	6
	Supérieur	23	8	23	3
Taoudenni	Sans niveau	-	-	44 784	37 400
	Préscolaire	-	-	6	9

Région	Niveau d'instruction	Milieu de résidence			
		Urbain		Rural	
		Sexe		Sexe	
		Masculin	Féminin	Masculin	Féminin
	Fondamental 1	-	-	705	562
	Fondamental 2	-	-	335	229
	Secondaire	-	-	44	30
	Supérieur	-	-	21	12
Ménaka	Sans niveau	16 124	14 822	72 402	62 727
	Préscolaire	19	29	29	22
	Fondamental 1	1 441	1 277	2 447	1 981
	Fondamental 2	449	418	792	660
	Secondaire	216	122	219	104
	Supérieur	85	26	27	6
Nioro	Sans niveau	13 401	15 455	164 923	200 322
	Préscolaire	36	29	200	150
	Fondamental 1	5 565	5 818	44 155	36 599
	Fondamental 2	2 303	2 319	8 004	4 122
	Secondaire	1 857	1 355	2 976	1 182
	Supérieur	811	275	1 108	198
Kita	Sans niveau	12 353	18 018	127 927	158 348
	Préscolaire	47	52	88	78
	Fondamental 1	14 661	14 701	56 523	41 699
	Fondamental 2	6 810	7 267	17 100	10 343
	Secondaire	7 096	5 239	6 900	2 528
	Supérieur	2 257	794	1 222	186
Dioïla	Sans niveau	-	-	160 134	189 356
	Préscolaire	-	-	431	358
	Fondamental 1	-	-	66 211	51 081
	Fondamental 2	-	-	21 881	16 798
	Secondaire	-	-	11 256	7 313
	Supérieur	-	-	3 389	1 099
Nara	Sans niveau	-	-	86 406	92 685
	Préscolaire	-	-	292	228
	Fondamental 1	-	-	12 380	10 484
	Fondamental 2	-	-	2 873	2 115
	Secondaire	-	-	1 203	717
	Supérieur	-	-	548	169
Bougouni	Sans niveau	13 708	18 378	357 111	409 929
	Préscolaire	93	79	468	380
	Fondamental 1	14 736	14 167	137 045	101 761
	Fondamental 2	6 752	7 094	37 985	26 756
	Secondaire	6 382	4 457	20 612	10 003
	Supérieur	3 136	1 174	5 289	1 296
Koutiala	Sans niveau	25 470	35 219	233 243	282 975
	Préscolaire	121	136	381	309
	Fondamental 1	28 245	27 505	76 825	59 023
	Fondamental 2	13 011	13 561	20 907	19 916
	Secondaire	13 088	10 478	12 464	9 813
	Supérieur	4 627	2 167	3 837	1 195
San	Sans niveau	16 483	20 025	185 159	203 583
	Préscolaire	112	104	238	156
	Fondamental 1	14 566	13 971	62 422	46 671
	Fondamental 2	6 791	7 034	18 465	13 562
	Secondaire	6 073	5 427	8 768	5 848
	Supérieur	2 244	909	2 623	668
Douentza	Sans niveau	10 223	11 488	38 977	36 578
	Préscolaire	56	41	77	61

Région	Niveau d'instruction	Milieu de résidence			
		Urbain		Rural	
		Sexe		Sexe	
		Masculin	Féminin	Masculin	Féminin
	Fondamental 1	3 290	3 140	2 861	2 952
	Fondamental 2	1 259	1 228	959	926
	Secondaire	855	642	437	254
	Supérieur	557	218	185	47
Bandiagara	Sans niveau	6 587	6 875	205 609	220 888
	Préscolaire	130	92	1 437	1 414
	Fondamental 1	2 969	2 761	35 160	33 365
	Fondamental 2	1 197	1 229	10 381	9 293
	Secondaire	1 262	1 084	5 834	4 070
	Supérieur	607	306	2 639	948
Bamako	Sans niveau	449 096	623 600	-	-
	Préscolaire	5 697	5 283	-	-
	Fondamental 1	480 473	494 202	-	-
	Fondamental 2	270 809	279 459	-	-
	Secondaire	252 082	217 338	-	-
	Supérieur	208 427	110 529	-	-

Tableau annexe 11. Effectifs de la population âgée de 6 ans et plus selon la région, le niveau de vie et le niveau d'instruction

Région	Niveau d'instruction	Niveau de vie du ménage				
		Très pauvre	Pauvre	Moyen	Riche	Très riche
Kayes	Sans niveau	254 716	225 920	195 561	165 881	70 546
	Préscolaire	267	344	424	629	460
	Fondamental 1	69 094	72 921	74 414	76 962	47 460
	Fondamental 2	16 487	18 165	21 284	26 505	23 482
	Secondaire	6 698	7 715	10 200	15 196	16 768
	Supérieur	1 382	1 629	2 312	3 978	4 955
Koulikoro	Sans niveau	151 933	276 205	303 752	184 500	93 364
	Préscolaire	271	503	706	805	682
	Fondamental 1	47 943	92 855	124 373	94 431	67 071
	Fondamental 2	13 629	27 212	42 088	39 934	33 910
	Secondaire	6 712	12 881	24 229	29 812	31 376
	Supérieur	1 660	3 620	8 243	12 065	14 751
Sikasso	Sans niveau	52 482	135 645	286 298	193 575	62 974
	Préscolaire	104	250	521	533	343
	Fondamental 1	16 235	38 674	87 663	77 658	38 455
	Fondamental 2	5 710	12 825	30 568	32 913	19 211
	Secondaire	3 223	6 730	18 606	26 906	19 658
	Supérieur	835	1 626	5 027	7 944	6 311
Ségou	Sans niveau	178 475	383 383	359 675	166 228	66 134
	Préscolaire	514	1 384	1 439	928	624
	Fondamental 1	39 976	92 860	104 598	68 260	39 574
	Fondamental 2	12 560	30 329	35 813	29 742	21 112
	Secondaire	5 584	13 571	17 946	18 221	15 901
	Supérieur	1 737	4 209	5 624	7 342	7 919
Mopti	Sans niveau	120 407	197 061	104 270	61 248	38 271
	Préscolaire	357	767	639	528	378
	Fondamental 1	11 964	20 913	17 820	17 042	13 665
	Fondamental 2	4 421	7 984	7 949	7 760	6 402
	Secondaire	2 167	4 022	4 300	4 854	4 317
	Supérieur	900	1 699	1 932	2 290	2 025
Tombouctou	Sans niveau	241 848	114 086	57 821	47 097	19 121
	Préscolaire	737	360	225	301	165
	Fondamental 1	18 959	10 486	5 651	6 009	3 254
	Fondamental 2	6 921	3 903	2 141	2 459	1 397
	Secondaire	3 704	2 154	1 337	1 739	976

Région	Niveau d'instruction	Niveau de vie du ménage				
		Très pauvre	Pauvre	Moyen	Riche	Très riche
	Supérieur	1 676	1 146	605	788	553
Gao	Sans niveau	290 133	63 732	31 053	29 463	11 658
	Préscolaire	645	173	132	247	142
	Fondamental 1	37 401	8 590	6 572	7 989	4 017
	Fondamental 2	10 825	2 639	2 200	3 447	1 688
	Secondaire	5 818	1 455	1 565	2 416	1 199
	Supérieur	2 349	637	707	1 147	550
Kidal	Sans niveau	16 582	1 817	2 198	8 849	22 581
	Préscolaire	3	2	5	3	16
	Fondamental 1	3 030	405	552	2 050	2 861
	Fondamental 2	1 283	178	200	808	1 163
	Secondaire	31	-	-	10	27
	Supérieur	31	2	3	5	16
Taoudenni	Sans niveau	62 517	8 127	5 288	5 080	1 170
	Préscolaire	12	2	-	-	-
	Fondamental 1	957	123	85	83	19
	Fondamental 2	399	48	61	48	9
	Secondaire	65	2	4	1	1
	Supérieur	18	6	10	-	-
Ménaka	Sans niveau	122 352	39 641	1 845	2 054	186
	Préscolaire	71	25	2	1	-
	Fondamental 1	5 856	1 128	77	78	3
	Fondamental 2	1 836	439	28	14	1
	Secondaire	572	78	2	9	-
	Supérieur	129	14	1	-	-
Nioro	Sans niveau	163 459	119 151	60 361	36 297	14 833
	Préscolaire	139	118	62	53	44
	Fondamental 1	31 168	26 670	16 002	11 768	6 529
	Fondamental 2	4 058	4 163	3 087	2 985	2 454
	Secondaire	1 331	1 407	1 285	1 667	1 680
	Supérieur	366	426	380	583	637
Kita	Sans niveau	84 806	109 250	82 364	28 303	11 923
	Préscolaire	40	54	81	39	52
	Fondamental 1	26 310	36 815	34 801	18 574	11 083
	Fondamental 2	7 022	10 523	10 852	7 835	5 287
	Secondaire	2 396	3 930	4 866	5 853	4 717
	Supérieur	353	575	880	1 391	1 260
Dioïla	Sans niveau	52 054	139 332	113 620	33 321	11 164
	Préscolaire	124	241	257	116	52
	Fondamental 1	15 625	41 274	36 440	16 899	7 054
	Fondamental 2	4 251	12 477	11 470	7 146	3 334
	Secondaire	1 690	4 802	5 195	4 498	2 385
	Supérieur	368	981	1 233	1 238	668
Nara	Sans niveau	100 104	41 521	16 045	14 371	7 013
	Préscolaire	174	150	112	76	9
	Fondamental 1	10 647	5 828	2 567	2 363	1 478
	Fondamental 2	2 083	1 432	642	544	295
	Secondaire	642	527	319	285	151
	Supérieur	178	214	107	164	56
Bougouni	Sans niveau	95 804	222 966	294 183	143 244	42 932
	Préscolaire	120	232	341	244	82
	Fondamental 1	27 210	66 379	94 164	57 087	22 868
	Fondamental 2	7 124	18 294	26 810	18 142	8 217
	Secondaire	3 095	8 293	13 361	11 218	5 488
	Supérieur	740	1 945	3 278	3 114	1 818
Koutiala	Sans niveau	72 079	190 795	196 731	87 909	29 394
	Préscolaire	81	243	269	224	128
	Fondamental 1	17 887	50 681	62 587	42 046	18 396
	Fondamental 2	5 444	14 980	21 032	17 634	8 304

Région	Niveau d'instruction	Niveau de vie du ménage				
		Très pauvre	Pauvre	Moyen	Riche	Très riche
	Secondaire	3 002	8 221	13 618	13 963	7 040
	Supérieur	663	1 818	3 433	3 887	2 024
San	Sans niveau	126 047	155 558	97 585	35 322	10 736
	Préscolaire	140	203	111	108	48
	Fondamental 1	35 246	44 834	32 842	17 402	7 305
	Fondamental 2	11 236	13 889	10 509	6 991	3 227
	Secondaire	5 609	7 101	5 929	4 937	2 540
	Supérieur	1 383	1 697	1 442	1 279	643
Douentza	Sans niveau	51 205	23 089	11 026	8 091	3 803
	Préscolaire	113	53	30	27	12
	Fondamental 1	5 453	2 975	2 049	1 288	505
	Fondamental 2	2 066	1 103	714	369	134
	Secondaire	1 089	525	368	163	52
	Supérieur	481	270	160	79	21
Bandiagara	Sans niveau	187 012	151 165	62 345	31 452	8 098
	Préscolaire	1 442	1 129	327	129	45
	Fondamental 1	30 487	27 001	10 662	4 683	1 384
	Fondamental 2	8 833	8 144	3 276	1 373	448
	Secondaire	4 435	4 403	2 031	976	369
	Supérieur	1 488	1 566	818	449	167
Bamako	Sans niveau	30 457	33 809	110 853	333 387	564 197
	Préscolaire	215	262	983	3 389	6 131
	Fondamental 1	25 047	29 063	97 605	303 507	519 453
	Fondamental 2	13 525	14 833	51 287	170 900	299 724
	Secondaire	10 624	12 003	41 601	145 445	259 743
	Supérieur	7 416	7 154	25 585	95 356	183 441

Tableau annexe 12. Liste du personnel
Coordination Nationale, BCR

N°	Prénoms	Nom	Structure	Titre
1	Arouna	SOUGANE	INSTAT/BCR	Directeur National du BCR
2	Issa	BOUARE	INSTAT/BCR	Directeur National Adjoint du BCR
3	Assa	GAKOU	INSTAT/BCR	Directrice Technique du BCR
4	Siaka	CISSE	INSTAT/BCR	Directeur Technique Adjoint du BCR
5	Jean	WAKAM	UNFPA	Conseiller Technique Principal du RGPH5
6	Harouna	FOMBA	INSTAT/BCR	Chef de Section Communication et Mobilisation
7	Amadou Balla	KONE	INSTAT/BCR	Chef de Section Collecte et Exploitation des Données
8	Amadou	TRAORE	INSTAT/BCR	Chef de Section Informatique Traitement et Archivage des Données
9	Ahamadou	DIALLO	INSTAT/BCR	Chef de Section Méthodologie, Analyse et Publication
10	Abdoul Karim	DIAWARA	INSTAT/BCR	Chef Section Cartographie et Système d'Information Géographique
11	Seydou	COULIBALY	INSTAT/BCR	Chargé de Communication
12	Sira	TRAORE	INSTAT/BCR	Chargée du développement des applications CSPro
13	Seydou	DOUMBIA	INSTAT/BCR	Chargée du développement des applications CSPro
14	Moussa Mahamar	MAIGA	INSTAT/BCR	Chargé de la méthodologie et de la conception des Documents et outils techniques
15	Alpha Faguimba	KONE	INSTAT/BCR	Chargé de l'Enquête Post-Censitaire
16	Issa	DIARRA	INSTAT/BCR	Chargé de l'Analyse des données
17	Mahamadou Oumar	CAMARA	INSTAT/BCR	Chargé de cartographie numérique et SIG
18	Djibril	TRAORE	INSTAT/BCR	Chargé de cartographie numérique et SIG
19	Mamady	KEITA	INSTAT/BCR	Chargé des travaux cartographiques de terrain
20	Issoufou	DIAKITE	INSTAT/BCR	Chargé des travaux cartographiques de terrain
21	Alou	TRAORE	INSTAT/BCR	Chargé d'archivage
22	Mamadou	TOUNKARA	INSTAT/BCR	Chargé d'archivage
23	Demba	DIALLO	INSTAT/BCR	Chargé de collecte
24	Ousmane	N'DIAYE	INSTAT/BCR	Chargé de centralisation des données
25	Aminata	KEITA	INSTAT	Appui aux travaux informatiques
26	Hamady	TRAORE	INSTAT	Appui aux travaux informatiques
27	Mahamadou	DRABO	INSTAT	Appui aux travaux informatiques
28	Mohamed N	COULIBALY	INSTAT	Appui aux travaux informatiques
29	Roland	DIARRA	INSTAT	Appui aux travaux informatiques
30	Modibo	BA	INSTAT	Appui aux travaux informatiques
31	Kalilou	BERTHE	INSTAT	Appui aux travaux informatiques
32	Abdoulaye	BOUNDY	INSTAT	Appui aux travaux informatiques
33	Mohamed	FOFANA	INSTAT	Appui aux travaux informatiques
34	Boubacar	GANO	INSTAT	Comptable
35	Bouréïma	KANTE	INSTAT	Comptable
36	Mamadou Bakary	SIDIBE	INSTAT	Comptable
37	Mohamed	SANGARE	INSTAT	Comptable
38	Bandiougou	SOUMAORO	INSTAT	Chargé des Ressources Humaines
39	Sidi Yéhia	DIARRA	INSTAT	Chargé des Ressources Humaines
40	Bintou	TOGOLA	INSTAT	Secrétaire
41	Amadou M	DIALLO	INSTAT	Secrétaire
42	Adama	FOFANA	INSTAT	Chargé des Finances
43	Moussa	CISSE	INSTAT	Chargé des Finances
44	Fadoni	DIALLO	INSTAT	Chargé des Finances
45	Birama	TIMITE	INSTAT	Chargé de Comptabilité Matière
46	Koman Issa	KEITA	INSTAT	Chargé de Comptabilité Matière

N°	Prénoms	Nom	Structure	Titre
47	Idrissa	TRAORE	INSTAT	Coordinateur de l'EPC
48	Kissima	SIDIBE	INSTAT	Coordinateur adjoint de l'EPC
49	Massa	DIAKITE	INSTAT	Superviseur de l'EPC

Consultants internationaux

N°	Prénoms	Nom	Structure	Titre
1	Richard	DACKAM-NGATCHOU	PAYS-BAS	Expert chargé de l'Assurance qualité
2	Yves Merlin	MBOUYAP KAMTCHA	BUCREP	Expert EPC
3	Jean-Emmanuel	NJECK	BUCREP	Informaticien
4	Hervé	BASSINGA	ISSP de Ouagadougou	Expert EPC
5	Franklin	BOUBA DJOURDEBBE	IFORD	Chef de service Publications
6	Hamidou	KONE	IFORD	Chef de service de formations
7	Emmanuel	NGWE	IFORD	Enseignant-Chercheur
8	Oliver	FISCHER	US Census Bureau	Chief of the U.S. Census Bureau's International Programs Center
9	Derek	AZAR	US Census Bureau	Technical Assistance and Capacity Building Branch International Programs
10	Joshua	HANDLEY	US Census Bureau	Survey Statistician Methodology and Software Development Branch International Programs
11	Erik	VICKSTROM	US Census Bureau	Principal Demographer, Lead of Demographic and Decennial Research Group
12	Fabián	ROMERO	US Census Bureau	Demographic Statistician International Programs
13	Mitali	SEN	US Census Bureau	Chief, Technical Assistance and Capacity Bldg, U.S. Census Bureau
14	Sherrell	GOGGIN	US Census Bureau	Survey Statistician
15	Redouane	BETROUNI	US Census Bureau	Statistician at International Programs
16	Nobuko	MIZOGUCHI	US Census Bureau	Chief, Training and Statistical Development Branch
17	Andrew	WALZ	US Census Bureau	GIS analyst
18	Cristina	BRADATAN	US Census Bureau	Statistician/Demographer, International Programs
19	Keanu W T	RENNE-GLOVER	US Census Bureau	Data Scientist, Biostatistician
20	Oumar	FALL	ANSD	Chef de la Division des Systèmes d'Information et des Bases de Données
21	Papa Djibril	BA	ANSD	Chef du Bureau de la Cartographie et de la Numérisation des données
22	Ibrahima	DIOP	ANSD	Chef du Bureau du Traitement des Données d'Enquêtes

Personnes ressources/ lecteurs

N°	Prénoms	Nom
1	Mamadou	BAGAYOKO
2	Adama	BARRY
3	Oumar	CISSE
4	Sékou Oumar	DIALLO
5	Mamoutou	FANE
6	Mahady Mamadou	FOFANA
7	Bakary	SACKO
8	Modibo Koly	KEITA
9	Ibrahim M.	TOURE

Analystes

N°	Prénoms et Noms	Thème
1	Ahamadou DIALLO	Evaluation de la qualité des données
2	Amadou KONE	Etat et structures de la population
3	Siaka CISSE et Daouda Aba FANE	Etat matrimonial et nuptialité
4	Moussa Mahamar MAIGA	Natalité et fécondité
5	Ahamadou DIALLO	Mortalité
6	Idrissa Minamba DOUMBIA	Migrations
7	Mamady KEITA	Urbanisation
8	Salah Mahamane DIALLO	Scolarisation, Alphabétisation, Instruction
9	Seydou DOUMBIA et Ely DIARRA	Caractéristiques économiques de la population
10	Ousmane DIALLO et Amadou KONE	Caractéristiques des ménages
11	Djanguiné CAMARA et Maimouna KANTE	Caractéristiques de l'habitat et Cadre de vie de la population
12	Maimouna MAGLO	Situation des enfants
13	Sira TRAORE	Situation des femmes
14	Famory KONATE	Enregistrement des faits d'état civil et enrôlement au RAVEC
15	Makan SISSOKO	Situation des personnes vivant avec un handicap
16	Soumaïla Adama TRAORE	Situation des jeunes
17	Moussa Mahamar MAIGA et Issa DIARRA	Situation des personnes âgées
18	Demba DIALLO et Djanguiné CAMARA	Situation de la population nomade
19	Safiatou Lala BENGALY et Ahamadou DIALLO	Caractéristiques culturelles de la population
20	Yaya SIDIBE et Mahamadou COULIBALY	Situation des albinos
21	Abdoul Karim DIAWARA et Ibrahim Bokar MAIGA	Disponibilité et cartographie des infrastructures de base

Superviseurs nationaux

N°	PRENOMS	NOMS	STRUCTURE
1	Safiatou Lala	BENGALY	BCR
2	Djanguiné	CAMARA	DNP
3	Mahamadou Oumar	CAMARA	BCR
4	Zoumana	CAMARA	BCR
5	Mèma	CISSE	CPS/SDR
6	Amidou	DEMBELE	BCR
7	Issoufou	DIAKITE	BCR
8	Ousmane	DIALLO	ONEF
9	Oumou	DIALLO	BCR
10	Ely	DIARRA	ODHD
11	Issa	DIARRA	DNP

N°	PRENOMS	NOMS	STRUCTURE
12	Idrissa Minamba	DOUMBIA	CERCAP
13	Youssouf	FOFANA	BCR
14	Djenguina	FOFANA	BCR
15	Elmehidy Ag	HAMAHADY	INSTAT
16	Maimouna	KANTE	DNP
17	Sékou	KAYENTAO	DGME
18	Ibrahim	KINKOUMANA	BCR
19	Famory	KONATE	BCR
20	Maimouna	MAGLO	CPS/JUSTICE
21	Idrissa Koundou	MAIGA	BCR
22	Zoumana	SANGARE	DNPD
23	Baba	SANOGO	DNPD
24	Makan	SISSOKO	ONEF
25	Moussa	SOUMAORO	BCR
26	Soumaila Adama	TRAORE	DNPD
27	Youssouf	TRAORE	ISH
28	Hamadoun	TRAORE	FHG
29	Djibril	TRAORE	BCR
30	Yacouba	TRAORE	BCR
31	Bamoussa	YALCOUYE	BCR
32	Madou	TRAORE	FSHSE
33	Moussa Mohamed	TRAORE	DNP

Coordination régionale

N°	PRENOMS	NOMS	TITRE	REGION/DISTRICT
1	Moussa	DEMBELE	DRPSIAP	KAYES
2	Amadou	DIAWARA	DRPSIAP	KOULIKORO
3	Mahamadou Hamada	MAIGA	DRPSIAP	SIKASSO
4	Tahibou	SISSOKO	DRPSIAP	SEGOU
5	Amadou	NIARE	DRPSIAP	MOPTI
6	Dippa	TRAORE	DRPSIAP	TOMBOUCTOU
7	Seydou Makan	KEITA	DRPSIAP	GAO
8	Abdoulaye	TRAORE	DRPSIAP	KIDAL
9	Djénèba dite Elisa	TANGARA	DRPSIAP	BAMAKO
10	Oumar	TRAORE	DRPSIAP	TAOUDENNI
11	Halidou	MAIGA	DRPSIAP	MENAKA
12	Marie Claire	KANTE	CAEF	GOUVERNORAT -SIKASSO
13	Modibo	SANGARE	CAEF	GOUVERNORAT - MENAKA
14	Malick	Ag ATTAHER	CAEF	GOUVERNORAT TAOUDENNI
15	Adama A.	MAIGA	CAEF	GOUVERNORAT KAYES
16	Lassana Sekou	CAMARA	DIRCAB	GOUVERNORAT KOUTIALA
17	Oumar Koly	KEITA	CAEF	GOUVERNORAT TOMBOUCTOU
18	Adama	SENOU	CAEF	GOUVERNORAT NIORO
19	Zoumana	GOITA	CAEF	GOUVERNORAT NARA
20	Abdramane	DEMBELE	CAAJ	GOUVERNORAT SEGOU
21	Arouna	DEMBELE	CAEF	GOUVERNORAT BOUGOUNI
22	Asseydou A.	MAIGA	CAEF	GOUVERNORAT BANDIAGARA
23	Seydou	BAGAYOKO	CAEF	GOUVERNORAT SAN
24	Bouroulaye	DIAKITE	CAEF	GOUVERNORAT KEITA

N°	PRENOMS	NOMS	TITRE	REGION/DISTRICT
25	Alhader Amadou	BELLA	CAEF	GOUVERNORAT GAO
26	Mouctar Ould	OUMERA	DAE	AE- KOULIKORO
27	Alpha	MAHAURU	DAE	AE- NIORO
28	Daouda	DOUMBIA	DAE	AE – MOPTI
29	Mahamadou	KEITA	DAE	AE – KITA
30	Amadou	YATTARA	DAE	AE- MENAKA
31	Mahamar H.	MAIGA	DAE	AE- KOUTIALA
32	Idrissa	COULIBALY	DAE	AE- KIDAL
33	Itous Ag Ahmed	IKNAN	DAE	AE- SEGOU
34	Souleymane	ALIOU	DAE	AE- DOUENTZA
35	Ouaya Seyo	TAMBOURA	DAE	AE- TOMBOUCTOU
36	Lamine	TRAORE	DAE	AE- BOUGOUNI
37	Seydou N.	MAIGA	DIRECTEUR	AE KAYES
38	Sadou	ABDOU	DIRECTEUR	AE -GAO
39	Sinaly	TOGOLA	DIRECTEUR	AE- SIKASSO
40	Yanago	DOUMBO	DIRECTEUR	AE-SAN
41	Ibrahim	Ag MOHAMED	DIRECTEUR	AE-KATI
42	Aicha Belo	MAIGA	CAEF	GOUVERNORAT KIDAL
43	Ténimba	DOUMBIA	DCAF	AEIRD
44	Mouneissa	HADARA	DIRECTRICE	AE-TAOUDENNI
45	Birama	DAOU	DIRECTEUR	AE- DIOÏLA
46	Issa	DIARRA	CAEF	GOUVERNORAT- DOUENTZA
47	Ousmane	DIALLO	CAEF	GOUVERNORAT MOPTI
48	Alhousseiny B.	TOURE	CAEF	GOUVERNORAT KOULIKORO
49	CISSE Aminata	DIALLO	GOUVERNEUR	GOUVERNORAT DIOÏLA
50	Yaya	WAIGALO	CAEF	GOUVERNORAT BAMAKO

Superviseurs régionaux, DRPSIAP

N°	PRENOMS	NOMS	REGION
1	Boubacrine	TRAORE	KAYES
2	Ibrahim	NAFA	KAYES
3	Sékou	DIARRA	KOULIKORO
4	Drissa	DIALLO	KOULIKORO
5	Siaka	DIALLO	SIKASSO
6	Brama	MARIKO	SIKASSO
7	Souleymane	KABORE	SEGOU
8	Baba	DIWARA	SEGOU
11	Namory	TRAORE	MOPTI
12	Amadou	KONE	MOPTI
21	Lamine	COULIBALY	TOMBOUCTOU
22	Ibrahim	BAGNA	TOMBOUCTOU
9	Amadou	SOGOBA	GAO
10	Oumar	DEMBELE	GAO
13	Lousseyni	TIELA	KIDAL
14	Ibrahim Mazou	TOURE	KIDAL
15	Abdoul Aziz N'Daya	CISSE	TAOUDENNI
16	Ahmed	OULD SAKHY	TAOUDENNI
17	Ag Almostapha	MIYARATA	MENAKA
18	Boubacar	HAMADI	MENAKA

19	Abdramane	TRAORE	BAMAKO
20	Aïchata	BOUARE	BAMAKO

Superviseurs locaux, SLPSIAP

N°	Prénoms	Nom	Titre	Cercle	Région
1	Abdoulaye	SIBY	Chef SLPSIAP	KAYES	KAYES
2	Makan	KANTE	Chef SLPSIAP	BAFOULABE	KAYES
3	Boubacar	DIARRA	Chef SLPSIAP	DIEMA	KAYES
4	Bouacar	KONE	Chef SLPSIAP	KENIEBA	KAYES
5	Amadou Dit M'Bara	DIALLO	Chef SLPSIAP	KITA	KAYES
6	Seydou	COULIBALY	Chef SLPSIAP	NIORO	KAYES
7	Baly	DABO	Chef SLPSIAP	YELEMANE	KAYES
8	Sidi	CISSE	Chef SLPSIAP	KOULIKORO	KOULIKORO
9	Moussa	KONE	Chef SLPSIAP	BANAMBA	KOULIKORO
10	Abdoulaye	COULIBALY	Chef SLPSIAP	DIOÏLA	KOULIKORO
11	Mamourou	DOUMBIA	Chef SLPSIAP	KANGABA	KOULIKORO
12	Yaya	DIALLO	Chef SLPSIAP	KATI	KOULIKORO
13	Djelimory Dit S	DIABATE	Chef SLPSIAP	KOLOKANI	KOULIKORO
14	Ibrahima Samba	MAIGA	Chef SLPSIAP	NARA	KOULIKORO
15	Yamoussa	BOUARE	Chef SLPSIAP	SIKASSO	SIKASSO
16	Since	KEITA	Chef SLPSIAP	BOUGOUNI	SIKASSO
17	Boubacar	SIDIBE	Chef SLPSIAP	KADIOLO	SIKASSO
18	Souleymane	TRAORE	Chef SLPSIAP	KOLONDIEBA	SIKASSO
19	Amadou	MAIGA	Chef SLPSIAP	KOUTIALA	SIKASSO
20	Moussa	TRAORE	Chef SLPSIAP	YANFOLILA	SIKASSO
21	Moussa	BOUARE	Chef SLPSIAP	YOROSSO	SIKASSO
22	Mamadou	KONATE	Chef SLPSIAP	SEGOU	SEGOU
23	Daouda	KONE	Chef SLPSIAP	BAROUELI	SEGOU
24	Ali	SANOGO	Chef SLPSIAP	BLA	SEGOU
25	Sidiki	KOUMA	Chef SLPSIAP	MACINA	SEGOU
26	Jean Paul	KONE	Chef SLPSIAP	NIONO	SEGOU
27	Emile Ibrahim	CAMARA	Chef SLPSIAP	SAN	SEGOU
28	Badra Aliou	DOUMBIA	Chef SLPSIAP	TOMINIAN	SEGOU
29	Mamadou	COULIBALY	Chef SLPSIAP	MOPTI	MOPTI
30	Boukary	TRAORE	Chef SLPSIAP	BANDIAGARA	MOPTI
31	Mamadou	DOUMBIA	Chef SLPSIAP	BANKASS	MOPTI
32	Idrissa	CISSE	Chef SLPSIAP	DJENNÉ	MOPTI
33	Abdoulaye	DAO	Chef SLPSIAP	DOUENZA	MOPTI
34	Moïse	KAMATE	Chef SLPSIAP	KORO	MOPTI
35	Abdramane	DIAKITE	Chef SLPSIAP	TENEKOU	MOPTI
36	Ibrahim	BOCOUM	Chef SLPSIAP	YOUWAROU	MOPTI
37	Oumar	SIDIBE	Chef SLPSIAP	TOMBOUCTOU	TOMBOUCTOU
38	Yacouba	KANE	Chef SLPSIAP	DIRE	TOMBOUCTOU
39	Hama	TEMBINE	Chef SLPSIAP	GOUNDAM	TOMBOUCTOU
40	Daouda	GUINDO	Chef SLPSIAP	GOURMA RHAROUS	TOMBOUCTOU
41	Yacouba	DIARRA	Chef SLPSIAP	NIAFUNKE	TOMBOUCTOU
42	Issa	FANE	Chef SLPSIAP	GAO	GAO
43	Amirou	TOGO	Chef SLPSIAP	ANSONGO	GAO
44	Lassine	COULIBALY	Chef SLPSIAP	BOUREM	GAO
45	Abdou	HAIDARA	Chef SLPSIAP	KIDAL	KIDAL
46	Ismaila N	DIANE	Chef SLPSIAP	ABEIBARA	KIDAL
47	Agaly	AG EKAWEL	Chef SLPSIAP	ACHIBOGHO	KIDAL
48	Malamine	COULIBALY	Chef SLPSIAP	TESSALIT	KIDAL
49	Yaya	SAMAKE	Chef SLPSIAP	TIN-ESSAKO	KIDAL
50	Allim	MOHAMED	Chef SLPSIAP	TAOUDENNI	TAOUDENNI
51	Lalla Mint	SIDI MOHAMED	Chef SLPSIAP	ACHOURAT	TAOUDENNI
52	Ali	OULD NAJIM	Chef SLPSIAP	AL-OURCHE	TAOUDENNI
53	Sidi Boubacar	OULD MOHAMED SALAH	Chef SLPSIAP	ARAOUANE	TAOUDENNI
54	Mohamed Lamine	OULD MOHAMED	Chef SLPSIAP	BOUJBEHA	TAOUDENNI
55	Oussama	DRISSI	Chef SLPSIAP	FOUM ELBA	TAOUDENNI
56	Hamza	SALIHOU	Chef SLPSIAP	MENAKA	MENAKA
57	Habiboulah	HAMA MAIGA	Chef SLPSIAP	ANDÉRAMBOUKANE	MENAKA
58	Assaleh	AG AFOUDNEMONY	Chef SLPSIAP	INEKAR	MENAKA

N°	Prénoms	Nom	Titre	Cercle	Région
59	Ilaji	AG HOUZEIFATA	Chef SLPSIAP	TIDERMENE	MENAKA
60	Hawa	SISSOKO	Chef SLPSIAP	COMMUNE 1	BAMAKO
61	Boureïma	GOITA	Chef SLPSIAP	COMMUNE 2	BAMAKO
62	Massaran	SANGARE	Chef SLPSIAP	COMMUNE 3	BAMAKO
63	Awa	KONATE	Chef SLPSIAP	COMMUNE 4	BAMAKO
64	Madina	DIAMOUTENE	Chef SLPSIAP	COMMUNE 5	BAMAKO
65	Fatimata	DEMBELE	Chef SLPSIAP	COMMUNE 6	BAMAKO

Membres de l'équipe de veille

N°	Prénoms	Nom	Rôle
1	Isidore	CAMARA	Membre Cartographie
2	Abdramane	TRAORE	Membre Cartographie
3	Souleymane	TRAORE	Membre Cartographie
4	Sankoun	SISSOKO	Superviseur Equipe de veille
5	Zima	DIALLO	Membre Suivi de la collecte des données CAPI – NATIONAL
6	Zoumana	TRAORE	Membre Suivi de la collecte des données CAPI- REGION DE KAYES
7	Nana	MAIGA	Membre Suivi de la collecte des données CAPI- REGION DE KAYES
8	Elhadj	SIDIBE	Membre Suivi de la collecte des données CAPI- REGION DE KOULIKORO
9	Moctar	DIARRA	Membre Suivi de la collecte des données CAPI- REGION DE KOULIKORO
10	Sata	KEITA	Membre Suivi de la collecte des données CAPI- REGION DE KOULIKORO
11	Sékou Arouna	SANGARE	Membre Suivi de la collecte des données CAPI- REGION DE SEGOU
12	Sambou	DEMBELE	Membre Suivi de la collecte des données CAPI- REGION DE SEGOU
13	Ahmadou	TOURE	Membre Suivi de la collecte des données CAPI- REGION DE BAMAKO
14	Mahmoud AG	ALY	Membre Suivi de la collecte des données CAPI- REGION DE BAMAKO
15	Yaya	SIDIBE	Membre Suivi de la collecte des données CAPI- REGION DE BAMAKO
16	Abdrahamane	DJITEYE	Membre Suivi de la collecte des données PAPI
17	Aly	DJIGUIBA	Membre Suivi de la collecte des données PAPI
18	Aly	TOURE	Membre Suivi de la collecte des données PAPI
19	Djibril	DIALLO	Membre chargé de la Gestion du Web et la sécurité du réseau
20	Souleymane	NIARE	Membre chargé de la Gestion du Web et l'extraction des données
21	Mama	KANE	Membre chargé de la maintenance informatique
22	Oumou	DIALLO	Membre chargé de l'extraction des données
23	Seydou	DIALLO	Membre chargé de l'extraction des données
24	Alhakimou	DIALLO	Membre chargé de l'extraction des données
25	Astan	COULIBALY	Membre chargé de l'administration du réseau informatique
26	Moussa	TRAORE	Membre chargé de l'administration du réseau informatique
27	Ahamadou	TOURE	Membre traitement des appels du numéro vert
28	Sidy Ousmane	DE	Membre traitement des appels du numéro vert
29	Mounina	CISSE	Membre traitement des appels du numéro vert
30	Nassoum	KEITA	Chargé du secrétariat
31	Boubacar	KONATE	Chargé de la reprographie



INSTAT

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE

 BP 12, AVENUE DU MALI, HAMDALLAYE ACI 2000

 (+223) 20-22-24-55/20-22-48-73

 direction@instat.gouv.ml / instatmali2014@yahoo.fr

Site Web : www.instat-mali.org